INITIALES DU MAIRE M.B
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

-COPIE-
Service de la gestion des documents et archives – VTR

Canada
Province de Québec
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

ler février 77

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, tenue ce mardi ler février 1977 à 7 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents. SAVOIR:

Son Honneur le Pro-Maire M. Maurice Dumas.

MM.les conseillers : M. Cyrille Beaumier
M. Emilien Normandin
M. Adélard Toupin
M. Lucien Chaussé.
M. Claude Paquin
formant quorum sous la Présidence du Pro-Maire au fauteuil.

1-77 Adoption des minutes

Proposé par Adélard Toupin secondé par Cyrille Beaumier et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée.

2-77 Règlement concernant le jour des séances /01/

Proposé par Adélard Toupin secondé par Claude Paquin et résolu unanimement que le règlement concernant le jour pour la tenue des assemblées et portant le numéro: 101 est accepté tel que lu.

Adoptée.

3-77 Examen médical M. Anselme Brière

Proposé, secondé que le secretaire trésorier soit autorisé à demander à M. Anselme Brière un examen médical par le docteur M. Roland Rivard.

Adoptée. -

4-77 Plan de cadastre accepté. 535-11

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par M. Paul Michaud, arpenteur géomètre et donnant ainsi un caractère officiel au lot 535- 11 et dont le propriétaire actuel est M. Léo Hamel est accepté.

Adoptée.

5-77 Annonce exposition de St-Barthelemy

Proposé, secondé et résolu unanimement qu'une annonce soit placée dans l'album souvenir de l'exposition de St-Barthelemy au prix de $ 30.00.

Adoptée.

5-77 Résolution ministère du transport.

Proposé, secondé et résolu que le conseil approuve le présent rapport fait par le secrétaire-trésorier, relativement

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE M. D
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant à $16,845.75. Que le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le département de la Voirie lorque la subvention a été accordée.

Adoptée.

6-77 Location machine Xérox

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Claude Paquin et résolu unanimement qu'une machine Xérox à photocopier soit louée au coût de $80.00 par mois.

Adoptée.

~~7-77 Adoption des comptes.~~

nul ~~Proposé par M. Claude Paquin secondé par M. Lucien Chaussé et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés.~~

~~Adoptée.~~

7-77 Loisir

Proposé par M. Claude Paquin secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement qu'une somme de $ 2500. soit versé au compte des Loisirs sur le montant de $ 9,000. au budget de la Municipalité.

Adoptée.

8-77 Enlevement de la neige.

Proposé par M. Claude Paquin secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que M. Roger Guilbault soit autorisé pour enlever la neige en partant du Garage Fina jusqu'à la pointe et la charroyer avec un camion.

Adoptée.

9-77 Tarif Bell Canada

Proposé secondé et résolu unanimement que demande soit faite à la Cie Bell Canada demandant des explications sur les tarifs imposés dans la Municipalité de Ste-Marthe.

Adoptée.

10-77 Demande pour lot 534

Proposé secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe appuie la demande de M. Lucien Chaussé échevin et de M. André Toupin sec. Tres. au nom de la Municipalité de faire la demande au Ministère des Terres Et Foêts pour acquérir le lot 534 du cadastre du Cap de la Madeleine devant servir de parc et de terrain pour protéger les sources d'approvisionnement d'eau

Adoptée.

11-77 Permis de construction

Proposé secondé et résolu unanimement que tous les permis de construction soient remis à M. Lucien Chaussé à chaque semaine.

Adoptée.

12-77 Adoption des Comptes

Proposé par M. Claude Paquin secondé par M. Lucien Chaussé et résolu unanimement que les comptes suivant sont acceptés.

INITIALES DU MAIRE M. D
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

8716-André Toupin, sem. au 1 janv. 77 déd. 47.87	149.53
8717-André Toupin, sem. au 1 janv. 77 dep. auto	15.00
8718-Claudette Toupin, sem. 1janv. 77 ded. 20.15	101.37
8719-Francois Guilbault sem. 1 janv. 77 ded. 0.86	27.14
8720-Roger Guilbault, sem. 1janv. 77 ded. 52.45	202.35
8721-Roger Courteau, sem. 1 janv. 77. ded. 52.91	155.09
8722-Guy Toupin, sem. 1janv. 77 ded. 35.24	125.96
8723-André Toupin, sem. 8 janv. 77 ded.53.99	159.20
8724-André Toupin, sem. 8janv. 77 dep. auto.	15.00
8725-Claudette Toupin, sem. 8 janv. 77 ded. 23.72	107.52
8726-Roger Guilbault, sem. 8 janv. 77 ded. 76.77	240.76
8727-Roger Courteau, sem. 8 janv. 77 ded. 65.79	175.87
8728-Guy Toupin, sem. 8 janv. 77 ded. 40.03	134.37
8729-Guy Toupin, 10 janv. 77 souffleur 3 heures.	45.00
8730-Francois Guilbault, sem. 8 janv. 77 ded. 1.33	40.67
8731-Gaston Girard, loisir.	1175.00
8732-André Toupin, sem. 15 janv. 77 ded. 53.99	159.20
8733-André Toupin, sem. 15 janv. 77 dep. auto	15.00
8734-Claudette Toupin, sem. 15 janv. 77 ded. 23.72	107.52
8735-Roger Guilbault, sem. 15 janv. 77 ded. 64.64	219.17
8736-Roger Courteau, sem. 15 janv. 77 ded. 63.87	173.58
8737-Guy Toupin, sem. 15 janv. 77 ded. 70.37	184.12
8738-Receveur Genéral Canada, timbres	24.00
8739-André Toupin, secrétaire 5 à 7	350.00
8740-Yves Desrochers remboursement déménagement	500.00
8741-André Toupin, sem. 22 janv. 77 ded. 53.99	159.20
8742-André Toupin, sem. 22 janv. 77 dep. auto	15.00
8743-Claudette Toupin, sem. 22 janv. 77 ded. 23.72	107.52
8744-Roger Guilbault, sem. 22 janv. 77 ded. 51.60	198.49
8745-Roger Courteau, sem. 22 janv. 77 ded. 58.98	165.82
8746-Guy Toupin, sem. 22 janv. 77 ded. 40.03	134.37
8747-Francois Guilbault, sem. 22 janv. 77 ded. 1.58	54.42
8748-Ghislaine Guilbault, sem 22 janv. 77 ded. 1.09	33.91
8749-Micheline Courteau, sem. 22 janv. 77 ded. 1.80	61.20
8750- Richard Loranger, Corp. Ste-Marthe. indexation accident tranvail, janvier.	12.82
8751-André Toupin, sem. 29 janv. 77 ded. 53.99	159.20
8752-André Toupin, sem. 29 janv. 77 dep. auto	15.00
8753-Claudette Toupin, sem. 29 janv. 77 ded. 23.72	107.52
8754-Roger Guilbault, sem. 29 janv. 77 ded. 91.25	260.00
8755-Roger Courteau, sem. 29 janv. 77 ded. 69.74	180.35
8756-Guy Toupin, sem. 29 janv. 77 ded. 40.03	134.37
8757-Micheline Courteau,29 janv. 77 ded. 14.78	98.97
8758-Francois Guilbault, sem. 29 janv. 77 ded. 0.29	10.21
8759- Receveur Général du Canada, timbres	100.00
8760- Librairie Morin Inc.	60.60
8761-Corp. du Comté de Champlain	4810.02
8762-Cité du Cap de la Madeleine, location camion	100.00
8763-Domtar Chemicals Ltd	740.00
8764-Corp. des Secrétaires Municipaux du Québec Inc.	75.00
8765-Formules municipales Ltée.	127.71
8766-Beaver Deversified Corp.	32.22
8767-La revue Municipale	38.40
8768-Wilson & Lafleur.	45.90
8769-Michel Leclerc	293.00
8770-Télé Communication	26.60
8771-Centre de Construction Claude Champoux.	68.03
8772-Charles Levesque Enr.	295.23
8773-Bell Canada	15.39
8774-Bell Canada	32.93
8775-Morin & Frères Inc.	7.90
8776-Gulf Oil Canada Ltée	283.57
8777-Hydro- Québec.	1487.01
8778-Télécon Inc.	171.00
8779-Louis Philippe Toupin, loisir	95.02
8780-C. Construction Champoux Inc.	1877.20
8781-Marcel Cossette maire	160.00
8782-Claude Paquin	50.00
8783-Cyrille Beaumier	60.00
8784-Adélard Toupin	60.00
8785-Emilien Normandin	60.00
8786-Maurice Dumas,	60.00
8787-Lucien Chaussé	60.00
8788-Henri Paul Lacroix	1748.13

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Nul

8789-Pierrette Hébert	Buffet 5 à 7	110.45
8790-André Toupin	voyage Québec 26 janv. 77 (M.G)	72.94
8791-Ministère revenu Québec.		872.15
8792-Receveur Genéral Canada.		667.07
8793-Garage André Beauchesne		11.30
8794-Sablière Ste-Marthe Inc.		4245.00
8795-Gaston Girard		2475.00
8796-Garage M. Ayotte		161.24
8797- Loisir Ste Marthe		2500.00
8798-J.M. Beaudoin		360.00
8799-André Toupin	voyage Québec.	53.60
577- Hydro Québec.		499.03
578- J.B. Deschamps Inc.		1602.72

La séance est ajournée à lundi 14 février 1977.

Maurice Dumas, pro-maire — M. André Toupin Sec. Trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

14 février 77

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 14 février 1977 à 7h. P.M. à laquelle étaient présents, SAVOIR:

SON HONNEUR LE MAIRE: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Claude Paquin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

13-77 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Emilien Normandi, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée

14-77 Avis de motion
Avis de motion est donné par Monsieur Claude Paquin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement autorisant la Municipalité à percevoir un droit sur les mutations immobilières.

Adoptée

15-77 Remboursement taxes
Proposé, secondé et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier soit autorisé à rembourser les contribuables qui ont payés en trop.

Adoptée

16-77 Règlement pour les rues.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande au notaire, Robert Carrier de produire le règlement concernant les rues.

Adoptée

17-77 Chiffres règlement numéro 99
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipalité

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE mle
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

de Ste-Marthe demande à Monsieur Robert Leboeuf de faire sortir les chiffres concernant le règlement numéro 99.

Adoptée

No. de résolution ou annotation

18-77 Achat de pneus
Proposé, secondé et résolu unanimement que 2 pneus soient achetés et faire faire l'alignement du camion.

Adoptée

19-77 Contrat Jean-Marie Beaudoin
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que le Maire et le secrétaire trésorier soient autorisés à signer un contrat notarié avec Monsieur Jean-Marie Beaudoin pour le terrain des loisirs, lot 16.

Adoptée

La séance est levée

Marcel Cossette .....Maire ..... Sec.trés.

&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

7 mars 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 7 mars 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

M.M. les Conseillers: Claude Paquin
Cyrille Beaumier
Maurice Dumas
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la Présidence du Maire au Fauteuil.

20-77 ADOPTION DES MINUTES
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que les minutes des deux dernières assemblées sont acceptées telles que lues.

Adoptée

21-78 Avis de motion règlement de zonage
Avis de motion est donné par Monsieur Maurice Dumas à l'effet d'amender le règlement de zonage pour agrandir la zone M-12 secteur 1 pour inclure une partie des lots 21 et 22 à l'intérieur de RH 12, secteur 2.

Adoptée

22-78 Avis de motion règlement aqueduc et égout village
Avis de motion est donné par Monsieur Claude Paquin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement d'aqueduc et d'égout pour le village.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

23- Avis de motion règlement pour prolongements d'aqueduc
Avis de motion est donné par Monsieur Lucien Chaussé à l'effe de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour des prolongements d'aqueduc sur les rues Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adoptée

arrivent à 7 1/2h. Monsieur Adélard Toupin et Monsieur Emilien Normandin

24-77 "Brasserie le Remous Inc., "Les Galeries du Fleuve Inc.".
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que le Conseil accepte, après avoir examiné le plan, le projet de la Brasserie le Remous Inc., à être érigée dans le Centre Commercial " Les Galeries du Fleuve Inc.". Il est entendu que le conseil accepte ledit projet de la compagnie "Brasserie le Remous Inc." sujet à ce que le plan soit conforme aux normes du Ministère du Travail et au Ministère du Tourisme , Chasse et Pêche, et sujet également à ce que la requérante obtienne de la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec, le permis d'exploitation nécessaire.

Adoptée

25-77 Producteur de bois de la Maurice
1) CONSIDERANT la politique du Ministère des Terres et Forêts de favoriser la création et le développement des Groupements Forestiers ou Sociétés Sylvicoles dans la forêt privée du Québec;
2) CONSIDERANT que ces organismes ont pour but la mise en v valeur des forêts privées à l'intérieur des limites de chaque unité de gestion en commun et considérant les investissements de l'Etat pour la réalisation de ces travaux;
3) CONSIDERANT l'obligation faite par le M.T.F. lors de l'admissibilité des propriétés forestières à ce que leurs lignes de contour soient clairement définies;
4) CONSIDERANT les difficultés de nombreux propriétaires à ne pas rencontrer ces exigences puisque leurs lignes de lot sont ou bien inexistantes ou disparues et qu'elles ne sont pas relocalisables parce que les bornes de lots n'existent plus; et dans bien des cas les lignes de fronteau sont elles-mêmes disparues.
5) CONSIDERANT d'une part l'obligation légale des municipalité de faire tirer leurs lignes de fronteau par un arpenteur-géomètre avant d'en faire débarrasser la ligne et d'autre part de partager le coût d'un tel travail entre les propriétaires limitrophes à la ligne.
6) CONSIDERANT LE coût très élevé de ces travaux, LA MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE ET LE CONSEIL DE COMTE DEMANDENTau Ministère des Terres et Forêts d'attribuer des fonds à son Service des Arpentages afin que celui-ci contribue à la réalisation de tels travaux suivant des modalités à être discutées entre les parties. De plus nous demandons à l'union des Conseils de Comté de défendre le contenu de cette résolution devant le Ministère des Terres et Forêts du Québec avec les porte paroles de la Fédération des Producteurs de Bois du Québec.

Adoptée

26-77 Plan de lotissement P.103
*lot 103 Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de lotissement*préparé par Edouard Lair, arpenteur géomètre est accepté.

Adoptée

27-77 Plan de cadastre 73-60 et 73-61
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arpenteur géomètre et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 73-60 et 73-61 et dont les propriétaires actuels sont Messieur Narcisse Hinse et Gilles Hamel est accepté.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

28 Plan de cadastre 73-62 et 73-63
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel arp, géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 73-62 et 73-63 et dont le propriétaires actuels sont Messieurs Narcisse Hinse et Gilles Hamel est accepté.

Adoptée

29-77 Achats Monsieur Roger Guilbault inspecteur municipale.
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que l'inspecteur municipale est autorisé à faire les achats suivants:
21 coil de cup 3/4
24 valves sur maine 3/4
24 valves de service
24 boites de service
10 unions 3/4
6 valves de 1 pouce
12 têtes boites de service
2 unions de 1 pouce

10 morceaux de 2x4x12
10 livres de clous de 4 pouces
10 planches de 12 pieds X 1-1/4 pouces
1 paquet de forence
1 chaine de 20 pieds pour le backoe avec crochets
2 sets de boules pour le fish
2 batteries pour les spots
1 gallon de peinture jaune pour les bancs
24 globes pour bâtisses

et quelques voyages de sable et de pierre pour réparation de certaines rues.

Adoptée

30-77 Accompte $1,000.00 Monsieur André Laneuville
Proposé par Monsieur Maurice Dumas, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement qu'un accompte de $1,000. soit versé à Monsieur André Laneuville pour règlement de zonage.

Adoptée

31-77 Comité d'urbanisme
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que Monsieur Lucien Chaussé est autorisé pour la formation d'un comité d'urbanisme dans la Municipalité de Ste-Marthe.

Adoptée

32-77 Terrain loisir Claude Champoux
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié avec Monsieur Claude Champoux à l'effet d'acquérir le terrain pour les loisirs sur le lot numéro 89-74.

Adoptée

32-77 Demande pour permis de feu à Hervé Jonction
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que Messieurs Gilles Fréchette et Gilles Hamel demandent un permis pour faire des feux à Hervé Jonction et ce pour le ménage du printemps des cours de scrap.

Adoptée

32-77 Greader dans les rues
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault, inspecteur municipale est autorisé à faire passer le greader dans les rues.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

33 Demande au Ministère des Transports.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports à l'effet d'améliorer la route dans le Rang St-Malo à partir de Monsieur Jean-Marie Beaudoin lot 17 jusqu'au limite de Ste-Marthe et Champlain suivant requête des propriétaires concernés.

Adoptée

34-77 Adoption des comptes
Proposé, secondé et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorie sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

8800	André Toupin sem. 5 fév. 77 ded. 53.99	159.20
8801	André Toupin sem. 5 fév. 77 dep. auto 15.00	15.00
8802	Claudette Toupin sem. 5 fév. 77 ded. 23.72	107.52
8803	Micheline Courteau sem. 5 fév. 77 ded. 14.78	98.97
8804	Roger Guilbault sem. 5 fév. 77 ded. 83.59	225.51
8805	Roger Courteau sem. 5 fév. 77 ded. 91.24	213.65
8806	Guy Veillette, sem. 5 fév. 77 ded. 12.28	92.36
8807	Guy Toupin, sem. 5 fév. 77 ded. 4.57	65.19
8808	André Toupin, sem. 12 fév. 77 ded. 53.99	159.20
8809	André Toupin, sem. 12 fév. 77 dep. auto 15.00	15.00
8810	Claudette Toupin, sem. 12 fév. 77 ded. 23.72	107.52
8811	Micheline Courteau,sem. 12 fév. 77 ded. 16.64	100.61
8812	Roger Guilbault, sem. 12 fév. 77 ded. 67.07	199.88
8813	Roger Courteau, sem. 12 fév. 77 ded. 76.01	190.94
8814	Guy Veillette, sem. 12 fév. 77 ded. 49.66	157.44
8815	Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd. Xérox	291.60
8816	André Toupin, sem. 19, 26 fév. 5 et 12 mars 77 ded. 215.84	636.92
8817	André Toupin, sem. 19 et 26 fév. 5 et 12 mars 77 depense auto	—60.00
8818	Claudette Toupin sem. 19 fév. 77 ded. 23.68	107.56
8819	Roger Guilbault sem. 19 fév. 77 ded. 70.86	204.52
8820	Roger Courteau, sem. 19 fév. 77 ded. 58.91	165.89
8821	Guy Veillette sem. 19 fév. 77 ded. 37.45	136.95
8822	Lucien Chaussé, voyage Québec souper	40.32
8823	Receveur Général Canada timbres	23.10
8824	Claudette Toupin sem. 26 fév. 77 ded. 23.68	107.56
8825	Roger Guilbault, sem. 26 fév. 77 ded. 108.48	259.63
8826	Roger Courteau, sem. 26 fév. 77 ded. 96.52	221.01
8827	Guy Toupin, sem. 26 fév. 77 ded. 104.91	231.40
8828	Guy Veillette sem. 26 fév. 77 ded. 1.21	33.67
8829	Corp. Ste-Marthe et Richard Loranger janvier février	33.70
8830	Corp. Ste-Marthe et Anselme Brière Dec. Janv. Fév.mars	384.93
8831	Nul	.....
8832	Remboursement taxe 1976 Guy Toupin	59.99
8833	Claudette Toupin sem. 5 mars 77 ded. 23.68	107.56
8834	Roger Guilbault sem. 5 mars 77 ded. 70.86	204.52
8835	Roger Courteau, sem. 5 mars 77 ded. 58.91	165.89
8836	Guy Toupin, sem. 5 mars 77 ded. 49.07	150.62
8837	Francois Guilbault 5 mars 77	21.00
8838	Micheline Courteau sem. 5 mars 77 ded. 3.21	70.29
8839	Les Prévoyants du Canada février mars	223.62
8840	Librairie Morin Inc.	287.90
8841	Formules Municipales Ltée	290.77
8842	Gulf Oil Canada Ltée	300.98
8843	Michel Leclerc	183.00
8844	Télé Communication	26.60
8845	Xérox of Canada Ltée	61.02
8846	Jean Pinsonneault	471.56
8847	Beaver Deversified Corp.	64.44
8848	Sablière Ste-Marthe	2872.50
8849	Gaston Girard	2490.00
8850	Garage M. Ayotte	92.32
8851	Garage Lévesque & Fils	108.77
8852	Garage A. Beauchesne	59.81
8853	Garage Marcel Roy	17.12
8854	Sablière du Cap Inc.	33.18

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE M.C.
INITIALES DU SEC. L.G.H.

No. de résolution ou annotation			
	8855	André Dumas	13.00
	8856	Louis-Georges Guilbert	35.00
	8857	Jérôme Carignan	30.00
	8858	Coopérative Fédérée de Québec.	168.64
	8859	Equipement Malbeuf Inc.	171.63
	8860	Morin & Frères Inc.	13.15
	8861	Centre Construction C. Champoux Inc.	41.06
	8862	Fred Poliquin, Ltée	96.40
	8863	André Laneufille	1000.00
	8864	Hydro-Québec	183.16
	8865	Hydro-Québec	104.29
	8866	Hydro-Québec	1487.01
	8867	Bell Canada	32.33
	8868	Ministère Revenu Québec.	817.58
	8869	Receveur Général du Canada	626.73
	8870	Receveur Général Canada timbres	100.00
	8871	Marcel Cossette	160.00
	8872	Nul	.....
	8873	Nul	.....
	8874	Adélard Toupin	60.00
	8875	Nul	.....
	8876	Maurice Dumas	60.00
	8877	Lucien Chaussé	60.00
	8878	Fernand Biron boyau	30.00
	8879	Henri Paul Lacroix	1748.13
	8880	Claude Paquin	50.00
	8881	Cyrille Beaumier	60.00
	8882	Nul	.....
	8883	Emilien Normandin	60.00
	579	Hydro - Québec	502.97
	580	Guilbault Transport Inc.	9.75
	581	P.A. Gouin Ltée	9.31
	582	Daigle Aqua Inc.	124.74

La séance est ajournée à lundi le 21 mars 1977.

Marcel Cossette .....Maire André Hamelin .....Sec.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&&/&/

21 mars 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 21 mars 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Claude Paquin
Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

35-77 Adoption des minutes
Proposé, secondé et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée

36-77 Assemblée des électeurs pour amendement règlement de zonage.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le règlement pour amender le zonage zone M-12, secteur 1 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposable lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 12 avril 1977 de 7 à 9 h.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

37 Achat de matériaux d'aqueduc
Proposé, secondé et résolu unanimement que la soumission de Fred Poliquin Ltée pour achat de matériaux d'aqueduc est accepté.

Adoptée

38-77 Plan de cadastre 535-11-12-13
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 535-11-12-13 et dont les propriétaires actuels sont Messieurs Alphonse, Régent et Michel Bouliane est accepté.

Adoptée

39-77 Voyages de sable et de pierre
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault est autorisé à faire l'achat de sable et de pierre pour certaines rues, soient:
25 voyages de sable et 12 voyage de pierre pour les 22 et 23 rues.
20 voyages de sable et 10 voyage de pierre pour les 11, 12 rues et la 1ère avenue.
30 voyages de sable et 12 voyages de pierre pour les rues Hayes, Gignac, Deshaies et Ward.

Adoptée

La séance est ajournée pour 10 minutes.

40-77 Avis de motion
Avis de motion est donné par Monsieur Lucien Chaussé à l'effe de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour définir le therme "Maison-mobile".

Adoptée

41-77 Engagement de Me Jean Pinsonneault
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est autorisée à engager Me Jean Pinsonneault pour le règlement pour définir le therme "Maison-Mobile".

Adoptée

42-77 Dépenses auto et tenue de 2 assemblées
Proposé par Claude Paquin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que 3 semaines de dépenses d'auto soit $45.00 et la tenue de 2 assemblées 5h. à 4.04= 20.20 soient payés à Claudette Toupin, sec.

Adoptée

La séance est levée.

Maire ..... Sec.-trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

No. de résolution ou annotation

4 avril 1977

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 4 avril 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.
Monsieur Claude Paquin arrive à 81/4h.

43-77 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les minutes des deux dernières assemblées sont acceptées telles que lues.

Adoptée

✓ 44-77 Demande au Ministère des Transports
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de poser soit des feux de circulation ou des clignotants au coin des rues St-Maurice et Grandes Prairies et au coin des rues Grandes Prairies et Courteau. Une demande avait déjà été faite en ce sens.

Adoptée

45-77 Comptes d'eau Parc Frigon
Proposé, secondé et résolu unanimement que les comptes d'eau soient envoyés à chaque propriétaire du Parc Frigon et que les comptes soient payés par eux.

Adoptée

✓46-77 Plan de cadastre 86-1
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Georges Gariépy, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 86-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Robert Plante est accepté.

Adoptée

✓47-77 Plan de cadastre 105-10
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 105-10 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Gilles Bruneau est accepté.

Adoptée

✓48-77 Plan de cadastre 110-7
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 110=7 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Laurent Rocheleau est acceptée.

Adoptée

✓49-77 Plan de cadastre 89-74
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre prépar par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 89-74 et dont la propriétaire actuel est la Municipalité de Ste-Marthe est acceptée.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

50 Compte d'eau radié
Proposé, secondé et résolu unanimement que le compte d'eau 3409 soit radié novembre 1976.

Adoptée

No. de résolution ou annotation

51-77 Soumission pour travaux d'aqueduc, d'égout, asphalte
Proposé, secondé et résolu unanimement que des soumissions soient demandées sur le journal le Nouvelliste pour les travaux d'aqueduc, d'égout, d'asphaltage sur les 20, 21, 22, 23 e rues et sur une partie de la route 138.

Adoptée

52-77 Firme Pluritec
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit autorisée à compléter les plans et devis et demandée des soumissions pour les projets d'égout, d'aqueduc et d'asphalte préparé par cette Firme.

Adoptée

53-77 Remboursement de taxe
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement qu'un remboursement de taxe soit fait à Madame Jeanne Bouchard pour sa maison incendiée.

Adoptée

54-77 Avis de motion
Avis de motion est donné par Monsieur Claude Paquin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour modifier le règlement numéro 99 et augmenter les dépenses en conformité des soumissions.

Adoptée

55-77 Règlement pour les rues AVIS DE MOTION
Avis de motion est donné par Monsieur Emilien Normandin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant les rues.

Adoptée

56-77 Lecture des compteurs d'eau et collecte licence de chiens
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que Monsieur Marcel Arcand soit engagé pour prendre les lectures de compteur. Il devra poser des seals là où il en manque, prendre le nom ou le compteur est défectueux et devra faire la lecture de tous les compteurs et faire un rapport au secrétaire lorsqu'il ne peut prendre la lecture. Si on ne peut pas prendre la lecture l'eau sera fermée après 8 jours. Monsieur Marcel Arcand fera la collecte de licences de chiens en même temps.

Adoptée

57-77 Demande au Ministère des Transports
Proposé par Monsieur Maurice Dumas, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de poser de la pierre et graveler le Rang St-Malo car il est impraticable de plus de bien vouloir réparer les accotements.

Adoptée

58-77 Demande à l'Hydro
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro de changer les poteaux sur les rues Gilles Toupin et chez Lucien Turcotte car il y avoir des rues.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

59 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisé à en faire le paiement.

8884-	Claudette Toupin, sem. au 12 mars 1977, déd. 23.68	107.56
8885-	Micheline Courteau, sem. au 12 mars 1977, déd. 1.71	59.54
8886-	Roger Guilbault, sem. au 12 mars 77, déd. 55.25	177.98
8887-	Roger Courteau, sem. au 12 mars 77, déd. 58.91	165.89
8888-	Guy Toupin, sem. au 12 mars 77, déd. 40.00	134.40
8889-	A André Toupin, sem. au 19 mars 1977, déd. 53.96	159.23
8890-	André Toupin, sem. au 19 mars 1977, dépenses auto	15.00
8891-	Claudette Toupin, sem. au 19 mars 1977, déd. 23.68	107.56
8892-	Roger Guilbault, sem. au 19 mars 1977, déd. 55.25	177.98
8893-	Roger Courteau, sem. au 19 mars 1977, déd. 62.84	170.39
8894-	Guy Toupin, sem. au 19 mars 1977, déd. 43.22	139.61
8895-	Micheline Courteau, sem. au 19 mars 1977, déd. 1.71	59.54
8896-	Claudette Toupin, dépenses auto et tenue assemblées	65.20
8897-	J.B. Lanouette, bon de garantie	30.00
8898-	Pauline G. Sicard, remboursement de taxe suite plainte	60.25
8899-	André Toupin, sem. au 26 mars 1977, déd. 53.96	159.23
8900-	André Toupin, sem. au 26 mars, dépenses auto	15.00
8901-	Claudette Toupin, sem. au 26 mars 1977, déd. 23.68	107.56
8902-	Roger Guilbault, sem. au 26 mars 1977, déd. 55.25	177.98
8903-	Roger Courteau, sem. au 26 mars 1977, déd. 60.85	168.17
8904-	Guy Toupin, sem. au 26 mars 1977 déd. 41.26	136.41
8905-	Guy Veillette, sem. au 26 mars 1977, déd. 26.15	116.64
8906-	Micheline Courteau, sem. au 26 mars 1977, déd. 0.13	24.37
8907-	Micheline Courteau, ~~xxxxxx~~ paye de vacances	25.00
8908-	Charles-Henri Charest, remboursement de taxe	50.82
8909-	Banque Canadienne Nationale, int. 1736.87,cap.1500.	3,236.87
8910-	Télé-communication mars et avril	53.20
8911-	Hydro Québec, lampes de rues	1,744.05
8912-	Bell Canada	30.90
8913-	Gulf Oil Canada Ltée	158.67
8914-	Beaver diversified Corp.	32.22
8915-	Librairie Morin Inc.	30.40
8916-	Marcel Cossette, maire	160.00
8917-	Claude Paquin	50.00
8918-	Cyrille Beaumier	60.00
8919-	Adélard Toupin	60.00
8920-	Emilien Normandin	60.00
8921-	Maurice Dumas	60.00
8922-	Lucien Chaussé	60.00
8923-	Henri-Paul Lacroix	1,748.13
8924-	Rec. Gén. du Can. I.F. 372.80, A.C. 165.38	538.18
8925-	Min. Rev. Québec, I.P. 404.09, R.R.Q. 141.94, A.M. 135.53	681.56
8926-	Equipement Malbeuf Inc.	150.40
8927-	Garage A. Beauchesne Enr.	17.00
8928-	Garage M. Ayotte	106.71
8929-	Garage Charles Turcotte voyage de sables	170.00
8930-	Sablière Ste-Marthe Inc. déneigement 450. sable1444.76	=1,894.76
8931-	Wilson & Lafleur Ltée	24.00
583-	Hydro Québec	505.70
584-	Daigle Aqua Inc.	153.95

La séance est ajournée à Lundi le 18 avril 1977.

Marcel Cossette .....Maire André Toupin .....Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

18 avril 1977

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 18 avril 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

60-77 Avis de motion municipalisation de certaines rues
Avis de motion est donné par Monsieur Lucien Chaussé à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant la Municipalisation de certaines rues situées sur une partie du territoire de la Municipalité de Ste-Marthe.

Adoptée

61-77 Avis de motion Entretien des rues
Avis de motion est donné par Monsieur Lucien Chaussé à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant l'entretien des rues situées sur une partie du territoire de la Municipalité de Ste-Marthe.

Adoptée

62-77 Avis de motion Entretien des chemins d'hiver
Avis de motion est donné par Monsieur Lucien Chaussé à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant l'entretien des chemins d'hiver des rues situées sur une partie du territoire de la Municipalité de Ste-Marthe.

Adoptée

63-77 Demande à St-Louis de France
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que demande soit faite à la Corporation Municipale de St-Louis de France à s'il y aurait possibilité lorsque le camion nivelleur va la plage Fortin de niveler aussi la route de l'Ile étant donné qu'il doit passer sur cette rue pour se rendre à la Plage Fortin.

Adoptée

64-77 Nivelleuse dans les rues
Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault soit autorisé à faire passer la nivelleuse dans les rues de la Municipalité.

Adoptée

65-77 Adoption règlement 85-A
Proposé par Monsieur Adélard Toupin que le règlement no 85-A modifiant le zonage est accepté.

Adoptée

66-77 Assemblée des électeurs règlement 85-A
Proposé, secondé et résolu unanimement que l'assemblée des électeurs pour le règlement 85-A soit tenue le 3 mai 1977 de 7h. à 9h. P.M.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

67 Voyages de sables sur la 12e rue et réparation du Camion
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que le camion soit réparée et que quelques voyages de sables soient envoyés sur la 12e rue.

Adoptée

68-77 Plan de lotissement
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de lotissement préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. sur les lots 88 et 89 est accepté.

Adoptée

La séance est levée.

Marcel Cossette .....Maire, André Toupin .....Sec.trés.
Marcel Cossette André Toupin

&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

Le 2 mai 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 2 mai 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Claude Paquin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

69-77 Ouverture des soumissions aqueduc et égout.

Lemay Construction Ltée	:	1,130,273.50
Iberville Excavation Inc.	:	873,340.00
La Cie de construction Dollard Ltée	:	1,040,983.20
Construction Terpel Ltée	:	974,127.40
Massicotte & Fils Ltée	:	940,095.00

Le choix de l'entrepreneur sera fait à l'assemblée du 9 mai 1977 à 7h. P.M.

Adoptée

70-77 Adoption du rapport financier.
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 1976 est accepté.

Adoptée

71-77 Changement pour les comptes d'eau
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autorisé à faire le changement dans le système de perception d'aqueduc.

Adoptée

✓ 72-77 Engagement de Monsieur Léon Cadieux, comptable
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que Monsieur Léon Cadieux soit engagé pour faire divers changements dans le système de comptabilité.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

73- Achat de pièce pour les compteurs.
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que l'inspecteur municipal est autorisé à acheter des pièces pour réparer les compteurs.

Adoptée

74-77 Pro-Maire.
Proposé par Monsieur Maurice Dumas, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que Monsieur Lucien Chaussé soit nommé Pro-Maire pour le prochain terme.

Adoptée

75-77 Engagement d'une secrétaire (Re: Compte d'eau).
Proposé, secondé et résolu unanimement qu'une secrétaire soit engagée pour la période d'envoi de compte d'eau.

Adoptée

76-77 Semaine du nettoyage du 9 au 13 mai 1977.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la semaine de nettoyage sera du 9 mai au 13 mai 1977. Une annonce dans le Nouvelliste à cette effet paraîtra vendre et samedi soit le 6 et le 7 mai 1977.

Adoptée

77-77 Construction.
Proposé, secondé et résolu unanimement que l'inspecteur municipal soit autorisé à faire cesser toute construction où il n'y a pas de permis de construction.

Adoptée

78-77 Demande à la Sûreté du Québec.
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite à la Sûreté du Québec d'effectuer une surveillance étroite des camions qui circulent à des vitesses très hautes et qui font des voyages de sable le dimanche.

Adoptée

79-77 Achat de pierre et de sable.
Proposé, secondé et résolu unanimement que l'inspecteur municipal est autorisé à acheter 20 voyages de pierre et 10 voyages de sables.

Adoptée

80-77 Demande au Ministère des Transports
Proposé, secondé et résolu unanimement que le fossé qui passe de chez Madame Clément Beauchesne soit nettoyé par le Ministère des Transports et que du calcium soit étendu dans le Rang St-Malo.

Adoptée

81-77 Versement de $10.00 au membres du Conseil, Maire, secrétaire.
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement qu'un montant de $10.00 soit versé à Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers et le secrétaire-trésorier pour dédommagement lors de la soirée d'information du Ministre Tardif.

Adoptée

82-77 Plan de cadastre 88-88-1 et 88-88-2
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 88-88-1 et 88-88-2 et dont les propriétaires actuels sont Louise Racine Davigné et Hugues Davigné est accepté.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

83 Plan de cadastre 570-1

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par ~~Jean-Marie-Chastenay~~ Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 570-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Gaston Girard est accepté.

Adoptée

84-77 Adoption des comptes.

Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

8932-	André Toupin, sem. au 2 avril 1977, déd. 53.96	159.23
8933-	André Toupin, sem. au 2 avril 77, dépenses auto	15.00
8934-	Claudette Toupin, sem. au 2 avril 77, déd. 23.68	107.56
8935-	Roger Guilbautl, sem. au 2 avril 77, déd. 80.56	220.11
8936-	Roger Courteau, sem. au 2 avril 77, déd. 63.83	173.62
8937-	Guy Toupin, sem. au 2 avril 77, déd. 42.42	138.52
8938-	Guy Veillette, sem. au 2 avril 77, déd. 37.45	136.95
8939-	André Toupin, voyage à Québec	62.06
8940-	Gaston Girard, déneigement	495.00
8941-	Marcel Arcand	7.00
8942-	Morin & Frères Inc.	36.94
8943-	Philip Canning	1,365.60
8944-	André Toupin, sem. au 9 avril 77, déd. 53.96	159.23
8945-	André Toupin, sem. au 8 avril 77, déd. auto	15.00
8946-	Claudette Toupin, sem. au 8 avril 1977, déd. 23.68	107.56
8947-	Roger Guilbault, sem. au 9 avril 77, déd. 86.73	230.80
8948-	Roger Courteau, sem. au 9 avril 77, déd. 58.91	165.89
8949-	Guy Toupin, sem. au 9 avril 77, déd. 44.42	143.06
8950-	Guy Veillette, sem. au 9 avril 77, déd. 37.45	136.95
8951-	Com. Mun. du Québec. Cap. 4139.97, int. 7656.45	11,796.42
8952-	André Toupin, sem. au 16 avril 77, déd. 53.96	159.23
8953-	André Toupin, sem. au 16 avril 77, dép. auto	15.00
8954-	Claudette Toupin, sem. au 16 avril 77, déd. 23.68	107.56
8955-	Roger Guilbault, sem. au 16 avril 77, déd. 60.04	177.41
8956-	Roger Courteau, sem. au 16 avril 77, déd. 58.91	165.89
8957-	Guy Toupin, sem. au 16 avril 77, déd. 27.09	112.43
8958	Guy Veillette, sem. au 16 avril 77, déd. 37.45	136.95
8959-	Nul	------
8960-	André Toupin, petite caisse.	64.91
8961-	Adélard Toupin, dépenses	8.75
8962-	André Toupin, sem. au 23 avril 77, déd. 53.96	159.23
8963-	André Toupin, sem. au 23 avril 77, dép. auto	15.00
8964-	Claudette Toupin, sem. au 23 avril 77, déd. 23.68	107.56
8965-	Roger Guilbault, sem. au 23 avril 77, déd. 60.04	177.41
8966-	Roger Courteau, sem. au 23 avril 77, déd. 58.91	165.89
8967-	Guy Toupin, sem. au 23 avril 77, déd. 40.00	134.40
8968-	Guy Veillette, sem. au 23 avril 77, déd. 37.45	136.95
8969-	Roger Guilbault, dépenses auto	61.60
8970-	Roland Montplaisir, remboursement taxe 1976	237.40
8971-	Carole Doucet, remboursement déménagement	500.00
8972-	André Toupin, sem. au 30 avril 77, déd. 53.96	159.23
8973-	André Toupin, sem. au 30 avril 77, dépenses auto	15.00
8974-	Claudette Toupin, sem. au 30 avril 77, déd.23.68	107.56
8975-	Roger Guilbault, sem. au 30 avril 77, déd. 57.98	183.68
8976-	Roger Courteau, sem. au 30 avril 77, déd. 58.91	165.89
8977-	Guy Toupin, sem. au 30 avril 77, déd. 40.00	134.40
8978-	Guy Veillette, sem. au 30 avril 77, déd. 41.87	145.61
8979-	Marcel Cossette	160.00
8980-	Claude Paquin	50.00
8981-	Cyrille Beaumier	60.00
8982-	Adélard Toupin	60.00
8983-	Emilien Normandin	60.00
8984-	Maurice Dumas	60.00
8985-	Lucien Chaussé	60.00
8986-	Rec. Gén. Canada, A.C. 211.13, I.F. 529.30	740.43

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

8987-	Min. Rev. du Québec, R.R.Q. 195.22, I.P. 585.04 A.M. 183.38	963.64
8988-	Henri-Paul Lacroix	1,748.13
8989-	Carrière St-Maurice, fact.: 8720, 8535,8569,8633	3,829.47
8990-	Hydro Québec	1,744.05
8991-	Le Nouvelliste, soumission égout aqueduc	210.00
8992-	Bell Canada	32.35
8993-	Bell Canada	7.83
8994-	Hydro Québec, Hôtel de Ville	76.60
8995-	Hydro Québec, école	73.90
8996-	Beaver diversified Corp.	32.22
8997-	Claude Paquin, voyage de sable	17.00
8998-	Jacques Auto Accessoires Enr.	10.62
8999-	Michel Leclerc	35.00
9000-	Garage M. Ayotte	76.80
9001-	Garage A, Beauchesne Enr.	22.48
9002-	Garage Marcel Roy	58.11
9003-	Charles Turcotte & Fils Ltée sable 70. pneu 129.60	199.60
9004-	Du Sault Fleuriste	43.20
9005-	Construction Ste-Marthe Enr. étendre sable	180.00
9006-	Corporation Champlain licence commerce	22.50
9007-	Cité du Cap-de-la-Madeleine	7.75
9008-	Spécialités Beauchamp Enr.	33.27
9009-	Corp. Comté de Champlain bureau revision	265.50
9010-	Gulf Oil Canada Ltd	152.78
9011-	Les Prévoyants du Canada	111.81
9012-	Centre de Const. C. Champoux Inc.	91.95
9013-	P. A. Gouin Ltée	36.94
9014-	Gaston Girard	150.00
9015-	Loisir Ste-Marthe	2,000.00
9016-	Phil Canning	246.62
9017-	Télé-Communication mai 1977	26.60
9018-	Marcel Cossette, remboursement soirée Tardif	10.00
9019-	André Toupin " " "	10.00
9020-	Claude Paquin " " "	10.00
9021-	Cyrille Beaumier " " "	10.00
9022-	Emilien Normandin " " "	10.00
9023-	Adélard Toupin " " "	10.00
9024-	Maurice Dumas " " "	10.00
9025-	Dufresne Aluminium Inc.	482.78
9026-	Raymond Veillette	147.43
9027-	Sablière Ste-Marthe Inc. dépotoir 420. grader 450.	870.00
9028-	Centre de Const. Cl. Champoux	174.57
585-	Hydro Québec	479.44
586-	Saillant Inc.	22.62

La séance est ajournée à lundi le 9 mai 1977 à 7h. P.M.

M. Cossette ..... Maire ..... André Toupin ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

#3 mai 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

REGLEMENT 85 A

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'adoption du règlement intitulé Règlement numéro 85-A concernant un amendement au zonage dans la Municipalité de Ste-Marthe
Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe le 3 mai 1977 à 7h. P.M. sous la présidence du Pro-Maire Lucien Chaussé.
Le secrétaire-trésorier donne lecture du présent règlement. Une (1) heure après la fin de la lecture du règlement aucun électeurs propriétaires ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement le président de l'assemblée déclara ledit règlement approuvé.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, ProMaire

André Toupin
André Toupin, sec.trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

No. de résolution ou annotation

9 mai 1977

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 9 mai 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

85-77 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 18 avril et de l'assemblée du 2 mai 1977 et de l'assemblée des électeurs du 3 mai 1977 sont acceptées telles que lues.

Adoptée

86-77 Soumission Iberville excavation retenue

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que la soumission de Iberville Excavation au montant de $873,340.00 est retenue pour une période de 90 jours.

Adoptée

Adoptée

87-77 Calcium dans les rues

Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que l'inspecteur municipal soit autorisé à faire épandre 2 à 3 voyages de calcium sur différentes rues de la Municipalité.

Adoptée

88-77 Avis de motion

Avis de motion est donné par Monsieur Emilien Normandin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant des prolongements d'aqueduc dans diverses rues de la Municipalité.

Adoptée

89-77 Plan de cadastre 456-1

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 456-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Wellie Brière est accepté.

Adoptée

90-77 Plan de cadastre 62-13

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 62-13 et dont le propriétaire actuel est Monsieur J. Homer Vaillancourt est accepté.

Adoptée

91-77 Plan de cadastre 527-1-2-3-4-5-6

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 527-1 à 6 inclusivement et dont le propriétaire actuel est Monsieur Louis-Georges Beaumier est accepté.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

92 Plan de cadastre 533-24 à 533-29 inclusivement

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 533-24 à 533-29 et dont la propriétaire actuel est Dame Clara Daigle Biron est acceptée.

Adoptée

La séance est levée.

Marcel Cossette ..... Maire ..... Sec.trés. ...

&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

Le 6 juin 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 6 juin 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire; Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé

Monsieur Claude Paquin arrive à 8.05h. P.M.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

93-77- Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée

94-77 Contrat, règlement 99

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que le Maire, Marcel Cossette et le secrétaire-trésorier, André Toupin, sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le contrat avec la Firme Iberville Excavation Inc. au montant de $873,340. Huit cent soixante treize mille trois cent quarante dollars. pour l'exécution des travaux du règlement no. 99. Ce contrat pourra être signé dès confirmation d'un octroi du Ministère des Affaires Municipales du Québec ainsi que de la confirmation de la Banque Canadienne Nationale concernant un emprunt temporaire pouvant aller jusqu'à $990,000.00.

Adoptée

95-77 Demande à la Banque Canadienne Nationale.

Proposé par Monsieur Maurice Dumas, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que demande soit faite à la Banque Canadienne Nationale de pouvoir effectuer un emprunt temporaire pour un montant n'excédant pas $990,000. à un taux n'excédant pas 10% l'an pour appliquer sur le règlement no.99 concernant des travaux d'aqueduc, d'égout et de pavage à être fait dans la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine Le Maire, Marcel Cossette, et le secrétaire-trésorier, André Toupin sont autorisés à signer tous les documents nécessaires Le terme de remboursement sera le 1er février 1978 par une émission d'obligation.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

96-77 Signature des documents règlement 99
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que le Maire, Marcel Cossette et le secrétaire-trésorier, André Toupin sont autorisés à signer tous les documents relatifs au règlement 99.

Adoptée

97-77 Surveillance des travaux règlement 99
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée pour faire la surveillance des travaux du règlement no. 99

Adoptée

√98-77 Demande au Ministère des Transports
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de poser des indications de vitesse dans le Rg St-Malo en partant de la rue St-Maurice vers St-Malo ainsi que sur le Bl. des Prairies. Nous recommandons une zone de 45 milles à l'heure.

Adoptée

√99-77 Offre de Saint-Louis de France.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe n'accepte pas l'offre de la Municipalité de St-Louis de France concernant le nivelage de la route de l'Ile.

Adoptée

100-77 Huile dans les rues.
Proposé par M onsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que la Cie Servac soit autorisé à poser 4000 gallons d'huile dans diverses rues de la Municipalité.

Adoptée

101-77 Niveler rues
Proposé, secondé et résolu unanimement que la nivelleuse passe sur les rues Jacques, Vanier et Prés Verts.

Adoptée

102-77 Article 470 du Code Municipal.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin que l'article 470 du Code Municipal soit appliqué en attendant le règlement concernant les rues.

Adoptée

103-77 Loisir
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement qu'un arrêt balle soit fait pour le secteur Champoux.

Adoptée

√104-77 Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine insiste auprès des Ministères concernés par la fermeture de l'usine Consolidated Bathurst pour que dans un premier temps: qu'on trouve les moyens de négocier avec la compagnie pour que l'usine reste ouverte pour au moins six mois, le temps voulu pour que la Commission parlementaire fasse la lumière sur l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec. Aussi dans un deuxième temps, les travailleurs de la Mauricie sont de très près liées à la fabrication du papier, on insiste pour ne pas perdre cette vocation et on a les travailleurs qualifiés ainsi que la richesse naturelle à proximité.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

Plan de cadastre 88-85-1, 88-85-2, 88-86-2-1, 88-86-2-2
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 88-85-1, 88-85-2, 88-86-2-1, 88-86-2-2 et dont les propriétaires actuels sont Messieurs Réjean Ricard et Claude Champoux est accepté.

Adoptée

106-77 Plan de cadastre 8A28 à 8A-35 et 9-60 à 9-66 incl.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 8A-28 à 8A-35 inclusivement et 9-60 à 9-66 inclusivement et dont le propriétaire actuel est Monsieur Richard Hayes est accepté.

Adoptée

107-77- Plan de cadastre 88-107
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 88-107 et dont la propriétaire actuel est Mlle Henriette Mongrain est accepté.

Adoptée

108-77- Plan de cadastre 75-5
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 75-5 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Yvan Turcotte est accepté.

Adoptée

109-77- Plan de cadastre 70-7 à 70-9 inclusivement
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 70-7 à 70-9 inclusivement et dont les propriétaires actuels sont Messieurs Paul et Jacques Girard est accepté.

Adoptée

110-77 Plan de cadastre 88-108, 89-78 à 82 inclusivement
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 88-108, 89-78 à 82 inclusivement et dont les propriétaires actuels sont Jean-Jacques Dupuis, Eloi Leblanc, Gilberte Gélinas, Paul A. Gilbert, Gérard Charette, Claire Duguay est accepté.

Adoptée

111-77 Plan de cadastre 89-75 à 89-77 inclusivement
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 89-75 à 89-77 inclusivement et dont les propriétaires actuels sont Eddy Corriveau, Antoine Doucet et Denis Richard est accepté.

Adoptée

112-77 Plan de cadastre 577-28
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 577-28 et dont la propriétaire actuelle est Madame Gisèle Comtois est accepté.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Plan de cadastre 572-3

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lot 572-3 et dont le propriétaire actuel est Structure d'Acier Pépin Inc. est accepté.

Adoptée

114-77 Plan de cadastre 527-7 à 527-17 inclusivement.

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 527-7 à 527-17 inclusivenent et dont le propriétaire actuel est Monsieur Louis-Georges Beaumier est accepté.

Adoptée

115-77 Plan de cadastre 572-2

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 572-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Normand Limoges est accepté.

Adoptée

116-77 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Maurice Dumas, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9029-	André Laneuville, acompte sur contrat de $3,950.00	1,500.00
9030-	André Toupin, sem. au 7 mai 77, déd. 53.96	159.23
9031-	André Toupin, sem. au 7 mai 77, dépenses auto	15.00
9032-	Claudette Toupin, sem. au 7 mai 77, déd. 23.68	107.56
9033-	Roger Guilbault, sem. au 7 mai 77, déd. 57.98	183.68
9034-	Roger Courteau, sem. au 7 mai 77, déd. 58.91	165.89
9035-	Guy Toupin, sem. au 7 mai 77, déd. 40.00	134.40
9036-	Guy Veillette, sem. au 7 mai 77, déd. 37.45	136.95
9037-	Corp. de Ste-Marthe et Richard Loranger 23.26 X 4	93.04
9038=	Corp. Ste-Marthe et Anselme Brière 98.09 X 3	294.27
9039-	André Toupin, petite caisse	71.44
9040-	Aline Comtois remboursement taxe	51.85
9041-	Jeanne Bouchard, remboursement taxe	33.84
9042-	André Toupin, sem. au 14 mai 77, déd. 53.96	159.23
9043-	André Toupin, sem. au 14 mai 77, dépenses auto	15.00
9044-	Claudette Toupin, sem. au 14 mai 77, déd. 23.68	107.56
9045-	Nul	-----
9046-	Roger Guilbault, sem. au 14 mai 77, déd. 65.19	197.55
9047-	Roger Courteau, sem. au 14 mai 77, déd. 63.83	173.62
9048-	Guy Toupin, sem. au 14 mai 77, déd. 24.34	107.55
9049-	Guy Veillette, sem. au 14 mai 77, déd. 41.01	143.20
9050-	Roger Guilbault, dépenses auto	53.20
9051-	Roger Guilbault, sem. au 21 mai 77, déd. 51.67	173.13
9052-	André Toupin, sem. au 21 mai 77, déd. 53.96	159.23
9053-	André Toupin, sem. au 21 mai 77, dépenses auto	15.00
9054-	Claudette Toupin, sem. au 21 mai 77, déd. 23.68	107.56
9055-	Roger Courteau, sem. au 21 mai 77, déd. 58.91	165.89
9056-	Guy Toupin, sem. au 21 mai 77, déd. 33.50	123.46
9057-	Guy Veillette, sem. au 21 mai 77, déd. 37.45	136.95
9058-	J. M. Beaudoin, achat terrain 3,900. + 121.16 int.	4,021.16
9059-	Receveur Général du Canada, timbres	100.00
9060-	André Toupin, sem. au 28 mai 1977, déd. 53.96	159.23
9061-	André Toupin, sem. au 28 mai 77, dépenses auto	15.00
9062-	Claudette Toupin, sem. au 28 mai 77, déd. 23.68	107.56
9063-	Roger Guilbault, sem. au 28 mai 77, déd. 51.67	173.13
9064-	Roger Courteau, sem. au 28 mai 77, déd. 58.91	165.89
9065-	Guy Toupin, sem. au 28 mai 77, déd. 40.00	134.40
9066-	Guy Veillette, sem. au 28 mai 77, déd. 37.45	136.95
9067-	Carmen Charel, sem. au 28 mai 77	45.50
9068-	Marcel Cossette, voyage à Québec	57.45
9069-	Commission des accidents de travail	1,420.12
9070-	Imprimerie Art Graphique Inc.	166.92

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC. TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9071-	Jean Banville Inc.	16.20
9072-	Papeterie Laurentienne Enr.	167.19
9073-	Librairie Morin Inc.	18.69
9074-	Le Nouvelliste	90.00
9075-	Raymond Veillette	579.50
9076=	Sablière Ste-Marthe Inc.	1,280.00
9077-	Carrière St-Louis	1,161.62
9078-	Carrière St-Maurice	208.04
9079-	Nul	------
9080-	Les Prévoyants du Canada avril et mai	223.62
9081-	Corporation du comté de Champlain mise à jour nov76/4	4,223.33
9082-	Banque Canadienne Nationale Cap. 1000.00 int. 4863.	5,963.75
9083-	Gulf Oil Canada Ltée	94.57
9084-	Gilles Hébert	32.66
9085-	Beaver diversified Cor.	32.22
9086-	Claude Arbour Inc. entretien de la machine écrire	68.00
9087-	J.M. Chastenay, 89-74	325.00
9088-	Henri-Paul Lacroix	15.00
9089-	Henri-Paul Lacroix	1,748.13
9090-	Coopérative Fédérée de Québec	177.45
9091-	Marcel Arcand, compteur et chien	428.50
9092-	André Beauchesne	110-94
9093-	Garage M. Ayotte	88.55
9094-	Claude Champoux	43.86
9095-	Morin & Frères Inc.	18.49 ~~137.59~~
9096-	Claude Paquin Excavation	17.00
9097-	Saillant Inc.	20.91
9098-	Fred Poliquin Ltée	2,018.87
9099-	Télé-communication	26.60
9100-	Hydro Québec	1,744.05
9101-	Hydro Québec, aqueduc	477.24
9102-	Bell Canada, école	7.56
9103-	Bell Canada, bureau	34.06
9104-	Min. Rev. Qué. I.P. 437.49, A.M. 144.21, R.R.Q.150.28	731.98
9105-	Rec. Gén. du Canada, I.F. 399.40, A.C. 168.58	567.98
9106-	Marcel Cossette	160.00
9107-	Claude Paquin	50.00
9108-	Cyrille Beaumier	60.00
9109-	Adélard Toupin	60.00
9110-	Maurice Dumas	60.00
9111-	Lucien Chaussé	60.00
9112-	Emilien Normandin	60.00

La séance est levée

Marcel Cossette ..... André Toupin

Marcel Cossette, maire — André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

23 juin 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce jeudi 23 juin 1977 à 5h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence au Fauteuil.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

117-Conditions Fabrique Ste-Madeleine.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte les conditions de la Fabrique Ste-Madeleine concernant la station de refoulement à être installée au cimetière.

Adoptée

118-77 Surplus de terre
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault est autorisé à placer le surplus de terre dans les rues ou les ponceaux ou fossé de la Municipalité.

Adoptée

119-77 Servitude avec Monsieur Henri-Paul Lacroix
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement qu'une servitude à perpétuité soit prise avec Monsieur Henri-Paul Lacroix concernant la conduite d'égout qui passe sur son terrain. Un plan d'arpenteur sera fait pour cette servitude. Un montant de $1,500.00 sera versé pour son garage immédiatement La servitude est gratuite.

Adoptée

120-77 Signature des chèques règlement 99
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les chèques pour le règlement 99.

Adoptée

La séance est levée

Marcel Cossette, Maire — André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

4 juillet 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 4 juillet 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers: Claude Paquin
Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Lucien Chaussé
Maurice Dumas.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

121-77 Adoption des minutes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les minutes des dernières assemblées sont acceptées telles que lues.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.

No. de résolution ou annotation

121-77 Demande à l'Hydro(Lumières de rues)
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec de préparer un plan pour de nouvelles lumières de rues dans diverses rues de la Municipalité.

Adoptée

122-77 Demande à l'Hydro (Poteaux de rues)
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec de déplacer les poteaux: 4298, 4348, 4378 rue Gilles Toupin ainsi que sur la route de l'Ile.

Adoptée

123-77 Congrès des secrétaires
Proposé, par Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement qu'une somme de $300.00 soit versée au secrétaire-trésorier pour assister au congrès des secrétaires qui se teindra à Montréal les 17, 18, 19 août 1977

Adoptée

124-77 ~~Avis de motion changements règlement de zonage~~
~~Avis de motion est donné par Monsieur Claude Paquin à l'effet de faire des changements au règlement de zonage dans les zones~~

à la fin.

Adoptée

125-77 Lettre de l'aviseur légal à Monsieur Jules Guilbault
Proposé, secondé et résolu unanimement qu'une lettre de l'aviseur légal soit envoyée à Monsieur Jules Guilbault de se conformer au règlement municipal.

Adoptée

126-77 Lettre de l'aviseur légal à Monsieur Benoît St-Pierre
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que des procédures de démollition soient prises par Me Jean Pinsonneault contre Monsieur Benoit St-Pierre.

Adoptée

127-77 Vidanges
Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur Henri-Paul Lacroix fasse la cueillette chez Cabines Pineault (Raymond Duval) au moins deux (2) fois par semaine. La cueillette de juin, juillet, août sera 2 fois par semaine et les autres mois 1 fois par semaine. Le coût sera de $180.00 par année.

Adoptée

128-77 Avis de motion règlement vidanges pour les commerces.
Avis de motion est donné par Monsieur Adélard Toupin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant les vidanges pour les commerces.

Adoptée

129-77 Voyages de pierre
Proposé par Claude Paquin, secondé par Lucien Chaussé et résolu unanimement que 8 voyages de pierre soient envoyés sur la rue Robert Biron.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TR.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

130-77 Engagement de Pluritec
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée pour faire les plans d'aqueduc du secteur de Marcel Desjardins pour 40 maisons.

Adoptée

131-77 Couper l'herbe près des rues
Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault est autorisé à faire couper l'herbe près des rues.

Adoptée

132-77 Location automobile de Monsieur Guilbault.
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement qu'une somme de $20.00 par semaine soit versée à Monsieur Roger Guilbault pour la location de son automobile.

Adoptée

133-77 Achat matériaux, réparation du Camion
Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault soit autorisé à faire les achats ~~suivants~~: nécessaires pour les travaux d'aqueduc à faire.

et faire réparer le camion chez Trois-Rivières Chevrolet.

Adoptée

134-77 Plan de cadastre Lotissement Emmanuel Veillette.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de lotissement de Monsieur Emmanuel Veillette est accepté, lot 572.

Adoptée

135-77 Plan de cadastre 572-4
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 572-4 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Claude Durocher est accepté.

Adoptée

136-77 Plan de cadastre 535-16 et 535-17
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 535-16 et 535-17 et dont lespropriétaires actuels sont MM. Michel Champagne et Claude Lafleur.
Adoptée

137-77 Plan de cadastre 572-1 à 572-12
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Roger Gélinas, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 572-1 à 572-12 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Emmanuel Veillette est acceptée.

Adoptée

138-77 Adoption des comptes.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

9113	André Toupin, sem. au 4 juin 77, déd. 53.96	159.23
9114-	André Toupin, sem. au 4 juin 77, dépenses auto	15.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	9115-Claudette Toupin, sem. au 4 juin 77, déd.23.68	107.56
	9116-Roger Guilbault, sem. au 4 juin 77, déd. 51.67	173.13
	9117-Roger Courteau, sem. au 4 juin 77, déd. 58.91	165.89
	9118-Guy Toupin, sem. au 4 juin 77, déd. 40.00	134.40
	9119-Guy Veillette, sem. au 4 juin 77, déd. 37.45	136.95
	9120-Carmen Chorel, sem. au 4 juin 77, déd. 16.61	100.64
9121-	Ghislaine Guilbault, ménage	21.00
9122-	Philip Canning	143.46
9123-	André Toupin, sem. au 11 juin 77, déd. 53.96	159.23
9124-	André Toupin, sem. au 11 juin 77, déd. auto	15.00
9125-	Claudette Toupin, sem. au 11 juin 77, déd. 23.68	107.56
9126-	Carmen Charel, sem. au 11 juin 77, déd. 15.45	98.30
9127-	Roger Courteau, sem. au 11 juin 77, déd. 58.91	165.89
9128-	Guy Toupin, sem. au 11 juin 77, déd. 40.00	134.40
9129-	Guy Veillette, sem. au 11 juin 77, déd. 37.45	136.95
9130-	Roger Guilbault, sem. au 11 juin 77, déd. 51.67	173.13
9131-	Receveur Général du Canada, timbres	100.00
9132-	André Toupin, sem. au 18 juin 77, déd. 53.96	159.23
9133-	André Toupin, sem. au 18 juin 77, dépenses auto	15.00
9134-	Claudette Toupin, sem. au 18 juin 77, déd. 23.68	107.56
9135-	Carmen Charel, sem. au 18 juin 77, déd. 15.45	98.30
9136-	Roger Guilbault, sem. au 18 juin 1977, déd. 51.67	173.13
9137-	Roger Courteau, sem. au 18 juin 77, déd. 72.74	185.78
9138-	Guy Toupin, sem. au 18 juin 77, déd. 54.40	159.24
9139-	Guy Veillette, sem. au 18 juin 77, déd. 44.79	149.23
9140-	Pluritec, aqueduc et égout; re.99	55,185.44
9141-	André Toupin, sem. au 25 juin 77, déd. 53.96	159.23
9142-	André Toupin, sem. au 25 juin 77, déd. auto	15.00
9143-	Claudette Toupin, sem. au 25 juin 77, déd. 23.68	107.56
9144-	Roger Guilbault, sem. au 25 juin 77, déd. 57.98	183.68
9145-	Roger Courteau, sem. au 25 juin 77, déd. 58.91	165.89
9146-	Guy Toupin, sem. au 25 juin 77, déd. 40.00	134.40
9147-	Guy Veillette, sem. au 25 juin 77, déd. 37.45	136.95
9148-	Roger Guilbault, dépenses auto	27.20
9149-	Carrière St-Maurice, pierre	361.38
9150-	Carrière St-Louis, pierre	52.43
9151-	Goodyear Serv. Store 219, pneu backoe	617.60
9152-	Hydro Québec, rues	1,744.05
9153-	Hydro Québec, aqueduc	618.26
9154-	Bell Canada, loisir	7.56
9155-	Bell Canada, bureau	42.34
9156-	Gulf Oil Canada Ltée, loisir	40.89
9157-	Champlain, Sept Iles Express Inc. transport papeterie	10.00
9158-	Robert Turcotte, gazon loisir	15.00
9159-	Morin & Frères Inc. aqueduc	63.97
9160-	Saillant Inc., aqueduc	181.47
9161-	Librairie Morin Inc. calculatrice 183.55, papier23.57	207.12
9162-	Rec. Gén. du Canada, location case	30.00
9164-	Adélard Toupin, représentant semaine Canada	8.00
9163-	Télé-Communication	28.75
9165-	André Toupin, voyage à Québec	49.25
9166-	J.J. Tremblay Inc. réparation essieu backoe	101.07
9167-	Garage Lévesque & Fils réparation camion, backoe	33.00
9168-	Beaver diversified Corp. location machine écrire	32.22
9169-	Exacto Ltée, papeterie	106.97
9170-	Sablière Ste-Marthe Inc. feu dépotoir	180.00
9171-	Banque Canadienne Nationale intérêts re.54	5,493.04
9172-	Imprimerie Art Graphique Inc. papeterie	1,542.56
9173-	Corp. du Comté de Champlain	4,042.92
9174-	Papeterie Laurentienne Enr.	98.82
9175-	Garage M. Ayotte	65.70
9176-	Garage André Beauchesne Enr.	74.48
9177-	Henri-Paul Lacroix	1,748.13
9178-	Marcel Cossette	160.00
9179-	Claude Paquin	50.00
9180-	Cyrille Beaumier	60.00
9181-	Emilien Normandin	60.00
9182-	Adélard Toupin	60.00
9183-	Maurice Dumas	60.00
9184-	Lucien Chaussé	60.00
9185-	Rec. Gén. Canada, I.F. 429.00, A.C. 184.94	613.94
9186-	Min. Rev. Québec, R.R.Q. 164.22, I.P. 470.94,A.M.156.48	791.64
9187-	Les Prévoyants du Canada	111.81

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

124-77 Avis de motion règlement zonage changements
Avis de motion est donné par Monsieur Claude Paquin à l'effet de faire des changements au règlement de zonage dans les zones:
RA-10 Secteur 3, RA10 Secteur 5, RA-10 Secteur 6,
Ra-13 Secteur 1, RA-13 Secteur 2, RA-14, secteur 1.

Nouvelles zones:

RA-10 Secteur 7, RA-10 Secteur 8, RA-10 secteur 9,
RA-10 Secteur10, RA-10 Secteur 11
VC-10 Secteur 2, PD-10 Secteur 4, MI-10 Secteur 3.

RA-11 Secteur 2, Ra-11 secteur 3, RA-11 Secteur 4.
RB-11 Secteur 1, M-11 secteur 5.

RA-12, Sscteur 4, RA-12 secteur 5, RA-12 Secteur 6
RA-12 Secteur 7, M-12 Secteur 2, MI-12 secteur 1.

RA-13 secteur 4, RA-13 secteur 5, RA-13 secteur 6
RA-13 secteur 7, MI-13 secteur 1

I-14 secteur 1.'

Adoptée

La séance est levée.

Marcel Cossette André Toupin

Marcel Cossette, Maire André Toupin, sec.trés.

&/&/&/&/&&/&/&/&/&/&

ler août 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi ler août 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Claude Paquin
Emilien Normandin
Cyrille Beaumier
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

139-77 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée

140-77 Article 12 du règlement de construction annulé et remplacé:
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que l'article 12 du règlement de construction soit annulé et remplacé par le suivant: Toute personne contrevenant à quelqu'une des dispositions du présent règlement sera passible d'une amende avec ou sans les frais, et à défaut du paiement dans les 15 jours de ladite amende avec ou sans les frais , d'un emprisonnement,

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

le montant de ladite amende et le terme d'emprisonnement à être fixé par le tribunal à sa discrétion, mais ladite amende ne dépassera pas cent dollars ($100.00), et l'emprisonnement n'excèdera pas un (1) mois de calendrier; ledit emprisonnement cependant devra cesser en tout temps avec l'expiration du terme fixé par ledit tribunalsur paiement de ladite amende et des frais, selon le cas; et si l'infraction est continue, cette continuité constitue, jour par jour, une infraction séparée.

Adoptée

141-77 Plainte Jules Guilbault

Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier, Monsieur André Toupin, soit autorisé à porter plainte contre Monsieur Jules Guilbault devant la cour des sessions de la paix pour infraction à l'article 96 du règlement no. 84 de construction et autorise les avocats Pinsonneault Lambert Moreau & Associés à agir comme procureur de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adoptée

142-77 Recouvrement des déchets au dépotoir

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault soit autorisé à recouvrir tous les déchets d'une couche d'au moins 2 pieds de terre ou de sable et ramasser tous les déchets épars et les papiers emportés par le vent Des étudiants seront engagés pour faire la cueillette des papiers. De plus il devra y avoir une couche de chaux sur les déchets.

Adoptée

143-77 Huile dans les rues.

Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que Monsieur Guil-Bault soit autorisé à poser de l'huile dans toutes les rues de la Municipalité.

Adoptée

144-77 Sable et pierre

Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que 40 voyages de pierres et 10 voyages de sable soient envoyés dans diverses rues. 2, rue Vanier, 1 rue Gilles Toupin, 1, 6e rue, 2 rue Thomas Toupin, 6 pierre et 10 sable rue Richard Hayes, Terrasse du ruisseau, 10 pierre, 5, rue du Fleuve, 3, rue Clément, 3, rue Jacques, 1, 11e rue, 1, 12e rue.

Adoptée

145-77 Annonces opération volcan

Proposé, secondé et résolu unanimement que des annonces opération Volcan soient posées aux entrées de la Municipalité

Adoptée

146-77 Enseignes changées au système métrique.

Proposé, secondé et résolu unanimement que les enseignes de rues soient changées au système métrique.

Adoptée

147-77 Travaux station de pompage

Proposé, secondé et résolu unanimement que les travaux effectués à la station de pompage sont autorisés.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

148-77 Prolongement aqueduc
Proposé, ~~secondé~~ par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que Monsieur Guilbault soit autorisé à faire le prolongement d'aqueduc sur la rue Richard Hayes.

Adoptée

149-77 Quotation huile à chauffage
Proposé, secondé et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autorisé à demander des quotations pour l'huile à chauffage.

Adoptée

150-77 Asphaltage de rues
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que Monsieur Guilbault soit autorisé à faire faire l'asphaltage de la 8e rue, entre la 1ère avenue et la 2e avenue soit la partie brisée et que Monsieur Jacques Arseneault, entrepreneur soit engagé pour en faire la pose.

Adoptée

151-77 Avis de motion 1ère rue
Avis de motion est donné par Monsieur Emilien Normandin qu'un règlement concernant la collection des comptes pour l'ordonnance pour la 1ère rue pour égout et l'asphalte soit fait et présenté à la prochaine séance, ou à une séance subséquente

Adoptée

152-77 Elargissement de rue
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que Monsieur Gaston Girard soit engagé pour faire l'élargissement des rues Jacques et Vanier à un taux de $1,200.00

Adoptée

153-77 Ouverture des chemins d'hiver.
Proposé, secondé et résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour l'ouverture des chemins d'hiver.

Adoptée

154-77 Plan de cadastre 572-17 et 572-18
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Roger Gélinas, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 572-17 et 572-18 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Emmanuel Veillette est accepté.

Adoptée

155-77 Plan de cadastre 95-20 à 95-23
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 95-20 à 95-23 inclusivement et dont la propriétaire actuelle est Madame Rita Beaumier est accepté.

Adoptée

156-77 Plan de cadastre 8A-28 à 8A-34inc. et 9-60 à 9-65 inc.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 8A-28 à 8A-34 inc. et

9-60 à 9-65 inc. et dont le propriétaire actuel est Monsieur Richard Hayes est accepté.

Adoptée

No. de résolution ou annotation

157-77 Plan de cadastre 583-18

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 583-18 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Gaétan Bélisle est accepté.

Adoptée

158-77 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

a

9188-	André Toupin, sem. au 2 juil. 77, déd. 52.46	160.73
9189-	André Toupin, sem. au 2 juil. 77, dépenses auto	15.00
9190-	Claudette Toupin, sem. au 2 juil. 77, déd. 22.68	108.56
9191-	Roger Guilbault, sem. au 2 juil. 77, déd. 42.62	182.18
9192-	Roger Courteau, sem. au 2 juil. 77, déd. 57.46	167.34
9193-	Guy Toupin, sem. au 2 juil. 77, déd. 38.64	135.76
9194-	Guy Veillette, sem. au 2 juil. 77, déd. 36.09	138.31
9195-	Loisir Ste-Marthe	2,000.00
9196-	Ward et Legaré, notaires	151.00
9197-	R.J. Lévesque et Fils Ltée aqueduc	1,500.00
9198-	Claude Champoux aqueduc et égouts	26.85
9199-	Cité du Cap-de-la-Madeleine, incendie	6,500.00
9200-	André Laneuville, zonage	500.00
9201-	H.P. Lacroix, rajustement 68 permis	595.00
9202-	C. Auguste Lafontaine remboursement taxe maison-mobile	70.00
9203-	Adrien Grand'Maison	3,506.00
9204-	André Toupin, sem. au 9 juil. 77, déd. 52.46	160.73
9205-	André Toupin, sem. au 9 juil. 77, déd. auto	15.00
9206-	Claudette Toupin, sem. au 9 juil. 77, déd. 22.68	108.56
9207-	Roger Guilbault, sem. au 9 juil. 77, déd. 49.18	192.48
9208-	Roger Courteau, sem. au 9 juil. 77, déd. 57.46	167.34
9209	Guy Toupin, sem. au 9 juil. 77, déd. 38.65	135.75
9210-	Guy Veillette, sem. au 9 juil. 77, déd. 36.10	138.30
9211-	Roger Guilbault, sem. au 9 juil. 77, déd. auto	20.00
9212-	André Toupin, sem. au 16 juil. 77, déd. 52.46	160.73
9213-	André Toupin, sem. au 16 juil. 77, déd. auto	15.00
9214-	Claudette Toupin, sem. au 16 juil. 77, déd. 22.68	108.56
9215-	Roger Guilbault, sem. au 16 juil. 77, déd. 42.62	182.18
9216-	Roger Guilbault, sem. au 16 juil. 77, dépenses auto	20.00
9217-	Roger Courteau, sem. au 16 juil. 77, déd. 57.46	167.34
9218-	Guy Toupin, sem. au 16 juil. 77, déd. 38.65	135.75
9219-	André Toupin, sem. au 23 juil. 77, déd. 52.46	160.73
9220-	André Toupin, sem. au 23 juil. 77, déd. auto	15.00
9221-	Claudette Toupin, sem. au 23 juil. 77, déd. 22,68	108.56
9222-	Roger Guilbault, sem. au 23 juil. 77, déd. 42.62	182.18
9223-	Roger Guilbault, sem. au 23 juil. 77, déd. auto	20.00
9224-	Roger Courteau, sem. au 23 juil. 77, déd. 57.46	167.34
9225-	Guy Toupin, sem. au 23 juil. 77, déd. 38.65	135.75
9226-	Gabriel J. De Bané taxe d'eau payé en trop.	7.14
9227-	Maurice Boisvert, remboursement taxe	6.23
9228-	Guy Veillette, paye de vacances	111.42
9229-	André Toupin, petite caisse	58.45
9230-	André Toupin, sem. au 30 juil. 77, déd. 52.46	160.73
9231-	André Toupin, sem. au 30 juil. 77, dépenses auto	15.00
9232-	Claudette Toupin, sem. au 30 juil. 77, déd. 22.68	108.56
9233-	Roger Guilbault, sem. au 30 juil. 77, déd. 71.66	229.01
9234-	Roger Courteau, sem. au 30 juil. 77, déd. 57.46	167.34
9235-	Roger Guilbault, sem. au 30 juil. 77, déd. auto	20.00
9236-	Guy Toupin, sem. au 30 juil. 77, déd. 84.80	206.48
9237-	Francois Guilbault, sem. au 23 juil. 77, déd. 14.18	97.82
9238-	Francois Guilbault, sem. au 30 juil. 77, déd. 0.86	27.14
9239-	Roger Courteau, sem. au 1er aout 77, déd. 36.84	140.19
9240-	Fred Poliquin Ltée	405.90
9241-	J.J. Tremblay Inc.	553.30
9242-	Coop. Fédérée de Québec	85.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	9243-Trois-Rivières Chevrolet Ltée	67.69
	9244-Charles Turcotte & Fils Ltée	101.41
	9245-Garage A. Beauchesne Enr.	34.38
	9246-Dufresne Aluminium Inc.	318.36
	9247-Corp. du Comté de Champlain juillet	3,371.84
	9248-Roquet, compteur neptune	86.04
	9249-Adrien Grand'Maison	391.00
9250	Beaver diversified Corp.	32.22
9251	Formules Municipales	13.00
9252	Sablière Ste-Marthe Inc.	560.00
9253	Les Prévoyants du Canada	111.81
9254	Morin & Frères Inc.	96.09
9255	Garage Marcel Roy	20.85
9256	Marcel Arcand	137.50
9257	P.A. Gouin Ltée	12.27
9258	Servac Inc.	1,080.00
9259	Fred Poliquin Ltée	457.56
9260	Saillant Inc.	50.60
9261	Gulf Oil Canada Ltée	69.11
9262	Bell Canada, école	7.56
9263	Bell Canada	31.04
9264	Corp. du Comté de Champlain	42.53
9265	Hydro Québec	1,744.05
9266	Hydro Québec	490.41
9267	Ministère du revenu du Québec rapport TP4 en retard	30.00
9268	Raymond Veillette	221.79
9269	Librairie Morin Inc.	180.46/22.49
9270	Min, Rev. du Québec, I.P. 559.74,R.R.Q.191.70,A.M.	931.90
9271	Rec. Gén. du Canada, I.F. 436.40, A.C. 210.22	646.62
9272	Marcel Cossette, maire	160.00
9273	Claude Paquin,	50.00
9274	Cyrille Beaumier	60.00
9275	Emilien Normandin	60.00
9276	Adélard Toupin	60.00
9277	Maurice Dumas	60.00
9278	Lucien Chaussé	60.00
9279	Mme A Paul , article pour ménage	3.14
9280	Garage M. Ayotte	67.83
9281	Henri-Paul Lacroix	1,847.41
9282	Fred Poliquin Ltée	35.56
9283	Télécommunication	28.75
9284	Charles Lévesque Enr. ouvrage aux puits	27.00

La séance est ajournée à mardi le 16 août 1977.

MARCEL COSSETTE, MAIRE — ANDRE TOUPIN, SEC.TRES.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

Le 16 août 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 16 août 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

MM. les Conseillers: Adélard Toupin
Emilien Normandin
Cyrille Beaumier
Maurice Dumas
Lucien Chaussé

formant quorun sous la présidence du pro-,aire au Fauteuil.

159-77 Demande au Ministère des Transports

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Joupin et résolu unanimement que vu le nombre élevé d'accidents dans Ste-Marthe le Conseil demande la réfection de la route 138 dans Ste-Marthe.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

160-77-Enseignes en kilo
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault est autorisé à faire faire les enseignes en kilo nécessaire pour les Municipalités

Adoptée

161-77 Compte de Pluritec
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que les comptes de Pluritec dossier 4018 et 6059 soit détaillés.

Adoptée

162-77 Permis Gilles Hamel
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le permis de Monsieur Gilles Hamel sur le lot 572 et 573 concernant un commerce de vente de pièces d'automobiles lui soit corrigé et qu'il devra se conformer à la loi provinciale.

Adoptée

163-77 Limite pour les cours de rebuts
Proposé, secondé et résolu unanimement que le règlement concernant les limites pour les cours de rebuts soient amendés pour 500 pieds au lieu de 1000 pieds.

Adoptée

164-77 Plan de fond de pension
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite à d'autres compagnies d'assurance pour un plan de fond de pension.

Adoptée

165-77 Recensement
Proposé, secondé et résolu unanimement qu'un recensement municipal soit fait et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à engager les personnes nécessaires pour le recensement total.

Adoptée

166-77 Plan de cadastre 574-3 et 574-4
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 574-3 et 574-4 et dont les propriétaires actuels sont MM. Emile Corbin et Gilles Hamel est accepté.

Adoptée

167-77 Plan de cadastre 72-4 et 73-64
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Georges Gariépy, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel axu lots 73-64 et 72-4 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Charles H. Charest est accepté.

Adoptée

168-77 Plan de cadastre 105-11
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lot 105-11 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Charles Edouard Lottinville est acceptée.

Adoptée

169-77 Plan de cadastre 583-19, 584-2 et 3

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 583-19 et 584-2, 584-3 et dont les propriétaires actuels sont MM. Roland Rochefort, Roland Laprise, Michel Delisle est accepté.

Adoptée

La séance est levée.

MARCEL COSSETTE, MAIRE ANDRE TOUPIN, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

170-77 Plan de lotissement P. 88, P.89

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de lotissement préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. lots: P.88 et P.89 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Claude Champoux est accepté.

Adoptée

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

30 août 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mardi 30 août 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, André Toupin, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié les avis de convocation au lieu et à leur domicile à tous les membres du Conseil= entre 1.30h. et 4.30h. A.M. ce 25e jour d'août 1977.

Secrétaire trésorier

Il y sera pris en considération les sujets suivants:

1.-Extra pour contrat égout, aqueduc
2.-Asphalte
3.-Vidange, (Réunion du Cap)
4.-Correspondance
5.-Compte
6.-Règlement des rues
7.-Règlement, lère rue, mode de financement
8.-Compte pour l'évaluation pris dans notre caisse avant l'emprunt
9.-Explication de Pluritec, compte
10.-Affaires nouvelles.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

171-77-Asphaltage de la 8e rue
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la résolution numéro 150-77 soit réceindée et remplacée par la suivante: que la Firme Massicotte & Fils soit engagée pour faire le pavage sur la 8e rue entre la 1ère et la 2e avenue, une épasseur de 2 pouces d'asphalte roulé.

Adoptée

172-77 Demande au Conseil du Comté de Champlain
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande au Conseil de Comté de s'occuper du problème des ordures ménagères.

Adoptée

173-77 Contrat notarié pour la servitude de Henri-Paul Lacroix.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un acte notarié concernant la servitude pour la canalisation de l'égout chez Henri-Paul Lacroix. Le contrat sera préparé par le notaire Nelson Ward.

Adoptée

174-77 Règlement concernant les rues
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le règlement concernant les rues soit envoyé à Me Jean Pinsonneault, pour étude.

Adoptée

175-77 Asphaltage de la 1ère rue
Proposé, secondé et résolu unanimement que des soumissionns soient demandées pour l'asphaltage de la 1ère rue, l'ouverture se fera le 6 septembre à l'assemblée.

Adoptée

176-77 Compte évaluation
Proposé par Monsieur Maurice Dumas, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le compte d'évaluation au montant de $26,337.00 soit payé au Conseil de Comté.

Adoptée

La séance est levée.

Marcel Cossette ..... André Toupin

Marcel Cossette, Maire André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRES.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

6 septembre 1977 Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 6 septembre 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Claude Paquin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

177-77 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Maurice Dumas, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 1er, du 16 et du 30 août 1977 sont acceptées telles que lues.

Adoptée

178-77 Ouverture des soumissions "Chemins d'hiver".
Monsieur Gaston Girard, $7,000.00 une partie.
Massicotte et Fils Ltée, $47,750.00 entier.
Sablière Ste-Marthe Inc. $22,000.00 entier
Les soumissions sont retenues pour étude.

Adoptée

179-77 Plans d'aqueduc
Proposé, secondé et résolu unanimement que les plans d'aqueduc portant le no. 7117 sont acceptés et que la Firme Pluritec est autorisé à les présenter au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adoptée

180-77 Conduite en face de Pineault
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que la conduite en face du Motel Pineault soit approfondie de 4 pieds sur une distance de 172 pieds. L'entrepreneur effectuera les travaux sans extra.

Adoptée

181-77 Demande des propriétaires
Proposé, secondé et résolu unanimement que la demande des propriétaires des lots 62 à 104 inclusivement est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine concernant le drainage de ces terres.

Adoptée

182-77 Paiement à Iberville Excavation
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que le compte de Iberville Excavation au montant de $235,983.24 est accepté et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

183-77 Achat de cadre pour les Armoiries
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que Monsieur Adélard Toupin est autorisé à acheter un cadre pour les armoiries.

Adoptée

184-77 Avertissement à Monsieur Jean-Guy Trépanier
Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur Jean-Guy Trépanier soit averti qu'il ne doit pas avoir plus de 2 chiens sous sa garde.

Adoptée

185-77 Réunion de Chantier
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que Monsieur Roger Guilbault soit autorisé à assister au réunion de chantier.

Adoptée

186-77 Prolongements d'aqueduc
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe fasse les prolongements d'aqueduc sur la 50e rue le coût des matériaux sera défrayé par Hinse et Hamel et la même chose sera faite chez Monsieur Roger Guilbault, chaque entrée d'eau sera payable à $15.0.00 l'entrée.

Adoptée

187-77 Congrès Union des Conseils de Comté
Proposé, secondé et résolu unanimement qu'une somme de $325.00 soit versé à Monsieur Marcel Cossette, maire pour assister au Congrès de l'Union des Conseils de Comté.

Adoptée

188-77 Asphalte sur la 5e rue.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que la Firme Massicotte & Fils soit engagée pour poser 1 pouce d'asphalte roulé sur la 5e rue et réparer les trous des rues.

Adoptée

189-77 Plan de cadastre 445-1 à 445-4 inc. et 446-2 à 446-5 inc.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 445-1 à 445-4 inclusivement et 446-2 à 446-5 inclusivement et dont les propriétaires actuels sont MM. André Poirier, Jean-Claude Morissette, Claude Plourde et Robert Plourde est accepté.

Adoptée

190-77 Plan de cadastre 73-64 et 73-65
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 73-64 et 73-65 et dont les propriétaires actuels sont MM. Gilles Hamel et Narcisse Hinse est accepté.

Adoptée

191-77 Plan de cadastre 84-1
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 84-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Charles Legaré est accepté.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

192-77 Plan de cadastre 88-109 à 88-118 inclusivement
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lot 88-109 à 88-118 inclusivement et dont le propriétaire actuel est Monsieur Claude Champoux est accepté.

193-77 Plan de cadastre 584-4
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lot 584-4 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Kenny Larkin est accepté.

Adoptée

194-77 Plan de cadastre 73-66
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 73-66 et dont les propritaires actuels sont MM. Narcisse Hinse et Gilles Hamel. est accepté.

Adoptée

195-77 Plan de lotissement
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de lotissement préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. sur les lots 439 et 440 est accepté.

Adoptée

196-77 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

9285-	André Toupin, sem. au 6 août 1977, déd. 52.46	160.73
9286-	André Toupin, sem. au 6 août 1977, dépenses auto	15.00
9287-	Claudette Toupin, sem. au 6 août 77, déd. 22.68	108.56
9288-	Roger Guilbault, sem. au 6 août 77, déd. 47.39	191.42
9289-	Roger Courteau, sem. au 6 août 77, déd. 57.46	167.34
9290-	Roger Guilbault, sem. au 6 août 77, dépenses auto	20.00
9291-	Guy Toupin, sem. au 6 août 77, déd. 38.65	135.75
9292-	Francois Guilbault, sem. au 6 août 77, déd. 24.21	115.79
9293-	André Toupin, congrès des secrétaires	300.00
9294-	Club de l'Amitié, remboursement loyer 1976	1,200.00
9295-	André Toupin, sem. au 13 août 77, déd. 52.46	160.73
9296-	André Toupin, sem. au 13 août 77, dépenses auto	15.00
9297-	Claudette Toupin, sem. au 13 août 77, déd. 22.68	108.56
9298-	Roger Guilbault, sem. au 13 août 77, déd. 42.62	182.18
9299-	Roger Guilbault, sem. au 13 août 77, dépenses auto	20.00
9300-	Roger Courteau, sem. au 13 août 77, déd. 57.46	167.34
9301-	Guy Toupin, sem. au 13 août 77, déd. 38.65	135.75
9302-	Francois Guilbault, sem. au 13 août 77, déd. 14.18	97.82
9303-	Denis Vaillancourt, sem. au 13 août 77, déd. 14.18	97.82
9304-	André Toupin, sem. au 20 août 77, déd. 52.46	160.73
9305-	André Toupin, sem. au 20 août 77, dépenses auto	15.00
9306-	Claudette Toupin, sem. au 20 août 77, déd. 22.68	108.56
9307-	Roger Guilbault, sem. au 20 août 77, déd. 45.70	187.53
9308-	Roger Guilbault, sem. au 20 août 77, dépenses auto	20.00
9309-	Roger Courteau, sem. au 20 août 77, déd. 57.46	167.34
9310-	Guy Toupin, sem. au 20 août 77, déd. 38.65	135.75
9311-	François Guilbault, sem. au 20 août 77, déd. 19.15	106.85
9312-	Denis Vaillancourt, sem. au 20 août 77, déd. 24.21	115.79
9313-	Corp. Ste-Marthe et Richard Loranger juil, août,sept.	69.78
9314-	Corp. Ste-Marthe et Anselme Brière, juil, août, sept.	294.27
9315-	Roger Guilbault, sem. au 27 août 77, déd. 42.62	182.18
9316-	Roger Guilbault, sem. au 27 août 77, dépenses auto	20.00
9317-	Roger Courteau, sem. au 27 août 77, déd. 57.46	167.34
9318-	Roger Courteau, sem. au 27 août 77	38.49
9319-	Guy Toupin, sem. au 27 août 77, déd. 38.65	135.75
9320-	André Toupin, sem. au 27 août 77, déd. 52.46	160.73
9321-	André Toupin, sem. au 27 août 77, dépenses auto	15.00

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	9322-Claudette Toupin, sem. au 27 août 77, déd.22.68		108.56
	9323-Henri-Paul Lacroix, garage		1,500.00
	9324-Henri-Paul Lacroix, vidange Pineault 6 mois		184.00
	9325-Lionel E. Lalongé Inc. cautionnement		400.00
	9326-Bell Canada, loisir		7.83
	9327-Bell Canada, bureau		30.10
9328-	Hydro Québec, lampes de rues		1,744.05
9329-	Hydro Québec, loisir		45.04
9330-	Hydro Québec, aqueduc		427.04
9331-	Hydro Québec, bureau		168.96
9332-	Carrière St-Louis		108.30
9333-	Raymond Veillette, transport pierre et sable		1,449.81
9335-	Claude Paquin, entrepreneur, dépotoir		140.00
9334-	Servac Inc., huile pour les rues		270.00
9336-	Sablière Ste-Marthe Inc. dépotoir		812.50
9337-	Télé-communication, septembre 1977		28.75
9338-	Les Prévoyants du Canada		111.81
9339-	Xérox of Canada Ltd		10.00
9340-	Robert Carrier, notaire RE: Henri-Paul Lacroix		53.00
9341-	Le Nouvelliste, chemin d'hiver		140.00
9342-	J.J. Tremblay Inc., réparer tracteur		52.00
9343-	Papeterie Laurentienne Enr.		71.66
9344-	Marcel Arcand, faucher rues		378.00
9345-	Beaver diversified Corp.		32.22
9346-	Spécialités Beauchamp Enr.		18.39
9347-	Centre de const. C. Champoux Inc.		190.87
9348-	Librairie Morin Inc.		6.16
Nil. 9349-	Roquet, compteur neptune		262.67
9350-	Marcel Cossette		160.00
9351-	Claude Paquin		50.00
9352-	Cyrille Beaumier		60.00
9353-	Emilien Normandin		60.00
9354-	Adélard Toupin		60.00
9355-	Maurice Dumas		60.00
9356-	Lucien Chaussé		60.00
9357-	Henri-Paul Lacroix	141.69	1,847.41
9358-	Min. Rev. Québec, I.P. 415.94, R.R.Q.147.26,A.M.		704.89
9359-	Rec. Gén. du Canada, I.F. 314.05, A.C. 167.95		482.00
9360-	Equiopement Malbeuf Inc.		70.15
9361-	Garage André Beauchesne Enr.		36.31
9362-	Garage M. Ayotte		87.46
9363-	Corp. du Comté de Champlain		26,337.00
9364-	Laboratoire des Forges Enr., analyse eau		450.00
9365-	Consultants Pluritec		1,625.00
9366-	N.P. Equipement Rental Reg'd		723.00
9367-	Loisir Ste-Marthe		2,500.00

La séance est ajournée à lundi le 19 septembre 1977.

Marcel Cossette ..... André Toupin...

Marcel Cossette, Maire André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

No. de résolution ou annotation

19 septembre 77 Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 19 septembre 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers: Claude Paquin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

197-77 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée

198-77 Location de la salle.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe ne louera plus les salles. Sauf au Comité des Loisirs et au Club de l'Amitié ainsi que pour les fins de la Municipalité.

Adoptée

✓199-77 Demande au Ministère des Transports
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de nettoyer le fossé en face du 3035, Rg St-Malo, Ste-Marthe.

Adoptée

✓200-77 Demande à l'Hydro QUEBEC
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec d'enlever le poteau qui se trouve dans la rue chez Monsieur Lucien Turcotte, 1931, Notre-Dame, Ste-Marthe.

Adoptée

201-77 Niveler les rues.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que la nivelleuse passe dans les rues de la Municipalité exception faite pour le secteur Champoux.

Adoptée

202-77 Pierre et sable sur la 1ère avenue
Proposé, secondé et résolu unanimement que 3 voyages de sable et 1 voyage de pierre soient envoyés sur la 1ère avenue.

Adoptée

✓203-77 Plan de cadastre 455-5
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 455-5 et dont la propriétaire actuelle est Dame Annette Proteau Landry est accepté.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

204-77 Plan de cadastre 70-10
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 70-10 et dont le propriétaire actuel est Monsieur André Pratte est accepté.

Adoptée

205-77 Plan de cadastre 455-2 à 455-4 inclusivement
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 455-2 à 455-4 inclusivement et dont le propriétaire actuel est Monsieur Michel Leclerc est accepté.

Adoptée

206-77 Plan de cadastre 73-67
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 73-67 et dont les propriétaires actuels sont MM. Gilles Hamel et Narcisse Hinse. est accepté.

Adoptée

207-77 Déneigement Sablière Ste-Marthe
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier que la Sablière Ste-Marthe soit engagée au prix de $1,050.00 du mille pour le déneigement des rues exception faite du secteur Rang des Praiiries. L'entrepreneur s'engage à sabler les cotes et les intersections et en plus au soufflage de la neige aux endroits nécessaires.

Le vote est demandé sur cette proprosition
Votes en faveur d'un contrat à prix fixe
En faveur: 3
Contre : 3
Le Maire vote contre cette proposition.
PROPOSITION REJETEE

208-77 Contre proposition
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Maurice Dumas que Sablière Ste-Marthe soit engagée à l'heure suivant la liste de prix intitulé Déneigement hiver 1977-1978 et datée du 2 septembre 1977 pour le déneigement des rues de la Municipalité de Ste-Marthe exception faite du Rang des Prairies.

Le vote est demandé sur cette proposition
Votes en faveur d'un engagement horaire
En faveur: 3
Contre : 3
Le Maire vote en faveur de cette proposition
Proposition acceptée.

209-77 DENEIGEMENT Gaston Girard
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Emilien Normandin ~~et résolu unanimement~~ que Monsieur Gaston Girard soit engagé pour faire le déblaiement de la neige dans le Rg des Prairies conprenant le soufflage, le gradage et le sablage au prix fixe de $7,000.00

Le vote est demandé sur cette proprosition
Votes en faveur 4
Votes contre 2
Cette proposition est acceptée.

210-77 Contre proposition
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Maurice Dumas que Monsieur Gaston Girard soit engagé à l'heure pour le déblaiement de la neige dans le Rg des Prairies.

Le vote est demandé sur cette proposition
En faveur: 2
Contre : 4
Cette proposition est rejetée.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

211-77-Avis de motion

Avis de motion est donnée par Monsieur Adélard Toupin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant les rues

La séance est levée.

MARCEL COSSETTE, MAIRE — ANDRE TOUPIN, SEC.-TRES.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

3 octobre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 3 octobre 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblée à laquelle étaient présent, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les conseillers : Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Monsieur Claude Paquin arrive à 7.25h.

211-77 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Maurice Dumas, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée

212-77 Plan de lotissement.

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que le plan d'aménagement sur les lots P.5, P.8, P.8-A et P.9 de Ste-Marthe appartenant à Transbord Inc. et préparé par André Laneuville, urbaniste est approuvé.

Adoptée

213-77 Réparation du mur de soutènement

1-Ministère des Richesses naturelles.

Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande au ~~(Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement)~~ de réparer le mur de protection à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adoptée

214-77 Compte de Iberville Excavation Inc. et de Pluritec.

Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le compte de Iberville Excavation Inc. au montant de ~~$526,077.90~~ $28,922.76 soit payé ainsi que le compte des Conseultants Pluritec au montant de $20,800.00 soit payé.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

215-77 Armoiries de Ste-Marthe
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que le Conseil accepte les armoiries de Ste-Marthe avec comme devise:"Noblesse oblige".

Adoptée

216-77 Asphalte 1ère rue
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que la Firme Massicotte & Fils soit engagée pour faire la pose d'asphalte sur la 1ère rue. Le cout sera pris dans l'item de taxe de vente à chemin d'été.

Adoptée

217-77 Raccordement égout
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que les employés de la Municipalité fassent tous les raccordements d'égout sur les 20, 21, 22, 23e rues.

Adoptée

218-77 Terrain des loisirs Claude Champoux
Proposé, ~~xxxxxx~~ par Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Claude Paquin et résolu unanimement que la nivelleuse soit envoyée sur le terrain des loisirs du secteur Claude Champoux.

Adoptée

219-77 Patinoire Rang des Prairies
Proposé, secondé et résolu unanimement qu'un montant de $3,000.00 soit transféré de l'item taxe de vente à l'item loisir pour la construction d'une patinoire au Rang des Prairies.

Adoptée

220-77 Location du terrain Emmanuel Veillette
Proposé, secondé et résolu unanimement que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un acte concernant la location d'un terrain pour servir pour les loisirs Ce terrain appartient à Emmanuel Veillette.

Adoptée

221-77 Salle Dominique Savio.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe se rend responsable de la salle de l'Ecole Dominique Savio qui sert aux loisirs. Cette responsabilité sera pour tant et aussi longtemps que les loisirs se serviront de cette salle.

Adoptée

222-77 Demande à la Commission Scolaire
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission scolaire du Cap la permission de niveller la patinoire et de mettre du sable à l'Ecole Dominique Savio.

Adoptée

223-77 Plan de cadastre 29-3, 29-4, 29-5
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lot 29-3, 29-4, 29-5 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Norbert Paradis est accepté.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

224-77 ,Plan de cadastre 439-45 à 439-57 et 440-8
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 439-45 à 439-57 et 440-8 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Marcel Frigon est accepté.

Adoptée

225-77 Plan de cadastre 40-3, 40-4, 48-1 et 48-2
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 40-3, 40-4, 48-1 et 48-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Alin Brière.

Adoptée.

226-77 Plan de cadastre 461-2
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 461-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur André Laurendeau est accepté.

Adoptée

227-77 Plan de cadastre 103-58 à 103-269 et 104-50
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 103-58 à 103-269 inclusivement et 104-50 et dont les propriétaires actuels sont Messieurs Roger Guilbault et Jean-Paul Langevin est accepté.

Adoptée

228-77 Adoption des comptes.
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9368-	Roger Guilbault, sem. au 4 sept. 77, déd. 45.48	196.18
9369-	Roger Guilbault, sem. au 4 sept. 77, dépenses auto	20.00
9370-	Roger Courteau, sem. au 4 sept. 77, déd. 57.46	167.34
9371-	Guy Toupin, sem. au 4 sept. 77, déd. 38.65	135.75
9372-	André Toupin, sem. au 4 sept. 77, déd. 52.46	160.73
9373-	André Toupin, sem. au 4 sept. 77, dépenses auto	15.00
9374-	Claudette Toupin, sem. au 4 sept. 77, déd. 22.68	108.56
9375-	Iberville Excavation Inc.	235,983.24
9376-	Fred Poliquin Ltée	412.83
9377-	René Guimond, travail armoiries de Ste-Marthe	100.00
9378	Ministère des Transports	40,000.00
9379-	André Toupin, sem. au 10 sept. 77, déd. 52.46	160.73
9380-	André Toupin, sem. au 10 sept. 77, dépenses auto	15.00
9381-	Claudette Toupin, sem. au 10 sept. 77, déd. 22.68	108.56
9382-	Roger Guilbault, sem. au 10 sept. 77, déd. 41.83	191.40
9383-	Roger Courteau, sem. au 10 sept. 77, déd. 64.67	176.99
9384-	Guy Toupin, sem. au 10 sept. 77, déd. 38.65	135.75
9385	Roger Guilbault, dépenses auto	20.00
9386	Morin & Frères Inc.	94.70
9387-	André Toupin, voyage à Québec 13 sept. 77	62.50
9388-	André Toupin, sem. au 17 sept. 77, déd. 52.46	160.73
9389-	André Toupin, sem. au 17 sept. 77, dépenses auto	15.00
9390-	Claudette Toupin, sem. au 17 sept. 77, déd. 22.68	108.56
9391-	Roger Guilbault, sem. au 17 sept. 77, dépenses auto	20.00
9392-	Roger Guilbault, sem. au 17 sept. 77, déd. 57.38	218.00
9393-	Roger Courteau, sem. au 17 sept. 77, déd. 70.64	187.88
9394-	Guy Toupin, sem. au 17 sept. 77, déd. 43.02	144.46
9395-	Renald Guilbault, sem. au 17 sept. 77, déd. 23.44	116.08
9396-	Marcel Cossette, congrès des maires	325.00
9397-	André Toupin, sem. au 24 sept. 77, déd. 52.46	160.73
9398-	André Toupin, sem. au 24 sept. 77, dépenses auto	15.00
9399-	Claudette Toupin, sem. au 24 sept. 77, déd. 22.68	108.56
9400-	Roger Guilbault, sem. au 24 sept. 77, déd. 48.48	201.61

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	9401-Roger Guilbault, sem. au 24 sept. 77, dépenses	20.00
	9402-Roger Courteau, sem. au 24/9/77, déd. 57.48	175.75
	9403-Guy Toupin, sem. au 24 sept. 77, déd. 41.07	139.87
	9404-Guy Veillette, sem. au 24/9/77, déd. 36.10	138.30
	9405-Banque Canadienne Nationale intérêts	1,678.75
	9406-~~(Voir compte en octobre)~~ Roger Guilbault 1/10/77 (41.83)	191.40
	9407-~~(Voir compte en octobre)~~ Roger Guilbault 8/10/77 (38.93)	185.87
	9408-Garage M. Ayotte	106.83
9409-	Coopérative Fédérée de Québec	162.24
9410-	Equipement Malbeuf Inc.	67.77
9411-	Garage Marcel Roy	26.93
9412-	Aluminium Dufresne Inc.	60.60
9413-	Gaston Girard, rues Vanier et Jacques et Dépotoir	1,280.00
9414-	Massicotte & Fils Ltée 5e et 8e rues	6,251.00
9415-	J.J. Tremblay Shop Inc.	39.00
9416-	Poulin Ltée, location flasher	19.00
9417-	Corporation du Comté de Champlain, intérêts	5,390.31
9418-	Vaugeois & Fils Ltée, transport pierre	129.35
9419-	J.U. Houle Ltée, aqueduc	447.48
9420-	Cité du Cap-de-la-Madeleine, location balai	30.00
9421-	Beaver Diversified Corp.	32.22
9422-	Fred Poliquin Ltée	356.11
9423-	Gulf Oil Canada Ltée, loisir	69.62
9424-	L'Association Canadienne d'urbanisme	20.00
9425-	Brazeau Transport Inc.	9.00
9426-	Papeterie Laurentienne Inc.	12.62
9427-	Canadien Pacifique Ltée	5.00
9428-	Saillant Inc.	45.45
9429-	Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd.	51.90
9430-	Bell Canada, bureau	32.13
9431-	Bell Canada	7.56
9432-	Hydro Québec	1,744.05
9433-	Hydro Québec, aqueduc	446.56
9434-	Carrière St-Maurice	2,621.09
9435-	Henri-Paul Lacroix	1,847.41
9436-	Marcel Cossette	160.00
9437-	Claude Paquin	50.00
9438-	Cyrille Beaumier	60.00
9439-	Adélard Toupin	60.00
9440-	Emilien Normandin	60.00
9441-	Lucien Chaussé	60.00
9442-	Maurice Dumas I.P. 429.29	60.00
9443-	Min. du Rev. Québec, A.M. 137.21,R.R.Q.104.36	670.86
9444-	Rec. Gén. du Canada, I?F. 334.35, A.C. 157.27	491.62

La séance est ajournée à vendredi le 14 octobre 1977. à 7hres

Marcel Cossette .....Maire..... André Toupin Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

14 octobre 1977 CANADA
PROVINCEDE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce vendredi 14 octobre 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers: Claude Paquin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Maurice Dumas
Lucien Chaussé.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

~~229-77 Adoption des minutes~~

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

229-77 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Maurice Dumas et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée

230-77 Installation aqueduc
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe pose l'aqueduc sur la rue de Monsieur Roger Montplaisir.

Adoptée

231-77 Achat tiges bornes-fontaine
Proposé, secondé et résolu unanimement que 40 tiges de bornes-fontaines soient achetées.

Adoptée

232-77 Matériaux pour entrée d'égout.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe achète le matériel nécessaire pour faire les entrées d'égout et devra être chargé sur le règlement 99.

Adoptée

233-77 Nivelleuse dans les rues.
Proposé par Monsieur Claude Paquin, secondé par Monsieur Lucien Chaussé et résolu unanimement que la nivelleuse passe dans toutes les rues de la Municipalité de Ste-Marthe.

Adoptée

234-77 Lettres à Monsieur Grand'Maison et à Monsieur Leboeuf.
Proposé par Monsieur Lucien Chaussé, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement qu'une lettre soit envoyée à Monsieur Grand'Maison et à Monsieur Leboeuf que la Municipalité est prête à faire le prolongement de la 9e rue par règlement. Le coût de prolongement sera défrayé par les propriétaires.

Adoptée

235-77 Achat pour la patinoire.
Proposé, secondé et résolu unanimement que du contre-plaqué et du clou soit acheté pour la patinoire de l'école Notre-Dame de la Rive ainsi que du nivellage ainsi que 35 madriers 2X4 de 12 pieds de longueur.

Adoptée

236-77 Plan de lotissement lot 452
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de lotissement préparé par Edouard Lair, arp. géom. sur le lot 452 est accepté.

Adoptée

237-77 Plan de cadastre 29-6
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 29-6 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Norbert Paradis est accepté.

Adoptée

238-77 Plan de cadastre 51-3
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 51-3 et dont le propriétaire actuel est Monsieur J.P. Corbin est accepté.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

239-77 Plan de cadastre 577-29
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 577-29 et dont le propriétaire actuel est Monsieur André St-Louis est accepté.

Adoptée

240-77 Plan de cadastre 95-24 à 95-31
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 95-24 à 95-31 inclus et dont la propriétaire actuel est Dame Rita Beaumier est accepté.

Adoptée

241-77 M Plan de cadastre 19-3
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Paul Michaud, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 19-3 et dont le propriétaire actuel est Monsieur André Champoux est accepté.

Adoptée

242-77 Plan de cadastre 439-7 à 439-44
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. ~~et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 439-7 à 439-44 inclus et dont~~ le propriétaire actuel est Monsieur Marcel Frigon est accepté.

Adoptée

1.concernant la correction du lot 439-31 comme étant une rue est accepté.

La séance est levée

marcel cossette ..... André Toupin .....

Marcel Cossette, Maire André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

3 novembre 77

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce jeudi 3 novembre 1977 à 5h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette

MM. les Conseillers : Adélard Toupin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, André Toupin, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié les avis de convocation au lieu et à la leur domicile à tous les membres du Conseil entre 1.30h. et 4.30h. ce 1er jour de novembre 1977.

André Toupin, sec.trés.

Il y sera pris en considération les sujets suivants:

1.-Aqueduc Philippe Hayes
2.-Prendre la rue Guilbault.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

243-77 Aqueduc Philippe Hayes
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que l'inspecteur-municipal est autorisé à acheté le matériel nécessaire pour le prolongement d'aqueduc chez Philippe Hayes et est autorisé à faire les travaux. M. Hayes paiera le tuyau de plastic.

Adoptée

244-77 Rue Guilbault
Proposé par Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu que la Municipalité de Ste-Marthe accepte la rue de Monsieur Roger Guilbault sur le lot 452. Monsieur Roger Guilbault cède le service d'aqueduc à la Municipalité. Monsieur Roger Guilbault s'engage à poser la pierre sur cette rue au fur et à mesure qu'il vendra des terrains.

Adoptée

La séance est levée.

Marcel Cossette Maire ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/

7 novembre 77

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 7 novembre 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marcel Cossette
MM. les Conseillers: Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

L'assemblée est ajournée à lundi le 14 novembre 1977 à 7h.

Marcel Cossette Maire ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

MISE EN NOMINATION

Le 30 octobre 1977

PROCES VERVAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT, EN CE TRENTIEME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE.

Je, soussigné, président d'élection et sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marhte, situé à 2061, rue Notre-Dame, avant la douzième heure de l'avant-midi pour recevoir tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour le siège du MAIRE et pour les sièges des CONSEILLERS vacant, no. 1,5,6.

André Toupin
Président d'élection

Proposé par Monsieur André St-Hilaire, remboureur, du 3031, St-Maurice-Nord, Ste-Marthe, secondé par Monsieur André Thiffeault, commis, du 2120, des Prairies, Ste-Marthe. QUE Madame Lise Montplaisir Daviault, reine du foyer, du 331, des Cyprès, Ste-Marthe, soit mise en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 6.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//
André Toupin
ANDRE TOUPIN, prés. électio

Proposé par Monsieur Zotique Vaillancourt, cultivateur, du 3601, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Michel Desmarais, programmeurdu 55, 23e rue, Ste-Marthe. QUE Monsieur Marius Blouin, conseiller-social, du 95, 23e rue Ste-Marthe, soit mis en nomination comme MAIRE de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//
André Toupin
ANDRE TOUPIN, pré. élection

Proposé par Monsieur André Toupin, opérateur, du 4261, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Rock Champoux, tuyauteur, du 180, 22e rue, Ste-Marthe. QUE Monsieur Jean-Louis Jobin, menuisier, du 230, 23e rue, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 1.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//
André Toupin
ANDRE TOUPIN, pré.élection

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Proposé par Monsieur Albert Boutet, ferrailleur, du 4341, Rg St-Malo, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Paul-André Asselin, plombier, du 1200, 8e rue, Ste-Marthe. QUE Monsieur Etienne Daigle, plombier, du 4340, Rg St-Malo, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme conseiller de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 6.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// André Toupin

ANDRE TOUPIN, prés. d'élection

Proposé par Monsieur Réjean Lesage, journalier, du 4393, Rg St-Malo, Ste-Marthe, secondé par Monsieur François Périgny, papetier, du 4322, Rg St-Malo, Ste-Marthe. QUE Monsieur Maurice Mineau, stripping, du 3820, Rg St-Malo, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 1.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// André Toupin

ANDRE TOUPIN, prés. d'élection

Proposé par Monsieur André Jacques, représentant, du 2991, Rg St-Malo, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Clément Dumas, journlaier, du 3540, Rg St-Malo, Ste-Marthe. QUE Monsieur Armand Brière, millright, du 3420, Rg St-Malo, Ste-Marthe soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 5.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// André Toupin

ANDRE TOUPIN, prés. d'élection

Proposé par Monsieur André Deshaies, entrepreneur en maçonnerie, du 371, rue Désiré, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Réal Biron, garagiste, du 1601, des Prairies, Ste-Marthe. Que Monsieur Joseph Pépin, entrepreneur, du 2121, des Prairies Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 6.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// André Toupin

ANDRE TOUPIN, prés. d'élection.

Proposé par Madame Léo-Paul Jalbert, téléphoniste, du 290, Désiré, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Renald Dumas, représentant-syndical, du 3931, Rg St-Malo, Ste-Marthe. QUE Monsieur Lucien Chaussé, technicien-arpenteur, du 380, Lafrenière, Ste-Marthe soit mis en nomination comme MAIRE de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// André Toupin

ANDRE TOUPIN, prés. d'élection

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Proposé par Monsieur Antoine Doucet, magasinier, du 1560, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Denis Richard contracteur, du 1548, Notre-Dame, Ste-Marthe. QUE Monsieur Claude Paquin, contremaitre, du 241, 8e rue, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme conseiller de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 1.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// André Toupin

ANDRE TOUPIN, prés. d'élection

Proposé par Monsieur Amédée Fillion, garagiste, du 3950, Rg St-Malo, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Onil Roy, assembleur, du 3611, Rg St-Malo, Ste-Marthe. QUE Monsieur Maurice Dumas, briqueteur, du 3651, Rg St-Malo, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 5.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// André Toupin

ANDRE TOUPIN, prés. d'élection.

Proposé par Monsieur Gaston Girard, excavation, du 2231, des Prairies, Ste-Marthe, secondé par Monsieur André Landry, mécanicien, du 241, Rte de l'Ile, Ste-Marthe. QUE Monsieur Réjean Blais, garagiste, du 140, rue Jacques, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 6.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// André Toupin

ANDRE TOUPIN, prés.d'élection.

Aucun autre candidat ne fut mis en nomination pour la charge de MAIRE et des CONSEILLERS.

A deux (2) heures, voici à cet effet le procès-verbal que j'ai fait sur place.

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT ce trentième jour de octobre.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Je, soussigné, président d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:-

Et Comme il y a plus que le nombre de candidats aux dites charges à deux (2) heures P.M. je donne avis que le scrution est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour ladite Corporation Municipale et que le scrutin sera ouvert en conséquence, dimanche le 6 novembre 1977, à 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, depuis 8 h. du matin (heure normale) jusqu'à 6 h. du soir.

Et de plus les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:

POUR ELECTION DU MAIRE

Monsieur Marius Blouin, conseiller social
Monsieur Lucien Chaussé, technicien arpenteur

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

POUR ELECTIONS DES CONSEILLERS

Siège numéro 1: Jean-Louis Jobin, menuisier
Maurice Mineau, stripping
Claude Paquin, contremaitre

Siège numéro 5: Armand Brière, millright
Maurice Dumas, briqueteur

Siège numéro 6: Lise M. Daviault, reine du foyer
Etienne Daigle, plombier
Joseph Pépin, entrepreneur
Réjean Blais, garagiste.

L'addition officielle des votes se fera le soir du scrutin dimanche le 6 novembre 1977 au fur et à mesure que les boites de scrutin me parvinedront.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce 30e jour de octobre 1977.

ANDRE TOUPIN, président d'élection.

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT CE DIMANCHE 6 NOVEMBRE .

Je, soussigné, président d'élection et sous mon serment d'office déclare ce qui suit à SAVOIR:

Conformément aux dispositions de la loi, cette année la journée des élections pour la votation s'est tenue un dimanche.

Correspondant à mes avis publics la votation avait lieu à l'Hôtel Municipal à 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, de 8h. du matin jusqu'à 6h. du soir. Sept (7) bureaux de votation étaient ouverts pour y recevoir les bulletins de votation conformément au règlement de votation.

A six heures précises les sept bureaux de votation fermerent et l'on procéda au décomte des bulletins.

Le résultat du vote le soir de l'élection fut le suivant.

NOMBRE DE VOTES DONNES EN FAVEUR DU MAIRE

POLE NO. 1	Blouin :	144	POLE NO.4	Blouin :	95
	Chaussé:	23		Chaussé:	37
		121			58
MAJORITE BLOUIN 121			MAJORITE BLOUIN 58		
POLE NO.2	Blouin :	108	POLE NO 5.	Blouin :	91
	Chaussé:	39		Chaussé:	48
		69			43
MAJORITE BLOUIN 69			MAJORITE BLOUIN 43		
POLE NO.3	Blouin :	55	POLE NO.6	Blouin :	120
	Chaussé:	56		Chaussé:	139
		1			19
MAJORITE CHAUSSE 1			MAJORITE CHAUSSE 19		

POLE NO.7: BLOUIN 156
Chaussé 142
14

MAJORITE BLOUIN 14

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

NOMBRE DE VOTES DONNES EN FAVEUR DES CONSEILLERS

SIEGE NUMERO 1

POLE NO. 1 JOBIN : 121
MINEAU: 10
PAQUIN: 32
89

MAJORITE JOBIN 89

POLE NO. 4 Jobin : 71
Mineau: 1
Paquin: 57
14

MAJORITE JOBIN 14

POLE NO.2 Jobin : 87
Mineau: 10
Paquin: 46
41

MAJORITE JOBIN 41

POLE NO.5 Jobin : 74
Mineau: 3
Paquin: 59
15

MAJORITE JOBIN 15

POLE NO.3 Jobin : 43
Mineau: 4
Paquin: 60
17

MAJORITE PAQUIN 17

POLE NO. 6 Jobin :107
Mineau: 19
Paquin:128
21

MAJORITE PAQUIN 21

POLE NO.7 Jobin : 89
Mineau: 106
Paquin: 102
4

MAJORITE MINEAU 4

SIEGE NUMERO 5

POLE NO. 1 Brière: 112
Dumas : 49
63

MAJORITE BRIERE 63

POLE NO.4 Brière: 67
Dumas : 54
13

MAJORITE BRIERE 13

POLE no.2 Brière: 73
Dumas : 69
4

MAJORITE BRIERE 4

Pole no. 5 Brière: 60
Dumas : 70
10

MAJORITE DUMAS 10

POLE NO. 3 Brière: 38
Dumas : 68
30

MAJORITE DUMAS 30

Pole no. 6 Brière: 95
Dumas : 150
55

MAJORITE DUMAS 55

POLE NO.7 Brière: 164
Dumas : 134
30

MAJORITE BRIERE 30

SIEGE NUMERO 6

POLE NO. 1 Blais : 21
Daigle : 5
Daviault: 28
Pépin :105
77

MAJORITE PEPIN 77

POLE NO.4 Blais : 39
Daigle : 2
Daviault: 37
Pépin : 51
12

MAJORITE PEPIN 12

POLE NO. 2 Blais : 25
Daigle : 5
Daviault: 29
Pépin : 87
56

MAJORITE PEPIN 56

Pole no. 5 Blais : 48
Daigle : 7
Daviault: 33
Pépin : 47

MAJORITE BLAIS 1

POLE NO.3 Blais : 40
Daigle : 4
Daviault: 20
Pépin : 44
4

MAJORITE PEPIN 4

POLE NO. 6 Blais : 108
Daigle : 3
Daviault: 46
Pépin : 109
1

MAJORITE PEPIN 1

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

POLE NO. 7

Blais	:	78
Daigle	:	52
Daviault	:	90
Pépin	:	76
		12

MAJORITE DAVIAULT 12

TOUS LES EFFETS DE VOTATION SONT SCELLES ET GARDES en ma possession durant le laps de temps prévus aux dispositions de la loi. Après cette période prévue ces effets seront détruits.

N.B. En aucun temps après le temps expiré, toute personne qui voudrait prendre connaissance de la votation ne sera admise à le faire.

Des félicitations aux officiers des bureaux de votation pour leur magnifique travail durant cette journée, ainsi qu'aux candidats qui ont maintenu une parfaite discipline.

FAIT A STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE
ce neuvième jour de novembre mil neuf cent soixante dix sept.

ANDRE TOUPIN
Président d'élection.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

14 novembre 77

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 14 novembre 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

245-77 Adoption des minutes.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 14 octobre, 3 novembre et 7 novembre 1977 sont acceptées telles que lues.

Adoptée

246-77 Adoption du procès verbal Mise en nomination
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le procès-verbal de la mise en nomination est accepté tel que lue. Erreur dans l'avis public de la mise en nomination pour l'heure.

Adoptée

247-77 Adoption du procès-verbal de l'élection
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que le procès-verbal de l'élection est accepté.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE MB a 1 INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

248-77 Autorisation pour la signature de Monsieur Marius Blouin, maire.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que Monsieur Marius Blouin, maire soit autorisé à signer conjointement avec Monsieur André Toupin, secrétaire-trésorier tous les chèques et autres effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adoptée

249-77 Autorisation à signer les documents municipaux par le Maire Monsieur Marius Blouin.
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que Monsieur Marius Blouin soit autorisé à signer tous les documents municipaux.

Adoptée

250-77 Avis de motion Règlement de zonage
Avis de motion est donné par Monsieur Emilien Normandin à l'effet de faire des changements au règlement de zonage dans les zones:
RA-10 Secteur 3, RA-10, secteur 5, RA-10 Secteur 6
RA-13 Secteur 1, RA-13, secteur 2, RA-14 Secteur 1.

Nouvelles zones:

RA-10, Secteur 7, RA-10, secteur 8, RA-10, secteur 9,
RA-10, Secteur10, RA-10, secteur 11.
VC-10, secteur 2, PD-10, secteur 4, MI-10, sectuer 3.

RA-11, secteur 2, RA-11, secteur 3, RA-11 secteur 4
RB-11, secteur 1, M-11 secteur 5.

RA-12, secteur 4, RA-12, secteur 5, RA-12, secteur 6
RA-12, secteur 7, M-12 secteur 2, MI-12 secteur 1.

RA-13, secteur 4, Ra-13 secteur 5, Ra-13 secteur 6
RA-13, secteur 7, MI-13 secteur 1.

1-14 secteur 1.

Adoptée

251-77 Raccordements égout secteur Champoux
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Moansieur Armand Brière et résolu unanimement que la résolution 232-77 soit réceindée et remplacée par la suivante:
Que tous les achats et le travail pour le raccordement des égouts du secteur Champoux soient chargés à tous les propriétaires concernés.

Adoptée

252-77 5e Conférence technique de l'eau
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que les membres su Conseil qui désireront assister à la 5e conférence des techniques de l'eau sont autorisés à y assister. Le cout d'inscription sera défrayé par la Municipalité.

Adoptée

253-77 Commémoration des morts aux champs d'honneur.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement qu'une couronne soit achetée pour la commémoration des morts au champ d'honneur.

Adoptée

254-77 Demandes par écrit
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que toute que toute demande de permis ou plainte de tout genre soit faite par écrit au Conseil.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

255-77 Séances d'information sur le plan de zonage

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que des séances d'information sur le plan de zonage soit faite.

Adoptée

256-77 Vérification des livres.

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que le vérificateur fasse la vérification des livres.

Adoptée

257-77 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

9445	André Toupin, sem. au 1 oct. 77, déd. 52.46	160.73
9446-	André Toupin, sem. au 1 oct. 77, déd. auto	15.00
9447-	Claudette Toupin, sem. au 1 oct. 77, déd. 22.68	108.56
9448-	Roger Courteau, sem. au 1 oct. 77, déd. 53.77	171.03
9449-	Guy Toupin, sem. au 1 oct. 77, déd. 25.99	113.53
9450-	Guy Veillette, sem. au 1 oct. 77, déd. 36.10	138.30
9451-	Librairie Morin Inc.	16.13
9452-	Télé-communication	28.75
9453-	Les Prévoyants du Canada	111.81
9454-	Iberville Excavation Inc.	256,077.90
9455-	Pluritec	20,800.00
9456-	André Toupin, sem. au 8 oct. 77, déd. 52.46	160.73
9457-	André Toupin, sem. au 8 oct. 77, déd. auto	15.00
9458-	Claudette Toupin, sem. au 8 oct. 77, déd. 22.68	108.56
9459-	Roger Courteau, sem. au 8 oct. 77, déd. 60.62	181.04
9460-	Guy Toupin, sem. au 8 oct. 77, déd. 25.99	113.53
9461-	Guy Veillette, sem. au 8 oct. 77, déd. 36.10	138.30
9462-	André Toupin, sem. au 15 oct. 77, déd. 52.46	160.73
9463-	André Toupin, sem. au 15 oct. 77, dépenses auto	15.00
9464-	Claudette Toupin, sem. au 15 oct. 77, déd. 22.68	108.56
9465-	Roger Guilbault, sem. au 15 oct. 77, déd. 38.93	185.87
9466-	Roger Courteau, sem. au 15 oct. 77, déd. 53.77	171.03
9467-	Guy Toupin, sem. au 15 oct. 77, déd. 38.65	135.75
9468-	Guy Veillette, sem. au 15 oct. 77, déd. 36.10	138.30
9469-	Roger Guilbault, sem. au 1 oct. 77, dépenses auto	20.00
9470-	André Toupin, sem. au 22 oct. 77, déd. 51.94	161.25
9471-	André Toupin, sem. au 22 oct. 77, déd. auto	15.00
9472-	Claudette Toupin, sem. au 22 oct. 77, déd. 22.68	108.56
9473-	Roger Guilbault, sem. au 22 oct. 77, ~~déd.~~	33.72
9474-	Roger Guilbault, sem. au 22 oct. 77, déd. 49.03	192.63
9475-	Roger Guilbault, sem. au 22 oct. 77, dépenses auto	20.00
9476	Roger Courteau, sem. au 22 oct. 77, déd. 53.77	171.03
9477-	Guy Toupin, sem. au 22 oct. 77, déd. 45.86	148.70
9478-	Guy Veillette, sem. au 22 oct. 77, déd. 36.10	138.30
9479-	André Toupin, sem. au 29 octobre 77, déd. 48.93	164.26
9480-	André Toupin, sem. au 29 octobre 77, déd. auto	15.00
9481-	Claudette Toupin, sem. au 29 oct. 77, déd. 22.68	108.56
9482-	Roger Guilbault, sem. au 29 oct. 77, déd. 49.03	192.63
9483-	Roger Guilbault, sem. au 29 octobre dépenses auto	20.00
9484-	Roger Courteau, sem. au 29 octobre 77, déd. 53.77	171.03
9485-	Guy Toupin, sem. au 29 oct. 77, déd. 38.65	135.75
9486-	Guy Veillette, sem. au 29 oct. 77, déd. 36.10	138.30
9487-	Laurent Jubinville, remise maison mobile	40.00
9488-	Michel Trottier, remise taxe d'eau	26.68
9489-	Gilles Lefebvre, remise taxe municipale	18.50
9490-	André Toupin, petite caisse	68.10
9491-	André Toupin, sem. au 5 nov. 77, déd. 48.93	164.26
9492-	André Toupin, sem. au 5 nov. 77, déd. auto	15.00
9493-	Claudette Toupin, sem. au 5 nov. 77, déd. 22.68	108.56
9494-	Roger Guilbault, sem. au 5 nov. 77, déd. 49.03	192.63
9495-	Roger Guilbault, sem. au 5 nov. 77, déd. auto	20.00
9496-	Roger Courteau, sem. au 5 nov. 77, déd. 53.77	171.03

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	9497-Guy Toupin, sem. au 5 nov. 77, déd. 38.65	135.75
	9498-Guy Veillette, sem. au 5 nov. 77, déd. 36.10	138.30
	9499-Pierrette Champagne, élection	43.00
	9500-Claire Lacroix, élection	43.00
	9501-Irène Toupin, élection	43.00
	9502-Fleurette Courteau, élection	43.00
	9503-Suzanne Jutras, élection	43.00
9504-	Louise Nadeau, élection	43.00
9505-	Paulette Roy, élection	43.00
9506-	Claude O. Hubert, élection	37.00
9507-	Mme Camille St-Pierre, élection	37.00
9508-	Carmen Bineau, élection	37.00
9509-	Thérèse Doucet, élection	37.00
9510-	Louise Turcotte, élection	37.00
9511-	Mme Omer Rocheleau, élection	37.00
9512-	Bernadette Brière, élection	37.00
9513-	Janine Dumas, élection	34.00
9514-	Jean-François Gervais, élection	34.00
9515-	Alain Toupin, élection	34.00
9516-	André Toupin, président élection	311.04
9517-	Claudette Toupin, secrétaire élection	233.28
9518-	André Toupin, lunch élection	22.99
9519-	Marcel Cossette, maire	160.00
9520-	Claude Paquin,	50.00
9521-	Cyrille Beaumier	60.00
9522-	Adélard Toupin	60.00
9523-	Emilien Normandin	60.00
9524-	Lucien Chaussé	60.00
9525-	Maurice Dumas	60.00
9526-	Gilles Hébert épicier, liqueurs café élection	50.07
9527-	Télé-Communication	28.75
9528-	Thérèse Doucet, recensement élection	81.50
9529-	Lise M. Daviault, recensement élection	74.30
9530-	Paulette Roy, recensement élection	92.30
9531-	Ghislaine Dupuis, recensement élection	83.60
9532-	Charlotte Sauvageau, recensement élection	109.55
9533-	Bell Canada, loisir	7.56
9534-	Bell Canada, bureau	41.97
9535-	Hydro Québec, aqueduc	473.02
9536-	Hydro Québec, rues	1,744.05
9537-	Rec. Gén. du Canada, A.C. 209.42, I.F. 416.70	626.12
9538-	Min. Rev. Québec, R.R.A.102.98,I.P.549.64,A.M.177.66	830.28
9539-	Garage M. Ayotte	104.67
9540-	Garage André Beauchesne Enr.	53.34
9541-	Cap Fire Service Ltd, aqueduc	263.76
9542-	Léon Cadieux	2,970.00
9543-	McKerlie Millen Québec Inc., backoe	32.25
9544-	Gauvin Inc., loisir	244.94
9545-	Fred Poliquin Ltée, aqueduc	350.04
9546-	Claude Champoux, loisir 603.86,aqueduc 728.31	1,332.17
9547-	J.U. Joule Ltée, aqueduc	316.98
9548-	Henri-Paul Lacroix	1,847.41
9549-	Carrière St-Maurice	386.51
9550-	Marcel Arcand, couper et filer tuyau	9.00
9551-	Les Prévoyants du Canada	111.81
9552-	Massicotte & Fils Ltée, pavage lère rue	5,036.50
9553-	Poulin Ltée. aqueuduc	10.80
9554-	Librairie Morin Inc.	55.63
9555-	Sablière Ste-Marthe Inc. grader	450.00
9556-	National Chemsearch of Canada Ltd	267.24
9557-	Ward & Legaré Notaires	75.00
9558-	Dufresne Inc. aqueduc	300.35
9559-	Vitrerie du Centre Inc.	21.60
9560-	Charles Lévesque Enr. électricité aqueduc	103.80
9561-	St-Arnaud Chaussures aqueduc	21.60
9562-	Formules Municipales Ltée, élection	59.75
9563-	J.C. Lussier Collection	30.00
9564-	Sherwin Williams, cadre pour armoirie	54.00
9565-	Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd	64.50
9566-	Camille Arcand, guenille	13.80
9567-	Claude Paquin, voyage de sable	17.00
9568-	Beaver diversified Corp.	32.22
9569-	Gulf Oil Canada Ltée Loisir 25.40, bureau 40.25	65.65
9570-	Jean-Marie Chastenay	480.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9571-Sablière Ste-Marthe Loisir	90.00
9572-Morin & Frères Inc., aqueduc	41.81
9573-Receveur Général du Canada, timbres	100.00
9574-Massicotte & Fils Ltée	525.00

L'assemblée est ajournée à lundi le 21 novembre 1977 à 7h.

Marius Blouin Maire André Toupin sec.trés.
Marius Blouin André Toupin

/&/&/&/&/&/&//&/&/&/

17 novembre 77

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce jeudi 17 novembre 1977 à 17.30h. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les échevins : Adélard Toupin
Emilien Normandin
Jean-Louis Jobin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, André Toupin, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié les avis de convocation au lieu et à leur domicile à tous les membres du Conseil entre 16h. et 17h. ce 15e jour de novembre 1977.

André Toupin, sec.trés.

Il y sera pris en considération les sujets suivants:

1.= Concernant la démission des employés
2.- Amendement à la résolution concernant aqueduc P.Hayes

258-77 Démission employes

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Emilien Normandin que ATTENDU qu'en date du 14 novembre 1977 Messieurs Roger Guilbault, Roger Courteau, Guy Toupin et Guy Veillette ont démissionnés comme employés de la Municipalité de Ste-Marthe. Il est résolu d'accepter la démission desdits employés. Le vote est demandé.

Vote pour 4
Contre 1
La préposition est acceptée.

Adoptée

La séance est levée.

Marius Blouin Maire André Toupin sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

No. de résolution ou annotation

21 novembre 77

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 21 novembre 1977 à 7h. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents; SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du maire au Fauteuil.

258-77 Nomination du Pro-Maire
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que Monsieur Adélard Toupin soit nommé pro-maire pour le prochain terme.

Adoptée

✓259-77 Demande au Ministère des affaires Municipales.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Joseph Pépin que demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales de déléguer un urbaniste du Ministère pour venir rencontrer le Conseil et les prometteurs.

Adoptée

✓260-77 Plan de l'Hydro Québec
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimememnt que le plan de l'Hydro Québec est accepté tel que présenté.

Adoptée

261-77 Vente du Camion
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que le camion G.M.C. 1967 est vendu au prix de $85.00 à Monsieur Gilles Hamel de Hamel Auto parts.

Adoptée

✓262-77 L'Association Forestière Mauricienne Inc.
Proposé par Monsieur Joseph Pépin , secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la demande de l'Association Forestière Mauricienne Inc. à l'effet d'obtenir un local est acceptée. Ils pourront avoir une partie du sous-sol de l'Hotel de Ville.

Adoptée

263-77 Réparation de la pépine
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis-Jobin et résolu unanimement que Malbeuf Equipement soit engagé pour faire la réparation de la pépine. Un estimé devra être fourni avant de faire des réparations.

Adoptée.

264-77 Réparation des fenêtres de l'Hotel de Ville
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que l'on fasse faire les réparations des fenêtres par Lucien Leboeuf Inc.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC. TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

265-77 Offre d'emploi
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin que des offres d'emploi soient publiées dans le journal le Nouvelliste et dans l'Hebdo du Cap pour les postes d'inspecteur-municipal et un employé municipal.

Adoptée

266-77 Définition des tâches des employés municipaux
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que le Conseil définisse les tâches des employés municipaux.

Adoptée

267-77 Engagement des employés à temps partiel
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que les emplyés suivants soient engagés à temps partiel: Yves Stoycheff, Alain Sauvageau, André Germain, Michel Blouin, Raymond Leclerc. Le salaire est de $4.36 l'heure. Monsieur Réjean Paradis est engagé à $5.65 l'heure comme opérateur de machinerie.

Adoptée

268-77 Voyages de pierre, de sable et grader les rues.
Proposé, secondé et résolu unanimement que 2 voyages de pierre sur la 6e rue, 2 voyages de pierre au coin de la 2e avenue et 8e rue, 15 voyages de sable, 2 voyages de pierre et 1 voyage de poussière secteur Transbord, 3 voyages de de sable rue Thomas Toupin, 1 voyage de poussière de pierre coin Désiré. 15 voyages de sable rue des Cormiers et que la nivelleuse passe sur les rues Désiré, Vanier et Raymonde.

Adoptée

La séance est ajournée à mercredi le 23 novembre 1977 à 7h.

Marius Blouin Maire ..... André Toupin sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

23 novembre 77

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 23 novembre 1977 à 7h. à laquelle étaient présents, SAVOIR;

Son Honneur le Maire; Marius Blouin

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

269-77 Modifications aux plans 6059 et engagement de Pluritec
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les plans portant le no. 6059 sur la rue des Ruisseaux soient modifiés selon les intructions du Conseil en date du 23 novembre 1977 et engage les ingénieurs Pluritec à faire les modifications nécessaires.

Adoptée

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

270-77 Plan au Ministère de l'Environnement

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que le Conseil a pris connaissance des plans de série 6059 tel que modifié et accepte ces plans et autorise les ingénieurs de la Firme Pluritec à les présenter au Ministère de l'Environnement.

Adoptée

271-77 Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Monsieur Philippe Hayes et Monsieur Adélard Toupin soient autorisés à aller présenter les plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adoptée

272-77 Installation de 2 portes dans le sous-sol.

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autorisé à faire installer 2 portes dans les sous-sol.

Adoptée

273-77 Réparation de la Pépine

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que l'on fasse faire les réparations urgentes de la Pépine chez Malboeuf Euipement jusqu'à concurrence de 2,000.00 si en plus communiquer avec Monsieur Armand Brière.

Adoptée

La séance est levée.

M. Marius Blouin Maire ..... Sec.trés

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

5 décembre 77

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 5 décembre 1977 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

274-77 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 14 novembre, 17 novembre, 21 novembre et 23 novembre sont acceptées telles que lues.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

275-77 Estimé pour la réparation du souffleur.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que Monsieur Armand Brière soit autorisé à faire faire un estimé pour les réparations du souffleur.

Adoptée

276-77 Ouverture des rues Jacinthe, Denise;
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que le Conseil verse à Monsieur Gaston Girard un montant de $360.00 pour le déneigement des rues Jacinthe et Denise.

Adoptée

277-77 Installation d'un téléphone à l'usine de pompage.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'un téléphone soit installé à l'usine de pompage

Adoptée

278-77 Achat de calcium.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que 50 sacs de calcium soient achetés.

Adoptée

279-77 Cotisation C R D 04
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipalité adhère au C R D 04. Le montant de la cotisation est de $84.75 pour l'année 1978.

Adoptée

280-77 Avis de motion changer la journée des assemblées.
Avis de motion est donné par Monsieur Adélard Toupin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour changer la jorunée des assemblées.

Adoptée

281-77 Location de la salle
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la salle de l'Hotel de Ville soit louée aux gens de la Municipalité seulement au cout de $25.00 qui est pour la location et $50.00 qui servira de garantie pour le ménage ou pour bri

Adoptée

282-77 Achat de classeurs
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que deux classeurs soient achetés.

Adoptée

283-77 Ménage de la salle
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autorisé à engager quelqu'un pour faire le ménage de la salle.

Adoptée

284-77 Ouverture de nouvelles rues et prolongements
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que dorénavant toute ouverture de nouvelles rues ou prolongement de rue devra être présentée au Conseil.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

285-77 Correction des lots 89-27 et 89-28 rues.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accepte la correction des lots 89-27 et 89-28 rues tel que présenté par Jean-Marie Chastenau arp. géom.

Adoptée

286-77 Plan de cadastre 96-164 à 96-252 inclus
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement QUE LE plan de cadastre préparé par Denis Gagné, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 96-164 à 96-252 inclusivement et dont les propriétaires actuels sont MM. Jean-Marie Chastenay et Robert Carrier.est accepté.

Adoptée

287-77 Changements à la Revue Municipale.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les changements de maire et de Conseiller soient envoyés à la Revue Municipale

Adoptée

288-77 Adoption des comptes.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que la liste des comptes est acceptée et que le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

9575	André Toupin, sem. au 12 nov. 77, déd. 48.93	164.26
9576	Banque Canadienne Nationale intérêts	4,916.25
9577	André Toupin, sem. au 12 nov. 77, dépenses auto	15.00
9578	Claudette Toupin, sem. au 12 nov. 77, déd. 22.68	108.56
9579	Roger Guilbault, sem. au 12 nov. 77, déd. 50.23	208.29
9580	Roger Guilbault, sem. au 12 nov. 77, dépenses auto	20.00
9581	Roger Courteau, sem. au 12 nov. 77, déd. 53.77	171.03
9582	Guy Toupin, sem. au 12 nov. 77, déd. 38.65	135.75
9583	Guy Veillette, sem. au 12 nov. 77, déd. 36.10	138.30
9584	Ghislaine Guilbault, ménage de la salle	17.50
9585	Yves Stoycheff, sem. au 12 nov. 77, déd. 1.98	67.78
9586	André Germain, sem. au 12 nov. 77, déd. 5.82	81.38
9587	Paymaster Canada Ltée	62.50
9588	André Toupin, sem. au 19 nov. 77, déd. 48.93	164.26
9589	André Toupin, sem. au 19 nov. 77, déd auto	15.00
9590	Claudette Toupin, sem. au 19 nov. 77, déd. 22.68	108.56
9591	Michel Blouin, sem. au 19 nov. 77, déd. 5.22	77.62
9592	Michel Blouin, sem. au 19 nov. 77, déd. 1.98	67.78
9593	Raymond Leclerc, sem. au 19 nov. 77, déd. 1.98	67.78
9594	Raymond Leclerc, sem. au 19 nov. 77, déd. 5.22	77.62
9595	Alain Sauvageau, sem. au 19 nov. 77, déd. 26.16	119.90
9596	Steve Ross, sem. au 19 nov. 77, déd. 26.16	119.90
9597	André Germain, sem. au 19 nov. 77, déd. 44.60	152.69
9598	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 19 nov. 77, déd. 44.60	152.69
9599	Réjean Paradis, sem. au 19 nov. 77, déd.	11.30
9600	André Toupin, ouvrage pépine égout	456.00
9601	Guy Veillette, vacances et maladie déd. 31.28	129.17
9602	Guy Toupin, vacances et maladies déd. 50.27	162.49
9603	Roger Courteau, maladies déd. 62.95	296.73
9604	Roger Courteau, vacances 536.18 déd. 125.15	411.03
9605	Roger Guilbault, vacances et maladie déd. 71.55	253.06
9606	AQTR Région Mauricie	100.00
9607	Hervé Brouillette, sem. au 19 nov. 77 déd. 15.20	144.80
9608	Hervé Brouillette, sem. au 19 nov. 77, déd. auto	25.00
9609	André Toupin, sem. au 26 nov. 77, déd. 48.93	164.26
9610	André Toupin, sem. au 26 nov. 77, dépenses auto	15.00
9611	Claudette Toupin sem 26 nov 77 déd 22.68	108.56
9612	Steve Ross, sem. au 26 nov. 77, déd. 36.10	138.30
9613	Alain Sauvageau, sem. au 26 nov. 77, déd. 36.10	138.30
9614	André Germain, sem. au 26 nov. 77, déd. 36.10	138.30
9615	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 26 nov. 77, déd. 48.13	158.97

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

9616-Raymond Leclerc, sem. au 26 nov. 77, déd.		34.88
9617-Michel Blouin, sem. au 26 nov. 77		34.88
9618-Marcel Arcand, ménage de la cave	15.20	34.88
9619-Hervé Brouillette, sem. au 26 nov. 77, déd.		144.80
9620-Hervé Brouillette, sem. au 26 nov. 77, déd.auto		25.00
9621-Normand Limoges, sem. au 26 nov. 77, déd. 1.98		67.78
9622-Normand Grondines, plombier		182.65
9623-Loisir Ste-Marthe patinoire grandes Prairies		3,000.00
9624-Hydro Québec rallonge lampadaire		45.00
9625-Yvon Quessy, remboursement taxe eau		20.00
9626-Marius Blouin, voyage à Québec		48.00
9627-Fred Poliquin Ltée		106.27
9628-J.U. Joule Ltée		1,014.75
9629-Poulin Ltée		23.22
9630-Massicotte et Arcand Enr.		12.00
9631-Centre de Construction C. Champoux Inc.		497.39
9632-Hydro Québec		449.40
9633-Hydro Québec		1,744.05
9634-Télé-communication		28.75
9635-Bell Canada		7.56
9636-Bell Canada		35.08
9637-Librairie Morin, papeterie		27.95
9638-Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd		133.00
9639-Imprimerie Art Graphique élection		301.80
9640-Gaston Girard,transport asphalte 45,rues 45		90.00
9641-Papeterie Laurentienne Enr.		11.40
9642-La Cie Leboeuf Ltée		86.22
9643-Exacto Ltée, papier xérox		53.73
9644-Xérox of Canada Ltd, papier xérox		43.20
9645-Le Nouvelliste, offre d'emploi		183.00
9646-L'Hebdo du Cap, offre d'emploi		30.00
9647-Sablière Ste-Marthe dépotoir 180,neige 1200.		1,380.00
9648-Raymond Veillette, transport ~~xxx~~ pierre		171.34
9649-Garage A, Beauchesne Enr.		12.75
9650-Garage Marcel Roy		19.86
9651-Milette Gaz Bar		98.22
9652-Claude Paquin, transport pierre 72. égout1966.		2,038.00
9653-Wilson et Lafleur, codes		61.25
9654-Les Prévoyants du Canada		111.81
9655-Henri-Paul Lacroix		1,847.41
9656-Marcel Cossette		60.00
9657-Marius Blouin		120.00
9658-Claude Paquin		20.00
9659-Jean-Louis Jobin,		40.00
9660-Cyrille Beaumier		60.00
9661-Emilien Normandin		60.00
9662-Adélard Toupin		60.00
9663-Maurice Dumas		20.00
9664-Armand Brière		40.00
9665-Lucien Chaussé		20.00
9666-Joseph Pépin		40.00
9667-Min. Rev. Québec. I.P.602.25,A.M.204.01,RQ112.06		918.32
9668-Rec. Gén. du Canada, I.F. 464.40, A.C.213.79		678.19
9669-Garage M. Ayotte		14.75
9670-Carrière St-Maurice		223.43

L'Assemblée est ajournée à mardi le 13 décembre 1977 à 7h.

Marius Blouin Maire ..... André Lupien sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

13 décembre 77 Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 13 décembre 1977 à 7h. à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Adélard Toupin
Emilien Normandin
Armand Brière
Joseph Pépin

Monsieur Cyrille Beaumier travaille, Monsieur Jean-Louis Jobin est absent à cause du décès de sa belle-soeur.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

289-77 Adoption du règlement no 102 Tenue des assemblées le mardi.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le règlement no 102 concernant la tenue des sessions régulières du Conseil de la Municipalité est accepté. Le règlement a été lu à la séance.

Adoptée

290-77 Engagement de Monsieur André Lefebvre.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre soit engagé pour une préiode d'essai de 6 mois au salaire de $288.00 par semaine soit $15,000.00 par année, à titre de technicien et d'inspecteur municipal. Cette résolution prendra effet après consultation et approbation de l'aviseur légal.

Adoptée

291-77 Déblaiement de rue
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe déblaiera la rue entre la 21e rue et la 22e rue à Ste-Marthe.

Adoptée

292-77 Paiement à Iberville Excavation
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement qu'un montant de $304,976.60 soit versé à Iberville Excavation représentant le 3e paiement pour travaux d'égout, d'aqueduc et de pavage.

Adoptée

293-77 Contrat vidanges
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que le contrat de Monsieur Henri-Paul Lacroix, concernant les ordures ménagères soit prolongé de 2 mois aux mêmes conditions.

Adoptée

294-77 Monsieur Emmanuel Veillette
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipaité de Ste-Marthe dégage de toute responsabilité Monsieur Emmanuel Veillette relativement à tout dommage que pourrait subir une quelconque personne par la suite de l'utilisation du parc et des installations qui y seront faites.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. act.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

295-77 Comp$te final de Pluritec dossier 4028.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que demande soit faite à la Firme Pluritec de produire son conpte final pour le dossier 4028.

Adoptée

La séance est levée

Marius Blouin ..... André Toupin .....
MARIUS BLOUIN, maire André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

3 janvier 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mardi 3 janvier 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Monsieur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers: Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

296-78 Adoption des minutes.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 5 décembre et du 13 décembre 1977 sont acceptées telles que lues.

Adoptée

297-78 Avis de motion "Taxes sur les mutations".
Avis de motion est donné par Monsieur Emilien Normandin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement permettant d'imposer une taxe sur les mutations dans la Municipalité.

Adoptée

298-78 Avis de motion "Règlement pour les taxes d'affaires".
Avis de motion est donné par Monsieur Armand Brière à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour les taxes d'affaires.

Adoptée

299-78 Autorisation Monsieur André Toupin
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que Monsieur André Toupin, secrétaire-trésorier est autorisé à retirer les chèques payés de même que tous les autres documents bancaires.

Adoptée

300-78 Engagement de Monsieur André Lefebvre
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre soit et est engagé pour une période d'essai de 6 mois au salaire de $288.46 par semaine à titre de technicien et d'insp'ecteur municipal.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

301-78 Autorisation pour Monsieur André Lefebvre.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre est autorisé à signer les documents municipaux à titre d'inspecteur municipal.

Adoptée

302-78 Autorisation à faire réparer la souffleuse.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre est autorisé à faire faire les réparations nécessaires sur la souffleuse jusqu'à concurence de $500.00

Adoptée

303-78 Plan de l'Hydro Québec.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accepte les plans de l'Hydro Québec concernant les lampes de rues. plan de décembre

Adoptée

304-78 Demande au Ministère des Transports
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de faire ralentir les charrues dans Ste-Marthe,

Adoptée

305-78 Demande à la Sureté du Québec.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que demande soit faite à la Sureté du Québec de faire respecter les limites de vitesse dans Ste-Marthe par les conducteurs de charrue.

Adoptée

306-78 Achat d'outils
Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre est autorisé à acheter des outils jusqu'à concurrence de $200.00.

Adoptée

307-78 Engagement de Monsieur Brouillette
Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur Hervé Brouillette soit engagé pour vérifier les pompes.

Adoptée

308-78 Factures détaillées
Proposé, secondé et résolu unanimement qu'aucune facture ne soit payée si elle n'est pas détaillée à la satisfaction du Conseil. (Nombre d'heures, taux, temps et détail des pièces).

Adoptée

309-78 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	9671-André Toupin, sem. au 3 déc. 77, déd. 46.75	166.44
	9672-André Toupin, sem. au 3 déc. 77, dépenses auto	15.00
	9673-Claudette Toupin, sem. au 3 déc. 77, déd. 20.77	110.47
	9674-Hervé Brouillette, sem. au 3 déc. 77, déd. 15.20	144.80
	9675-Hervé Brouillette, sem. au 3 déc. 77, dép. auto	25.00
	9676-Jean-Yves Stoycheff, sem. au 3 déc. 77, déd.50.28	163.36
9677-	André Germain, sem. au 3 déc. 77, déd. 36.10	138.30
9678-	Steve Ross, sem. au 3 déc. 77	34.88
9679-	Raymond Leclerc, sem. au 3 déc. 77,	17.44
9680-	Michel Blouin, sem. au 3 déc. 77	17.44
9681-	Pierre Girard, chauffeur pépine	14.13
9682-	Edouard Turgeon, sem. au 3 déc. 77, déd. 19.97	109.98
9683-	Denis Beaudet, sem. au 3 déc. 77,	19.78
9684-	Rosaire Vaillancourt, sem. au 3 déc. 77, déd. 57.97	172.03
9685-	Conseil Rég. de développement de la Mauricie	84.75
9686-	André Toupin, sem. au 10 déc. 77, déd. 51.11	162.08
9687-	André Toupin, sem. au 10 déc. 77, dépenses auto	15.00
9688-	Claudette Toupin, sem. au 10 déc. 77, déd. 24.59	106.65
9689	Hervé Brouillette, sem. au 10 déc. 77, déd. 15.20	144.80
9690-	Hervé Brouillette, sem. au 10 déc. 77, dépenses auto	25.00
9691-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 10 déc. 77, déd. 67.77	188.38
9692-	André Germain, sem. au 10 déc. 77, déd. 46.52	157.31
9693-	Michel Blouin, sem. au 10 déc. 77, déd. 53.84	168.52
9694-	Raymond Leclerc, sem. au 10 déc. 77, déd. 56.28	172.62
9695-	Steve Ross, sem. au 10 déc. 77, déd. 39.27	143.85
9696-	Iberville Excavation Inc.	304,976.60
9697-	Jean-Yves Stoycheff, xxxxxxx indexation	113.63
9698	André Germain, sem. indexation	103.63
9699	André Toupin, sem. au 17 déc. 77, déd. 48.93	164.26
9700	Claudette Toupin, sem. au 17 déc. 77, déd. 22.68	108.56
9701	André Toupin, sem. au 17 déc. 77, déd. auto	15.00
9702-	Hervé Brouillette, sem. au 17 déc. 77, dépenses auto	25.00
9703-	Hervé Brouillette, sem. au 17 déc. 77, déd. 15.20	144.80
9704-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 17 déc. 77, déd.59.81	177.24
9705	André Germain, sem. au 17 déc. 77, déd. 59.81	177.24
9706	Raymond Leclerc, sem. au 17 déc. 77, déd. 38.52	142.42
9707	Steve Ross, sem. au 17 déc. 77, déd. 36.82	139.76
9708	Edouard Turgeon, sem. au 3 déc. 77, déd. 13.13 12	95.66
9709	Banque Canadienne Nationale, capital $3000.int.5493.8493.21	
9710	Richard Loranger Corp. Ste-Marthe	69.78
9711	Anselme Brière et Corp. Ste-Marthe	294.27
9712-	André Toupin, sem. au 24 déc. 77, déd. 48.93	164.26
9713	André Toupin, sem. au 24 déc. 77, dépenses auto	15.00
9714	Claudette Toupin, sem. au 24 déc. 77, déd.22.68	108.56
9715	Hervé Brouillette, sem. au 24 déc. 77, déd. 15.20	144.80
9716	Hervé Brouillette, sem. au 24 déc. 77, dépenses auto	25.00
9717-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 24 déc. 77, déd.52.02	165.56
9718	André Germain, sem. au 24 déc. 77, déd. 52.02	165.56
9719	Alain Sauvgeau, sem. au 24 déc. 77, déd. 0.32	34.56
9720	Réjean Lamy, sem. au 24 déc. 77, déd. 0.16	26.00
9721-	Roger Guilbault, heures accumulées déd. 154.08	441.64
9722	André Toupin, sem. au 31 déc. 77, déd. 48.93	164.26
9723	André Toupin, sem. au 31 déc. 77, déd. auto	15.00
9724	Claudette Toupin, sem. au 31 déc. 77, déd. 22.68	108.56
9725	Hervé Brouillette, sem. au 31 déc. 77, déd. 15.20	144.80
9726-	Hervé Brouillette, sem. au 31 déc. 77, déd. auto	25.00
9727	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 31 déc. 77, déd.30.50	129.18
9728	André Germain, sem. au 31 déc. 77, déd. 30.50	129.18
9729	André Lefebvre, sem. au 31 déc. 77, déd. 70.56	217.90
9730	Service Scolaire Enr., calendrier	36.38
9731	Imprimerie Polu du Cap, photocopie	10.80
9732	Saillant Inc. aqueduc	352.82
9733	Bell Canada, Loisir	7.56
9734	Bell Canada, bureau	35.49
9735	Hydro Québec, loisir	104.52
9736	Hydro Québec, rues	1,744.05
9737	Hydro Québec, bureau	168.61
9738	Hydro Québec, aqueduc	453.99
9739	Gulf Oil Canada, Loisir 48.82, bureau 181.21	230.03
9740	Légion Canadienne, couronne	25.00
9741	Morin & Frères Inc., aqueduc	61.35
9742	Imprimerie Art Graphique Inc., élection	88.91
9743	Sablière Ste-Marthe Inc.	5,488.00

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9744-J.J. Tremblay, aqueduc	19.50
9745-Fournier Excavation Enr. aqueduc P.Hayes	567.50
9746-Réjean Boisvert, aqueduc Hayes	243.00
9747-Cap-Fire Service Ltée	15.39
9748-Corp. Comté de Champlain mise à jour	3,607.83
9749-Corp. Comté de Champlain	4,220.10
9750-Carrière St-Maurice, chemin hiver	145.07
9751-Equipement Malbeuf Inc.	154.61
9752-Michel Leclerc, déneigmeent	305.00
9753-Marcel Arcand, déneigmeent	560.50
9754-Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd	64.50
9755-Garage André Beauchesne	19.88
9756-Beaver diversified Corp.	32.22
9757-Coop. Fédérée de Québec	53.28
9758-Milette Gaz Bar	134.68
9759-Joseph Lemieux, remboursement ménage salle	50.00
Nul - ~~9760-Pluritec contrat 4028, 3046~~	~~14,758.77~~
Nul - ~~9761-Pluritec dossier 6059, 4018~~	~~11,332.00~~
9762-Marius Blouin, maire	180.00
9763-Jean-Louis Jobin	60.00
9764-Cyrille Beaumier	60.00
9765-Emilien Normandin	60.00
9766-Adélard Toupin	60.00
9767-Armand Brière	60.00
9768-Joseph Pépin	60.00
9769-Min. Rev. Québec. R.R.Q.176.74,I.P.671.85 A.M. 212.12	1,060.71
9770-Rec. Gén. du Canada I.F.535.90,A.C.219.10	755.00
9771-Marcel Arcand,	14.97
9772-Alain Sauvageau, sem. au 31 déc. 77, déd.0.32	34.56
9773-Steve Ross, sem. au 31 déc. 77, déd.0.32	34.56
9774-Marcel Roy, garage	281.73
9775-Marius Blouin, voyage à Ste-Anne	12.60
9776-André Lefebvre, dépenses auto	19.95
9777-Henri-Paul Lacroix	1,847.41

La séance est ajournée à Mardi le 24 janvier 1978.

Marius Blouin Maire André Toupin Sec.trés.

/&/&/&/&&/&/&/&/&/&/&/&/&/

17 janvier 78

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Comme tous les membres du Conseil étaient présents et tous consentants alors la session spéciale s'est tenue le 17 janvier 1978 sans avis de convocation préalable.

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Joseph Pépin
Armand Brière

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

310-78 Monsieur André Lefebvre remplace Monsieur Toupin pour la séance.
Monsieur André Toupin, secrétaire-trésorier est en convalescense. Il est proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre, inspecteur municipal assume les fonctions de secrétaire pour la séance de ce soir.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

311-78 Claudette Toupin nommée secrétaire trésorière adjointe
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que Madame Claudette Toupin assumera les fonctions de de suppléante secrétaire-trésorière.

Adoptée

312-78 Comité de loisir.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le comité de loisir est accepté. Voici les membres élus:
Monsieur Pierre Simard, Président
Monsieur Gaston Girard, Vice-Président
Madame Janine Dumas, trésorière
Monsieur Régent Bernard, secrétaire
Monsieur Rock Champoux, directeur
Monsieur Jacques Toupin, directeur
Monsieur Marcel Vézina, directeur
Monsieur Pierre Thibeault, directeur
Monsieur Michel Desmarais, directeur
Monsieur Jean-Noel Thibeault, directeur
Monsieur Pierre Beaulieu, directeur
Madame Lucienne Mineau, directeur
Monsieur Laurier Dumas, directeur

Adoptée

313-78 Acceptation des travaux d'asphaltage 5e, 8e, 1ère rues
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que les travaux d'asphalte sur la 5e, 8e, 1ère rues sont acceptés pour un montant de $11,287.50

Adoptée

314-78 Acceptation du rapport de la subvention Ministère des Transport.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que le rapport(1) assemblé par Monsieur André Lefebvre, inspecteur municipal, et envoyé au Ministère des Transports est accepté.

(1) relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux

Adoptée

315-78 Réparation asphalte Red Mill
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre est autorisé à faire faire la réparation de la chaussée dans la route de Red Mill.

Adoptée

316-78 Engagement des employés permanents
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que l'engagement de Monsieur Jean-Yves Stoycheff et de Monsieur Roger Courteau à titre d'employé permanent pour la Municipalité et au salaire de $240.00 par semaine pour 40 heures est accepté.

Adoptée

317-78 Engagement d'une secrétaire temporaire
1 Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras soit engagée à titre d'employée temporaire au salaire de $131.24 par semaine.

Adoptée

318-78 La séance est levée

Marius Blouin .....Maire..... André Lefebvre

Marius Blouin André Lefebvre

INITIALES DU MAIRE M.B
INITIALES DU SEC.-TRÉS. C.T

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

24 janvier 78 — Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mardi 24 janvier 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Etude des prévisions budgétaires

La séance est ajournée à Jeudi le 26 janvier 1978.

Marius Blouin Maire Colaudette Toupin sec.trés.adj.

/&/&/&/&/&/&/&/&

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

26 janvier 78 — Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce jeudi 26 janvier 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Etude des prévisions budgétaires

La séance est ajournée à Vendredi le 27 janvier 1978 à 6h. P.M.

Marius Blouin Maire Colaudette Toupin sec.trés.adj.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&

27 janvier 78 — CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE
Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce vendredi 27 janvier 1978 à 6h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE M.B.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. C.T.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

318-78 Adoption du budget pour l'année 1978.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que le budget pour l'année 1978 est adoptée avec la modification suivante soit $32.00 pour les vidanges au lieu de $40.00. Le vote est pris pour le $32.00 et c'est unanime.

Adoptée

La séance est levée

Marius Blouin Maire Claudette Toupin sec.trés.adj.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

7 février 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 7 février 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

319-78 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 3, 17, 24, 26, 27 janvier 1978 sont acceptées telles que lues, sauf la résolution 311-78 de l'assemblée du 17 janvier 1978.

Adoptée

320-78 Site d'enfouissement sanitaire.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que le site d'enfouissement sanitaire qui sera choisie est acceptée.

Adoptée

321-78 Quote-part de la Municipalité pour les recherches du site d'enfouissement.
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accepte de payer sa quote-part pour les recherches du site d'enfouissement.

Adoptée

322-78 Repas des fêtes pour les employés et le Conseil
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la facture pour le repas est accepté.

ADOPTÉE

323-78 Plan protection civile
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que le Maire est autorisé à aller à une session d'information en vue de la mise èn place d'un plan d'urgence de la protection civile.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

324-78 Résolution décrétant les travaux de voirie.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que

RESOLUTION NULLE

325-78 Résolution approuvant les travaux de voirie
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que les travaux de voirie exécutés sont acceptés.

Adoptée

326-78 Rapport de dépenses Ministère des Transports.
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que le rapport du Ministère des Transports relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux est accepté.

Adoptée

327-78 Réparation de la pompe.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la pompe soit réparée.

Adoptée

328-78 Dépotoir
Proposé, secondé et résolu unanimement que le dépotoir de Ste-Marthe sera ouvert le mercredi toute la journée et qu'une clé soit remise à Trivico.

Adoptée

✓329-78 Assurance remises et bandes des loisirs.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Municipalité prenne une assurance concernant les bandes de patinoire et les remises des loisirs de Monsieur Adrien Grand'Maison.
Montants pour les remises et les bandes:
Remises St-Malo: 1 à $1,500.
1 à $1,000.

Remise Grandes Prairies: $3,000.

Bandes St-Malo: $2,000.
Bandes Ecole Notre-Dame de la Rive: $1,200.
Bandes Grandes Prairies: $2,000.

Adoptée

330-78 Inspecteur pour: Loi des abus préjudiciables à l'agriculture
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Emilien Normandin, et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre est nommé inspecteur pour les mauvaises herbes

Adoptée

331-78 Voyage à Québec.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le Maire et l'inspecteur municipale sont autorisés à aller à la rencontre avec le Ministère de l'Environnement et le Ministère des Affaires Municipales.

Adoptée

332-78 Compte de Monsieur André Toupin.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le compte de André Toupin au montant de $108.00 est accepté.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS. CA

No. de résolution ou annotation

333-78 Estimation pour réparation Ecole Notre-Dame de la Rive (Club de l'Amitié)

Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement Que le Conseil accepte que le Club d'Amitié fasse faire une estimation pour la fournaise défectueuse, l'électricité et l'isolation du toit et du sous-sol de l'Ecole Notre-Dame de la Rive.

Adoptée

334-78 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés.

9778-	Gaston Girard, déneigement	2,500.00
9779-	Télé-communication janvier 1978	28.75
9780-	Equipement de sécurité Poulin Ltée	250.56
9781-	André Toupin, sem. au 8 janvier 78, déd. 40.87	172.32
9782-	André Toupin, sem. au 8 janv. 78, dépenses auto	15.00
9783-	Claudette Toupin, sem. au 8 janv. 78, déd. 16.80	114.44
9784-	André Lefebvre, sem. au 8 janv. 78, déd. 60.43	228.03
9785-	André Lefebvre, sem. au 8 janv. 78, déd. auto	26.25
9786-	André Germain, sem. au 8 janv. 78, déd. 48.77	190.75
9787-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 8 janv. 78, déd. 48.77	190.75
9788-	Nul	
9789-	Claudette Toupin, sem. au 8 janv. 78, dépenses auto	4.83
9790	Claude Paquin, excavation	2,905.00
9791-	Claudette Toupin, sem. au 15 janv. 78, déd. 16.80	114.44
9792-	André Lefebvre, sem. au 15 janv. 78, déd. 60.43	228.03
9793-	André Lefebvre, sem. au 15 janv. 78, dépenses auto	20.58
9794-	Raymond Leclerc, sem. au 15 janv. 78	15.26
9795-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 15 janv. 78, déd. 70.03	219.39
9796-	André Germain, sem. au 15 janv. 78, déd. 30.69	161.43
9797-	Claudette Toupin, sem. au 22 janv. 78, déd. 16.80	114.44
9798-	Claudette Toupin, sem. au 22 janv. 78, déd. auto	6.30
9799-	André Lefebvre, sem. au 22 janv. 78, déd.60.43	228.03
9800-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 22 janv. 78, déd. 33.50/166.10	
9801-	André Germain, sem. au 22 janv. 78, déd. 33.50	166.10
9802-	Steve Ross, sem. au 22 janv. 78, déd. 1.32	48.82
9803-	Raymond Leclerc, sem. au 22 janv. 78, déd. 1.44	53.06
9804-	André Lefebvre, sem. au 22 janv. 78, déd. auto	19.32
9805-	Suzanne Jutras, sem. au 22 janv. 78, déd. 14.89	116.35
9806-	Service de la carthograhie, cartes	24.00
9807-	Claudette Toupin, sem. au 29 janv. 78, déd. 16.80	114.44
9808-	Claudette Toupin, sem. au 29 janv. 78, déd auto	6.09
9809-	André Lefebvre, sem. au 29 janv. 78, déd. 60.43	228.03
9810-	André Lefebvre, sem. au 29 janv. 78, dépenses auto	22.05
9811-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 29/1/78, déd. 49.87	190.13
9812-	Roger Courteau, sem. au 29 janv. 78, déd. 49.87	190.13
9813-	Suzanne Jutras, sem. au 29 janv. 78, déd. 14.89	116.35
9814-	Evaluation St-Maurice	111.40
9815-	Garage Marcel Roy	127.98
9816-	Milette Gaz Bar	166.09
9817-	Garage André Beauchesne Enr.	5.94
9818-	Donald Robert Inc., sablage des rues	45.00
9819-	Claude Paquin, entrepreneur, souffleur	875.00
9820-	Carrière St-Maurice pierre	112.73
9821-	Roland Montplaisir, souffleur	20.00
9822-	Continental asphalte asphalte froide	149.79
9823-	Duchaine & Fils aqueduc philippe Hayes, loader	70.00
9824-	Michel Leclerc, déneigmenet	415.00
9825-	Nul	
9826	Marcel Arcand, déneigement	522.50
9827-	Sablière Ste-Marthe Inc.	8,055.50
9828-	Camille St-Pierre, transport asphalte	72.00
9829-	Donat De Montigny, casser la glace Rg St-Malo	80.00
9830-	Gaston Girard, camion sablage	120.00
9831-	Thomas Bellemare & Fils Ltée, souffleur	1,317.50
9832-	Formules Municipales, papeterie	44.40
9833-	Fred Poliquin Ltée, aqueduc	21.74
9834-	Hebdo du Cap, souhaits	75.00
9835-	Cap Fire Service Ltée	3.00

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9836-Equipement Malbeuf Inc.	4,509.91
9837-Marius Blouin, souper employés, projet loi	174.55
9838-La Revue Municipale	51.20
9839-Gulf Oil Canada Ltée	325.44
9840-Corporation de St-Louis de France,	6.75
9841-Equipement de sécurité Poulin Ltée	182.79
9842-Les Pétroles Irving Inc.	62.15
9843-Morin & Frères Inc.	40.70
9844-Librairie Morin Inc.	537.03
9845-Centre de const. C. Champoux	94.21
9846-Lionel St-Ours, ménage de salle	20.00
9847-P.A. Gouin Ltée, calciom	405.68
9848-Saillant Inc.	343.37
9849-Sanivan Inc. égout village	240.00
9850-Jean Pinsonneault, re: Denis Turcotte	382.80
9851-Canadian Dominion Leasing Corp. Ltée	66.50
9852-J.B. Lanouette Inc., ass. garantie fidèlité	25.00
9853-Bell Canada, pompes	46.13
9854-Bell Canada, loisir	7.56
9855-Bell Canada, bureau	34.72
9856-Hydro Québec, rues	2,255.56
9857-Hydro Québec, aqueduc	492.92
9858-Min. des Transports, case	125.50
9859-Min. des Transports, camion	125.50
9860-Min. des Transports, 4 roues	~~123.00~~
9861-Rec. Gén. du Canada, I.F.153.50, A.C.138.84	292.34
9862-Min. Rev. Québec.R.R.Q.132.92,I.P.401.60 A.M. 127.91	662.43
9863-Marius Blouin	180.00
9864-Jean-Louis Jobin	60.00
9865-Cyrille Beaumier	60.00
9866-Adélard Toupin	60.00
9867-Emilien Normandin	60.00
9868-Armand Brière	60.00
9869-Joseph Pépin	60.00
9870-Henri-Paul Lacroix	1,847.41
9871-Corp. Comté de Champlain	832.66
9872-Canadian Dominion Leasing Ltd, février	66.50
9873-André Toupin	108.00

La séance est levée

Marius Blouin Maire Claudette Toupin sec.trés.
AOJ

/&/&/&/&/&/&/&/&/

15 février 78

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mercredi 15 févirer 1978 à 7h. P.M. à laquelle étaient présents: Savoir:

MM. les Conseillers: Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Pro-Maire au Fauteuil Monsieur Adélard Toupin.

L'avis de convocation a été signifiée à tous.

335-78 Jeunesse Canada au Travail
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre soit nommé "Promoteur délégué" du projet Jeunesse-Canada au Travail intitulé: sensibilisation de la populatio

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation

au potentiel touristique municipal. Qu'il soit autorisé à signer et à négocier avec la Commission de l'emploi et de l'Immigration du Canada, toutes ententes concernant ledit projet.

Adoptée

336-78 Salaire Monsieur Brouillette.

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Monsieur Hervé Brouillette soit payé au taux de $6.00 l'heure pour le travail à temps partiel.

Adoptée

La séance est levée.

.....ProMaire.....Secrétres.
Adélard Toupin André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

20 février 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

Les membres du Conseil ayant été invités à assister à une séance d'information sur les normes du Ministère de l'Environnement, il fut décidé que; comme tous les membres du Conseil étaient présents et tous consentants alors une session spéciale s'est tenue le 20 février 1978 sans avis de convocation préalable.

Présents:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers: Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normendin
Adélard Toupin
Joseph Pépin
Armand Brière.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

337-78 Monsieur André Lefebvre remplace le Secrétaire Andre Toupin. pour cette séance spéciale.

Proposé par M. le conseiller Armand Brière, appuyé par M. le conseiller Joseph Pépin et résolu unanimement que M. André Lefebvre, inspecteur municipal assume les fonctions de secrétaire pour la séance de ce soir.

Adoptée.

338-78 AMENDEMENT AU REGLEMENT # 84

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement, Que le règlement no.84 de construction soit amendé pour une période de quatre (4) mois à partir de ce jour:

ART 41
amendé comme suit: Que le terrain soit cadastré et que le plan de cadastre soit accepté par le Conseil Municipal.

ART.42 et 44
amendé comme suit: Que le terrain soit en bordure d'une rue municipalisée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ART. 18
amendé comme suit: Que la propriété puisse se raccorder aux réseaux d'égoûts et d'aqueduc existants.
ou sinon:
Que la superficie du terrain ait un minimum de 15,000 pieds carrés s'il est desservit par un des deux réseaux d'aqueduc ou d'égoût.
ou 30,000 pieds carrés s'il n'est pas desservit par aucun réseau.

Adopté.

339-78 PLAN CADASTRE NO.440-10- et 440-11

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que; le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 440-10 et 440-11 et dont le propriétaire actuel est M. Jacques Gauthier, est accepté.

Adopté.

La séance est levée.

Marius Blouin Maire — André Lefebvre, ins.mun.

Marius Blouin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

28 février 1978 CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUCINIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 28 fév. 1978 à 7 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées, à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers: Adélard Toupin
Emilien Normandin
Jean-Louis Jobin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur le Maire, Marius Blouin, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 28ème jour de février 1978, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

RENDEZ-VOUS POUR 6 HEURES POUR SEANCE D'ETUDE

1.- Résolution enfouissement sanitaire.

2.- Résolution pour analyse des tâches.

3.- Avis de motion pour modification au règlement de construction.

CERTIFICAT DE CONVOCATION

Je, soussigné, André Toupin, secrétaire=trésorier, certifie sous mon serment d'office, que j'ai signifié les avis de convocation au lieu et à leur domicile à tous les membres du Conseil entre 1.30h. et 4.30h. p.m., ce 24è jour de fév/78.

79

André Toupin sec-trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

340-78

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ENFOUISSEMENT SANITAIRE:

ATTENDU QUE: Les Services de protection de l'Environnement informent les corporations municipales qu'un règlement concernant la gestion des déchets solides sera promulgé en vertu de la Loi de la qualite de l'environnement;

ATTENDU QUE: L'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères se fait présentement de façon rudimentaire sans protection pour l'environnement dans la région du comté de Champlain.

ATTENDU QUE: Il est inacceptable de tolérer l'existence de dépotoirs à ciel ouvert dans notre région.

ATTENDU QUE: Dans le contexte actuel, la méthode d'élimination par enfouissement sanitaire est de façon pratique et économique la plus avantageuse.

ATTENDU QUE: L'organisation d'un système d'élimination conforme aux normes des Services de protection de l'Environnement à un coût abordable nécessite une utilisation commune d'un lieu d'élimination régional, d'où la nécessité d'un regroupement intermunicipal.

ATTENDU QUE: Lors de la réunion intermunicipale tenue au Cap-de-la-Madeleine, le 8 février 1978, un groupe de 16 municipalités ont donné leur accord pour créer ce regroupement.

Il est proposé par M. le Conseiller Armand Brière et unanimement résolu que:

1) La Corporation municipale de Ste-Marthe nomme M. Marius Blouin délégué,
et M. Adélard Toupin substitut, dans le but de collaborer à l'implantation d'un site d'enfouissement sanitaire pour la région du comté de Champlain.

2) La municipalité consent par cette participation à:

- retenir les services d'un consultant (ingénieurs-conseils) qui devra effectuer la recherche d'un lieu propice, préparer les plans d'aménagement choisi et rédiger le devis d'opération de l'exploitation. La direction de la gestion des déchets des services de protection de l'environnement aura la charge de l'étude hydrogéologique du terrain proposé par ledit consultant.

3) Le représentant nommé selon l'article un (1) préparera en collaboration avec les autres représentants municipaux concernés, un protocole d'entente qui définira les modalités d'organisation et de fonctionnement du système intermunicipal de gestion des déchets.

4) La corporation municipale de Ste-Marthe s'engage à assumer sa part du coût des études visées à l'article deux (2), au prorata de sa population par rapport à la population totale des municipalités qui participeront à la présente étude, à la condition que le site choisi ne soit pas à plus de 18 milles du centre géographique de notre municipalité.

5) Le représentant nommé selon l'article un (1) est autorisé à signer au nom de la municipalité de Ste-Marthe le contrat avec le consultant choisi.

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS. A.T.

341-78 — No. de résolution ou annotation

Analyse des tâches
Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que: Monsieur Gilles Bergeron soit engagé pour procéder à l'élaboration et à l'implantation d'un système administratif au coût de $700.00 (piastres) pour la Corporation de Ste-Marthe.

ADOPTE.

342-78

AVIS DE MOTION: Règlement de construction;
Avis de motion est donné par M. le conseiller Armand Brière à l'effet d'amender le règlement de construction, soit à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

ADOPTE.

La séance est levée.

Marius Blouin maire — MARIUS BLOUIN

André Toupin sec-trés. — ANDRE TOUPIN.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

7 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session ordinaire du Conseil de la Muncipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 7 mars 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

343-78

Adoption des minutes.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les minutes du 7 février 1978 sont acceptées telles que lues à l'exclusion des résolutions 323-78 et 331-78 et que les minutes du 15 février du 20 février à l'exclusion de la résolution 338-78 et les minutes de l'assemblée du 28 février 1978 sont acceptées telles que lues.

Adoptée

344-78

Résolution pour réceindée la résolution 323-78
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que le Maire Marius Blouin est autorisé à aller à une session d'information en vue de la mise en place d'un plan d'urgence de la Protection Civile. La Municipalité versera un montant de $200.00 pour compte de dépenses.

Adoptée

345-78

Résolution pour réceinder la résolution 331-78
Proposé, secondé et résolu unanimement que le Maire et l'inspecteur municipal sont autorisés à aller à la rencontre avec le Ministère de l'Environnement et le Ministère des Affaires Municipales et que $50.00 leur soit alloué pour comptes de dépenses.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

346-78 Nomination des officiers pour plan d'urgence Protection Civile.

Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre, inspecteur municipal soit nommé coordinateur des mesures d'urgence. Madame Suzanne Jutras soit nommée directrice aux services sociaux et de la santé, Monsieur Jean-Yves Stoycheff soit nommé directeur aux services de police, transport, radio protection, sauvetage, Monsieur Roger Courteau soit nommé directeur au service technique et incendie, Madame Claudette Toupin soit nommée directrice au ravitaillement et à la main-d'oeuvre, Monsieur Pierre Simard soit nommé directeur à l'information et communication de la Municipalité de Ste-Marthe.

Adoptée

347-78 Taux de la taxe pour 1978.
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le taux de la taxe municipal sera de $0.40 du $100.00 d'évaluation. Les ordures ménagères $32.00 pour résidence et $16.25 pour les chalets.

Adoptée

348-78 Jeunesse-Canada au travail (été 1978)
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine se porte garante des dépenses excédentaires que pourrait occasionner la réalisation du projet sensibilisation de la population au potentiel touristique municipal présenté dans le cadre du "Programme Jeunesse-Canada au Travail" (Eté 1978).

Adoptée

349-78 Don à la Société Canadienne de Cancer et à la Société du diabète.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin et secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement qu'un montant de $15.00 soit versé au Cancer et $15.00 pour le diabète.

Adoptée

350-78 Autorisation André Toupin pour voyage à Québec.
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autorisé à aller à Québec pour assister à la séance d'information sur la loi 55.

Adoptée

351-78 Bandes de patinoire.
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que les bandes de patinoire soient démontées et installées par les employés de la Municipalité.

Adoptée

352-78 Ligue de citoyens
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu [illegible] que la Municipalité de Ste-Marthe n'a aucune objection à la formation d'un comité de citoyens.
Le vote est demandé sur cette proprosition.
Pour: Cyrille Beaumier, Armand Brière, Joseph Pépin.
Contre: Emilien Normandin, Adélard Toupin, Jean-Louis Jobin
Le maire donne son vote contre cette proposition.

Rejetée

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

353-78 Adoption des comptes.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la liste des comptes suivants est acceptée et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement. à l'exception du chèque 9940.

No. de résolution ou annotation		
9874	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 5 fév. 78, déd.$49.87	190.13
9875-	Roger Courteau, sem. au 5 fév. 78, déd. 55.83	184.17
9876-	André Germain, sem. au 5 fév. 78,	15.26
9877-	Steve Ross, sem. au 5 fév. 78,	28.34
9878-	Guy Stoycheff, sem. au 5 fév. 78	13.08
9879-	André Lefebvre, sem. au 5 fév. 78, déd. 60.43	228.03
9880-	André Lefebvre, sem. au 5 fév. 78, dépenses auto	13.23
9881-	Claudette Toupin, sem. au 5 fév. 78, déd. 16.80	114.44
9882-	Claudette Toupin, sem. au 5 fév. 78, déd. auto	6.30
9883-	Suzanne Jutras, sem. au 5 fév. 78, déd. 14.89	116.35
9884-	André Toupin, sem. au 12 fév. 78, déd. 40.87	172.32
9885-	André Toupin, sem. au 12 fév. 78, déd. auto	15.00
9886-	Claudette Toupin, sem. au 12 fév. 78, déd. 16.80	114.44
9887-	Suzanne Jutras, sem. au 12 fév. 78, déd. 14.89	116.35
9888-	André Lefebvre, sem. au 12 fév. 78, déd. 60.43	228.03
9889-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 12 fév. 78, déd.49.87	190.13
9890-	Roger Courteau, sem. au 12 fév. 78, déd. 52.85	187.15
9891-	Beaver diversified Corp.	32.22
9892-	Marcel Arcand, déneigmeent	142.50
9893-	André Lefebvre, sem. au 12 fév. 78, dépenses auto	13.65
9894-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 12 fév. 78 dép. auto	4.41
9895-	René Dupont, sem. au 12 fév. 78	13.08
9896-	Raymond Leclerc, sem. au 12 fév. 78,	13.08
9897-	André Germain, sem. au 12 fév. 78, déd. 0.24	32.46
9898-	Rec. Gén. du Canada, timbres	100.00
9899-	André Toupin, petite caisse	72.69
9900-	Yvan Massé, loisir	60.00
9901-	Jules Milette, loisir	54.95
9902-	Marcel Dumas, loisir	20.00
9903-	Hydro Québec, loisir	10.00
9904-	Hydro Québec, loisir	18.84
9905-	Marcel Arcand, loisir	57.00
9906-	André Brière, loisir	42.00
9907-	Armand Brière, loisir	45.00
9908-	Réal Biron , loisir	100.00
9909-	Jacques Toupin, loisir	75.00
9910-	Sylvain Bernard, loisir	75.00
9911-	Lionel St-Ours, loisir	50.00
9912-	René Dumas, loisir	50.00
9913-	Receveur Général du Canada, timbres	120.00
9914-	Yvan Massé, loisir	94.00
9915-	André Toupin, sem. au 19 fév. 78, déd. 40.87	172.32
9916-	André Toupin, sem. au 19 fév. 78, dépenses auto	15.00
9917-	Claudette Toupin, sem. au 19 fév. 78, déd. 16.80	114.44
9918-	Suzanne Jutras, sem. zu 19 fév. 78, déd. 14.89	116.35
9919-	André Lefebvre, sem. au 19 fév. 78, déd. 60.43	228.03
9920-	André Lefevre, sem. au 19 fév. 78, déd. auto	15.12
9921-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 19 fév. 78, déd. 49.87	190.13
9922-	Roger Courteau, sem. au 19 fév. 78, déd. 52.85	187.15
9923-	Hervé Brouillette, sem. au 19 fév. 78, déd. 0.96	95.04
9924-	Guy Stoycheff, sem. au 19 fév. 78, déd. 0	17.44
9925-	Steve Ross, sem. au 19 fév. 78, déd. 1.96	67.80
9926-	André Toupin, sem. au 26 fév. 78, déd. 40.87	172.32
9927-	André Toupin, sem. au 26 fév. 78, dépenses auto	15.00
9928-	Claudette Toupin, sem. au 26 fév. 78, déd. 16.80	114.44
9929-	Suzanne Jutras, sem. au 26 fév. 78, déd. 14.89	116.35
9930	André Lefebvre, sem. au 26 fév. 78, déd. 60.43	228.03
9931-	André Lefebvre, sem. au 26 fév. 78, dépenses auto	17.85
9932-	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 26 fév. 78, déd. 49.87	190.13
9933-	Roger Courteau, sem. au 26 fév. 78, déd. 52.85	187.15
9934-	Steve Ross, sem. au 26 fév. 78, déd. 8.77	91.51
9935-	Hervé Brouillette, sem. au 5 janv. 78,	30.00
9936-	Hervé Brouillette, sem. au 26 fév. 78, déd. 3.90	113.10
9937-	André Lefebvre, voyages à Québec	43.60
9938-	Lionel St-Ours, ménage de la salle	10.00
9939-	Corp. de Champlain licence commerce	22.50
9940-	Marius Blouin, voyage Québec, Ampryor	258.00
9941-	Wilson & Lafleur Ltée, code municpal	15.50

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE M.B.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	9942-Coop. Fédérée du Québec	302.61
	9943-Gulf Oil Canada Ltée, école 90.83, Bureau	223.87/314.70
	9944-Michel Leclerc, déneigement	424.00
	9945-Marcel Arcand, déneigement	190.00
	9946-Garage Marcel Roy, camion	191.74
	9947-Hydro Québec, pompe	668.46
	9948-Hydro Québec, rues	2,037.28
	9949-Bell Canada, station pompage	7.56
9950-	Bell Canada, loisir	7.56
9951-	Bell Canada, bureau	59.68
9952-	J.B. Lanouette Inc., ass. équipement bureau	114.00
9953-	P.V. Ayotte,	107.66
9954-	Langevin & Fesjardins, plans	7.50
9955-	Sablière Ste-Marthe Inc., déneigement	952.00
9956-	Sani-Marc Inc, article de ménage	69.31
9957-	La société Canadienne de sel Ltée	257.47
9958-	Librairie du Cap Inc.	259.45
9959-	Milette Gaz Bar	80.55
9960-	Marius Blouin,	180.00
9961-	Jean-Louis Jobin	60.00
9962-	Cyrille Beaumier	60.00
9963-	Emilien Normandin	60.00
9964-	Adélard Toupin	60.00
9965-	Armand Brière	60.00
9966-	Joseph Pépin	60.00
9967-	Henri-Paul Lacroix	1,847.41
9968-	Gaston Girard, sablage des rues	✓190.00
9969-	Jean Pinsonneault	606.00
9970-	Min. Rev.Qué. R.R.Q.161.44,A.M.158.89,I.P.488.61	808.94
9971-	Rec. Gén. du Canada, A.C.170.69, I.F.180.10	350.79
9972-	Les Prévoyants du Canada	132.87
9973-	Farage M. Ayotte	7.51
9974-	Saillant Inc.	153.18
9975-	Morin & Frères Inc.	56.76
9976-	Equipement de sécurité Poulin Ltée	49.03
9977-	Equipement Malbeuf Inc.	238.13
9978-	Fred Popiquin Ltée	94.40
9979-	J.J. Tremblay Inc.	7.50
9980-	Sanivan Inc.	149.00
9981-	André Toupin, voyages à ~~Québec~~ Shawinigan	64.20

La séance est ajournée à jeudi le 9 mars 1978 à 7h. P.M.

M. Marius Blouin ..... Maire ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

9 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce jeudi 9 mars 1978 à 7h. P.M. à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

Règl #103 354-78

Adoption du règlement #103 "Les droits sur les mutations immobilières".

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le règlement concernant les droits sur les mutations immobilières et portant le numéro 103 est accepté tel que lu.
Adoptée

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

355-78 Jeunesse Canada au Travail
Proposer par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est autorisée à présenter le projet:" sensibilisation de la population au potentiel touristique municipal." tel que préparé dans le cadre du "Programme Jeunesse-Canada au Travail" Eté 1978. Que copie de la présente accompagne ledit projet à être soumis à la Commission de l'emploi et de l'immigration.

Adoptée

356-78 Demande d'autoristation au ministère des Affaires Municipales
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'une demande d'autorisation soit faite au Ministère des Affaires Municipales pour répartir sur les années financières 1978 et 1979 le coût ($23,000.00) de confection d'un plan directeur d'urbanisme pour la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adoptée

357-78 Avis de motion tarif des égouts
Avis de motion est donné par Monsieur Emilien Normandin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour fixer le tarif d'égout pour les usagers de la 1ère rue, 5e,6e,7 e,8e, 9e, 10e et 1ère et 2 e avenue ainsi que tous ceux qui sont collectés sur l'égout appartenant à la Municipalité sur la rue Notre-Dame. Ce tarif sera par la suite fixé par simple résolution.

Adoptée

358-78 Plan de cadastre 577-21-1
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 577-21-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur André St-Louis est accepté.

Adoptée

359-78 Plan de cadastre 533-31 à 533-34 inclusivement.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 533-31 à 533-34 inclusivement et dont le propriétaire actuel est Monsieur Faston Girard est accepté.

Adoptée

360-78 Plan de cadastre 533-30
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 533-30 et dont la propriétaire actuel est Madame Clara Daigle Biron est accepté.

Adoptée

361-78 Plan de cadastre 576-1
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère oficiel au lot 576-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur André Brouillette. est accepté.

Adoptée

La séance est levée

M. Louis Blouin Maire ..... Sec.trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC. TRÉS.

No. de résolution ou annotation

16 mars 1978

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce jeudi 16 mars 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

SOn Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marius Blouin, Maire pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, le 16e jour de mars 1978 et qu'il y sera pris en considération les sujets, suivants savoir:

1.-Ordures ménagères: Mise en demeure
demande d'augmentation H.P. Lacroix

2.-Avis de motion règlement de zonage
3.-Engagement d'une firme pour confection d'un plan directeur d'urbaniste.
4.-Autorisation au maire et au secrétaire-trésorier pour signer le contrat.
5.-Acceptation des plans de cadastre 24-17 Emilien Normansin
583-20 Daniel St-Arnaud
451-1 Denis Richard
6.-Session pour inspecteur municipal
7.-Comptes de loisir.

Donné ce 14 e jour de mois de mars 1978.

André Toupin, sec.trés.

√ 362-78 DEMANDE AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU QU'UN comité intermunicipal réunissant 16 municipalités du Comté de Champlain fut formé et travaille depuis 6 mois à la recherche et à la mise en fonction d'un site d'enfouissement sanitaire.

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marthe a nommé par résolution 2 représentants à ce comité intermunicipal.

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marthe s'est engagé par résolution à payé sa quote part des coûts de kecherche d'un site d'enfouissement. sanitaire.

ATTENDU QUE LA Municipalité de Ste-Marthe s'est engagé par résolution à recevoir l'installation d'un site d'enfouissement sanitaire si l'étude en conclus ainsi.

ATTENDU QUE le comité intermunicipal a déjà engagé les services d'une firme d'ingénieurs-conseil pour la recherche du site, fabrication des plans et devis.

ATTENDU QUE LE S.P.E. fera des études hydrogéologiques des sites choisis qu'à la fonte des neiges.

ATTENDU QUE la mise en fonction de ce site se fera dans les 4 ou 6 prochains mois.

ATTENDU QUE le site d'enfouissement sanitaire le plus près

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

est à plus de 24 milles de l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe.

Il est proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Cyrille Beamier et résolu unanimement qu'une demande d'extention d'utilisation de notre dépotoir soit faite au Ministère de l'Environnement dans l'attente prochaine d'une conclusion du comité intermunicipal et de la mise en fonction d'un site d'enfouissement sanitaire intermunicipal.

Adoptée

363-78 Avis de motion règlement de zonage.
Avis de motion est donné par Monsieur Cyrille Beaumier à l'effet d'amender le règlement de zonage secteur M M 11 section 2.

Adoptée

V 364-78 Plan de cadastre 24-17
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Roger Gélinas, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 24-17 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Emilien Normandin est accepté.

Adoptée

365-78 PLAN DE CADASTRE 451-1
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 451-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Denis Richard est accepté.

1

Adoptée

366-78 Plan de cadastre 583-20
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Roger Gélinas, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lot 583-20 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Daniel St-Arnaud est accepté

Adoptée

367-78 Session d'information André Lefebvre.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre soit autorisé à aller assister à une session d'information à Montréal. Un montant de $100.00 sera versé pour ses dépenses. SESSION ANNULÉE.

Adoptée

368-78 $75.00 de plus par mois à Monsieur Henri-Paul Lacroix pour contrat de vidanges
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que le Conseil verse $75.00 de plus par mois à Monsieur Henri-Paul Lacroix suite à sa demande relative à ce sujet.

Adoptée

369-78 Engagement d'une firme
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que la Municipalité engage la Firme Pluritec pour faire un plan directeur d'urbaniste à un coût forfaitaire de $23 000.00 conformément à l'offre de service datée du 8 mars 1978.

Adoptée

370-78 Signature du contrat.
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le maire

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Monsieur Marius Blouin et le secrétaire-trésorier Monsieur André Toupin sont autorisés à signer un contrat avec la Firme Pluritec pour effectuer un plan directeur d'urbanisme à un coût forfaitaire de $23,000.00 payable en 2 versements soit: $11,500. en 1978 et 11,500. en 1979. conformément à l'offre de service datée du 8 mars 1978 dont copie dans nos archives.

Adoptée

371-78 Comptes des loisirs.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les comptes suivants concernant les loisirs sont acceptées et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adoptée

La séance est levée.

M. Marius Blouin Maire ..... André Toupin Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/

28 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 28 mars 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers: Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Avis spécial vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marius Blouin, maire pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 28e jour de mars 1978 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, SAVOIR:

1.-Modification au règlement de zonage
2.-Rapport sur la journée d'étude modifications loi 55
3.-Rapport préliminaire sur la définition des fonctions (taches)
4.-Dépotoir
5.-Commission des accidents de travail dossier Richard Loranger.

Donné ce 24e jour du mois de mars 1978.

André Toupin, sec.trés.

372-78 Adoption du règlement 85-B amendement au règlement de zonage
Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné à l'assemblée du 16 mars 1978. Il est proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe amende le règlement no 85 par la création de deux nouvelles zones, dans la zone MM 11 sec.2:

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

soit la zone M 16 bornée par la route 138 et ayant une profondeur de 130 pieds conprenant une partie du lot 5, 8, 8A et 9 inclusivement ainsi que la zone RA 16 sec. 1 comprise entre la rue Notre-Dame Sud et le fleuve St-Laurent comprenant une partie du lot 5, 8, 8A, et 9 inclusivement.
Le règlement a été lu séance tenante.

Adoptée

373-78 Assemblée des électeurs
Proposé, secondé et résolu unanimement que le règlement pour amender le zonage de 2 nouvelles zones dans la zone MM 11 section 2. soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposable lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 6 avril à 7h.

1

Adoptée

La séance esr levée

M. Marius Blouin Maire ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/

4 avril 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mardi 4 avril 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

374-78 Réparations aux pompes.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que des réparations majeures soient effectuées aux pompes.

Adoptée

375-78 Ordures ménagères commerces.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le tarif pour les ordures ménagères pour les commerces sera comme suit: $32.00 pour la maison et le coût des ordures du commerce sera établi entre le propriétaire et le contracteur des ordures ménagères.

Adoptée

376-78 Association des secrétaires
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier fasse partie de l'Association des secrétaires
Le coût sera défrayé par la Municipalité.

Adoptée

377-78 Plan de cadastre 75-6
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 75-6 et dont le propriétaire actuel est Monsieur François Provencher.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

378-78 Plan de cadastre 89-14-1 à 89-14-4

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 89-14-1 à 89-14-4 inclusivement et dont le propriétaire actuel est Monsieur Claude Champoux est accepté.

Adoptée

379-78 Plan de cadastre 70-11

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 70-11 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Jean-Noel Arcand est accepté.

Adoptée

380-78 Plan de cadastre 89-82 à 89-147

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 89-82 à 89-147 et dont les propriétaires actuels sont MM. René Piché et Claude Champoux est accepté.

Adoptée

381-78 Plan de cadastre 89-27 et 89-28 correction

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de correction des rues préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. sur les lots 89-27 et 89-28 est accepté

Adoptée

382-78 Plan de cadastre 88-53-1 et 88-53-2

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 88-53-1 et 88-53-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Claude Champoux est accepté.

Adoptée

383-78 Plan de cadastre 577-30

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Roger Gélinas, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 577-30 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Jacques Labbé est accepté.

Adoptée

384-78 Plan de cadastre 104-51

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Paul Michaud, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 104-51 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Gérard Beaudoin est accepté.

Adoptée

385-78 Plan de cadastre 95-33 à 95-37

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 95-33 à 95-37 et dont la propriétaire actuelle est Dame Rita Beaumier est accepté.

Adoptée

386-78 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unaimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à en faire le paiement

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	9982-André Toupin, sem. au 6 mars 78, déd. 52.22	160.97
	9983-André Toupin, sem. au 6 mars 78, dép. auto	15.00
	9984-Claudette Toupin, sem. au 6 mars 78, déd.22.49	108.75
	9985-Suzanne Jutras, sem. au 6 mars 78, déd. 20.58	110.66
	9986-Steve Ross, sem. au 6 mars 78, déd. 0.58	27.76
	9987-Roger Courteau, sem. au 6 mars 78, déd. 63.30	176.70
9988	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 6 mars 78, déd. 69.26	170.74
9989	André Lefebvre, sem. au 6 mars 78, déd. 72.58	215.88
9990	André Lefebvre, sem. au 6 mars 78, dép. auto	5.88
9991	Robert Carrier,	650.00
9992	Société Canadienne du Cancer	15.00
9993	Association du diabète du Québec	15.00
9994	Centre de const. C. Champoux Inc.	44.05
9995	Gaston Germain, remboursement taxe foncière	20.27
9996	André Toupin, sem. au 12 mars 1978, déd. 52.22	160.97
9997	André Toupin, sem. au 12 mars 78, dépenses auto	15.00
9998	Claudette Toupin, sem. au 12 mars 78, déd. 22.50	108.74
9999	Suzanne Jutras, sem. au 12 mars 78, déd. 20.59	110.65
10000	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 12 mars 78, déd.64.30	175.70
10001	Roger Courteau, sem. au 12 mars 78, déd. 64.30	175.70
10002	André Lefebvre, sem. au 12 mars 78, déd. 72.58	215.88
10003	Steve Ross, sem. au 12 mars 78, déd. 0.80	34.08
10004	René Dupont, sem. au 12 mars 78, déd. 0.80	34.08
10005	Beaver diversified Corp.	32.22
10006	Gaston Girard, loisir	75.00
10007	Entreprises St-Pierre & Fils Enr. loisir	68.76
10008	Réal Biron, loisir	125.00
10009	Centre de const. C. Champoux, loisir	42.93
10010	Réjean Bernard, loisir	16.17
10011	Jules Milette, loisir	27.60
10012	Marcel Arcand, loisir	38.00
10013	André Brière, loisir	22.00
10014	René Dumas, loisir	50.00
10015	Jacques Toupin, loisir	100.00
10016	Sylvain Bernard, loisir	75.00
10017	Réal Biron, loisir	100.00
10018	André Toupin, sem. au 19 mars 78, déd. 52.22	160.97
10019	André Toupin, sem. au 19 mars 78, dépenses auto	15.00
10020	Claudette Toupin, sem. au 19 mars 78, déd. 22.50	108.74
10021	Suzanne Jutras, sem. au 19 mars 1978, déd. 20.59	110.65
10022	André Lefebvre, sem. au 19 mars 78, déd. 72.58	215.88
10023	Roger Courteau, sem. au 19 mars, 78, déd. 64.30	175.70
10024	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 19 mars 78, déd.64.30	175.70
10025	André Lefebvre, sem. au 19 mars 78, déd. auto	32.13
10026	Hervé Brouillette, sem. au 19 mars 78, déd. 26.75	165.25
10027	Steve Ross, sem. au 19 mars 78, déd. 23.27	116.25
10028	René Dupont, sem. au 19 mars 78, déd. 0.38	21.42
10029	Banque Can. Nat. C. 1000. I. 1678.75	2,678.75
10030	Min. des Finances du Québec	13.30
10031	André Toupin, voyage à Québec	103.36
10032	André Toupin, sem. au 26 mars 78, déd. 52.22	160.97
10034	André Toupin, sem. au 26 mars 78, dépenses auto	15.00
10035	Claudette Toupin, sem. au 26 mars 78, déd. 22.50	108.74
10036	Suzanne Jutras, sem. au 26 mars 78, déd. 20.59	110.65
10037	André Lefebvre, sem. au 26 mars 78, déd. 72.58	215.88
10038	Roger Courteau, sem. au 26 mars 78, déd. 64.30	175.70
10039	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 26 mars 78, déd.64.30	175.70
10040	Hervé Brouillette, sem. au 25 mars 78,	78.00
10041	René Dupont, sem. au 26 mars 78, déd. 1.96	67.80
10042	Steve Ross, sem. au 26 mars 78, déd..38	21.42
10043	André Lefebvre, sem. au 26 mars 78, dép. auto	17.85
10044	Carrière St-Maurice, voirie	93.29
10045	Société Canadienne de sel	357.91
10046	Formules Municipales Ltée	389.25
10047	Formules Légales Provinciales Ltée	132.60
10048	Atelier d'usinage marmen INc.	2,589.19
10049	Equipement Malbeuf Inc.	14.26
10050	La cie can. de service de linge	16.20
10051	Sablière Ste-Marthe Inc.	1,824.50
10052	Poulin Ltée	54.00
10053	Cap Maisons mobiles Enr.	160.00
10054	Jean-Marie Lottinville	161.50
10055	Gaston Girard	310.00
10056	Charles Lévesque	63.00

Loisirs

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.TRÉS. GT

No. de résolution ou annotation

	10057-Roquet, aqueduc	8.15
	10058-Sanivan Inc., égouts	172.50
	10059-Gulf Oil Canada Ltée	227.46
	10060-Les Prévoyants du Canada	94.72
	10061-Bell Canada, bureau	100.11
	10062-Bell Canada, puits	7.56
10063-	Bell Canada loisir	7.56
10064-	Hydro Québec, loisir	136.39
10065-	Hydro Québec, lampes de rues	2,255.56
10066-	Hydro Québec, aqueduc	613.26
10067-	Adrien Grand'Maison	64.00
10068-	Marius Blouin	180.00
10069-	Jean-Louis Jobin	60.00
10070-	Cyrille Beaumier	60.00
10071-	Emilien Normandin	60.00
10072-	Adélard Toupin	60.00
10073-	Armand Brière	60.00
10074-	Joseph Pépin	60.00
10075-	Henri-Paul Lacroix	1,922.41
10076-	Daigle Aqua Inc.	261.20
10077-	Garage Marcel Roy	69.01
10078-	Centre const. C. Champoux	156.38
10079-	Librairie du Cap Inc.	74.22
10080-	Milette Gaz Var	108.64
10081-	Papeterie Laurentienne Enr.	65.78
10082-	Massicotte & Fils Ltée	336.00
10083-	Min. Rev. Québec	862.50
10084-	Rec. Général du Canada	621.55
10085-	Rec. Gén. du Canada, timbres	108.00

La séance est ajournée à mardi le 18 avril 1978 à 7h.

Marius Blouin ....Maire. André Toupin ....Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&&/

6 avril 1978

PROCES VERVAL DE L'ASSEMBLEE DES ELECTEURS
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'adoption du règlement intitulé Règlement numéro 85-B concernant l'amendement au zonage dans la Municipalité de Ste-Marthe.
Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe le 6 avril 1977 à 7h. P.M. sous la présidence du Maire.
Le secrétaire-trésorier donne lecture du présent règlement.
Une (1) heure après la fin de la lecture du règlement aucun électeurs propriétaires ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement le président de l'assemblée déclara ledit règlement approuvé.

Marius Blouin
Marius Blouin, maire

André Toupin, sec.trés.

André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

18 avril 1978

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 18 avril 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:
SAVOIR -

Son honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers: Emilien Normandin
Adélard Toupin
Jean-Louis Jobin
Joseph Pépin

absents: Armand Brière - Cyrille Beaumier.

formant quorum sous la Présidence du Maire au fauteuil.

387- 78 ADOPTION DES MINUTES
Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 7 mars 1978 - du 9 mars 1978 - du 4 avril 1978, ainsi que le procès verbal de l'assemblée des électeurs tenue jeudi le 6 avril 1978 sont acceptées telles que lues.

Adoptée.

388-78 Adoption des Etats Financiers
Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 1977 est accepté.

Adoptée.

389-78 Proposition 375-78 annulée
Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Joseph Pépin et résolu unanimement que la proposition #375-78 soit annulée et remplacée par la suivante:

Prop.375-78 annulée. rempl. par le rés. #389-78

Le coût pour les ordures ménagères pour les commerces sera fixé par la Municipalité et collecté par celle-ci jusqu'à ce qu'un nouveau site soit choisi.

Adoptée.

390-78 COMMUNICATIONS: "BELL BOY"
Proposé par M. le conseiller Adélard Toupin, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipalité signe un contrat avec la Cie Télé-Communication à l'effet d'avoir un appareil "Bell Boy" pour les communications de la Municipalité. Le maire Marius Blouin est autorisé à signer le contrat à cet effet.

Adoptée.

391-78 Rapport gravier dans les rues
Proposé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que les dépenses sur les chemins suivants sont acceptées:

Rapport de gravier ds les rues

Nom Rue	tonnage	Coût pierre	coût transp. & épandage	Coût total
Jacques	318.58	$955.74	$550.00	$1,505.74
Des Ruisseaux	196.85	590.55	624.48	1,215.03

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Rapport gravier ds les rues suite .....

Nom rues	tonnage	coût pierre	coût transp & épandage	Coût Total:
llème Rue	75.7 pierre	$227.10	$ 307.48	$ 728.97
llèmeRue	6 voy.de sable	$194.40		
22ièmeRue	160.84	482.52	325.00	807.80
23ièmeRue	167.6	502.80	325.00	827.80
Valley Inn	26.77	80.31	50.00	130.31
Gilles Toupin	13.71	41.13	25.00	66.13
Secteur Des Prairies	985.42	$2,956.27	1,750.00	4,706.27
Total				$9,987.77

Rapport préparé par André Lefebvre T.D.

392-78 Réparations des rues

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimenent que le Conseil autorise 1'Inspecteur Municipal à continuer à continuer à faire les réparations des rues de la Municipalité où cela s'impose.

Adoptée.

393-78 Demande au Ministère des Transports (Rg.St-Malo)

Proposé par M. le conseiller Adélard Toupin, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement qu'une demande soit faite au Ministère des Transport de réparer le chemin du Rang St-Malo en partant de chez M. Jean-Marie Beaudoin vers Champlain.

Adoptée.

394-78 Maire suppléant

Proposé par M. le conseiller Adélard Toupin, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que M. Emilien Normandin soit nommé maire suppléant pour le prochain terme.

Adoptée.

395-78 Installation Fosse Septique (formule)

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la formule Construction d'ins tallation septique est acceptée et que l"Inspecteur Municipal pourra émettre le permis de construction sur la production de cette formule dûment remplie Ceci est le mode d'application de l'article 125 du règlement #84.

Adoptée.

396-78 REGLEMENT DE CONSTRUCTION #84 (Strictement observé) art.41

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Joseph Pépin et résolu unanimement qu'à compter du 15 juin l'article 41 du règlement de construction #84 sera strictement observé, c'est à dire qu'aucun permis de construction ne sera émis à moins que le plan de cadastre officiel ne soit revenu et approuvé par le Ministère des Terres et Forêts.

Adoptée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

397-78- Demande au Min.de l'Agriculture (Cours d'eau GODIN)

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'une demande soit faite au Ministère de l'Agriculture pour faire le nettoyage du cours d'eau GODIN situé dans le Rang St-Malo.

Adoptée.

398-78 Demande Conseil de Comté (nettoyage de la Rivière Champlain)

Proposé par M. le Conseiller Emilien Normandin secondé par M. le conseiller Adélard Toupin et résolu unanimement que demande soit faite au Conseil de Comté de nettoyer la Rivière Champlain passant dans les limites de Ste-Marthe. Copie de cette résolution sera envoyée aux Conseils Municipaux environnants.

Adoptée.

399-78 Plan de cadastre 9-61

Proposé,secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 9-61 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Richard Hayes est accepté.

Adoptée.

400-78 Plan de cadastre 90-11

Proposé, secondé, et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 90-11 et dont le propriétaire actuel est Madame Germaine Hamel est accepté.

Adoptée.

401-78 Plan de cadastre 440-9 à 440-14

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp.géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 440-9 à 440-14 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Roger Montplaisir est accepté.

Adoptée.

402-78 Plan de cadastre 75-7-1 et 75-7-2

Proposé,secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 75-7-1 et 75-7-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Jean-Guy Groleau est accepté.

Adoptée.

403-78 Plan de cadastre 89-37-1 et 89-37-2

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Georges Gariépy, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 89-37-1 et 89-37-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Grégoire Beaudet est accepté.

Adoptée.

La séance est levée.

Marius Blouin maire — André Toupin, sec.-trés.

Marius Blouin — André Toupin,

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

2 mai 1978

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeliene tenue ce mardi 2 mai 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présent, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les conseillers : Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

404-78 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adoptée

✓405-78 Demande de Univan
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accepte la demande formulée par Univan, Denis Boissonneault, 1165, 8e rue, Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine. G8T 7V7, à l'effet d'opérer un club de camions motorisés recréatif à but non lucratif connu sous le non de Univan. Le siège social sera situé à 1165, 8e rue,. La Municipalité se réserve le droit de retirer cette acceptation advenant le cas de plaintes de contribuables du au bruit ou autres.

Adoptée

✓406-78 Engagement d'employé permament
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Messieurs Roger Courteau et Jean-Yves Stoycheff soient engagés comme employés permanents pour la Municipalité.

Adoptée

✓407-78 Tâches des employés techniques
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que les employés soient responsables des champs de travail qui leurs sont confiés devant le Conseil.

André Lefebvre: Inspecteur des bâtiments
Plan de cadastre
coordinateur des employés supplémentaires
rapports techniques à soumettre au Conseil

Yves Stoycheff: Responsable de la voirie et de la mécanique

Roger Courteau: Responsable de l'aqueduc, l'égout et la menuiserie.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

408-78 Réorganisation du bureau
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras soit engagée pour une période de 3 mois pour travailler dans le bureau à partir de lundi le 8 mai 1978.

Adoptée

409-78 Demande à la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine s'il y aurait possibilité d'avoir la salle de l'école Dominique Savio pour tenir les assemblées du Conseil.

Adoptée

410-78 Temps supplémentaire
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe paiera 1 heure aux employés qui auront à prendre 1/2h. pour diner lors de bris majeur et celle-ci sera payé à tauxsimple.----------
---
Le temps supplémentaire est à partir de la 46e heures et est payable à temps et demi sur la prochaine paye.

Adoptée

411-78 Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe appuie le Ministre Jacques Parizeau dans sa méthode d'enlèvement de la taxe sur les items suivants;

a) les vêtements et les chaussures de toutes natures, à l'exception toutefois des accessoires tels que les bijoux;
B) les étoffes tissées et les fils de fibres naturelles ou synthétiques;
c) les meubles meublant d'une habitation résidentielle, à l'exception:
   i) des appareils ou accessoires fonctionnant à l'électricité, au gaz ou à l'huile, des poêles à bois et foyer
   ii) des couvres planchers et tapis;
   iii) des tentures, draperies, rideaux, stores et autres biens de même nature et leurs accessoires;
   iv) des oeuvres d'art, d'objet d'artisanat, bibelots et autres objets servant à la décoration, y compris les h horloges de toutes natures;
   v) des instruments de musique.

Adoptée

412-78 Semaine du nettoyage
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Lousi Jobin et résolu unaniementque la semaine du 8 au 12 mai sera la semaine du nettoyage. Une annonce dans le Nouvelliste paraîtra samedi ~~et vendredi~~.

Adoptée

413-78 Engagements de 2 étudiants
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que 2 étudiants soient engagés pour divers travaux dans la Municipalité.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

414-78 Engagement de Monsieur Guy Toupin

Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Monsieur Guy Toupin soit engagé pour poser et réparer les compteurs au tarif de $5.00 l'heure.

Adoptée

415-78 Avis de motion

Avis de motion est donné par Monsieur Adélard Toupin à l'effet d'amender le règlement numéro 60 concernant le tarif à être fixé pour les ordures ménagères des commerces à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

Adoptée

416-78 Courrier

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le courrier soit à partir du 8 mai 1978 transporté par Monsieur André Montplaisir pour la somme de $30.00 par mois.

Adoptée

✓417-78 Plan de cadastre 5-7

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Roland Milette, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 5-7 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Mario Boisclair est accepté.

Adoptée

✓418-78 533-35 Plan de cadastre

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 533-35 et dont le propriétaire actuel est Monsieur ~~Serge~~ Gilles Hamel. est accepté.

Adoptée

✓419-78 Plan de cadastre 572-40

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 572-40 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Gilles Hamel. est accepté.

Adoptée

420-78 Adoption des comptes.

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que la liste des comptes suivants est acceptée et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

10086	André Toupin, sem. au 2 avril 78, déd. 52.22	160.97
10087	André Toupin, sem. au 2 avril 78, dépenses auto	15.00
10088	Claudette Toupin, sem. au 2 avril 1978, déd. 22.50	108.74
10089	Suzanne Jutras, sem. au 2 avril 78, déd. 20.59	110.65
10090	André Lefebvre, sem. au 2 avril 78, déd. 72.58	215.88
10091	André Lefebvre, sem. au 2 avril 78, déd auto	15.33
10092	Roger Courteau, sem. au 2 avril 78, déd. 64.30	175.70
10093	Jean-Yves Stoycheff, sem. au 2 avril 78, déd. 64.30	175.70
10094	Hervé Brouillette, sem. au 2 avril 78	18.00
10095	André Toupin, petite caisse	73.33
10096	Min. des Finances	7.60
10097	Corp. des secrétaires municipaux	80.00
10098	Wilson & Lafleur Ltée	14.00
10099	Commission municipale du Québec. C.4362.50 I7433.92	11,796.42
10100	Richard Loranger janvier, février, mars, avril	438.40
10101	Morin & Frères Inc.	63.98
10102	Anselme Brière, janv. fév., mars, avril	421.80
10103	André Toupin, sem. au 8 avril 78, déd. 52.22	160.97
10104	André Toupin, sem. au 8 avril 78, dépenses auto	15.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation		
	10105-Claudette Toupin, sem. au 9/4/78 déd.22.50	108.74
	10106-Suzanne Jutras, sem. au 9/4/78, déd. 20.59	110.65
	10107-André Lefebvre, sem. au 9 avril 78, déd.	215.88
	10108-André Lefebvre, sem. au 9 avril 78, dép.auto	37.38
	10109-Yves Stoycheff, sem. au 9 avril 78, 64.30	175.70
	10110-Roger Courteau, sem. au 9 avril 78, 64.30	175.70
10111	Hervé Brouillette, sem. au 9 avril 78,	66.00
10112-	René Dupont, sem. au 9 avril 78, déd. 1.88	65.70
10113-	Antonin Doucet, remboursement égout	20.00
10114-	André Toupin, sem. au 16 avril 78, déd. 52.22	160.97
10115-	André Toupin, sem. au 16 avril 78, dépenses auto	15.00
10116-	Claudette Toupin, sem. au 16 avril78 déd.22.50	108.74
10117-	Suzanne Jutras, sem. au 16 avril 78, déd. 20.59	110.65
10118-	Yves Stoycheff, sem. au 16 avril 78, déd. 64.30	175.70
10119-	Roger Courteau, sem. au 16 avril 78, déd. 64.30	175.70
10120-	René Dupont, sem. au 16 avril 78, déd. 0.65	29.87
10121-	Hervé Brouillette, sem. au 16 avril 78,	36.00
10122-	André Lefebvre, sem. au 16 avril 78, déd. 72.58	215.88
10123-	André Lefebvre, sem. au 16 avril 78, dépenses auto	35.07
10124-	André Toupin, sem. au 23 avril 78, déd.52.22	160.97
10125	André Toupin, sem. au 24 avril 78, déepnses auto	15.00
10126-	Claudette Toupin, sem. au 24 avril 78, déd. 22.50	108.74
10127-	Suzanne Jutras, sem. au 24 avril 78, déd. 20.59	110.65
10128-	Yves Stoycheff, sem. au 24 avril 78, déd.64.30	175.70
10129-	Roger Courteau, sem. au 23 avril 78, déd.64.30	175.70
10130-	André Lefebvre, sem. au 23 avril 78, déd. 72.58	215.88
10131-	André Lefebvre, sem. au 23 avril 78, dépenses auto	50.82
10132-	René Dupont, sem. au 23 avril 78, déd. 28.44	124.16
10133-	Suzanne Jutras, sem. au 29 avril 78, déd. 32.07	131.49
10134-	Suzanne Jutras, 4% de vacance	75.35
10135-	André Toupin, sem. au 29 avril 78, déd. 52.22	160.97
10136-	André Toupin, sem. au 29 avril 78, dépenses auto	15.00
10137-	Claudette Toupin, sem. au 29 avril 78, déd. 22.50	108.74
10138-	Yves Stoycheff, sem. au 29 avril 78, déd. 58.35	166.65
10139-	Roger Courteau, sem. au 29 avril 78, déd.64.30	175.70
10140	André Lefebvre, sem. au 29 avril 78, déd. 72.58	215.88
10141-	André Lefebvre, sem. au 29 avril 78, dépenses auto	34.44
10142-	René Dupont, sem. au 29 avril 78, déd. 36.00	138.40
10143-	Marius Blouin	180.00
10144-	Jean-Louis Jobin	60.00
10145-	Cyrille Beaumier	60.00
10146-	Emilien Normandin	60.00
10147-	Adélard Toupin	60.00
10148-	Armand Brière	60.00
10149-	Joseph Pépin	60.00
10150-	Bell Canada, bureau	54.21
10151-	Bell Canada, puits	22.37
10152-	Bell Canada, école loisir	7.56
10153-	Hydro Québec, aqueduc	660.27
10154-	Hydro Québec, école, loisir	248.05
1055-	Hydro Québec, Hôtel de ville	256.25
1056-	Hydro Québec, pompes égout R.99	29.48
10157-	Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd	62.50
10158-	Beaver diversified Corp.	64.44
10159-	Télé communication	47.27
10160-	Commission des accidents de travail	2,607.55
10161-	Services S.A.I.L. Maurice Inc.	779.10
10162-	Receveur Général du Canada, I.F. 547. A.C.234.07	781.07
10163-	Min. Revenu QuébecA.M. 208.30, R.R.Q.219.32	1,085.57
10164-	Gulf Oil Canada, école 163.06, bureau 190.07	353.13
10165-	J.U. Houle Ltée, aqueduc et outillage	653.78
10166-	R.J. Lévesque & Fils Ltée, pompes 1,2	219.88
10167-	Trois-Rivières Location Enr.	12.96
10168-	B.D.C. Ltée, frais de transport aqueduc	72.00
10169-	Miny Spécialités, verres et articles de ménage	64.55
10170-	Hydro Québec, loisir 160,8e rue	30.54
10171-	Hydro Québec, loisir rue Jacinthe	13.64
1072 -	Henri-Paul Lacroix	1,922.41
1073-	Papeterie Laurentienne Enr. code	30.75
10174-	Denis Brouillette, voirie	380.00
10175-	Gaston Girard voirie	2,975.00
10176-	Cap Maisons mobiles Enr., voirie	1,330.00
10177-	Equipement de sécurité Malbeuf Inc.	90.35

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	10178-Fourniture Canvan Ltée	43.20
	10179-Garage André Beauchesne Enr. backoe	7.56
	10180-C. Labbé Excavation, voirie	650.00
	10181-Marmen Inc. puit 1,3.	1,874.28
	10182-Saillant Inc., puits	394.25
	10183-Jérome Carignan, voirie	330.00
10184-	J.J. Tremblay Inc.	523.96
10185-	Massicotte & Fils Ltée, voirie, dépotoir	1,315.00
10186-	Gravier Mont Carmel Enr., sablage	48.20
10187-	Sablière Ste-Marthe Inc.	1,365.59
10188-	Carrière St-Maurice	1,121.67
10189-	Carrière St-Louis, voirie	1,028.85
10190-	Equipement de sécurité Poulin, outillage, aqueduc	54.00
10191-	Centre de const. C. Champoux	125.01
10192-	Raymond Veillette, voirie	209.20
10193-	Milette Gaz Bar	97.30
10194-	Garage Marcel Roy, camion	351.66
10195-	Xérox du Canada Ltée	23.93
10196-	Gérard Picard, voirie	915.00
10197-	Phil Canning, voirie	650.00
10198-	Gaston Girard, déneigement	4,850.00
10199-	Librairie Mx du Cap	82.69
10200-	Les Prévoyants du Canada	94.72

La séance est ajournée à mardi le 16 mai 1978.

Marius Blouin ..... André Toupin

MARIUS BLOUIN, MAIRE ANDRE TOUPIN, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

16 mai 1978 Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 16 mai 1978 à 7 hres P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son honneur le Maire: Marius Blouin

Mm. les Conseillers: Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Adélard Toupin
Emilien Normandin
Armand Brière

formant quorum sous la présidence de Maire au fauteuil.

421-78 Adoption des minutes

Proposé par le conseiller Adélard Toupin, secondé par le conseiller Armand Brière et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 2 mai 1978 sont acceptées telles que lues.

Adoptée.

422-78 Règlement Ordures Ménagères #104

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M.le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le règlement no.104 concernant l'amendement au règlement no. 60 concernant les Ordures Ménagères est accepté tel que lu.

Adopté.

423-78 Nivelleuse

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que M. André Lefebvre soit autorisé à faire passer la nivelleuse dans les rues -Gilles Toupin-Thomas Toupin-Richard Hayes-Hayes- 50 et 51ème Rues-Croteau- et à mettre de la pierre ou du sable si nécessaire. Faire les réparations sur la lère Avenue en enlevant l'asphalte usée et remplir avec de la pierre.

Adoptée.

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

424-78 Demande C.M.Q. re: Prolongement de l'emprunt temporaire Reglement #99.
Proposé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Municipale du Québec d'autoriser un prolongement d'approbation pour un emprunt temporaire pour le dossier 3209/D95738 dont l'autorisation devient échu le 30 mai 1978 en attendant notre émission d'obligations. Cette demande est faite en rapport avec l'autorisation du 30 mai77

Adoptée.

425-78 Vente du souffleur
Proposé par M. le conseiller Armand Brière, secondé par M. le conseiller Cyrille Beaumier et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Municipale de vendre une souffleuse à neige qui s'ajuste à un tracteur. Cette souffleuse est trop petite pour les besoins de la Municipalité de Ste-Marthe. Par la présente nous demandons la façon de procéder pour cette vente.

426-78 AVIS DE MOTION "Abbat poussière"
Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Louis Jobin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant l'épandage d'abbat poussière et le mode de taxation pour les propriétaires qui seront desservis par ce service.

427-78 MODIFICATIONS AU BUDGET 1978
Proposé par M. le conseiller Armand Brière, secondé par M. le conseiller Cyrille Beaumier et résolu unanimement que le Budget 1978 soit modifié comme suit: Les items Congrès Conseillers $1,100.00, Déplacements Conseil $500.00 soit transférés à salaire secrétariat supplémentaire. Une somme de $8500.00 de immobilisation à même les revenus soit transférée à l'item urbanisme.

428-78 Modification Allocation Transport Sec-Trés.
Proposé par M. le conseiller Cyrille Beaumier, secondé par M. le Conseiller Adélard Toupin et résolu unanimement que le secrétaire=trésorier soit payé au taux de $0.21 cent du mille pour les dépenses de son automobile lorsqu'il effectue des voyages pour la Municipalité. Le $15.00 par semaine alloué depuis janvier 1974 est enlevé.

Adoptée.

429-78 EGOUT "LORENZO POULIOT" 5èmeRue
Proposé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que M. Lorenzo Pouliot soit autorisé à faire le tranchement d'égoût sur la 5èmeRue à ses propres frais et avec l"acceptation des travaux par l'inspecteur municipal avant de renterrer.

Adoptée.

430-78 ACHAT DE CHEQUES
Proposé par M. le conseiller Emilien Normand, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier soit autorisé à faire l'achat de 5000 chèques en 3 copies de la Compagnie Moore.

Adoptée.

431-78 ACHAT D'UNE POMPE AU GAZ
Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Armand Brière et résolu unanimement que le Municipalité achète de Sécurité Poulin Ltée, une pompe au gaz de 2" avec boyaux de succion de 20' et boyau de discharge de 25' au prix de $450.00 suivant la lettre du 24 avril 1978.

Adoptée.

432-78 TRICENTENAIRE "SPECTACLE DE DANSE"
Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

par M. le conseiller Cyrille Beaumier et résolu unanimement qu'un montant de $100.00 soit versé à M. Gérard Simard pour un spectacle de danse dans le cadre du Tricentenaire de la paroisse Ste-Madeleine

Adoptée

433-78 ACHAT D'UN MOTEUR POUR LE BACKOE

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Armand Brière et résolu unanimement qu'un moteur neuf soit acheté pour le backoe avec ou sans tête de moteur.

Adoptée.

La séance est levée.

Marius Blouin maire André Toupin sec-trés.

Marius Blouin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

30 mai/78 Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 30 mai 1978 à 9.00 h. p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, Savoir:

Son Honneur le Maire,	Marius Blouin
MM. les Conseillers:	Cyrille Beaumier
	Jean-Louis Jobin
	Emilien Normandin
	Adélard Toupin
	Armand Brière
	Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Marius Blouin, maire pour être tenue au lieu et à l'heure 9 hres P.M. le 30ième jour de mai 1978, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Entente entre la Municipalité et Propriétaires (Secteur Champoux re: Finition travaux)

2.- Rés.: pour faire venir une équipe d'arpentage de Pluritec

3.- Acceptation plans de cadastre

4.- Assurance re: Yves Stoycheff

5.- Règlement "Abat-Poussière"

6.- Nommer un préposé pour "règl. chiens".

Sur consentement de tous les échevins les items suivants ont été acceptés.

7.- Avis de Motion (Amendement règl. zonage)

8.- Avis de motion (restriction arrosage)

9.- Achat de compteurs d'eau (St-Louis de France)

Donné à Ste-Marthe ce 26ième jour de mai 1978.

INITIALES DU MAIRE M.B.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

434-78 - ASSURANCE "YVES STOYCHEFF"

Proposé par M. le conseiller Armand Brière secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que la surprime de $64.00 pour l'assurance soit payée par la Municipalité à M. Yves Stoycheff. Adopté

435-78 NOMMER UN PREPOSE POUR REGL. CHIENS

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que M. Yves Stoycheff soit nommé préposé pour l'application du règlement des chiens. Adopté.

436-78 AVIS DE MOTION Amender règlement zonage.

Avis de motion est donné par M. le conseiller Armand Brière à l'effet de présenter un amendement au règlement de zonage pour le secteur Claude Champoux.

437-78 AVIS DE MOTION Restriction d'arrosage

Avis de motion est donné par M. le conseiller Emilien Normandin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant la restriction de l'arrosage.

438-78 ACHETER COMPTEURS ROCKWELL "St-Ls de France"

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les compteurs Rockwell soient achetés de la Municipalité de St-Louis de France au prix de $5,391.26.

Adopté.

439-78 ACHETER SONDE POUR AQUEDUC

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Armand Brière et résolu unanimement que M. André Lefebvre, ins. municipal, soit autorisé à acheter une sonde pour l'aqueduc.

Adopté.

La séance est levée.

Marius Blouin, maire — André Toupin, sec.-trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

6 juin/78

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 6 juin 1978 à 7.00 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents; SAVOIR:

Son honneur le Maire, Marius Blouin
MM. les Conseillers, Adélard Toupin
Emilien Normandin
Cyrille Beaumier
Armand Brière
Jean-Louis Jobin
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

440-78 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. le conseiller Adélard Toupin, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 16 mai et du 30 mai sont acceptées telles que lues.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

441-78 TECHNICIEN "PLURITEC" SECTEUR CHAMPOUX

Proposé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement qu'une demande soit faite à la firme Pluritec, afin d'obtenir les services d'un technicien pour rétablir l'élévation théorique des fossés dans le secteur Champoux et ce dans les jours qui suivront cette requête.

Adoptée.

442-78 MINISTERE DE L'AGRICULTURE "RUISSEAU ST-PIERRE"

Proposé par M. le conseiller Adélard Toupin, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement qu'une demande soit faite au Ministre de l'Agriculture Jean Garon, pour améliorer l'état actuel du ruisseau St-Pierre sur les lots 89 et 90 de la paroisse Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adoptée.

443-78 MINISTERE DES TRANSPORTS "SUBVENTION RUES 1978"

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'une demande de subvention de $42,000.00 soit faite au Ministère des Transports pour les travaux d'amélioration et d'entretien de rues à être exécutés en 1978.

Adoptée.

444-78 ACHAT DE FLEURS & DRAPEAU DU CANADA

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Adélard Toupin et résolu unanimement que M. André Lefebvre soit autorisé à acheter des fleurs pour le rond à l'Hôtel Municipal et un drapeau du Canada.

Adoptée.

445-78 PROGRAMME D'ENGAGEMENT ETUDIANTS

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Armand Brière et résolu unanimement que (2) deux étudiants soient engagés dans le cadre du Programme d'engagement étudiant.

Adoptée.

446-78 CORRECTION COMPTE D'EAU "COMMISSION SCOLAIRE"

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Cyrille Beaumier et résolu unanimement que les comptes d'eau de la Commission Scolaire au montant de $295.64 et $123.48 soient radiés et qu'un compte de$o.30 d'évaluation leur soit envoyé à titre de compensation tenant lieu de taxes.

Adoptée.

447-78 DEMANDE DE M. JEAN-PAUL LANGEVIN

Proposé par M. le conseiller Cyrille Beaumier, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que la demande de M. Jean-Paul Langevin soit transmise à la Firme Pluritec tant au point de vue urbanisme qu'au plan d'égoût.

Adoptée.

448-78 ENTENTE AVEC M. BENOIT THERRIEN (lot 536)

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que M. André Lefebvre à faire ramasser les vidanges le long de la ligne de transmission du pouvoir électrique à l'extrémité sud du lot 536 propriété de M. Benoît A. Therrien. Ceci remplacera l'obligation pour la Municipalité de faire une clôture

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

le long de la rue St-Maurice sur le lot 536 tel que stipulé sur le contrat daté du 17 oct.1921, devant le notaire J.A.D. Chagnon. enrg.#81-75311.

Adopté.

No. de résolution ou annotation

449-78 REGLEMENT No. 106 "CONSOMMATION ABUSIVE D'EAU POTABLE"

Proposé par M. le conseiller Armand Brière, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que le règlement no. 106 -Concernant la consommation abusive d'eau potable est accepté tel que lu.

Adopté.

450-78 PLAN DE CADASTRE 88-53

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp.géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 88-53 et dont le propriétaire actuel est M. Claude Champoux est accepté.

Adopté.

451-78 PLAN DE CADASTRE 578-14

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par M. Roger Gélinas, arp. géom. et donnant ainsi au caractère officiel aux lots 578-14 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Guy Massicotte est accepté.

Adopté.

M. le conseiller Cyrille Beaumier quitte son siège à 20 hres et 15 mts.

452-78 JOURNEE NATIONALE DU FRANCAIS:

ATTENDU QUE le français est un instrument essentiel à l'expression de notre vie collective;

ATTENDU QUE nous ressentons le besoin de maîtriser notre langue et d'en valoriser l'usage et la qualité sur notre territoire;

ATTENDU QUE divers organismes dans notre municipalité ont donné leur appui à l'Année du français;

ATTENDU QUE le 9 juin sera marqué, à travers le Québec, d'une Journée nationale du français;

Il est proposé par M. le conseiller Adélard Toupin, secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement Que ce conseil proclame le 9 juin Journée nationale du français et invite la population à y participer activement.

Adopté.

453-78 PERMISSION A DANIEL LEBLANC "asphalte"

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe permet à M. Daniel Leblanc de poser de l'asphalte sur le terrain de la Municipalité. Cependant la Municipalité ne se tient pas responsable des dommages qu'elle pourrait causer, advenant le cas ou elle aurait des réparations à effectuer sur ce terrain c.a.d. dans l'emprise de la rue.

Adopté.

454-78 MUR DE SOUTENEMENT "MINISTRE OTTO LANG"

Proposé, secondé et unanimement résolu que demande soit faite au Ministre Otto Lang, qu'une inspection soit faite concernant le mur de soutènement qui est situé à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ainsi que les abbords de la rive nord du fleuve St-Laurent là ou il n'y à que de l'empierrement, en vue de la réparation des dégâts actuels et de la prévention pour les dégâts futurs eventuels.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Copie de la résolution # 454-78 est envoyée au député René Matte.

No. de résolution ou annotation

455-78 PLAINTE MIN. DES TRANSPORTS: Me Pinsonneault

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la plainte du Ministère des Transports soit transmise à Me Jean Pinsonneault, notre aviseur légal, concernant MM. Denis Brouillette, Gaston Girard, André Toupin, pour information.

Adopté.

456-78 COMPTES "PLURITEC"

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les comptes suivants soient payés à la Firme Pluritec.

F. 13/1/77 --- Dossier no. 6059 honoraires $4,410.00
F. 27/12/77 --- " no. 7098 contrats: 4028 -3046 dossier surveillance acompte de $10,00.00 bal. due $4,758.77.

Adopté.

M. le conseiller Armand Brière doit s'absenter à 20 hres et 45 mts.

457-78 HUILE DANS LES RUES

Proposé par M. le conseiller Joseph Pépin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que de l'huile soit épandue dans les rues de la Municipalité si c'est permis et passer la niveleuse là où les rues n'ont pas été faites avant d'épandre de l'huile.

Adopté.

458-78 PERMIS D'EXPLOITATION SABLIÈRE (CLAUDE PAQUIN)

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap. accorde à M. Claude Paquin un permis d'exploitation de sablière dans le rang St-Malo sur le lot no.475-476 à la condition qu'il épande de l'huile ou du calcium dans la rue Claude de façon à tenir la rue non poussièreuse.

Adopté.

459-78 CONCELLER ASSURANCE RESPONSABILITE "Adrien Grand'Maison"

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Joseph Pépin et résolu unanimement que l'assurance responsabilité de la Cie Groupe Commerce sera cancellée de Grand'Maison Assurance, si les mêmes clauses d'assurance sont incluses dans la proposition de J.B. LANOUETTE INC. en date du 6 juin 1978 au montant de $3,056.00 et clause à 500,000 responsabilité.

Adopté.

460-78 PAIEMENT ANALYSE DE TACHES

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Joseph Pépin et résolu unanimement que le montant de $300.00 soit versé à M. Gilles Bergeron pour la préparation d'analyse des tâches.

Adopté.

461-78 PAIEMENT DES FACTURES "Marius Blouin".

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Adélard Toupin et résolu unanimement que les comptes suivants soient payés à M. Marius Blouin.
Sylvain Bernard; distribution de circulaire 85 à 0.045= $3.63
Réunion employés secteur technique $6.29
Diner avec A. Lefebvre $14.00 - Diner avec A. Lefebvre $12.00
Total: $35.92

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

462-78 ADOPTION DES COMPTES:

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Adélard Toupin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

10201 -	Yves Stoycheff, sem. du 5 mai heures acc. déd	$27.67-$124.32
10202 -	Cité du Cap-de-la-Madeleine "incendie"	$10,432.00
10203 -	André Toupin, sem du 7 mai/78 déd. 52.22	160.97
10204 -	André Toupin, dépenses auto	15.00
10205 -	Claudette Toupin, sem. du 7/5/78 déd. 22.50	108.74
10206 -	André Lefebvre, sem. du 7/5/78 déd. 72.58	215.88
10207-	André Lefebvre, dépenses auto	16.38
10208-	Yves Stoycheff, sem. du 7/5/78 déd. 68.98	183.02
10209-	Roger Courteau, sem. du 7/5/78 déd. 64.30	175.70
10210-	René Dupont, sem. au 7 mai 78, déd. 36.00	138.40
10211-	Banque Can. Nat. C. 1000. int.:4,916.25	5,916.25
10212-	Yves Stoycheff, sem. au 7 mai 78, déd. auto	12.60
10213-	André Toupin, sem. au 14 mai 78, déd. 52.22	160.97
10214-	André Toupin, sem. au 14 mai 78, dépenses auto	15.00
10215-	Claudette Toupin, sem. au 14 mai 78, déd.22.50	108.74
10216-	Suzanne Jutras, sem. au 14 mai 78, déd. 20.59	110.65
10217-	André Lefevre, sem. au 14 mai 78, déd. 72.58	215.88
10218-	André Lefebvre, sem. au 14 mai 78, déd. auto	56.70
10219-	Yves Stoycheff, sem. au 14 mai 78, déd. 81.42	202.08
10220-	Roger Courteau, sem. au 14 mai 78, déd. 64.30	175.70
10221-	René Dupont, sem. au 14 mai 78, déd. 37.60	141.16
10222-	Michel Toupin, sem. au 14 mai 78, déd. 36.00	138.40
10223-	Jacques Toupin, sem. au 14 mai 78, déd. 36.00	138.40
10224-	Richard Loranger, et Ste-Marthe mai et juin	219.20
10225-	Richard Loranger et Ste-Marthe	979.80
10226-	André Toupin, sem. au 21 mai 78, déd. 52.22	160 97
10227-	André Toupin, sem. au 21 mai 78, dépenses auto	15.00
10228-	Claudette Toupin, sem. au 21 mai 78, déd. 22.50	108.74
10229-	Suzanne Jutras, sem. au 21 mai 78, déd. 20.59	110.65
10230-	André Lefebvre, sem. au 21 mai 78, déd. 72.58	215.88
10231-	André Lefebvre, sem. au 21 mai 78, dépenses auo	19.32
10232-	Roger Courteau, sem. au 21 mai 78, déd. 64.30	175.70
10233-	Yves Stoycheff, sem. au 21 mai 78, déd. 65.20	177.80
10234-	René Dupont, sem. au 21 mai 78, déd. 36.74	139.84
10235-	Michel Toupin, sem. au 21 mai 78, déd. 0.96	33.92
10236-	Jacques Toupin, sem. au 21 mai 78, déd. 0.96	33.92
10237-	Laurent Milette, remboursement ordure	32.00
10238-	Denis Gignac, remboursement taxe et ordure	117.76
10239-	Rec. Gén. du Canada, timbres	100.00
10240-	André Toupin, sem. au 28 mai 78, déd. 52.22	160.97
10241-	André Toupin, sem. au 28 mai 78, dépenses auto	14.30
10242-	Claudette Toupin, sem. au 28 mai 78, déd.22.50	108.74
10243-	Suzanne Jutras, sem. au 28 mai 78, déd. 20.59	110.65
10244-	André Lefebvre, sem. au 28 mai 78, déd. 72.58	215.88
10245-	André Lefebvre, sem. au 28 mai 78, dépenses auto	26.25
10246-	Yves Stoycheff, sem. au 28 mai 78, déd. 88.58	212.92
10247-	Roger Courteau, sem. au 28 mai 78, déd. 64.30	175.70
10248-	René Dupont, sem. au 28 mai 78, déd. 36.00	138.40
10249-	Yves Stoycheff, sem. au 28 mai 78, déd. auto	23.73
10250-	Gilles Grosleau, sem. au 28 mai 78, déd. 11.26	93.38
10251-	Imprimerie Art Graphique, papeterie compte d'eau	534.64
10252-	Rec. Gçn. du Canada, timbres	100.00
10253-	Henri-Paul Lacroix	1,922.41
10254-	Bell Canada, école, loisir	7.56
10255-	Bell Canada, bureau	49.87
10256-	Bell Canada, puits	18.53
10257-	Hydro Québec, lumières de rues	2,182.80
10258-	Hydro Québec, aqueduc	617.15
10259-	Ministre du Revenu rapport TP4A en retard	30.00
10260-	Canadian Dominion Leasing Ltd	129.00
10261-	Sanivan Inc.	1,537.88
10262-	Carrière St-Louis, voirie	8,364.09
10263-	Carrière St-Maurice	741.96
10264-	Poulin Ltée, pompe	486.00
10265-	Massicotte & Fils Ltée, voirie	132.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

10266-Paul Gendron, transport pierre	470.00
10267-Cap Maisons mobiles Enr.	40.00
10268-F. Lethiecq excavation voyage de terre. R. 99	90.00
10269-Massicotte & Fils Ltée, asphalte R.99	690.00
10270-Koppers Ltd, tuayaux d'acier	124.85
10271-Gulf Oil bureau 107.89, école 58.07	165.96
10272-Centre de const. Claude Champoux	82.96
10273-Librairie du Cap Inc.	35.90
10274-Direct Motor Express Ltd	13.97
10275-Equipement Malbeuf Inc.	145.80
10276-Le Nouvelliste, arrosage et nettoyage	144.00
10277-Formules Municipales Ltée	253.39
10278-Garage M. Ayotte	166.23
10279-Donald Robert Inc.	6,231.35
10280-Services de pneus CTR	19.50
10281-Gaston Girard, transport de pierre	90.00
10282-Marcel Roy, garage	16.00
10283-Garage A, beauchesne Enr.	6.48
10284-Claude Arbour Inc.	85.00
10285-Charles Lévesque Enr.	200.06
10286-Denis Roberge transport de pierre	420.00
10287-Claude Paquin	1,578.00
10288-Coop. Fédérée de Québec, huile backoe	127.76
10289-Hervé Pagé, transport	980.00
10290-Exacto Ltée, papier pour copieur	206.28
10291-Les Prévoyants du Canada	183.18
10292-Commission des accidents de travail	161.15
10293-Xerox of Canada Ltd	53.95
10294-J.M. Chastenay, copies de plan	28.80
10295-Marcel Arcand, lecture compteurs	547.50
10296-Receveur Gén. du Canada, C.P. 158	30.00
10297-Min. du Revenu	1,025.24
10298-Rec. Gén. du Canada	739.32
10299-Marcel Arcand, loisir	380.00
10300-Massicotte & Fils, loisir	330.00
10301-N. Masson Inc., loisir	481.44
10302-Hydro Québec, loisir	162.51
10303-Benoit Dumas, loisir	37.80
10304-Télécommunication	37.10
10305-Morin & Frères Inc.	44.36
10306-André Toupin, petite caisse	70.49
10307-Marius Blouin	180.00
10308-Jean-Louis Jobin	60.00
10309-Cyrille Beaumier	60.00
10310-Emilien Normandin	60.00
10311-Adélard Toupin	60.00
10312-Armand Brière	60.00
10313-Joseph Pépin	60.00
10314-Sablière Ste-Marthe, rues	3,977.00
10315-Fred Poliquin Ltée	102.79

La séance est levée

Marius Blouin ..Maire. André Toupin ..sec.trés.
Marius Blouin André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

21 juin 1978 Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 21ème jour de juin 1978 à 8.00 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire, Marius Blouin

MM. les conseillers Adélard Toupin,

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Emilien Normandin
Jean-Louis Jobin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS SPECIAL

Avis spécial vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marius Blouin, maire pour être tenue au lieu et l'heure 8 hres P.M. des sessions du Conseil, le 21ème jour de juin 1978, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Session d'étude de 6.30h à 8.00h. p.m.

Réunion spéciale à 8.hres p.m.

ORDRE DU JOUR:

1.- Agrandissement de l'Hôtel de Ville
2.- Backoe (pépine)
3.- Canada au Travail
4.- Plan de cadastre
5.- Bell Canada
6.- Autoroute 40

Donné à Ste-Marthe ce 19è jour du mois de juin 1978.

Je, André Toupin le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les échevins, en en laissant une vraie copie à leur domicile entre 4h. et 7h. de l'après-midi, le 19ème jour du mois de juin 1978.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21ème jour du mois de juin 1978.

André Toupin, sec-trésorier.

463-78 JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL (Phase 111)

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Armand Brière et résolu unanimement que la résolution intitulé Programme Jeunesse Canada au Travail Phase 111 pour le projet "Centre de Loisirs Communautaire" est acceptée.

CONSIDERANT les buts et objectifs de la corporation MUNICIPALE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

CONSIDERANT l'organisation et les délégations nécessaires à l'élaboration et à l'application d'un projet Canada au Travail (Phase 111):

Il est proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Armand Brière et résolu unanimement:

a) d'autoriser le corporation à présenter un projet connu sous le nom de

"CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE"

tel que préparé dans le cadre du programme Canada au Travail (Phase 111);

b) de désigner et nommer M. André Lefebvre, promoteur délégué dudit projet et l'autoriser à cette fin à négocier, conclure et signer toute entente concernant le dit projet avec la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada;

c) d'autoriser le trésorier de la corporation à émettre tout chèque ou effectuer tout paiement relatif à l'engagement de la corporation, qu'elle prend par la présente de se porter garante des dépenses excédentaires à la subvention

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

à la subvention accordée, que pourrait occasionner la réalisation du projet

"CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE"

dans le cadre du Programme Canada au Travail (Phase III)

ADOPTE ce 21 juin 1978

Marius Blouin, maire — André Toupin, sec-trés.

Promoteur délégué: André Lefebvre, T.D.
inspecteur municipal.

464-78 PLAN DE CADASTRE 88-53-2-1, 88-53-2-2, 88-53-2-3,

Proposé, secondé et résolu unanimement que les plans de cadastre préparés par Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 88-53-2-1, 83-53-2-2, 88-53-2-3, et dont le propriétaire actuel est M. Claude Champoux est accepté.

Adopté.

465-78 PLAN DE CADASTRE 93-4, 93-3, 93-2,

Proposé, secondé et résolu unanimement que les plans de cadastre préparés par Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 93-4, 93-3, 93-2, et dont le propriétaire actuel est M. Gilles Gauthier est accepté.

Adopté.

466-78 PLAN DE CADASTRE 95-33, 95-34, 95-35, 95-36, 95-37.

Proposé, secondé et résolu unanimement que les plans de cadastre, préparé par Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 95-33, 95-34, 95-35, 95-36, 95-37, et dont le propriétaire actuel est Mme Rita Beaumier est accepté.

Adopté.

467-78 PLAN DE CADASTRE 22-6, 23-3

Proposé, secondé et résolu unanimement que les plans de cadastre, préparé par M. Roger Gélinas, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 22-6, 23-3, et dont le propriétaire actuel est M. Réjean Dumas est accepté.

Adopté.

468-78 ACCEPTATION DU NOUVEAU TRACE DE L'AUTOROUTE 40

1,- ATTENDU QUE le ministère des Transports propose un nouveau tracé de l'autoroute 40;

2.- ATTENDU QUE l'échangeur des Grandes Prairies sera dès plus fréquenté étant à proximité de deux zones industrielles et de la Cité du Cap-de-la-Madeleine;

3.- ATTENDU QUE l'échangeur #80 est sis dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe;

4.- ATTENDU QUE l'échangeur #80 ne sera d'aucune utilité à la Municipalité de Ste-Marthe

5.- ATTENDU QUE l'échangeur #80 ainsi que le rang Notre-Dame n'est qu'à 1.5 mille de la route Red Mill Nord.

6.- ATTENDU QUE l'investissement pour une telle structure deviendrait plus rentable si elle desservait le sud autant que le nord.

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Il est proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte le nouveau tracé de l'autoroute #40 et #755 exception faite de l'échangeur #80 et du Rang Notre-Dame qui doivent être prolongé jusqu'à la route de Red Mill Nord pour desservir le bassin de population centre et sud est de Ste-Marthe.

Adopté.

La séance est levée.

Marius Blouin, maire — André Toupin, sec-trés.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

4 juillet/78 Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 4 juillet 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Pro-Maire: Emilien Normandin

MM. les Conseillers : Adélard Toupin
Jean-Louis Jobin
Cyrille Beaumier
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Pro-Maire au Fauteuil

469-78 Adoption des minutes.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que les minutes du 6 et du 21 juin sont acceptées telles que lues.

Adoptée

470-78 Avis de motion règlement administration aqueduc
Avis de motion est donné par Monsieur Jean-Louis Jobin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement modifiant le règlement de l'administration de l'aqueduc.

471-78 Soumission pour la souffleuse.
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que demande soit faite sur le journal le Nouvelliste à l'effet de vendre la souffleuse. Les soumissions devront être entrée pour le 1er août 1978 à 4.30h. P.M.

Adoptée

472-78 Réparation du backoe
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Pépine soit réparée chez Malbeuf Equipement. Un moteur neuf sera posé La confirmation ne dépassant pas $4,000.00 devra nous être fourni avant les réparations avec toutes les pièces détaillées et l'ouvrage à être exécuté.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

473-78 Evaluation St-Maurice
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier fasse faire par Evaluation St-Maurice les étiquettes nécessaires pour le rôle d'évaluation avec 1 index alphabétique au cout approximatif de 500.00. [illegible]

Adoptée

474-78 Envoi de comptes de taxes foncières
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que dorénavant les comptes soient envoyés pour toutes les revisions pour la partie que le propriétaire sera évalué c'est à dire à partir de la date effective du changement. La taxe foncière et les ordures ménagères seront envoyés.

Adoptée

√ 475-78 Augmentation de salaire des employés de bureau.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que les employés de bureau soient augmentés comme suit:
Madame Claudette Toupin $30.00 par semaine, Madame Suzanne Jutras $30.00 par semaine et Monsieur André Toupin $26.81 par semaine. Cette augmentation prend effet au 1er janvier 1978 et pourra être rénégocier au cours de l'année. Madame Suzanne Jutras la rétroactivité sera à partir de la date d'entrée au travail.

Adoptée

√ 476-78 Augmentation de Monsieur René Dupont
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le salaire de Monsieur René Dupont soit porté à $4.75 l'heure à partir du 3 juillet 1978.

Adoptée

477-78 Comité du Tricentenaire
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement qu'un montant de $100. soit versé au Comité du Tricentenaire de la Paroisse Ste-Marie Madeleine.

Adoptée

478-78 Local pour loisir
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que la salle des fournaises du sous-sol servent d'entrepot pour le matériel des loisirs.

Adoptée

479-78 Congrès des secrétaires
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement qu'un montant de $300.00 soit versé au secrétaire-trésorier pour assister au congrès des secrétaires municipaux à Québec les 16, 17, 18 août 1978.

Adoptée

480-78 Compte de Jean-Marie Chastenay, arp. géom.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que le compte de $567.75 soit payé à Monsieur Jean-Marie Chastenay comme paiement final pour les honoraires professionnels pour la préparation du plan des rues de la Municipalité de Ste-Marthe commandé en 1977.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

481-78 Demande de prêt à la S.C.H.L.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier fasse les démarches nécessaires auprès de ingénieurs pour faire une demande de prêt à la Société Centrale d'hypothèques et de logement concernant le règlement no.99.

Adoptée

482-78 Rajustement Henri-Paul Lacroix
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement qu'un montant de $306.00 soit versé à Monsieur H.P. Lacroix pour rajustement et qu'un montant de $51.00 soit rajouté à son compte du mois.

Adoptée

483-78 Adoption des comptes.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unaniememnt que les comptes suivants sont accepté et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

	10316-André Toupin, sem. au 4 juin 78 déd.52.22	160.97
10317	André Toupin, sem. au 4 juin 78, déd.auto	13.20
10318-	Claudette Toupin, sem. au 4 juin 78, déd. 22.50	108.74
10319	Suzanne Jutras, sem. au 4 juin 78, déd. 22.50	108.74
10320-	André Lefebvre, sem. au 4 juin 78, déd. 75.56	212.90
10321-	André Lefebvre, sem. au 4 juin dépenses auto	9.66
10322-	Roger Courteau, sem. au 4 juin 78, déd. 64.30	175.70
10323-	Yves Stoycheff, sem. au 4 juin 78, déd. 70.12	184.88
10324-	Yves Stoycheff, sem. 4 juin déd. 44.83	26.25
10325-	René Dupont, sem. au 4 juin 78, déd. 44.83	154.64
10326-	Guy Toupin, sem. au 4 juin 78, déd. 16.36	103.54
10327-	Gilles Grosleau, sem. au 4 juin 78, déd. 1.96	67.80
10328-	Gilles Grosleau, 4% de vacances	6.98
10329-	Pierre Landry, remboursement ordures ménagères	45.00
10330-	Marius Blouin, dépenses	35.92
10331-	Centre de cont. C. Champoux, loisir	34.02
10332-	André Montplaisir, transport courrier mois mai	30.00
10333-	Gérard Simard, tricentenaire	100.00
10334-	Pluritec, dossier 6059	4,410.00
10335-	Pluritec, dossier 3046, 4028, 6098	10,000.00
10336-	Gilles Bergeron, évaluation des tâches, res.460	300.00
10337-	André Toupin, sem. au 11 juin 78, déd. 52.22	160.97
10338-	André Joupin, dépenses auto	28.58
10339-	Claudette Toupin, sem. au 11 juin 78, déd. 22.50	108.74
10340-	Suzanne Jutras, sem. au 11 juin 78, déd. 22.50	108.74
10341-	André Lefebvre, sem. au 11 juin 78, déd. 75.56	212.90
10342-	André Lefebvre, sem. au 11 juin 78, dépenses auto	19.32
10343-	Roger Courteau, sem. au 11 juin 78, déd. 64.30	175.70
10344-	Yves Stoycheff, sem. au 11 juin 78, déd. 59.10	168.90
10345-	René Dupont, sem. au 11 juin 78, déd. 40.02	145.28
10346-	Guy Toupin, sem. au 11 juin 78, déd. 23.27	116.25
10347-	Yves Stoycheff, sem. au 11 juin 78, déd. auto	14.70
10348-	André Toupin, sem. au 18 juin 1978, déd. 52.22	160.97
10349-	André Toupin, sem. au 18 juin 78, déepnses auto	11.99
10350-	Claudette Toupin, sem. au 18 juin 78, déd. 22.50	108.74
10351-	Suzanne Jutras, sem. au 18 juin 78, déd. 22.50	108.74
10352-	André Lefebvre, sem. au 18 juin 78, déd. 75.56	212.90
10353-	Yves Stoycheff, sem. au 18 juin 78, dépenses auto	24.78
10354-	Yves Stoycheff, sem. au 18 juin 78, déd. 79.38	199.62
10355-	Roger Courteau, sem. au 18 juin 78, déd. 64.30	175.70
10356-	René Dupont, sem. au 18 juin 78, déd. 42.09	149.75
10357-	Yves Stoycheff, sem. au 30 juin 78, déd. 64.30	175.70
10358-	Claude Laroche, sem. au 18 juin 78, déd. 7.01	147.79
10359-	Denis Cossette, sem. au 18 juin 78, déd. 7.01	147.79
10360-	André Toupin, sem. au 25 juin 78, dépenses auto	15.16
10361-	André Toupin, sem. au 25 juin 78, déd. 52.22	160.97
10362-	Claudette Toupin, sem. au 25 juin 78, déd. 22.50	108.74
10363-	Suzanne Jutras, sem. au 25 juin 78, déd. 22.50	108.74
10364-	Roger Courteau, sem. au 25 juin 78, déd. 64.30	175.70
10365-	René Dupont, sem. au 25 juin 78, déd. 36.00	138.40
10366-	André Lefebvre, sem. au 25 juin 78, déd. 75,56	212.90

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	10367-André Lefebvre, sem. au 25 juin 78, auto	13.02
	10368-Yves Stoycheff, sem. au 25 juin 78, dépenses	21.42
	10369-Claude Laroche, sem. au 25 juin 78, déd.6.51	137.49
	10370-Denis Cossette, sem. au 25 juin 78, déd. 6.51	137.49
	10371-Yves Stoycheff, sem. au 25 juin 78, déd. 64.30	175.70
1-	André Toupin, sem. au 2 juillet 78, déd. 50.22	162.97
2-	Claudette Toupin, sem. au 2 juil. 78, déd. 19.85	111.39
3-	Claudette Toupin, sem. au 2 juil. 78, déd. auto	3.18
4-	Suzanne Jutras, sem. au 2 juil. 78, déd. 19.85	111.39
5-	Suzanne Jutras, sem. au 2 juil. 78, dépenses auto	11.55
6-	Roger Courteau, sem. au 2 juil. 78, déd. 62.50	177.50
7-	René Dupont, sem. au 2 juil. 78, déd. 39.69	152.15
8-	André Lefebvre, sem. au 2 juil. 68, déd. 72.76	215.70
9-	André Lefebvre, sem. au 2 juil. 78, dépenses auto	16.38
10-	Claude Laroche, sem. au 2 juil. 78, déd. 4.41	139.59
11-	Denis Cossette, sem. au 2 juil. 78, déd. 4.41	139.59
12-	Claude Paquin, loisir	387.47
13-	Gaston Girard, loisir	25.00
14-	René Dumas, loisir	20.00
15-	Carrière St-Louis, loisir	52.08
16-	Jean-Marie Beaudoin, loisir	10.00
17-	André Brière, loisir	72.00
18-	Lucienne Mineau, loisir	42.56
19-	Paul Ouellette, loisir	22.92
20-	Rock Champoux, loisir	693.69
21-	Hydro Québec, aqueduc	605.42
22-	Hydro Québec, bureau	136.47
23-	Hydro Québec, pompes	89.49
24-	Bell Canada, puits	18.26
25-	Rec. Gén. du Canada, I.F. 614.95, A.C. 292.54	907.49
26-	Min. du Revenu, I.P. 742.40, A.M. 234.71R.R.Q273.28	1250.39
27-	Bell Canada, loisir	7.56
28-	Hydro Québec, lumières de rues	2,255.56
29-	Xerox of Canada Ltd	18.90
30-	Xerox of Canada Ltd	28.22
31-	J.B. Lanouette Inc.	3,369.00
32-	Cap Maisons Mobiles Enr.	150.00
33-	Vaugeois & Fils Auto Ltée	723.40
34-	André Gervais	329.55
35-	Hoskin Ltée	193.50
36-	S.A.I.L.	258.20
37-	Beaver diversified Corp.	32.22
38-	Canadian Dominion Leasing Corp.	68.50
39-	Boisvert Fleuriste	19.00
40-	Banque Canadiene Nationale intérêts	5,343.04
41-	Dufresne Aluminium Inc.	11.07
42-	Corporation du Comté de Champlain	5,378.97
43-	Saillant Inc.	952.54
44-	Librairie du Cap Inc.	28.83
45-	Charles Lévesque Enr.	60.00
46-	Bell Canada, bureau	39.42
47-	Télé-communication	37.10
48-	Massicotte & Fils Ltée	350.00
49-	Claude Paquin	112.50
50-	Centre de const. C. Champoux	133.82
51-	André Beauchesne	68.86
52-	Marius Blouin, maire	180.00
53-	Jean-Louis Jobin	60.00
54-	Cyrille Beaumier	60.00
55-	Emilien Normandin	60.00
56-	Adélard Toupin	60.00
57-	Armand Brière	60.00
58-	Joseph Pépin	60.00
59-	André Montplaisir	30.00
60-	Henri-Paul Lacroix	1,922.41
61-	F. Lethieck Excavation	45.00
62-	Iberville Excavation Inc.	44,279.87
63-	Jean-Marie Chastenay, arp. géom.	567.75
64-		

La séance est ajournée à mercredi le 12 juillet 1978 à 7h.

Emilien Normandin Pro-Maire ..... André Beaudoin sec.trés.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

No. de résolution ou annotation

12 juillet 78

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mercredi 12 juillet 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Cyrille Beaumier
Emilien Normandin
Armand Brière
Joseph Pépin
Adélard Toupin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

484-78 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 4 juillet sont acceptées telles que lues.

Adoptée

485-78 Permanence Monsieur André Lefebvre

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que Monsieur André Lefebvre soit engagé permanent avec majoration de 5% de son salaire actuel à partir du 1er juillet 1978.

Adoptée

486-78 Bornes sur le lot 95-4

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement qu'une demande soit faite à la Firme Pluritec pour que les bornes de cadastre 95-4 de Madame Roger Belzil soient remises en place et ce dans les cadres du règlement 99.

Adoptée

487-78 Avis de motion règlement administration de l'aqueduc

-1-à la prochaine séance ou à une séance subséquente

Avis de motion est donné par Monsieur Cyrille Beaumier à l'effet d'amender les règlements 59-A, 88, 88-A, 91, 93 concernant l'administration de l'aqueduc aux articles 8 et 15.

488-78 Demande pour utilisation du dépotoir

Attendu que le Comité intermunicipal est toujours en fonctio
Attendu que l'étude des sites éventuels est retardée quelque peu par le service d'hydrogéologie du Ministère de l'Environnement.
Attendu que le nouveau site d'enfouissement sanitaire sera en opération d'ici l'automne prochain.
Il est proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement qu'une demande d'extension d'utilisation du dépotoir municipal soit faite au Ministère de l'Environnement dans l'attente de la mise en fonction du nouveau site intermunicipal.

Adoptée

489-78 Plan de cadastre 56-2

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 56-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Gilles Sanscartier est accepté.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

X

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

490-78 Plan de cadastre 462-10
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 462-10 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Philippe Hayes est accepté.

Adoptée

491-78 Quotation pour assurance station de pompage
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que demande soit faite à Pierre Lanouette, assurance de nous fournir une quotation sur l'assurance pour la station de pompage située dans le Rang St-Malo.

Adoptée

492-78 Déplacement Monsieur Hervé Brouillette
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement qu'un montant de 75.00 soit versé à Monsieur Hervé Brouillette pour frais de déplacement pour le mois de juin.

Adoptée

493-78 Résumé du travail de bureau et travail technique
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement qu'un résumé mensuel du travail de bureau soit inscrit pour chaque journée d'ouvrage en gros ainsi que pour tous les autres employés.

Adoptée

494-78 Noms de rues.
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que nous ayons du matériel nécessaire pour faire les noms de rues temporairement.

Adoptée

495-78 Comptes de loisirs.
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que les comptes de loisirs soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier en autant qu'un bon de commande est signé par le président des loisirs ou son représentant.

Adoptée

496-78 Système pour avertir la fermeture de l'eau.
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que l'on avertisse par la radio, le téléphone aux échevins ainsi qu'aux commerces et qu'un panneau soit installé sur le camion ou sur une auto et qu'il passe en claxonnant pour avertir que l'eau sera coupée de telle heure à telle heure. Une feuille explicative de ce panneau sera envoyée à tous les usagers de l'aqueduc avant que le système du panneau soit mis en application.

Adoptée

497-78 Clé du dépotoir
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que la clé pour le dépotoir soit passée à Monsieur Odilon Montplaisir du Lac Montplaisir pour son commerce, et que les employés sont autorisés à faire une entrée de 2 pouces pour son commerce. Le cout sera de $150.00 plus les pièces nécesaires pour l'entrée d'eau et payé par Monsieur Montplaisir.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

498-70-Demande à la Sûreté du Québec.
Proposé par Monsieur Cyrille Beaumier, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que demande soit faite à la Sûreté du Québec d'exercer une surveillance très étroite de la vitesse sur la route 138 à Ste-Marthe surtout en partant du cimetière vers le Cap-de-la-Madeleine.

Adoptée

499-78 Plan de cadastre
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 8-34, 7-5, 8-29 et 5-17 et dont le propriétaire actuel est Transbord Inc. est accepté.

Adoptée

La séance est levée.

Marius Blouin
maire /&/&/&/&/&/&/&/&/&/ sec-très.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

1er août/78 Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi, 1er août 1978 à 7hre p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents: SAVOIR;

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers; Adélard Toupin
Emilien Normandin
Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

500-78 Lecture & Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que lue.

Adopté.

501-78 Lecture & Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 12 juillet sont acceptées telles que lues.

502 Verso

Adopté.

504-78 AVIS DE MOTION REGL. ZONAGE ZONE RA-13 SCT 2.

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Emilien Normandin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un amendement au règlement de zonage sur cadastre #85 soit une partie de la zone RA-13 sct 2.

503-78 MODIFIER Art 8 et 15 du règlement 93 &autres (Administration Aqueduc)

Les présents articles concernant l'administration de l'aqueduc remplacent et abrogent à toutes fins que de droit les articles 8 et 15 des règlement 59-A, 70, 72, 88-A, 88, 91, 93.
Ces présents articles s'appliquent à tous les réseaux d'aqueduc municipal.

En conséquence il est proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 105 soit et est adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
MM
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:-

8.- INSTALLATION DES COMPTEURS:

Tous les compteurs seront fournis et installés par la Corporation qui en demeure le propriétaire. La tuyauterie pour recevoir le compteur devra être installée telle que la vanne d'arrêt principal à l'intérieur de la bâtisse soit à plus de 24" du plancher et qu'après cette vanne d'arrêt une longueur de 18" pouces minimum de tuyaux droits, soit horizontal ou vertical soit laissé avant tout raccordement, bifurcation ou déviation de la ligne de distribution. Dans le cas ou une maison ou autre bâtiment sera occupé par deux ou plusieurs locataires, sous-locataires ou familles, le propriétaire de cette maison ou bâtiment sera tenu de poser un tuyau de distribution séparé et distinct pour chacun de ces locataires, sous-locataires ou famille occupant des appartements séparés et si le propriétaire, après avoir été averti par écrit par un représentant de la Corporation, refuse, néglige ou ne peut se conformer dans un délai de 15 jours aux prescriptions du présent article, la ville installera un compteur pour desservir tous lesdits locataires. Dans ces cas, le propriétaire sera tenue de payer à la Corporation, le total des tarifs minimum annuels de chacun de ces dits locataires, mais il aura droit au total de gallonage minumum annuel attribué à chacun de ces locataires.

15.-ENTRE D'EAU BORNE FONTAINE

Sur réception d'une demande de service d'eau pour une propriété située sur une partie, quelconque d'une rue desservie par un tuyau d'alimentation, la Corporation installera une prise d'eau d'un diamètre qu'elle jugera convenable pour ce service. Après 3 mois de la date de la mise en vigueur du présent règlement une somme de $250.00 sera exigée du contracteur ou du propriétaire de toute nouvelle construction, pour défrayer le coût des matériaux et de l'installation d'une entrée d'eau d'un diamètre de 3/4", à partie du tuyau d'alimentation à la ligne de la voie publique. De la ligne de la voie publique à la propriété du cliept, l'installation et le coût seront la responsabilité du client.

Pour une entrée d'un diamètre de plus de 3/4", le client paiera en plus de la somme de $250.00, la différence entre le coût du tuyau et des accessoires d'une entrée d'eau de 3/4" et, le coût du tuyau et des accessoires pour le service d'eau demandé.

Lorsque le client demande plus d'un service d'eau, c'est la Corporation qui décide si le service additionnel peut être fourni. Il est entendu que les dispositions du présent paragraphe s'appliquent pour tout entrée d'eau additionnelle. Quand un service d'eau ou une borne-fontaine ont été installés sans que le client s'objecte par écrit, à l'endroit d'entrée du service d'eau ou le l'installation d'une borne-fontaine, il est entendu que tout changement subséquent, soit au pont d'entrée, soit à la position de la tuyauterie, ou de la borne-fontaine selon le cas, sera fait par la Corporation aux frais du client qui demande ce changement.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement a été lu séance tenante.

Adopté le 1er août 1978.

502-78 AUTORISATION COMM. DES AFFAIRES MUNICIPALES Règl #99

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, mandate le Ministère des Affaires Municipales ou son représentant à recevoir et ouvrir

INITIALES DU MAIRE MB INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

les soumissions prévues à l'article 760-A du Code Municipal pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. (Re: Reglement 99)

Adoptée

505 -78 Remplacement de l'inspecteur municipal (Vacances)
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que Yves Stoycheff remplacera à titre d'inspecteur municipal Monsieur André Lefebvre durant la semaine du 30 juillet au 6 août 1978.

Adoptée

506-78 Comptes des professionnel au 3 mois
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement qu'une demande soit faite aux services professionnels de la Municipalité de faire parvenir leur compte à tous les 3 mois afin qu'ils apparaissent au rapport comparatif de l'informatique.
Echéance le 31 mars - 30 juin - 30 sept - 31 déc.

Adoptée

507-78 Avis assurance Groupe commerce cf Adrien Grand'Maison re: Camping Ste-Marthe
Proposé par Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement qu'un avis soit envoyé au Groupe Ass. Commerce ou à Monsieur Adrien Grand'Maison signifiant que les travaux de réparation des terrains du Camping Ste-Marthe, détériorés par l'érosion lors des bris d'aqueduc se fassent puisque la réponse entre l'assurance et la Municipalité tarde à venir. (Mise en demeure).

Adoptée

508-78 Rencontre avec Me Pinsonneault.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unaniemment que le Maire et un conseiller soient autorisés à aller rencontrer notre aviseur légal Me Jean Pinsonneault afin de savoir:
1- Ou il est rendu dans l'étude de nos dossiers qui lui sont confiés présentement.
2. Sa disponibilité éventuelle à travailler sur nos dossiers dans un laps de temps raisonnable.
3.- Faire parvenir un rapport trimestriel de ses honoraires et services.
4.- Le coût de ses honoraires à date.

Adoptée

509-78 Réparer les dégats Camping Ste-Marthe et Gaz Bar Milette
Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que l'inspecteur municipal soit autorisé à faire réparer les dégats au Camping Ste-Marthe soit: 3 voyage de pierre 3/4
3 " sable
2 " terre
Gas Bar Milette : 1 voyage de pierre 3/4
dégats causés par l'érosion du bris d'aqueduc.

Adoptée

510-78 Déplacement ou ajoute d'une boite postal

Attendu que la Municipalité de Ste-Marthe a un nouveau centre domiciliaire côté Nord comprenant environ 100 nouveaux propriétaires.
Attendu que la population va sans cesse en augmentant
Attendu que les citoyens doivent traversé la voie publique #138 à circulation très intense pour acheminer leur courrier
En conséquence il est proposé par Monsieur Emilien Normansin secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimenent qu'une demande soit faite au Ministre des postes d'ajouter ou de transferer la boite postale sise à 1460 Notre-Dame Sud

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE mb
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

à 35, 22e rue côté Nord, dépanneur.

Adoptée

511-78 Repas Programme Jeunesse Canada au Travail.
Considérant le beau travail fait par les étudiants Jeunesse Canada au Travail dans la Municipalité il est proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la facture au montant de $26.50 pour diner est acceptée.

Adoptée

512-78 Coordinatrice des fêtes du Tricentenaire de la Municipalité
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras soit nommée coordinatrice des fêtes du tricentenaire pour Ste-Marthe.

Adoptée

513-78 Plan de cadastre 462-10
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 462-10 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Philippe Hayes est accepté.

Adoptée

514-78 Plan de cadastre 447-1
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre prépar par Jean-Chateauneuf, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 447-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Claude Paquin est accepté.

Adoptée

515-78 Plan de cadastre 470-1 et 471-1
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 470-1 et 471- et dont le propriétaire actuel est Monsieur Jean-Guy Beaumier est accepté.

Adoptée

516-78 Plan de cadastre 19-4
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 19-4 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Henri-Paul Sauvageau est accepté.

Adoptée

517-78 DEMANDE AU MINISTERE DES TRANSPORTS
Attendu que la population de Ste-Marthe va sans cesse en augmentant le long de la route 138
Attendu qu'un centre domiciliaire comprenant environ 100 nouveaux propriétaires et un centre d'achat sera bientôt ouvert
Considérant que la circulation est beaucoup trop rapide et devient dangereuse il est proprosé par Monsieur Emilien Normandin secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'une demande soit faite au Ministre des Transports de reculer la zone de 90 km/h sise actuellement à 1460 Notre-Dame et soit mise vis à vis du 2050 Notre-Dame Ste-Marthe.

Adoptée

518-78 Terrain des loisirs St-Malo-Ligue de quilles
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Emilien Normandin, et résolu unanimement que le terrain des loisirs de St-Malo soit prêté à la ligue de quilles pour les 19 et 20 août 1978.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE mb
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

519-78 Assurances
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement de demander à 2 courtiers Lanouette et Grand'Maison de faire l'évaluation globale de tous nos besoins en assurances et faire rapport au Conseil.

Adoptée

520-78 Congrès des maires.
Date
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Emilien Normandin et résolu unanimement que le Maire soit autorisé à aller au Congrès des Maires et qu'un montant de $350.00 soit voté pour défrayer les coûts, si les dépenses excèdent ce montant la Municipalité en assumera les frais.

Adoptée

521-78 Pluritec.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les travaux dans le secteur Champoux soient entre autre faits le plus tot possible.

a- Profil des fossés d'égoutement normal
b- pose de la pierre
c- coin de rues
d- asphalte brisée

Adoptée

522-78 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptées et que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

64-	André Toupin, rétroactivité déd. 338.78	358.78
65-	Claudette Toupin, rétroactivité, déd. 267.02	512.98
66-	Suzanne Jutras, rétroactivité, déd. 235.29	454.71
67-	André Toupin, congrès des secrétaires	300.00
68-	Henri-Paul Lacroix, rajustement	306.00
69-	Comité du Tricentenaire de Ste-Madeleine	100.00
70-	Receveur Général du Canada, timbres	100.00
71-	André Toupin, sem. au 9 juillet 78, déd. 61.70	178.30
72-	André Toupin, sem. au 8 juil. dépenses auto	23.52
73-	Claudette Toupin, sem. au 9 juillet 1978 déd. 30.44	130.80
74-	Claudette Toupin, sem. au 16 juillet 1978, déd.	130.80
75-	Claudette Toupin, sem. au 23 juil. déd.30.44vacances	130.80
76-	Suzanne Jutras, sem. au 9 juil. déd. 30.44	130.80
77-	Roger Courteau, sem. au 9 juil. déd. 62.50	177.50
78-	Yves Stoycheff, sem. au 9 juil. 78, déd. 67.38	184.62
79-	René Dupont, sem. au 9 juillet 1978, déd. 40.83	153.92
80-	Claude Laroche, sem. au 9 juil. 78, déd. 4.41	139.59
81-	Denis Cossette, sem. au 9 juil. 78, déd. 4.41	139.59
82-	André Lefebvre, sem. au 9 juil. déd. 72.76	215.70
83-	Sylvain Bernanrd, loisir	65.00
84-	Hélène Plamondon, loisir	65.00
85-	Ginette Plamondon, loisir	65.00
86-	Lucie Sévigny, loisir	65.00
87-	Christiane Brière, loisir	65.00
88-	Sylvain Dumas, loisir	65.00
89-	Sylvain Dumas, loisir	50.00
90-	Christiane Brière, loisir	50.00
91-	Lucie Sévigny, loisir	50.00
92-	Ginette Plamondon, loisir	50.00
93-	Hélène Plamondon, loisir	50.00
94-	Sylvain Bernard, loisir	50.00
95-	Champoux Sports Enr.	136.76
96-	Centre de const. C. Champoux Inc., loisir	69.77
97-	André Toupin, sem. au 15 juil. déd. 61.70	178.30
98-	Denis Cossette, déd. 4.41, sem. au 14 juil.	139.59
99-	Claude Laroche, sem. au 15 juil. déd. 4.41	139.59

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	100-René Dupont, sem. au 15 juil. 78, déd. 39.63	150.37
	101-Yves Stoycheff, sem. au 15 juillet 78, déd.61.70	178.30
	102-André Lefebvre, sem. au 15 juil. 78, déd. 78.93	223.95
103-	Christiane Brière, sem. au 14 juillet, loisir	65.00
104-	Lucie Sévigny, loisir	65.00
105-	Ginette Plamondon, loisir	65.00
106-	Hélène Planondon, losir	65.00
107-	Sylvain Bernard, loisir	65.00
108-	Sylvain Dumas, loisir	65.00
109-	Hervé Brouillette	75.00
110-	Andrétoupin, dépenses auto	7.73
111-	Roger Courteau, sem. au 15 juil. déd. 62.50	177.50
112-	André Toupin, sem. au 22 juil. 78, déd. 61.70	178.30
113-	Suzanne Jutras, sem. au 22 juil. 78, déd. 30.44	130.80
114-	André Lefebvre, rétroactif 5%	8.25
115-	André Lefebvre, sem. au 23 juil. 78, déd. 78.93	223.95
116-	Yves Stoycheff, sem. au 23 juil. 78, déd. 76.13	202.87
117-	Roger Courteau, sem. au 23 juil. 78, déd. 62.50	177.50
118-	René Dupont, sem. au 23 juil. 78, déd. 39.63	150.37
119-	Claude Laroche, sem. au 23 juil. 78, déd. 4.41	139.59
120-	Denis Cossette, sem. au 23 juil. 78, déd. 4.41	139.59
121-	André Toupin, sem. au 23 juil. dépenses auto	15.05
122-	André Lefebvre, sem17 juil. et 23 juil. dépenses auto	29.61
123-	Yves Stoycheff, sem. au 17 au 23 juil. dépenses auto	8.40
124-	Christiane Brière, loisir	65.00
125-	Lucie Sévigny, loisir	65.00
126-	Ginette Plamondon, loisir	65.00
127-	Hélène Plamondon, loisir	65.00
128-	Sylvain Bernanrd, loisir	65.00
129-	Sylvain Dumas, loisir	65.00
130-	André Toupin, sem. au 5 août 78, déd. 61.70	178.30
131-	André Toupin, sem. au 29 juil. déd. 61.70	178.30
132-	André Lefebvre, sem. au 29 juil. 78, déd. 78.93	223.95
133-	Denis Cossette, sem. au 29 juil. 78, déd. 0.04	21.56
134-	Denis Cossette, 4% de vacance	35.55
135-	André Toupin, petite caisse	54.13
136-	Claudette Toupin, sem. au 30 juillet 78, déd. 30.44	130.80
137-	Suzanne Jutras, sem. au 30 juil. 78, déd. 30.44	130.80
138-	Yves Stoycheff, sem. au 30 juil. 78, déd. 57.20	170.80
139-	René Dupont, sem. au 30 juil. 78, déd. 39.63	150.37
140-	Roger Courteau, sem. au 30 juil. 78, déd. 62.50	177.50
141-	Claude Laroche, sem. au 30 juil. 78, déd. 4.41	139.59
142-	André Toupin, sem. au 30 juillet 78, dépenses auto	15.83
143-	Xerox of Canada Ltd	26.29
144-	Atelier d'usinage Marmen Inc.	175.61
145-	J.U. Houle Ltée	500.12
146-	Milette Gaz Bar	6.47
147-	Garage M. Ayotte	8.19
148-	Cooperative Fédérée de Québec	71.57
149-	Garage Marcel Roy	5.12
150-	Garage André Beauchesne Enr.	48.06
151-	Sylvain Bernard, loisir	65.00
152-	Hélène Plamondon, loisir	65.00
153-	Ginette Plamondon, loisir	65.00
154-	Lucie Sevigny, loisir	65.00
155-	Christiane Brière, loisir	65.00
156-	Sylvain Dumas, loisir	65.00
157-	Marius Blouin	180.00
158-	Jean-Louis Jobin	60.00
159-	Cyrille Beaumier	60.00
160	Emilien Normandin	60.00
161-	Adélard Toupin	60.00
162-	Armand Brière	60.00
163-	Joseph Pépin	60.00
164-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
165-	St-Louis de France	92.73
166-	Daigle Aqua Inc.	343.39
167-	Les Prévoyants du Canada	138.95
168-	Morin & Frères Inc.	61.98
169	Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd	68.50
170	Nul	------
171-	St-Louis de France	5,354.76
172-	Adrien Grand'Maison	339.00
173-	C. Morin & Fils Ltee	17.50
174-	Morin, Cadieux & Matteau	5,385.00

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	175-Centre de réadaptation du Québec	15.00
	176-Services S.A.I.L.	225.00
	177-Formules d'affaires Moore	413.26
	178-Beaver diversified Corp.	64.44
	179-Bell Canada	15.12
	180-Bell Canada	18.80
181-	Hydro Québec	3.96
182-	Hydro Québec	4,508.74
183-	Hydro Québec	1,157.31
184-	Saillant Inc.	361.31
185-	Gaston Girard	25.00
186-	Morin & Frères Inc. loisir	413.11
187-	Champoux Sports Enr. loisir	85.32
188-	Pierre Simard, loisir	5.78
189-	Martin Devos, loisir	8.28
190-	Camille Mercier, loisir	90.00
191-	Champoux Sports Enr.	45.90
192-	Marcel Arcand, loisir	40.00
193-	Jean-Marie Beaudoin , loisir	16.20
194-	Charles Henri-Marchand, loisir	10.00
195-	Excavation René Gélinas Inc., loisir	70.36
196-	Claude Paquin, excavation, loisir	15.00
197-	André Brière, loisir	10.00
198-	Yves Giroux, loisir	32.00
199-	Claude Leclerc, loisir	32.00
200-	Télé-communication	37.10
201-	Bell Canada	50.30
202-	Receveur Général du Canada	1,203.80
203-	Ministère du Revenu	1,545.47
204-	Evaluation St-Maurice Inc.	519.40
205-	André Montplaisir	30.00
206-	Sablière Ste-Marthe Inc.	1,365.59

La séance est levée

M. Marius Blouin Maire ..... S. Jutras sec.
Marius Blouin Suzanne Jutras

/&/&/&/&/&/&/&&/&/&/&

22 août 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-MArthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 22 août 1978 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Avis spécial vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentespar Monsieur Marius Blouin, maire pour être tenue au lieu ordinaires des sessions du Conseil le 22e jour d'aout 1978 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Acceptation de soumissions (obligations R.99)
2.- Modification règlement de zonagel.- Beaumier
2.- Champoux
3.- Avis de motion Canada au Travail (agrandissement)

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4-Plans de cadastre a) Champoux, B) Hayes
5- Avis de motion règlement de construction des rues
6- Remboursement C.H. Charest

Donné ce 18e jour du mois d'août 1978

COPIE CONFORME SIGNE Claudette Toupin.....
Claudette Toupin pour André Toupin.

Je, Claudette Toupin la soussignée, certifie sous mon serment d'officie que j'ai signifiée cet avis spécial à tous les conseillers en en laissant une vraie copie à eux à leur propriété entre 1h. et 5h. de l'après-midi, le 18e jour du mois d'aout 1978.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18e jour du mois d'août 1978.

Claudette Toupin..

√ 523-78 Demande pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations
Il est proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que pour l'emprunt par obligations au montant total de $800,000., fait en vertu du règlement numéro 99, deamande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour une terme de -dix ans (à compter du 18 septembre), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les année 11 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements par le règlement numéro 99, chaque émission subséquente devant être pour la balance due sur l'emprunt.

Adoptée

√ 524-78 Règlement d'emprunt
ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émet des obligations pour un montant total de $800,000., en vertu du règlement d'emprunt numéro 99, et pour un montant de $800,000.;
ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces obligations sont émises;
Il est par conséquent proposé par Monsieur Adélard Toupin appuyé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement:
QUE le règlement d'emprunt indiqué ci-dessus, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-dessus en regard du règlement compris dans l'émission de $800,000.;

1.- Les obligations seront datées du 18 septembre 1978;
2.- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada, de la Banque Canadienne Nationale, 285, Bl. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine.
3.- Un intérêt à un taux n'excédant pas 10% l'an sera payé semi-annuellement le 18 mars et le 18 septembre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que que le capital;
4.- Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation;
5.- Les obligations seront émises en coupures de $100. ou de multiples de $100.;
6.- Les obligations seront signées par le Maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

Adjudification d'une émission d'obligations.

✓525-78 Considérant que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, dans le comté de Champlain, a demandé par l'entremise de la Gazette officielle du Québec, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de $800,000., avis qui a paru le 5 août 1978;
Considérant qu'à la suite de cette demande, la corporation a reçu les 4 soumissions ci-dessous détaillées:

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX OFFERT	MONTANT	TAUX	ECHEANCE	LOYER
Raymond Camus Inc.	98.70	61,000	9%	18/9/79 à 80	10.1346
514-842-2715		73,000	91/4%	81-82	
		88,000	91/2%	83-84	
		51,000	93/4%	85	
		52,700	10%	86 à 88	
Ban.Prov. Can. &	98.65	61,000	9 %	79 à 80	10.1569
Florido Matteau		73,000	91/4%	81 - 82	
		42,000	91/2%	83	
		97,000	93/4%	84 - 85	
		52,700	10 %	86 à 88	
Lévesque & Beaubine	98.429	61,000	9 %	79-80	10.1780
		115,000	91/4%	81à 83	
		46,000	91/2%	84	
		51,000	93/4%	85	
		52,700	10 %	86 à 88	
Molson Rousseau &	98.52	176,000	91/4%	79 à 83	10.1931
Grenier Ruel		46,000	93/4%	84	
		57,800	10 %	85 à 88	

Considérant que l'offre ci-haut provenant de Raymond Camus Inc. s'est avérée être la plus avantageuse;

Il est proposé et résolu unanimement, que l'émission d'obligations au montant de $800,000., de la Corporation de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, soit adjugée à Raymond Camus In

Adoptée

✓526-78 Impression d'une émission d'obligations.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeliene engage la firme J.B. Deschamps Inc. pour faire l'impression d'une émission d'obligations de $800,000., suivant les modalités de la firme Raymond Camus Inc. et du Ministère des Affaires Municipales.

Adoptée

527-78 Avis de motion travaux d'agrandissement, Hôtel-de Ville
Avis de motion est donné par Monsieur Adélard Toupin à l'effet d'adopter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant des travaux d'agrandissement de l'Hôtel de ville à la salle du Conseil, une salle de loisirs, 2 bureaux pour le secrétariat.et loisirs.

Adoptée

528-78 Recommandations pour les nouvelles rues.
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les nouvelles rues devront être conformes aux recommandations suivantes si les types de sol sont les suivants:
A) tourvière, B) glaise, C) terre silteuse D) sable
SUITE PAGE 126

Adoptée

529-78 Remboursement M. Charest. (Sun Valley Motel)
Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Adélard Toupin et résolu unanimement que le montant de $141.2

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

soit remboursé à Monsieur C.H. Charest et soit chargé au nouveau propriétaire M. Louis Hallé.

Adoptée

530-78 Plan de cadastre 89-148 à 152
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 89-148 à 152 inclusivement et dont le propriétaire actuel est Monsieur Claude Champoux est accepté.

Adoptée

531-78 Plan de cadastre 462-3 à 462-9 inclus et 463-31 à 463-33 inclus.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 462-3 à 462-9 inclusivement et 463-31 à 463-33 inclusivement et dont le propriétaires actuel est Monsieur Philippe Hayes est accepté.

Adoptée

528-78 SUITE

Tourbière: 18 pouces minimum de sable fin légèrement compacté.
6 pouces de sable fin compacté
9 pouces de pierre 0"-3/4"
dénivellation entre la couronne de la rue et le fond du fossé d'au moins 4 pieds.

Glaise: 18 pouces minimum de sable très fin non compacté
6 pouces minimum de sable très fin
9 pouces de pierre 0" - 3/4"
dénivellation de la couronne au fon du fossé 2 1/2 pieds.

Terre silteuse: enlever 1' - 0" de terre végétale
1' -o" de sable
6" de pierre 0" 3/4"
dénivellation couronne fossé de 2 pieds.

Sable: enlever terre végétale
6" de pierre 0" -3/4"
dénivellation couronne fossé de 2 pieds

Adoptée

532-78 Adoption règlement 85-C Amendement au règlement #85 article 84.
Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné à l'assemblée du 30 mai 1978.
Il est proposé par Monsieur le Conseiller Emilien Normandin, secondé par Monsieur le conseiller Joseph Pépin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe amende le règlement numéro 85 article 84 en ajoutant le groupe d'habitation VI aux groupes d'habitations déjà permis dans la zone MI-10-sect.-2 seulement.

Adoptée

La séance est levée

Marius Blouin ..... Maire ..... André Jaujin ..... sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

5sept. 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

5 sept/78 Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 5 septembre 1978 à 7 hres P.M. au lieu ordinaire des assemblées, à laquelle étaient présents,
SAVOIR:

Son honneur le Maire: Marius Blouin,
MM. les Conseillers, Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

533-78 Adoption de l'ordre du jour

Proposé, secondé et résolu unanimement que l'ordre du jour est acceptée telle que lue.

Adopté.

534-78 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 1er août et du 22 août 1978 sont acceptées telles que lues.

Adopté.

535-78 DEMANDE DE SUBVENTION A LA S.C.H.L.

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu uannimement qu'une demande soit faite à la Société Centrale d'hypothèque par l'entremise du Service de Protection et de l'Environnement à l'effet d'obtenir une subvention concernant le règlement no.99.

Adopté.

536-78 EMPRUNT TEMPORAIRE règl. 99 (prolongation)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement qu'une demande soit faite à la Commission Municipale de Québec, d'autoriser un prolongement d'approbation pour un emprunt temporaire pour le dossier 3209/D95738 dont l'autorisation est échu, en attendant nos émissions d'obligations dont une première tranche de $800,000.00 sortira le ou vers le 18 septembre et la deuxième tranche devrait sortir d'ici la fin de l'année 1978.
Cette demande est refaite en rapport avec l'autorisation du 30 mai 1977.

Adopté.

537-78 AVIS DE MOTION (règl.85) zone M-10 Sct. 6, art.84

Avis de motion est donné par M. Emilien Normandin à l'effet d'amender à la prochaine séance ou à une séance subséquente le règlement #85 pour la zone M-10 sect 6 article #84.

538-78 MINISTERE DES TRANSPORTS (fossé Rg. St-Malo)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de creuser le fossé qui passe en face du 2991 à 3410, Rang St-Malo, Ste-Marthe du Cap.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

539-78 AVIS DE MOTION (règl.85 zone M1-10 sct 2, art#84

Avis de motion est donné par M. Emilien Normandin d'amender à la prochaine séance ou à une séance subséquente le règlement #85 pour la zone MI-10 sect 2 article #84.

540-78 MINISTERE DE L'AGRICULTURE (creuser cours d'eau Godin)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'une demande soit faite au Ministère de l'Agriculture de creuser le cours d'eau Godin, partant de chez M. Beauchesne à 4061, Rang St-Malo jusque chez M. Godin à 4421, Rang St-Malo.

Adopté.

541-78 AUTORISATION ANDRE LEFEBVRE (Travaux règl.99)

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M.Jean-Louis Jobin et résolu uanimement que M. André Lefebvre, ins. mun. soit mándaté à faire les démarches requises pour que les travaux du règlement #99 soientcomplétés.

Adopté.
(& Valley Inn.)

542-78 MINISTERE DES TRANSPORTS (réparer les calvettes Rg.St-Malo)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de réparer les calvettes dans le Rang St-Malo, en face de 3079 M. Henri Bédard, et en face de l'entrée de la rue Valley Inn.

Adopté.

543-78 Plan de cadastre lot 74-9

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 74-9 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Joseph Brouillette est accepté.

Adopté.

544-78 Plan de cadastre lot 582-2

Proposé , secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre subdivision d'une partie du lot 582, préparé par Monsieur Serge Hamel, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel au au lot 582-2 dont le propriétaire actuel est Monsieur Denis Montambeault est accepté.

Adopté.

545-78 Plan de cadastre lot 72-5

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre subdivision d'une partie du lot 72, préparé par Monsieur Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 72-5 dont le propriétaire actuel est Monsieur Fabien St-Arnaud est accepté.

Adopté.

546-78 Plan de cadastre lot 577-32

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre subdivision d'une partie du lot 577, préparé par M. Serge Hamel, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 577-32 dont le propriétaire actuel est Monsieur Michel Livernoche est accepté.

Adopté.

547-78 Plan de cadastre lot 577-31

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre subdivision d'une partie du lot 577, préparé par M. Serge Hamel, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot-577-31 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Jean Girard est accepté.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

548-78 Plan de Cadastre 582-3-4-5-

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Monsieur Serge Hamel, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 582-3-4-5 et dont le propriétaire actuel est Mme Gisèle Turcotte, est accepté.

Adopté.

549-78 REMERCIEMENTS AUX COMMANDITAIRES "Journée Ste-Marthe) "300"

Proposé par M. le conseiller Cyrille Beaumier, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le Municipalité de Ste-Marthe, remercie bien sincèrement les commanditaires suivants, pour leur collaboration à la réussite de la fête de Ste-Marthe dans le cadre du Tricentenaire de la paroisse Ste-Madeleine.

Les Consultants Pluritec	$50.00
Banque Canadienne Nationale	50.00
Morin, Cadieux, Matteau	50.00
Centre de Construction Champoux (1978)	40.00
Poulin Distribution Ltée	50.00
Atelier Marmen Inc.	25.00
Motel Jacques	25.00
Motel& Brasserie Pinault	25.00
Lac Montplaisir	25.00
Construction Ste-Marthe Enr.	25.00
Toitures Mauriciennes Inc.	25.00
Gilles Stoycheff, Centre d'Alimentation	20.00
C. Fournier Spécialité Enr.	20.00
Marcel Francoeur, spécialiste du jeans	20.00
Tabagie Jules	20.00
Langevin & Desjardins Inc.	20.00
Léo Laflamme, fruits & légumes	20.00
Gaston Girard, excavation	20.00
Motel Pari (Martial Brousseau)	25.00
Maurice Ayotte, garage	10.00
Sun Valley Motel	10.00
Gaz Bar Milette	15.00
Louis Philippe Tarte	10.00
Marcel Roy,Garage	10.00
Hamel Auto Scrap	10.00
Marcel Pépin, dépanneur	5.00
argent	$625.00

Bijouterie Courteau Enr.	cadeau	valeur de	$12.00
Centre des Roses	"		25.00
Breton Meubles	"	"	35.00
Librairie du Cap. Inc.	articles de décorations		33.00
C.Lafrance & Fils Inc.	liqueur		19.80
Gilles Stoycheff,	gâteaux, articles divers		60.00
Mr. Tapis	prêt de tapis gazon		
Fleuriste DuSault	" de fleurs séchées		
Les Breuvages Bégin Ltée	liqueur		20.80
	articles reçus	valeur	$205.60

Adopté

FELICITATIONS A TOUS CEUX OU CELLES QUI ONT PREPARE LES CHARS ALLEGORIQUES ET A TOUS CEUX ET CELLES QUI ONT TRAVAILLES ET PARTICIPES A LA REALISATION DE CETTE FETE.
Une lettre de remerciements sera envoyée,

Adopté.

550-78 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

	207-René Dupont 4% de vacances, déd. 13.84	105.21
	208-Pierre Thibeault, loisir	450.00
	209-Champoux Sports Enr.loisir	3.00
	210-Pierre Simard, loisir	32.51
	211-René Dupont, sem. au 6 août 78, déd. 39.63	150.37
	212-Claudette Toupin, sem. au 5 août 78, déd. 30.44	130.80
213-	Suzanne Jutras, sem. au 6 août 1978, déd. 30.44	130.80
214-	Yves Stoycheff, sem. au 5 août 78, déd. 64.49	181.51
215-	Yves Stoycheff, sem. au 6 août frais de déplacement	22.76
216-	Roger Courteau, sem. au 6 août 78, déd. 67.38	184.62
217-	Claude Laroche, sem. au 6 août 78, déd. 4.65	146.55
218-	André Lefebvre, sem. au 6 août 78, déd. 78.93	223.95
219-	Allstate du Canada, comp. d'assurance	39.00
220-	Suzanne Jutras, sem. au 6 août 1978, dépenses auto	4.41
221-	Christiane Brière, sem. au 5 août, loisir	65.00
222-	Sylvain Dumas, loisir	65.00
223-	Lucie Sévigny, loisir	65.00
224-	Hélène Plamondon, loisir	65.00
225-	Ginette Plamondon, loisir	65.00
226-	Sylvain Bernard, loisir	65.00
227-	Carrière St-Louis	44.74
228-	André Toupin, sem. au 13 août 1978, déd. 61.70	178.30
229-	Claudette Toupin, sem. au 13 août 1978, déd. 30.44	130.80
230-	Claudette Toupin, sem. au 13 août 1978, dépenses auto	5.25
231-	Suzanne Jutras, sem. au 13 août 78, déd. 30.44	130.80
232-	Yves Stoycheff, sem. au 13 août 78, déd. 70.46	190.54
233-	Roger Courteau, sem. au 13 août 78, déd. 69.32	188.68
234-	Claude Laroche, sem. au 13 août 78, déd. 4.52	143.08
235-	Claude Laroche, 4% de vacances	51.31
236-	René Dupont, sem. au 13 août 78, déd. 0.34	37.66
237-	André Lefebvre, sem. au 13 août 78, déd. 78.93	223.95
238-	Christiane Brière, loisir	65.00
239-	Sylvain Dumas, loisir	65.00
240-	Sylvain Bernard, loisir	65.00
241-	Lucie Sévigny, loisir	65.00
242-	Ginette Plamondon, loisir	65.00
243-	Hélène Plamondon, loisir	65.00
244-	André Toupin, sem. au 20 août 78, déd. 61.70	178.30
245-	Claudette Toupin, sem. au 20 août 78, déd. 30.44	130.80
246-	Suzanne Jutras, sem. au 20 août 78, déd. 30.44	130.80
247-	Suzanne Jutras, sem. au 20 août 78, dép.auto	16.17
248-	Yves Stoycheff, sem. au 20 août 78, dép. auto	9.45
249-	André Lefebvre, sem. au 20 août 78, dép. auto	12.39
250-	André Lefebvre, sem. au 20 août 78, déd. 78.93	223.95
251-	Yves Stoycheff, sem. au 20 août 78, déd. 55.80	172.20
252-	Roger Courteau, sem. au 20 août 78, déd. 62.50	177.50
253-	René Dupont, sem. au 20 août 78, déd. 42.53	156.97
254-	Lucienne Mineau, loisir	15.25
255-	Jean-Marie Beaudoin, loisir	247.27
256-	A.B. Ready Mix & Equipement Inc., loisir	75.87
257-	Hydro Québec, loisir	2.48
258-	Etienne Daigle, loisir	16.50
259-	Hydro Québec, loisir	15.69
260-	Morin & Frères Inc.	249.58
261-	Marius Blouin	6.00
262-	C. H. Charest, remboursement taxe foncière	141.26
263-	Richard Loranger et Corp. Ste-Marthe	328.00
264-	Anselme Brière et Corp. Ste-Marthe	527.25
265-	André Toupin, sem. au 27 août 78, déd. 61.70	178.30
266-	Claudette Toupin, sem. au 27 août 78, déd. 30.44	130.80
267-	André Toupin, sem. au 14 et 27 août 78,	24.32
268-	André Lefebvre, sem. au 27 août 78, déd. 78.93	223.95
269-	Suxanne Jutras, sem. au 27 août 78, déd. 30.44	130.80
270-	Yves Stoycheff, sem. au 27 août 78, déd. 62.50	177.50
271-	René Dupont, sem. au 27 août 78, déd. 42.53	156.97
272-	Roger Courteau, sem. au 27 août 78, déd. 74.59	195.41
273-	André Lefebvre, sem. au 27 août 78, déd. auto	40.53
274-	Yves Stoycheff, frais de déplacement	10.08
275-	Guy Laperrière, sem. au 13 août 78, déd. 0.18	28.62
276-	Hydro Québec, Hôtel de ville	54.56
277-	Hydro Québec, aqueduc	628.18
278-	Bell Canada, pompes	18.26
279-	Bell Canada, bureau	34.40
280-	Denis Brouillette, loisir	18.00

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC. TRES.

No. de résolution ou annotation

	281-Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd.	64.50
	282-Beaver diversified Corp.	64.44
	283-Jean-Marie Chastenay	45.80
	284-Gaz Bar Giroux	81.32
	285-Services S.A.I.L.	201.40
	286-Cooke et Fils Enr.	20.52
	287-L'éditeur officiel du Québec	162.50
288-	Banque Canadienne Nationale intérêt	1,640.00
289-	Librairie du Cap Inc.	78.83
290-	J.U. Houle Ltée	668.67
291-	Morin & Frères Inc.	79.00
292-	Xerox of Canada Ltd	48.36
293-	Daigle Aqua Inc.	247.97
294-	Servac Inc.	1,944.00
295-	Les Prévoyants du Canada	291.60
296-	Geo. Gauvin & Fils	199.97
297-	Télé-communication	37.10
298-	Massicotte & Fils Ltée	528.00
299-	Milette Gaz Bar	93.72
300-	Equipement Malbeuf Inc.	4,286.67
301-	Fred Poliquin Ltée	352.76
302-	Perco Ltd	51.36
303-	Equipement sécurité Poulin Ltée	202.13
304-	Garage Marcel Roy	39.20
305-	Gaston Girard	290.00
306-	Saillant Inc.	197.05
307-	Caron Inc.	584.23
308-	Nul	-----
309-	Centre de const. C. Champoux Inc. loisir	6.92
310-	Centre de const. C, Champoux Inc.	115.03
311-	Fourniture Canvan Ltée	57.89
312-	Receveur Général du Canada	772.58
313-	Ministère du Revenu	994.39
314-	Marius Blouin, maire	180.00
315-	Jean-Louis Jobin	60.00
316-	Cyrille Beaumier	60.00
317-	Emilien Normandin	60.00
318-	Adélard Toupin	60.00
319	Armand Brière	60.00
320-	Joseph Pépin	60.00
321-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
322-	André Montplaisir, transport du courrier	30.00

La séance est ajournée à mardi le 12 septembre 1978 à 7h. P.M

Marius Blouin Maire ..... sec.trés

/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
11 sept/78 CAP DE LA MADELEINE

Comme tous les membres du Conseil étaient présents et tous consentants, alors la session spéciale s'est tenue le 11 sept. 1978 au lieu ordinaire des assemblées à 20.40hres sans avis de convocation préalable.

Son Honneur le Maire, Marius Blouin

MM. les Conseillers: Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Joseph Pépin
Armand Brière

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

551-78 André Lefebvre remplace le sec-trésorier

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que M. André Lefebvre remplace le secrétaire trésorier André Toupin pour tenir les minutes de l'assemblée.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

552-78 AVIS DE MOTION amendement au regl. zonage#85

Avis de motion est donné par M. Jean-Louis Jobin à l'effet d'adopter à la prochaine séance ou à une séance subséquente des amendements modifiant le règlement de zonage #85 en vertu des articles 392A et 392B du Code Municipal.

La séance est levée.

Marius Blouin maire — André Lefebvre, ins.municipal.

Marius Blouin

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

12 sept/78 Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi le 12 sept 1978 à 7 hres P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR;-

Son Honneur le Maire, Marius Blouin

MM. les Conseillers Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

553-78 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé, secondé et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que lue.

Adopté.

554-78 OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Adélard Toupin et résolu unanimement que le Conseil prend connaissance des soumissions pour l'ouverture des chemins d'hiver. Ces soumissions sont:

SABLIERE STE MARTHE INC.	partie A & B.	$1,650.00 du mille
MASSICOTTE & FILS LTEE	partie A & B.	1,150.00 du mille
GASTON GIRARD	partie"B"	1,350.00 du mille
CLAUDE PAQUIN	partie A & B.	975.00 du mille

Ces soumissions sont mises à l'étude.

Adopté.

555-78 FIN DES TRAVAUX DE RUES (subvention)

Proposé par M. Adélard Toupin, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que les travaux d'amélioration du réseau routier Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine sont terminés pour l'année 1978.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC. TRÉS.

No. de résolution ou annotation

556-78 RAPPORT DES DEPENSES

Proposé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que le Conseil approuve le rapport relativement à des dépenses chemins municipaux pour un montant de $34,576.95.
Que le Conseil a pris connaissances des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptées, notamment que les travaux éxécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée.

Adopté.

557-78 PROGRAMME DE SUBVENTION $1000.00/par logement admissible

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec encourage les municipalités à favoriser des développements prévoyant des projets d'Habitation densité et de prix modéré;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la S.C.H.L. a adopté le programme de subventions de $1,000./par logement admissible;

ATTENDU QUE notre municipalité a l'intention de se prévaloir des avantages de subventions d'encouragement aux municipalités.

IL EST PROPOSE oar M. le conseiller Emilien Normandin et APPUYE par M. le conseiller Jean-Louis Jobin,

QUE demande soit faite au ministre des Affaires municipales d'autoriser notre municipalité à se prévaloir des avantages financiers prévus dans le programme de subventions d'encouragement aux municipalités pour les projets d'habitation se conformant aux normes provinciales et fédérales édictées pour ce programme.

QUE la municipalité utilisera les subventions provenant de ce programme pour faciliter la réalisation de projets d'habitation et/ou à améliorer leur environnement; plus spécifiquement les subventions serviront à financer les travaux encourus qui sont sous emprunts temporaires.

QUE la municipalité fera parvenir au ministère des Affaires municipales, avant le 31 mars de chaque année, un rapport sur l'utilisation des subventions reçues l'année précédente en vertu du programme de subventions d'encouragement aux municipalités.

QUE André Toupin est autorisé est autorisé au nom de la municipalité à signer toutes les formules pertinentes au P.S.E.M.

ADOPTE.

558-78 TRAVAUX,22ème est, et 23ème A.B. est & ouest rues.

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Adélard Toupin et résolu que M. André Lefebvre soit autoriser à relocaliser les fossés sur la 22ème Rue, côté est, et la 23èmeRue A.et B. des deux (2) côtés et de nettoyer les tuyaux sous les intersections pour un montant approximatif de $782.00.

Le vote est demandé: Pour 5

Contre 1 M. Joseph Pépin.(conseiller)

Adopté.

559-78 RESTABILISATION ACCOTEMENTS 22ème et 23èmeRues.

Proposé par M. Cyrille Beaumier, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement qu'une quantité approximative de 154 tonnes de pierre 0/3/4 soit épandue pour restabiliser les accotements des 22ème Rue côté est, et 23èmeRue A.et B. et ceci pour un montant approximatif de $755.00

Le vote est demandé: Pour 5

Contre 1 M. Joseph Pépin.(conseiller)

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

560-78 ASPHALTAGE DU VILLAGE

Proposé par M. Cyrille Beaumier, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que la soumission de Jacques Arseneault Asphalte est retenue pour le rapiècage de la 1ère et 2ième Avenues, 5ème, 6ème et 7ème Rues, pour un montant approximatif de $2,140.00.

Les soumission suivantes furent reçues:

Massicotte & Fils	$4,193.00
Spémont Asphalte	4,270.00

Adopté.

561-78 ASPHALTAGE DE LA REPARATION DE DEUX(2) TRANCHEES

Proposé par M. Cyrille Beaumier, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que Jacques Arseneault Asphalte est accepté pour la réparation des deux (2) tranchées d'aqueduc, l'une sur la 8ème Rue et l'autre sur la 20ème Rue, au montant approximatif de $85.00 chacune.

Adopté.

562-78 REPARATION "CAMION" CONDUITE AVANT

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Cyrille Beaumier et résolu unanimement que la conduite avant du camion soit réparée et changer deux (2) pneus au Garage A. Cormier pour un montant approximatif de $304.09.

Deux estimés furent demandés et reçues;

Legaré Alignement	$310.91
Garage A. Cormier	304.09

Adopté.

563-78 SEANCE D'ETUDE "PROTECTION CIVILE"

Proposé par M. Adélard Toupin, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que M. André Lefebvre, soit autorisé à se rendre à Lévis du 27 au 29 sept. 1978 pour assister à des séances d'étude concernant la Protection Civile.
Toutes les dépenses seront défrayées par la Protection Civile.

Adopté.

564-78 AVIS DE MOTION "Agrandissement Hôtel Municipal".

Avis de motion est donné par le conseiller Emilien Normandin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant les travaux pour l'agrandissement de l"Hôtel Municipal ajoutant à la salle du Conseil une salle de loisirs et deux bureaux (secrétariat des loisirs).

565-78 AVIS DE MOTION "règlement d'emprunt"

Avis de motion est donné par le conseiller Cyrille Beaumier à l'effet de présenter à la prochaine séance ou ;a une séance subséquente un règlement d'emprunt de $23,000.00, en vue de faire un agrandissement de l'Hôtel Municipal, ajoutant à la salle du conseil une salle de loisir et deux bureaux (secrétariat des loisirs.)

566-78 QUOTATIONS "HUILE A CHAUFFAGE"

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que des quotations pour l'huile à chauffage soient démandées par lettre.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE MB.

INITIALES DU SEC.-TRÉS. A.T.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

567-78 Madame Jutras affectée à confectionner la liste électorale.

Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras soit affectée pour confectionner la liste électorale.

Adoptée

568-78 Engagement de Madame Jutras

Proposé par Monsieur Adélard Toupin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras soit engagée comme employée régulière de la Municipalité.

Adoptée

La séance est levée.

Marius Blouin ..... Maire. ..... André Toupin ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

19 sept/78 SESSION SPECIALE; Les membres du conseil ayant été invités à une session d'étude,il fût décidé que: comme tous les membres du Conseil étaient présents et tous consentants, une session spéciale s'est tenue à 9.30 p.m. au lieu ordinaire des assemblées le 19 sept 1978, sans avis de convocation au préalable.

Présents; SAVOIR:

Son Honneur le Maire; Marius Blouin

MM. les Conseillers; Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

Du consentement unanime, tous les sujets suivants ont été discutés par les membres du Conseil.

1.- Retrait de l'avis de motion de M.Jean-Louis Jobin #552-78
2.- Nouvelle avis de motion (règl. zonage)
3.- Acceptation du plan de cadastre Transbord Ltée
4.- Avis de motion " Rang St-Malo pour Boul. St-Malo"
5.- Lettre de démission de M. Yves Stoycheff.

569-78 Mme Suzanne Jutras remplace le sec-trésorier

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Adélard Toupin et résolu unanimement que Mme Suzanne Jutras remplace le sec.trésorier André Toupin pour tenir les minutes de cette assemblée.

Adopté.

570-78 Retrait de l'avis de motion #552-78

M. le conseiller Jean-Louis Jobin retire l'avis de motion #552-78 donné en date du 11 sept/78.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

571-78 NOUVEL AVIS DE MOTION (règlement de zonage)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Jean-Louis Jobin à l'effet d'adopter à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement #85 (règlement de zonage) sera adopté suite au rapport préliminaire de la Firme Pluritec dont copie est annexée.

572-78 ACCEPTATION PLAN DE CADASTRE TRANSBORD LTEE

Proposé par M. Cyrille Beaumier, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que les plans de cadastre préparé par M. Jean-Marie Chastenay arp=géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots portant le numéro. 5-8 @ 5-73 8-15 @ 8-92, 8A-25 @ 8A-75 et 9-62 @ 9-173 dont le propriétaire actuel est Transbord Ltée est accepté.

Adopté.

573-78 AVIS DE MOTION "Rang St-Malo pour Boulevard St-Malo"

Avis de motion est donné par M. Adélard Toupin à l'effet de changer et d'adopter à la prochaine séance ou à une séance subséquente le changement de nom de Rang St-Malo pour Boulevard St-Malo.

574-78 DEMISSION DE M. YVES STOYCHEFF

Après lecture de la lettre de démission de M. Yves Stoycheff, il est proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le Conseil accepte la démission de M. Yves Stoycheff en date du 19 septembre 1978 effective le 6 octobre 1978.

Adopté.

La séance est levée à 10.00hres P.M.

Marius Blouin maire — Suzanne Jutras, sec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

20 SEPT/78 Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi le 20 septembre 1978 à 7.00hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:
SAVOIR:

Son Honneur le maire:	Marius Blouin
MM. les Conseillers :	Cyrille Beaumier
	Jean-Louis Jobin
	Emilien Normandin
	Adélard Toupin
	Armand Brière
	Joseph Pépin

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION:

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Marius Blouin, maire pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 20ème jour de septembre 1978, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

INITIALES DU MAIRE MVB
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

1.- Amendements au règl. de Zonage #85
2.- Assemblées des électeurs concernant ces amendements
3.- Contrat de déneigement
4.- Nouvel "avis de motion" construction
5.- Adoption règlement "Agrandissement Hôtel Municipal.

DONNE ce 18ème jour du mois de septembre 1978.

(copie conforme) (signé)

André Toupin, sec-trés. André Toupin, sec-trés.
par: Suzanne Jutras par: Suzanne Jutras

Je, Suzanne Jutras le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers en en laissant une vraie copie à eux à leur propriété entre 1 hre et 7 hres de l'après-midi, le 18ème jour du mois de septembre 1978.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18ème jour du mois de septembre 1978.

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, secrétaire.

85D

575-78 Règlement 85C (amendements au règlement #85 art 84.

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné à l'assemblée du 5 septembre 1978.

Il est proposé par M. le conseiller Emilien Normandin, secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-l-aMadeleine amende le règlement #85 article 84 en ajoutant le groupe d'habitation V1 aux groupes d'habitation déjà permis dans la zone M1-10 sect. 2 seulement. Cette zone est bornée comme suit: au sud par la route 138 à l'ouest par la 22ème Rue, à l'est, par la ligne des lots 87 et 88 au nord par les lots 88-3, 88-4, 88-5, 88-6.

Adopté.

576-78 ASSEMBLEE DES ELECTEURS (Règlement 85C)

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin,
Secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin
et résolu unanimement que l'assemblée des électeurs pour l'adoption du règlement 85, concernant la Zone M1-10 sect.2, amendée en rajoutant le groupe d'habitation V1, sera tenue le 16ème jour du mois d'octobre à 19 hres, à 2061, Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Les personnes habilitées à voter sur ce règlement sont ceux des zones M10 sect 2, M1-10 sect 1, M10 sect 4, M11 sect 2, RA-10 sect 5.

Adopté.

85E

577-78 Reglement 85D, (amendement au règlement 85 art 84

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné à l'assemblée du 5 septembre 1978.

Il est proposé par M. le conseiller Emilien Normandin secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine amende le règlement #85 art.84, pour la zone M-10 sect 6 en ajoutant le groupe d'habitation *déjà permis dans la zone M10 sect 6 seulement. Cette zone est décrite comme suit: à l'est la 22èmeRue, vers l'ouest sur une profondeur de 150.0 pieds, au nord par la 21èmeRueA sur une profondeur vers le sud d'environ 400.0 pieds

* V1 aux autres groupes

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

578-78 ASSEMBLEE DES ELECTEURS (règlement 85-D)

Proposé par M. le conseiller Emilien Normandin secondé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que l'assemblée des électeurs pour l'amendement au règlement 85 art.84 zone M10 sect.6 sera tenue le 17 octobre 1978 à l'hôtel Municipal à 2061, Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à 19 hres.

Les personnes habilitées à voter sur ce règlement sont ceux des zones RC-10 sect 1, RA-10 sect 6, RA-10 sect.5.

Adopté.

579-78 ACCEPTATION CLAUDE PAQUIN déneigement 1978-79

Proposé par M. Cyrille Beaumier, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que la soumission de l'entrepreneur CLAUDE PAQUIN, pour l'entretient des chemins d'hiver (déneigement) année 1978-79 est accepté au montant de $975.00 du mille suivant le cahier de charge soumis lors de la demande des soumissions.

Adopté.

580-78 AUTORISATION A SIGNER LES DOCUMENTS

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Adélard Toupin et résolu unanimement que M. Marius Blouin, maire et le secrétaire-trésorier M. André Toupin, sont autorisés à signer les documents nécessaires relativement au contrat de déneigement pour l'année 1978-79.

Adopté.

581-78 ADOPTION "REGLEMENT NO.107 (agrandissement de l'Hôtel Municipal

Proposé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin secondé par M. le conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que le règlement #107

"AGRANDISSEMENT DE L'HOTEL MUNICIPAL AJOUTANT A LA SALLE DU CONSEIL UNE SALLE DE LOISIRS AINSI QUE DEUX (2) BUREAUX SECRETARIAT POUR LES LOISIRS" ET D'UNE VOUTE.

A une séance spéciale du Conseil Municipal de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le 20 septembre 1978 à laquelle étaient présents:
SAVOIR;

Son honneur le maire,	Marius Blouin
MM. les Conseillers,	Cyrille Beaumier
	Jean-Louis Jobin
	Emilien Normandin
	Adélard Toupin
	Armand Brière
	Joseph Pépin.

ATTENDU que le conseil municiapl de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine désire faire exécuter dans son territoire, des travaux pour remédier au chômage et bénéficier des subventions accordées en vertu du programme "Canada au travail 1978-79"

ATTENDU que le coût des travaux est estimée à $29,658.00

ATTENDU que la subvention pour les travaux devant être exécutés au cours de la période du programme "Canada au travail 1978-1979" est estimée à $8,919.00.

ATTENDU que le conseil, vu cette subvention, a décidé de donner suite à son projet et de faire exécuter des travaux à un coût estimatif de $29,658.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 12 septembre 1978.

EN CONSEQUENCE, il est proposé et résolu par le présent règlement comme suit:

1.-Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter au cours de la période du programme "Canada au travail" les travaux suivants:- CENTRE DE LOISIR ANNEXE A L'HOTEL MUNICIPAL.

2.-Le conseil approprie au paiement du coût des travaux la subvention estimée à $8,919.00 versée dans le cadre du programme "Canada au Travail 1978-1979."

3.-Pour pourvoir au paiement de la partie non subventionnée du coût des travaux la municipalité fait un règlement d'emprunt de $23,000.00

4.-Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si au long récité.

5.-Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Adopté à la séance du 20 septembre 1978.

Marius Blouin ..... Maire ..... André Laufin sec-trés. Suzanne Jutras ..... Sec. ~~trés~~.

582-78 Adoption du règlement numéro 108 "REGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE L'HOTEL DE VILLE"
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Règlement d'emprunt concernant l'agrandissement de l'Hôtel de ville ajoutant à la salle du conseil une salle de loisirs ainsi que deux (2) bureaux de secrétariat pour les loisirs.

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine doit agrandir l'Hôtel de Ville en ajoutant une salle de loisirs ainsi que deux (2) bureaux de secrétariat de loisirs et une voûte.

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné à l'assemblée du 12 septembre 1978.

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine n'a pas en main l'argent nécessaire pour faire ces travaux.

Refusé par les propriétaires

Pour ces motifs il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean-Louis Jobin , secondé par Monsieur le Conseiller Emilien Normandin et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 108 soit et est adopté et qu'il soit décrété par le présent règlement ce qui suit, SAVOIR:

1.- Les considérants précédemment énoncés font parties intégrales du présent règlement.

2.- Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de trente deux mille dollars ($32,000.00 à la condition d'obtenir une subvention de huit mille neuf cent dix neuf dollars (8,919.00), d'un programme Jeunesse Canada au Travail. Cette subvention sera appliquée sur la dette contractée par ce règlement.

3.- Advenant le cas ou la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine n'obtenait pas cette suvbention, la Municipalité est autorisée à dépenser une somme ne dépassant pas vingt-trois mille dollars ($23,000.00) pour les fins du présent règlement. Et pour se procurer cett somme à faire l'emprunt par billet de vingt-trois mille

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

dollars ($23,000.00) pour une période de cinq (5) ans.

4.- Le billet sera signé par le Maire, Monsieur Marius Blouin et le secrétaire-trésorier, Monsieur André Toupin, portera la date de la souscription et mention qu'il pourra être remboursable en aucun temps avant échéance sur avis de quinze (15) jours par lettre recommandée au détenteur de ce billet.

5.- Le billet sera remboursé en cinq (5) ans conformément au tableau annexé au présent règlement sous la cote numéro un (1) et faisant partie comme ci au long récité

6.- Le billet portera intérêts à un taux n'excédant pas douze (12) %l'an.

7.- Les échéances en capital et intérêts seront payables à la Banque Canadienne Nationale, 285, Bl. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine.

8.- Les intérêts seront payables mensuellement tandis que les échéances seront payables le premier juin (1er) 1979 jusqu'au premier (1er) juin 1983 inclusivement.

9.- Les échéances en capital et intérêts seront payable à même notre fond capital.

10.- Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé à chaque année sur tous les biens fonds imposables une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparait au rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des écheéances annuelles annuelles conformément au tableau annexé au présent règlement. Cependant cette taxe spéciale sera prélevée seulement si les revenus ne sont pas suffisants pour pourvoir au paiement en capital et intérêts de ce règlement.

11.- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

TABLEAU numéro 1 (remboursement)

1er juin 1979	$4,600.00
1er juin 1980	4,600.00
1er juin 1981	4,600.00
1er juin 1982	4,600.00
1er juin 1983	4,600.00

Adopté à la séance spéciale du 20 septembre 1978.

Le règlement a été lu à la séance du 20 septembre 1978.

Assemblée des électeurs le 18 octobre 1978.

Autorisation Ministère des Affaires Municipales datée du

Marius Blouin .Maire André Toupin .sec.trés.

583-78 Assemblée des électeurs règlement numéro 108

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier et résolu unanimement que l'assemblée des électeurs pour l'adoption du règlement numéro 108 concernant l'agrandissement de l'Hôtel de Ville et l'emprunt de de $23,000.00 relativement à des travaux sera tenue le 18 octobre à 19 heures à 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe. Les personnes habilités à voter sur ce règlement sont les propriétaires d'immeubles imposables de la municipalité qui sont électeurs municipaux.

Adoptée

La séance est levée

Marius Blouin ..Maire André Toupin .sec.trés.

INITIALES DU MAIRE MW2
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

3 octobre/78 Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 3 octobre 1978 à 7 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:
SAVOIR:

Son Honneur le Maire; Marius Blouin

MM. les Conseillers: Cyrille Beaumier
Jean -Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

584-78 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Adélard Toupin et résolu que l'ordre du jour est accepté tel que lu en laissant ouvert "affaires nouvelles" pour la séance d'ajournement du 10 oct.1978.

Adopté.

585-78 ADOPTION DES MINUTES: Séance régulière du 5 sept.1978 séance spéciale (sans avis de convocation) le 11 sept/78, séance d'ajournement du 12 sept./78, séance spéciale (sans avis de convocation) le 19 sept/78
Proposé par M. Cyrille Beaumier, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que les minutes des ces assemblées sont acceptées telles que lues.

Adopté.

586-78 DEMANDE A LA BANQUE CAN. NATIONALE (règl. 99)

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Cyrille Beaumier et résolu unanimement que demande soit faite à la Banque Canadienne Nationale, de pouvoir effectuer un emprunt temporaire pour un montant n'excédant pas $270,000.00 au taux courant pour appliquer sur le règlement no.99 concernant des travaux d'aqueduc, d'égoût et de pavage fait par la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Le maire Marius Blouin et le secrétaire-trésorier André Toupin, sont autorisés à signer les documents nécessaires.
Le terme de remboursement sera le 1er janvier 1979 par une émission d'obligation.

Adopté.

587-78 CONTRAT ENTRE CLAUDE PAQUIN & DOLLARD CONST.LTEE

Proposé par M. Cyrille Beaumier, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'un contrat de location de Grader soit exigé de M. Claude Paquin avant que le contrat de déneigement 1978 soit signé.

Adopté.

588-78 SIGNATURE DU CONTRAT DE DENEIGEMENT 1978-79

Proposé apr M. Cyrille Beaumier, secondé par M.Adélard Toupin et résol unanimement que le maire M. Marius Blouin et le sec.trésorier André Toupin sont autorisés à signer le contrat de déneigement accordé à M. Claude Paquin, après réception du contrat de location du grader.

Adopté.

La séance est ajournée à mardi le 10 octobre 1978 à 7:00 p.m.

Marius Blouin, maire — Suzanne Lutrat, secrétaire

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

10 octobre

Séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 10 octobre 1978 à 7.00 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:
SAVOIR;

Son Honneur le maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers: Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin,
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

589-78 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé, secondé et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que lu.

Adopté.

590-78 ADOPTION DES MINUTES DU 20 sept.1978

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Adélard Toupin et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée spéciale du 20 sept/78 est accepté telles que lues.

Adopté.

591-78 NOMINATION D'UN SEC-TRESORIER ADJOINT.

Considérant la nécessité d'avoir un sec-trésorier adj. Considérant les qualifications, l'expérience et les aptitudes à remplir cette charge, il est proposé par M. le conseiller Jean-Louis Jobin, secondé par M. le conseiller Armand Brière et unanimement résolu que Mme Suzanne Jutras, soit nommée sec-trés-adjoint jusqu'au 3 janv. 1979. Lorsqu'elle remplacera le sec-trésorier dans ses fonctions, elle recevra le même salaire que celui-ci.(sec-trés. André Toupin)

Adopté.

592-78 SABLAGE DES RUES (hiver 1978-79)

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'un montant de $4000.00 sera affecté pour le sablage des rues d'hiver soit:
St-Maurice - Grandes-Prairies - Courteau - St-Maurice Nord - Rg. St-Malo - Route Red-Mill - intersection des rues pavées et la 138.

Adopté.

593-78 ACCEPTATION DE PLAN DE CADASTRE 88-53-2-2 & 88-53-2-3

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots portant le numéro 88-53-2-2-1, 88-53-2-2-2, 88-53-2-3-1, 88-53-2-3-2- dont le propriétaire actuel est M. Claude Champoux est accepté.

Adopté.

594-78 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Adélard Toupin et résolu unanimement queles comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

323-	André Toupin, sem. au 3 sept. 78, déd. 61.70	178.30
324-	André Toupin, sem. au 3 sept. 78, frais déplacement	15.12
325-	Claudette Toupin, sem. au 3 sept. 78 déd.	130.80
326-	Suzanne Jutras, sem. au 3 sept. 78, déd. 30.44	130.80
327-	André Lefebvre, sem. au 3 sept. 78, déd. 76.65	226.23
328-	Roger Courteau, sem. au 3 sept. 78, déd. 62.50	177.50

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

	329-René Dupont, sem. au 3 sept. 78, déd. 39.63	150.37
	330-Yves Stoycheff, sem. au 3 sept. 78, déd.61.37	175.63
	331-Roland Lemire, tricentenaire	6.48
	332-René Dupont, tricentenaire	4.22
	333-Marius Blouin, tricentenaire	69.08
	334-Claudette Toupin, tricentanire	4.00
335-	Suzanne Jutras, tricentenaire	85.37
336-	Lise Sinotte, tricentanire	122.10
337-	Imprinerie Art Graphique, tricentenaire	120.66
338-	Hebdo du Cap, tricentenaire	125.00
339-	Roger Montplaisir, tricentenaire	150.00
340-	Jean-Guy Grosleau, tricentenaire	100.00
341-	André Toupin, sem. au 10 sept. 78, déd. 61.70	178.30
342-	Claudette Toupin, sem. au 10 sept. 78, déd. 30.44	130.80
343-	Suzanne Jutras, sem. au 10 sept. 78, déd. 30.44	130.80
344-	André Lefebvre, sem. au 10 sept. 78, déd. 73.83	229.05
345-	André Toupin, sem. au 10 sept. 78, frais déplacement	8.40
346-	René Dupont, sem. au 10 sept. 78, déd. 42.53	156.97
347-	Roger Courteau, sem. au 10 sept. 78, déd. 62.50	177.50
348-	Yves Stoycheff, sem. 10 sept. 78, déd. 58.73	172.27
349-	Imprimerie Comeau Enr., loisir	53.22
350-	Champoux Sports Enr., loisir	97.20
351-	Ro-Mas Sports, loisir	110.00
352-	Receveur Général du Canada, timbres	100.00
353-	Union des Conseils de comté congrès des maires	120.00
354-	Marcel Arcand, loisir	60.00
355-	André Toupin, sem. au 17 sept. 78, déd. 61.70	178.30
356-	Claudette Toupin, sem. au 18 sept. 78, déd. 30.44	130.80
357-	Suzanne Jutras, sem. au 17 sept. 78, déd. 30.44	130.80
358-	André Lefebvre, sem. au 17 sept. 78, déd. 73.83	229.05
359-	Nul	-----
360-	Roger Courteau, sem. au 17 sept. 78, déd. 74.59	195.41
361-	René Dupont, sem. au 17 sept. 78, déd. 51.67	169.21
362-	André Lefebvre, sem. au 17 sept. 78, frais déplacement	12.18
363-	André Toupin, frais de déplacement	54.28
364-	Yves Stoycheff, sem. au 17 sept. 78, déd. 69.27	188.73
365-	Yves Stoycheff, frais de déplacement	10.92
366-	Claudette Toupin, sem. au 24 sept. 78, déd. 30.44	130.80
367-	Suzanne Jutras, sem. au 24 sept. 78, déd. 30.44	130.80
368-	Suzanne Jutras, sem. au 24 sept. 78, frais déplacement	6.34
369-	André Lefebvre, sem. au 24 sept. 78, déd. 73.83	229.05
370-	Yves Stoycheff, sem. au 24 sept. 78, frais déplace.	19.32
371-	Roger Courteau, sem. au 24 sept. 78, déd. 68.47	186.53
372-	René Dupont, sem. au 24 sept. 78, déd. 41.71	155.42
373-	Yves Stoycheff, sem. au 24 sept. 78, déd. 67.38	184.62
374-	André Toupin, sem. au 24 sept. 78, déd. 61.70	178.30
375-	Robert Bouchard	21.00
376-	J.B. Deschamps Inc., impression d'obligations	4,868.64
377-	Jacques Arseneault, voirie	2,225.00
378-	Denis Brouillette, voirie	96.00
379-	Garage Marcel Roy	21.38
380-	Garage M. Ayotte	89.62
381-	Saillant Inc.	174.98
382-	Gaston Girard	121.00
383-	Equipement de sécurité Poulin	21.55
384-	Massicotte & Fils Ltée	615.50
385-	J.U. Houle Ltée	767.32
386-	Canron Inc.	1,329.45
387-	Carrière St-Louis	357.27
388-	Ben Vanasse Inc.	31.61
389-	Perco Ltée	35.96
390-	Beaver diversified Corp.	32.22
391-	André Pélissier Inc.	38.90
392-	Papeterie Laurentienne Enr.	81.00
393-	J.B. Lanouette Inc.	80.00
394-	Imprimerie Art Graphique Inc.	34.17
395-	Canadian Dominion Leasing Ltd	64.50
396-	L'association québecoise d'urbanisme	20.00
397-	Le Nouvelliste	110.00
398-	Hydro Québec	50.54
399-	Hydro Québec	2,392.48
400-	Services S.A.I.L. (Mauricie Inc.	207.20
401-	Hydro Québec	613.23

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE mb
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

402-	Bell Canada	8.88
403-	Bell Canada	22.00
404-	Bell Canada	56.09
405-	Xerox of Canada Ltd	20.00
406-	Formules Municipales Ltée	290.90
407-	Télécommunication	64.64
408-	Les Prévoyants du Canada	145.80
409-	Jean-Marie Beaudoin, loisir	101.01
410-	Hydro Québec, loisir	19.49
411-	Centre de const. C. Champoux, loisir	48.14
412-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
413-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
414-	Marius Blouin, maire	180.00
415-	Jean-Louis Jobin	60.00
416-	Cyrille Beaumier	60.00
417-	Emilien Normandin	60.00
418-	Adélard Toupin	60.00
419-	Armand Brière	60.00
420-	Joseph Pépin	60.00
421-	Receveur Général du Canada	777.96
422-	Ministre du Revenu	963.13

Recensement inscrit (mois d'octobre)

La séance est levée..

Marius Blouin .....Maire..Suzanne Jutras .....sec.trés.adj.
Marius Blouin Suzanne Jutras.

/&/&/&/&&/&/&/&

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

16 octobre/78

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES ELECTEURS

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'adoption du règlement intitulé Règlement numéro 85-C concernant l'amendement au zonage dans la municipalité de Ste-Marthe.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe le 16 octobre 1978 à 7h. P.M. sous la présidence du Maire Marius Blouin.

Le secrétaire-trésorier adj. donne lecture de l'article 392a du code municipal ainsi que la lecture du présent règlement. Deux (2) heures aprèsla fin de la lecture du règlement aucun électeurs propriétaires ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement le président de l'assemblée déclara ledit règlement approuvé.

Marius Blouin
Marius Blouin, maire

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, sec-trés.adj.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

17 octobre 1978

ASSEMBLEE DES ELECTEURS (PROCES VERBAL)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'adoption du règlement intitulé Règlement numéro 85-D concernant l'amendement au zonage dans la municipalité de Ste-Marthe.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe le 17 octobre 1978 à 7h. p.M. sous la Présidence du maire Marius Blouin.

Le secrétaire-trésorier adj. donne lecturé de l'article 392a du code municipal ainsi que la lecture du présent règlement. Deux (2) heures après la fin de la lecture du règlement comme aucun électeurs propriétaires ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement, le Président de l'assemblée déclara ledit règlement approuvé.

Marius Blouin
Marius Blouinm maire

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, sec-trés.adj.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

18 octobre/78 ASSEMBLEE DES ELECTEURS PROPRIETAIRES (règlement d'emprunt) (no. 108)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables qui sont électeurs municipaux concernant le règlement d'emprunt no. 108 "Agrandissement de l'Hôtel Municipal et une voûte.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe le 18 octobre 1978 à 7h. P.M. sous la Présidence du maire Marius Blouin.

Le secrétaire trésorier donne lecture des articles du code Municipal relative à des règlements d'emprunt. Art 758 774 et 774a et du règlement d'emprunt no.108 au complet.

Après ces lectures des propriétaires au nombre de 175 vinrent signer demandant la tenue d'un scrutin (référendum) le nombre requis était de 143.

Le président de l'assemblée M. Marius Blouin, maire, lève l'assemblée à 9h. p.m.

La date de la tenue du référendum sera établi par le conseil dans les jours qui suivent.

Marius Blouin
Marius Blouin, maire (président)

André Toupin
André Toupin, sec-trés(secrétair

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

LE 20 Octobre 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE.

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce vendredi 20 octobre 1978 à 7 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées, à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire, Marius Blouin
MM. les Conseillers, Cyrille Beaumier
Jean-Louis Jobin
Emilien Normandin
Adélard Toupin,
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur le maire, Marius Blouin, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 20ième jour d'octobre 1978, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
SAVOIR:

1.- Travaux ruisseaux St-Pierre
2.- Dossier S.C.H.L.
3.- Plan de cadastre
4.- Acceptation "permis de construction"
5.- Acceptation accord de principe "Bell Canada"
6.- Référendum (date)

DONNE ce 18ième jour du mois d'octobre 1978

(copie conforme) André Toupin (signé) André Toupin

Je, André Toupin le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers en en laissant une vraie copie à eux à leur propriété entre 1h. et 7 heures de l'après midi le 18ème jour du mois d'octobre 1978.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18ème jour du moia d'octobre 1978.

André Toupin,

André Toupin, sec-trés.

Comme tous les conseillers était présents et tous consentants l'item "référendum" fut mis à l'ordre du jour.

595-78 ACCEPTATION DU COUT RUISSEAU ST PIERRE

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Cyrille Beaumier et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Marthe est autorisé à dépenser une somme de 2,050.00 pour l'achat et le transport de sable pour la réparation du ruisseau St-Pierre dans le secteur 21ème Rue B.

Adopté.

596-78 Engagement M. Dufresne dossier S.C.H.L.

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Emilien Normandin et résolu unanimement que M. Raymond Dufresne soit engagé pour la préparation et l'acheminement du dossier $1000.00

par logement de la Société Centrale d'Hypothèque & Logement re: Règl. 99.

Adopté.

No. de résolution ou annotation

597-78 DATE DU REFERENDUM (Agrandissement Hôtel Municipal)

Proposé par M. Emilien Normandin, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le référendum concernant le règlement d'emprunt #108, soit tenu le 20 et 21 novembre 1978 de 8 hres à 5 hres à l'Hotel Municipal, 2061, Notre-Dame Ste-Marthe.

Adopté.

La séance est levée.

Marius Blouin
MARIUS BLOUIN, maire

André Toupin
André Toupin, sec-trésorier.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&&/&/&/&/

PROCES VERBAL

MISE EN NOMINATION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX HUIT, en ce 29e jour d'octobre.

Je, soussignée, présidente d'élection et sous mon serment d'officie déclare ce qui suit, SAVOIR:

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe, situé à 2061, rue Notre-Dame, avant la douzième heure de l'avant midi pour recevoir tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour les sièges des CONSEILLERS vacant no. 2,3,4.

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Proposé par Monsieur Odilon Montplaisir, rentier, du 2421, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Eugène Lottinville, rentier, du 3401, Rg St-Malo, Ste-Marthe. QUE Monsieur Adélard Toupin, rentier, du 3931, Notre-Dame, Ste-Marthe soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 4.

Après avoir lu le bulletin de présentation j'ai signé.

//ADMIS// Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, présidente d'électio

Proposé par Monsieur Zotique Vaillancourt, cultivateur, du 3601, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Jean-Baptiste Vaillancourt, contremaître, du 1058, Notre-Dame, Ste-Marthe. QUE Monsieur Emilien Normandin, surintendant, du 3871, Notre-Dame, Ste-Marthe soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 3.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé

//ADMIS// Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, présidente d'élection

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Proposé par Monsieur Raymond Duval, homme d'affaire, du 1460, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Daniel Bouchard, inspecteur, du 1215, 9e rue Ste-Marthe. QUE Monsieur Marcel Desjardins, constructeur, du 1255, 9e rue, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 3.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// Suzanne Jutras

Suzanne Jutras, présidente d'élection

Proposé par Monsieur Denis Cossette, opérateur de contrôle, du 4118, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Moansieur Claude Paquin, contremaître, du 241, 8e rue, Ste-Marthe. QUE Monsieur Gaston Girard, excavateur, du 2231, des Prairies, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 2.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// Suzanne Jutras

Suzanne Jutras, présidente d'élection

Proposé par Monsieur Arthur Beaumier, rentier, du 2291, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Albert Talbot, cultivateur, du 3201, Notre-Dame, Ste-Marthe. QUE Monsieur Réjean Montplaisir, agent d'assurance, du 2251, Notre-Dame, Ste-Marthe soit mis en nomination COMME CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 4.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// Suzanne Jutras

Suzanne Jutras, présidente d'élection

Proposé par Monsieur René Pépin, mécanicien, du 90, 22e rue Ste-Marthe, secondé par Monsieur Laurent Milette, garagiste, du 1871, Notre-Dame, Ste-Marthe. QUE Monsieur Cyrille Beaumier, mécanicien de machines fixes,du 80, 22e rue, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro2.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS// Suzanne Jutras

Suzanne Jutras, présidente d'élection

Aucun autre candidat ne fut mis en nomination pour la charge des CONSEILLERS.

A deux (2) heures, voici à cet effet le procès-verbal que j'ai fait sur place.

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX HUIT, ce vingt-neuvième jour d'octobre.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Je, soussignée, présidente d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:-

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

Et comme il y a plus que le nombre de candidats aux dites charges à deux (2) heures P.M., je donne avis que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour ladite Corporation Municipale et que le scrutin sera ouvert en conséquence, dimanche le 5 novembre 1978, à 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, depuis huit (8) heures du matin (heure normale) jusqu'à dix-huit (18) heures du soir (6h.).

Et de plus les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:

POUR ELECTIONS DES CONSEILLERS:

Siège numéro 2: Cyrille Beaumier, mécanicien
Gaston Girard, excavateur

Siège numéro 3: Emilien Normandin, surintendant
Marcel Desjardins, constructeur

Siège numéro 4: Adélard Toupin, rentier
Réjean Montplaisir, agent d'assurance

L'addition officielle des votes se fera le soir du scrutin dimanche le 5 novembre 1978 au fur et à mesure que les boites de scrutin me parviendront.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce 29e jour d'octobre 1978.

Suzanne Jutras

Suzanne Jutras présidente d'élection.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Je soussigné présidente d'élection sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:-

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX HUIT CE DIMANCHE 5 NOVEMBRE.

Conformément aux dispositions de la loi, cette année la journée des élections pour la votation s'est tenue un dimanche.

Correspondant à mes avis publics la votation avait lieu à l'Hôtel Municipal à 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, de 8h. du matin jusqu'a 6h. du soir. Neuf (9) bureaux de votation étaient ouverts pour y recevoir les bulletins de votation conformément au règlement de votation.

A six (6) heures précises les neuf (9) bureaux de votation fermèrent et l'on procéda au décompte des bulletins.

Le résultat du vote le soir de l'élection fût le suivant.

MONBER DE VOTES DONNES EN FAVEUR DES CONSEILLERS

SIEGE NUMERO 2

POLE NO. 1	BEAUMIER: 106	POLE NO.2	BEAUMIER 75
	GIRARD: 79		GIRARD 115

MAJORITE BEAUMIER 27

MAJORITE GIRARD 40

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

POLE NO. 3 BEAUMIER 52
GIRARD 99
MAJORITE GIRARD 47

POLE NO. 4 BEAUMIER 63
GIRARD 109
MAJORITE GIRARD 46

POLE NO. 5 BEAUMIER: 78
GIRARD: 48
MAJORITE BEAUMIER 30

POLE NO. 6 BEAUMIER: 54
GIRARD: 132
MAJORITE GIRARD 78

POLE NO. 7 BEAUMIER: 51
GIRARD 138
MAJORITE GIRARD 87

POLE NO. 8 BEAUMIER: 9
GIRARD: 164
MAJORITE GIRARD 155

POLE NO. 9 BEAUMIER: 19
GIRARD: 106
MAJORITE GIRARD: 87

MAJORITE TOTALE
GIRARD 483 votes

SIEGE NO. 3

POLE NO.1 DESJARDINS: 57
NORMANDIN: 134
MAJORITE NORMANDIN 77

POLE NO.2 DESJARDINS: 118
NORMANDIN: 74
MAJORITE DESJARDINS: 44

POLE NO. 3 DESJARDINS: 95
NORMANDIN: 53
MAJORITE DESJARDINS: 42

POLE NO.4 DESJARDINS:108
NORMANDIN: 65
MAJORITE DESJARDINS: 43

POLE NO. 5 DESJARDINS: 48
NORMANDIN: 79
MAJORITE NORMANDIN: 31

POLE NO.6 DESJARDINS: 138
NORMANDIN: 47
MAJORITE DESJARDINS: 91

POLE NO.7 DESJARDINS:141
NORMANDIN. 50
MAJORITE DESJARDINS: 91

POLE NO.8 DESJARDINS: 143
NORMANDIN: 26
MAJORITE DESJARDINS: 117

POLE NO.9 DESJARDINS: 93
NORMANDIN. 29
MAJORITE DESJARDINS:64

MAJORITE TOTALE
DESJARDINS: 384 votes

SIEGE NO. 4

POLE NO.1 MONTPLAISIR: 85
TOUPIN: 97
MAJORITE TOUPIN 12

POLE NO.2 MONTPLAISIR: 134
TOUPIN: 61
MAJORITE MONTPLAISIR: 73

POLE NO. 3 MONTPLAISIR:109
TOUPIN: 43
MAJORTIE MONTPLAISIR: 66

POLE NO.4 MONTPLAISIR 110
TOUPIN: 62
MAJORITE MONTPLAISIR: 48

POLE NO.5 MONTPLAISIR 48
TOUPIN. 75
MAJORITE TOUPIN: 27

POLE NO.6 MONTPLAISIR: 143
TOUPIN: 45
MAJORITE MONTPLAISIR 98

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

POLE NO. 7 MONTPLAISIR: 138 TOUPIN: 55

MAJORITE MONTPLAISIR: 83

POLE NO.8 MONTPLAISIR:140 TOUPIN: 19

MAJORITE MONTPLAISIR: 121

POLE NO. 9 MONTPLAISIR: 92 TOUPIN: 30

MAJORITE MONTPLAISIR: 62

MAJORITE TOTALE: MONTPLAISIR: 512 votes.

TOUS LES EFFETS DE VOTATION SONT SCELLES ET GARDES en ma possession durant le laps de temps prévus aux dispositions de la loi. Après cette période prévue ces effets seront détruits.

N.B. En aucun temps après le temps expiré, toute personne qui voudrait prendre connaissance de la votation ne sera admise à le faire.

Des félicitations aux officiers des bureaux de votation pour leur magnifique travail durant cette journée, ainsi qu'aux candidats qui ont maintenu une parfaite discipline.

FAIT A STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE,
ce huitième jour de novembre mil neuf cent soixante dix huit.

Suzanne Jutras
SUZANNE JUTRAS
Présidente d'élection

(1582 voteurs sur une possibilité de 2814 électeurs)

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 7 novembre 1978 à 7 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées a laquelle étaient présents:

SAVOIR

Son honneur le Maire — Marius Blouin

MM. les Conseillers — Jean-Louis Jobin, Armand Briere, Joseph Pépin

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

598-78 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. Armand Briere, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que les minutes du 10 oct.78 le proces verbal de l'assemblée des électeurs règlement 85C - assemblée des électeurs règlement 85D - assemblée des électeurs du 20 octobre proces verbal de la mise en nomination sont acceptées tels que lus.

Adopté.

599-78 RETRAIT DU REFERENDUM

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que le référendum qui devait avoir lieu les 20 et 21 novembre 1978 soit retiré.

La séance est ajournée a mardi le 14 nov. 1978 à 7 hres.

Marius Blouin maire — André Tousignant sec-trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

14 nov/78

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement tenue ce mardi 14 novembre 1978 à 7hres P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire, Marius Blouin
MM. les Conseillers Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

SERMENT D'OFFICE des nouveaux conseillers élus

Je, Gaston Girard, soussigné de 2231, Boul. des Prairies, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ayant été dûment nommé conseiller au siège no. 2 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi, ce 14ième jour du mois de novembre 1978 à Ste-Marthe du Cap, Qué.

André Lanpin
secrétaire-trésorier

Gaston Girard
Gaston Girard, conseiller

Je, Marcel Desjardins, soussigné, de 1255, 9iè,eRue Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ayant été dûment nommé Conseiller au siège no. 3 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi, ce 14ième jour du mois de novembre 1978 à Ste-Marthe du Cap, Qué.

André Lanpin
secrétaire-trés.

Marcel Desjardins
Marcel Desjardins, cons.

Je, Réjean Montplaisir, soussigné, de 2251, Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ayant dûment nommé Conseiller au siège no. 4 de cette Municipalité, jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi, ce 14ième jour de novembre 1978 à Ste-Marthe du Cap, Qué.

André Lanpin
secrétaire-trés.

Réjean Montplaisir
Réjean Montplaisir, cons.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

Après l'assermentation des nouveaux conseillers.

600-78 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté.

601-78 ADOPTION du Procès-Verbal des élections et assemblée du 7 nov.

plaisir Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le procès-verbal de l'élection et de l'assemblée du 7 novembre 1978 sont acceptés tels que lus.

Adopté.

602-78 EMPRUNT 300,000. (règl. 99)

Proposé par Gaston Girard, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales pour avoir la permission d'émettre une émission d'obligation de $300,000.00 conformément à notre règlement #99.

Adopté.

603-78 NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que Monsieur Armand Brière soit nommé Pro-Maire pour le prochain terme.

Adopté.

604-78 COUT POUR LA DELIVRANCE DES DOCUMENTS

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la liste des tarifs à être fixés pour la délivrance des documents sera telle que soumise par le Ministère des Affaires Municipales

Copie de la lettre du Ministère.

Suivant l'article 171 du Code municipal, tel que modifié par l'article 8 du chapitre 88 des lois de 1929, par l'article 6 du chapitre 86 des lois de 1968 et par l'article 11 du chapitre 82 des lois de 1975, j'établis comme suit le tarif des honoraires exigibles pour la délivrance de documents faisant partie des archives d'une municipalité.

		PRIX UNITAIRE
A)	Rapport d'accident (service de police)	$ 3.00
B)	Certificat de toute nature	2.00
C)	Page photocopié 8 1/2 x 11 ou 14"	0.25
D)	Page dactylographiée ou manuscrite format 8 1/2 x 11" ou 14"	2.50
E)	Plan général des rues (imprimé)	1.50
F)	Copie du rôle d'évaluation	0.07 par ligne de propriété incluant adresse, cadastre, superficie, évaluation.
G)	Copie de règlement	0.25 la page maximun $35.00
H)	Etats financiers	2.00
I)	Plan de cadastre	Coût réel de la copie
J)	Liste de contribution ou résidents	0.01 du nom

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

K) Pour tous les autres documents, tels que plan directeur, plan d'urbanisme, de zonage, rénovation urbaine etc. — Coût réel de la copie.

Ce tarif a effet à compter du 1er janvier 1979.

Le ministre des affaires municipales.

Adopté.

605-78 TENU D'UN REGISTRE (Assurance responsabilité)

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que la municipalité tiendra un registre mentionnant la date, l'heure, nom des préposés, endroits ou du sable ou autres produits ont été étendus sur la chaussée glissante, conformément à la demande de J.B. Lanouette Inc.

Adopté.

606

606-78 LETTRE AUX PROPRI ETAIRES (Système d'égoûts)

Rescindée voir 696-79

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement qu'une lettre soit envoyée à tous les propriétaires qui sont desservis par le système d'égoût à l'effet qu"ils sont obligés de se collecter sur ce service

Adopté.

607-78 ACCEPTATION DES COMPTES SUIVANTS

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Marcel Desjardins que les comptes suivants sont acceptés

André Toupin, sec-trés. heures accumulées du 27 mars au 25 sept 1978 incl. 32.5hres

brut $ 240.00 déd $61.70= $178.30

André Toupin, sem. du 16 oct. frais de déplacement 10.50
" " sem. du 22 oct. " " " " 29.74
" " sem. du 10 sept " " " " 54.28

M. le conseiller Jean-Louis Jobin est contre 1
pour 3

Adopté.

608-78 ACCEPTATION SOUMISSION HUILE A CHAUFFAGE

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accepte la soumission la plus basse pour la fourniture de l'huile à chauffage et diesel soit celle de Pétroles Hélie Inc. Huile chauffage 0.525 ¢ - Huile diesel 0.82 ¢ - Contrat d'entretien $40.00. tel que spécifié dans la lettre en date du 18 octobre 1978. Et que la municipalité est autorisé à signer le contrat avec le soumissionnaire.

Adopté.

609-78 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

M. Gaston Girard est contre l'adoption du chèque #510 re: publicité Hebdo du Cap au montant de $66.00 le vote est pris
contre 1
pour 3 Adopté.

No. de résolution ou annotation		
423-	Claudette Toupin, sem. au 1er oct. 78, déd. 30.44	130.80
424-	Suzanne Jutras, sem. au 1er oct. 78, déd. 30.44	130.80
425-	Suzanne Jutras, sem. au 1er oct. 78, frais de déplace	3.15
426-	Yves Stoycheff, sem. au 1er oct. 78, dép. auto	21.44
427-	André Lefebvre, sem. au 1er oct. 78, déd. 73.83	229.05
428-	Roger Courteau, sem. au 1er oct. 78, déd. 62.50	177.50
429-	René Dupont, sem. au 1er oct. 78, déd. 39.63	150.37
430-	Yves Stoycheff, sem. au 1er oct. déd. 69.27	188.73
431-	Thérèse Doucet, recensement, élection	118.55
432-	Ghyslaine Dupuis, recensement élection	83.75
433-	Nicole Lefebvre, recensement, élection	90.80
434-	Doris Loranger, recensement, élection	104.75
435-	Lise Lefebvre, recensement, élection	118.55
436-	Yves Stoycheff, 4% de vacances	219.00
437-	Claudette Toupin, sem. au 8 oct. 78, déd. 30.44	130.80
438-	Suzanne Jutras, sem. au 8 oct. 78, déd. 30.44	130.80
439-	André Lefebvre, sem. au 8 oct. 78, déd. 73.83	229.05
440-	Suzanne Jutras, sem. au 8 oct. 78, déd. auto	4.41
441-	Yves Stoycheff, sem. au 8 oct. 78, dép. auto	7.98
442-	Roger Courteau, sem. au 8 oct. 78, déd. 62.50	177.50
443-	René Dupont, sem. au 8 oct. 78, déd. 45.82	160.81
444-	Yves Stoycheff, sem. au 8 oct. 78, déd. 41.33	150.67
445-	Marius Blouin, congrès des maires	230.00
446-	Claudette Toupin, sem. au 15 oct. 78, déd. 30.44	130.80
447-	Suzanne Jutras, sem. au 15 oct. 78, déd. 30.44	130.80
448-	André Lefebvre, sem. au 15 oct. 78, déd. 73.83	229.05
449-	Roger Courteau, sem. au 15 oct. 78, déd. 67.38	184.62
450-	René Dupont, sem. au 15 oct. 78, déd. 40.83	153.92
451-	Suzanne Jutras, sem. au 15 oct. 78, déd. auto	4.10
452-	Lise Lefebvre, sem. au 15 oct. 78, déd. 0.35	38.41
453-	Claude Jutras, sem. au 15 oct. 78, déd. nil	15.17
454-	Daniel Arcand, ~~xxxxxxx~~ ménage de la salle	10.11
455-	Claudette Toupin, sem. au 22 octobre 78, déd. 30.44	130.80
456-	Suzanne Jutras, sem. au 22 oct. 78, déd. 30.44	130.80
457-	André Toupin, sem. au 22 oct. 78, déd. 61.70	178.30
458-	André Toupin, sem. au 22 oct. 78, dép. auto	10.50
459-	André Lefebvre, sem. au 22 oct. 78, déd. 73.83	229.05
460-	Daniel Arcand, ménage de salle	6.74
461-	Mme Louis-Philippe Caron, distribution circulaire	4.30
462-	Claudette Toupin, distribution circulaire	9.00
463-	Suzanne Jutras, remplacement du sec.trés.,déd.2.95	75.53
464-	Suzanne Jutras, distribution circulaire	5.00
465-	Hélène Baillargeon dactylographier déd. 1.30 élection	48.70
466-	Roger Courteau, sem. au 22 oct. 78, déd. 67.38	184.62
467-	René Dupont, sem. au 22 oct. 78, déd. 42.53	156.97
468-	Claude Jutras, sem. au 22 oct. 78, déd. 36.75	146.37
469-	André Toupin, sem. au 29 oct. 78, déd. 61.70	178.30
470-	Claudette Toupin, sem. au 29 oct. 78, déd. 30.44	130.80
471-	André Lefebvre, sem. au 29 oct. 78, déd. 73.83	229.05
472-	Suzanne Jutras, sem. au 29 oct. 78, déd. 30.44	130.80
473-	André Lefebvre, sem. au 29 oct. 78, dépenses auto	10.50
474-	André Toupin, sem. au 29 oct. 78, dép. auto	29.74
475-	Roger Courteau, sem. au 29 oct. 78, déd. 62.50	177.50
476-	René Dupont, sem. au 29 oct. 78, déd. 42.53	156.97
477-	Claude Jutras, sem. au 29 oct. 78, déd. 33.30	141.10
478-	Daniel Arcand, sem. au 29 oct. 78, déd. 2.15	71.97
479-	Daigle Aqua Inc., aqueduc	247.97
480-	Claude Paquin, voyage de sable	460.00
481-	nul	nul
482-	Fred Poliquin, aqueduc	37.64
483-	Fourniture Canvan Ltée, aqueduc	193.10
484-	Donald Robert Inc. sable	72.23
485-	Sanivan Inc., égout	258.00
486-	Signalisation Dufresne Aluminium Inc.	145.15
487-	Centre de cont. C. Champoux 1978	90.81
488-	Garage Beaumier Enr.	25.92
489-	Michel Leclerc, soudure	18.00
490-	Gaston Girard, sable	1,072.00

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	491-Jacques Auto accessoires Enr.	60.68
	492-Carrière St-Louis	746.40
	493-Garage Cormier	288.47
	494-Sablière Ste-Marthe Inc.	544.32
	495-Ben Vanasse Inc.	69.01
	496-J.U. Houle Ltée	976.98
	497-Saillant Inc.	707.58
	498-Services S.A.I.L. (Mauricie) Inc.	373.80
499-	Corporation du Comté de Champlain	4,133.64
500-	Gilles Stoycheff, divers élection	37.93
501-	Suxanne Jutras, divers, élection	18.26
502-	Canadian Dominion Leasing Ltd	64.50
503-	Formules Municipales Ltée	183.16
504-	Claude Arbour Inc.	21.84
505-	Télé-Communication	37.10
506-	C.I.P. papier pour xerox	144.20
507-	Xerox Canada Ltd	42.06
508-	Les Prévoyants du Canada	298.45
509-	Librairie du Cap Inc.	85.95
510-	Hebdo du Cap	66.00
511-	Hydro Québec, lumières de rues	2,267.36
512-	Hydro Québec, aqueduc	603.88
513-	Bell Canada, pompe	20.09
514-	Bell Canada, bureau	57.83
515-	Gulf Oil Canada Ltée	107.19
516-	Bell Canada, loisir	8.32
517-	Receveur Général du Canada	850.48
518-	Ministre du Revenu du Québec	1,031.82
519-	André Montplaisir	30.00
520-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
521-	Marius Blouin, maire	180.00
522-	Jean-Louis Jobin	60.00
523-	Cyrille Beaumier	60.00
524-	Emilien Normandin	60.00
525-	Toupin Adélard	60.00
526-	Armand Brière	60.00
527-	Joseph Pépin	60.00
528-	Suzanne Jutras, élection	337.68
529-	Claudette Toupin, élection	253.26
530-	Mariette Vaillancourt, élection	43.00
531-	Claude-Orise Hubert, élection	43.00
532-	Pierrette Farrier, élection	43.00
533-	Irène Toupin , élection	43.00
534-	Claire Lacroix, élection	43.00
535-	Paulette Roy, élection	43.00
536-	Bernadette Brière, élection	43.00
537-	Camille St-Pierre, élection	43.00
538-	Jacqueline Limoges, élection	43.00
539-	Claude Vaillancourt, élection	37.00
540-	Fleurette Courteau, élection	37.00
541-	Anita Mongrain, élection	37.00
542-	Pierrette Lahaie, élection	37.00
543-	Carmen Bineau, élection	37.00
544-	Danielle Roy, élection	37.00
545-	Lorraine Dumas, élection	37.00
546-	Pierrette Champagne, élection	37.00
547-	Réjeanne Brousseau, élection	37.00
548-	Lise Lefebvre, élection	37.00
549-	Alain Toupin, élection	34.00
550-	Denis Hubert, élection	34.00
551-	Raymond Jutras, élection	34.00
552-	Marc André Roy, élection	34.00

La séance est levée.

Marius Blouin ....Maire ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
MB
INITIALES DU SECRETAIRE

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

5 déc. 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mardi 5 décembre 1978 à 7hres pm. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR;

Son Honneur le maire Marius Blouin
MM. les Conseillers Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

Ajournement de l'assemblée

A 7h10mts M. le maire ajourne l'assemblée pour faire expulser une personne qui ne se conforme pas à l'ordre établie par le conseil lors des séances. La séance est réouverte à 7h15mts.

voir 631-78

610-78 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 14 novembre 1978 sont acceptées telles que lues ainsi que celles du 2 décembre 1978.

Adopté

611-78 LOCATION DE MICRO

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Muni cipalité de Ste-Marthe verse à M. Jean-Guy Groleau, la somme de $20.00 pour location de micro pour deux (2) assemblées du 14 nov. et 5 déc. 1978.

Adopté.

612-78 AUTORISATION INSPECTEUR MUNICIPAL A.Q.T.E.

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité paie à M. André Lefebvre le montant d'inscription, dépenses, transports et repas lors de la réunion (assise) sur les techniques de l'eau.

Adopté.

613-78 ENGAGEMENT M. JEAN MARIE LOTTINVILLE (déneigement)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que M. Jean-Marie Lottinville soit engagé au prix de $20.00/heure pour le temps qu'il travaille au déneigement des rues étroites Croteau, Wellie Montplaisir, Notre-Dame Sud, Gilles Toupin, Richard Hayes, telles que montrées sur plan "carte de rue" marqué C=0.70 milles classé dans soumission Hiver 1978-1979.

Adopté.

614-78 TRANSMETTRE COMPTE (sable) PLURITEC

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement qu'un compte de $1,863.41 soit envoyé à la Firme Pluritec pour réparation au Ruisseau St-Pierre.

Adopté.

615-78 AUTORISATION AU MAIRE dossier C. Auclair.

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement qu'un montant de $40.00 soit versé à M. Marius Blouin, maire pour témoigner dans la cause de Roland Auclair v.s. Corporation Municipale de Ste-Marthe. Ce montant est versé pour frais de représentation.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

COMITE D'URBANISME 616-78

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que Messieurs Marc Bellefeuille, Jean-Claude Toupin, Emilien Normandin, Jean-Paul Perreault, André Roy, soit nommés membre de la Commission d"ubanisme suivant les recommandations de la Firme Pluritec.

Adopté.

617-78 NOMINATION DE 2 CONSEILLERS (comité d'urbanisme)

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que deux (2) conseillers soient nommés ppur siéger sur la commission d'urbanisme.
Le vote est demandé, tous d'accord.

Adopté.

618-78 MEMBRE DU COMITE DE CITOYENS (comite d'urbanisme)

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Armand Brière qu'un membre de la ligue des citoyens soit présent sur la commission d'urbanisme à titre d'observateur seulement et que ce membre ne possède pas de terrains à vendre (conflit d'intérêt) le tout conditionnel à l'acceptation par la Commission d'urbanisme.
Le vote est pris:
contre 1 conseiller Réjean Montplaisir(contre conditionnel)
pour 6

Adopté.sur division.

619-78 CULPABILITE DE LA MUNICIPALITE Re: Dépotoir

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine plaide coupable aux deux infractions reprochées dans le dossier #400-27-3229-78 des sessions de la Paix du district de Trois-Rivières. Ces infractions sont portées en vertu du "Règlement concernant les matières de vidanges, déchets, détritus et nuisances du service de la protection de l'Environnement." Que copie de cette résolution soit déposée au dossier au Greffe de la Paix et de la Couronne district de Trois-Rivières.

Adopté.

620-78 PERCEPTION Droits sur mutation

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que Me Robert Bouchard est autorisé pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe à faire faire la perception par un avocat au taux de 15%.

Adopté.

621-78 COMPTES "AQUEDUC" LANGEVIN & DESJARDINS

M. Desjardins quitte son siège étant parti intéressé.

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes d'aqueduc de Langevin & Desjardins soient corrigés comme suit:
Remboursement pour l'année 1977 de $160.00.
Imposition pour 1978 de $80.00 au lieu de $320.00 donc il faut radier un montant de $240.00 d'imposition. Le tout suivant certificat du secrétaire-trésorier en date du 9 novembre 1978 suivant le rôle d'évaluation.

Adopté.

622-78 VACANCES DU SECRETAIRE-TRESORIER

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unaniemement que sur le consentement du secrétaire-trésorier M. André Toupin, les deux (2) semaines de vacances qu'il lui reste lui soient payées et qu'il travaille ces deux (2) semaines au taux ordinaire.

Adopté.

623-78 TEMPS SUPPLEMENTAIRE (Andre Toupin, sec-trés)

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par Réjean Montplaisir

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

et résolu unanimement que le temps supplémentaire soit payé à temps simple pour le secrétaire-trésorier soit 28 heures ceci à date au 3 décembre 1978. M. J. L. Jobin est contre cette proposition.

Adopté.

624-78 ENGAGEMENT DU VERIFICATEUR

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que la firme Cadieux, Morin & Associés soient engagés comme vérificateur de la Municipalité de Ste-Marthe pour l'année fiscale se terminant le 31 déc. 1978.

Adopté.

625-78 AUTORISATION EMPRUNT B.C.N. à la Commission Municipale Québec

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unaniememnt que demande soit faite à la Commission Municipale du Québec pour avoir le renouvellement d'autorisation d'emprunter à la Banque Canadienne Nationale au taux d'intérêt courant permis.

Cette autorisation vaut pour l'emprunt contracté en vertu du règlement no.99 de la Municipalité de Ste-Marthe et ce jusqu' au 5 février 1979.

Adopté.

626-78 ENGAGEMENT SAIL informatique

Propposé par M. Armand Brière, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la firme SAIL soit engagée pour l'informatique pour l'année 1979.

Adopté.

627-78 COMPTEUR EAU M. Joseph Buhler

Proposé par M. Réjean Montplaisir secondé par Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité charge l'eau au coût de $40.00 par année et qu'on pose un compteur à M. Joseph Buhler.

Adopté..

628-78 TAUX INTERET A 15% sur comptes

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que le taux d'intérêt soit porté à 15% l'an à tous les comptes dûs à la Municipalité à compter du ler janvier 1979.

Adopté.

629-78 RETRAIT DE SUBVENTION "Centre de Loisir communautaire"

Proposé, secondé et résolu unanimement que la demande de subvention du projet Canada au Travail ayant pour titre " CENTRE DE LOISIR COMMUNAUTAIRE" soit retirée

Adopté.

630-78 SOUMISSION VENTE DU SOUFFLEUR

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que demande soit faite dans les dépanneurs, restaurants, à l'effet de demander des soumissions pour la vente du souffleur, le prix de départ sera de $100.00.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions. Les soumissions seront marquées "SOUMISSION". L'ouverture aura lieu mardi le 19 décembre 1978 à 7 hres p.m.

Adopté.

631.78 PAROLE AUX CONTRIBUABLES

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

631-78 PAROLE AUX CONTRIBUABLES

Proposé par Armand Brière, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la parole soit donnée aux contribuables à la fin de chaque item à l'ordre du jour et ce avant que le vote soit pris, si vote il y a.

Adopté.

632-78 AVIS DE MOTION (journée des assemblées)

Avis de motion est donné par Joseph Pépin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement à l'effet de changer la journée des assemblées.

633-78 AVIS DE MOTION (taxes d'affaires)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Jean-Louis Jobin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant les taxes d'affaires à être imposées.

634-78 AVIS DE MOTION (tarif eau 3e & 4e Rues)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Jean-Louis Jobin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant le tarif d'eau à être payé par les propriétaires de la 3ème et de la 4ème Rue.

635-78 AVIS DE MOTION (Chiens)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Marcel Desjardins à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement modifiant le règlement des chiens.

636-78 AVIS DE MOTION (Aqueduc Parc Frigon)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Marcel Desjardins à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant le service d'aqueduc dans le parc Frigon pour la perception.

637-78 COPIES DES MUTATIONS

ATTENDU QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe a adopté un règlement imposant un droit sur les mutations immobilières de tout immeuble situé dans son territoire;

ATTENDU Qu'en vertu de la loi autorisant la municipalité à percevoir ce droit, le Régistrateur de la division d'enrégistrement de Ste-Geneviève de Batiscan(Champlain) transmet une copie de mutations immobilières au secrétaire-trésorier de ladite municipalité;

ATTENDU QU'il serait préférable que le secrétaire-trésorier de la Corporation du Comté de Champlain s'occupe de recueillir les copies desdites mutations immobilières et de les transmettre au secrétaire-trésorier de ladite municipalité;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Joseph Pépin et résolu de demander au Régistrateur du bureau de la division d'enrégistrement de Champlain de transmettre mensuellement, sur paiement des honoraires exigibles, les copies des mutations immobilières pour la Municipalité de Ste-Marthe, au secrétaire-trésorier de la Corporation du Comté de Champlain,et ce à compter du 1er janvier 1979.

Adopté.

638-78 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le sec-trésorier sont autorisés à en faire le paiement

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DES OFFICIERS CONCERNÉS

No. de résolution ou annotation

	553-Claude Jutras, frais de déplacement	7.98
	554-René Dupont, frais de déplacement	6.30
	555-André Lefebvre, frais de déplacement	5.88
	556-André Toupin, frais de déplacement	11.63
	557-André Toupin, sem. au 7 nov. 78, déd. 61.70	178.30
	558-Claudette Toupin, sem. au 7 nov. 78, déd. 30.44	130.80
	559-Suzanne Jutras, sem. au 7 nov. 78, déd. 30.44	130.80
560-	André Lefebvre, sem. au 7 nov. 78, déd. 73.83	229.05
561-	Roger Courteau, sem. au 7 nov. 78, déd. 63.02	182.98
562-	René Dupont, sem. au 5 nov. 78, déd. 39.63	150.37
563-	Claude Jutras, sem. au 7 nov. 78, déd. 33.30	141.10
564-	Daniel Arcand, sem. au 7 nov. 78, déd. 0.20	30.32
565-	Centre de const. C. Champoux, loisir	237.67
566-	Brazeau Transport Inc.	11.19
567-	Morin & Frères Inc.	28.21
568-	André Toupin, sem. au 12 nov. 78, déd. 61.70	178.30
569-	Claudette Toupin, sem. au 12 nov. 78, déd. 30.44	130.80
570-	Suzanne Jutras, sem. au 12 nov. 78, déd. 30.44	130.80
571-	André Lefebvre, sem. au 12 nov. 78, déd. 73.83	229.05
572-	André Toupin, sem. au 12 nov. 78, frais déplacement	8.61
573-	André Lefebvre, sem. au 12 nov. 78, déplacement	22.37
574-	Roger Courteau, sem. au 12 nov. 78, déd. 58.48	181.52
575-	René Dupont, sem. au 12 nov. 78, déd. 39.63	150.37
576-	Claude Jutras, sem. au 12 nov. 78, déd. 30.50	136.27
577-	Legaré Alignement Inc.	10.00
578-	Morin & Frères Inc.	29.91
579-	Claudette Toupin, sem. au 18 nov. 78, déd. 30.44	130.80
580-	Suzanne Jutras, sem. au 17 nov. 78, déd. 30.44	130.80
581-	André Toupin, sem. au 18 nov. 78, déd. 61.70	178.30
582-	André Lefebvre, sem. au 18 nov. 78, déd. 73.83	229.05
583-	Roger Courteau, sem. au 18 nov. 78, déd. 58.48	181.52
584-	René Dupont, sem. au 18 nov. 78, déd. 42.53	156.97
585-	Claude Jutras, sem. au 18 nov. 78, déd. 33.30	141.10
586-	Daniel Arcand, sem. au 18 nov. 78, déd. 1.81	63.59
587-	Banque Canadienne Nationale	4,868.75
588-	André Toupin, sem. au 26 nov. 78, déd. 61.70	178.30
589-	André Toupin, sem. au 19 nov. 78, frais déplacement	4.66
590-	Claudette Toupin, sem. au 26 nov, 78, déd. 30.44	130.80
591-	André Lefebvre, sem. au 26 nov. 78, déd. 73.83	229.05
592-	André Lefebvre, sem. au 19 nov. 78, déplacement	13.65
593-	André Lefebvre, sem. au 26 nov. 78, déplacement	22.10
594-	Suzanne Jutras, sem. au 26 nov. 78, déd. 30.44	130.80
595-	André Toupin, sem. au 26 nov. 78, déplacement	8.40
596-	Claude Jutras, sem. au 26 nov. 78, déd. 33.30	141.10
597-	Claude Jutras, 4 %	42.09
598-	Roger Courteau, sem. au 26 nov. 78, déd. 60.38	185.62
599-	René Dupont, sem. au 26 nov. 78, déd. 40.83	151.55
600-	André Toupin, petite caisse	74.65
601-	Receveur Général du Canada, timbres	110.00
602-	Garage André Beauchesne Enr.	88.81
603-	Coopérative Fédérée du Québec	60.88
604-	Equipement Malbeuf Inc.	53.78
605-	Garage Marcel Roy	46.14
606-	Gaz Bar Giroux	75.30
607-	Les Pétroles Hélie Inc.	68.88
608-	Les Pétroles Hélie Inc.	193.03
609-	Gulf Oil Canada Ltée	137.77
610-	Equiopement de sécurité Poulin Ltée	9.87
611-	Signalisation Dufresne Inc.	167.41
612-	Librairie du Cap Inc.	110.28
613-	Carrière St-Maurice	48.28
614-	Carrière St-Louis	62.79
615-	Pluritec	37.50
616-	Xerox of Canada Ltd	98.28
617-	Jean-Marie Lottinville	140.00
618-	Claude Paquin,	~~10,000.00~~
619-	Roland Boisvert	44.00
620-	Alimentation Ste-Marthe Enr.	40.83
621.-	Cap Fire Service Ltée	3.00
622-	Télé-Communication	37.10
623-	Sani Marc Inc.	15.83
624-	Denis Brouillette	318.60
625-	Imprimerie Art Graphique Inc.	316.92

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	626-Services S.A.I.L. (mauricie) Inc.	203.20
	627-Wilson & Lafleur Ltée	62.00
	628-Xerox of Canada Ltd	60.75
	629-Sablière Ste-Marthe Inc.	870.00
	630-Papeterie Laurentienne Enr.	95.31
	631-Hydro Québec	3,385.24
	632-Hydro Québec	16.42
633-	Hydro Québec	589.17
634-	Bell Canada	8.32
635-	Bell Canada	20.09
636-	Bell Canada	56.05
637-	Langevins & Desjardins	160.00
638-	Robert Plourde	150.00
639-	Ministère du Revenu du Québec	855.43
640-	Receveur Général du Canada	708.80
641-	Marius Blouin, maire	180.00
642-	Jean-Louis Jobin	60.00
643-	Gaston Girard	60.00
644-	Marcel Desjardins	60.00
645-	Réjean Montplaisir	60.00
646-	Armand Brière	60.00
647-	Joseph Pépin	60.00
648-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
649-	André Montplaisir	30.00
650-	Canadian Pacific Ltd	5.00
651-	Anselme Brière et Ste-Marthe	316.35
652-	Richard Loranger et Ste-Marthe	328.80
653-	Denis Brouillette	126.00
654-	Fred Poliquin Ltée	65.73
663-	Jeunesse Canada au Travail	11.16
664-	Jean-Guy Grosleau	20.00
665-	Marcel Arcand	21.00
666-	Pluritec	11,500.00
667-	André Toupin, vacances	180.06
668-	André Toupin, vacances	182.32
669-	André Toupin, 28h. supplémentaires déd. 42.44	164.20
		45,014.22

Note: Pour le mois prochain chèque 655 pour commencer

La séance est levée

Marius Blouin, Maire — André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

21 déc/78

Session spéciale du conseil de la Mu nicipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce jeudi 21ème jour de décembre 1978 à 7.oo hres P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire, Marius Blouin
MM. les Conseillers, Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Joseph Pépin

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS SPECIAL DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. le Maire, Marius

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

Blouin pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, le 21ème jour de décembre 1978, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Avis de motion règlement de zonage

2.- Adoption du budget

3.- Emprunt temporaire

DONNE ce 19ème jour du mois de décembre 1978

André Toupin, sec-trés.

639-78 AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. le conseiller Jean-Louis Jobin à l'effet d'adopter à la prochaine séance ou à une séance subséquente qu'un règlement modifiant le règlement #85 règlement de zonage sera adopté suite au rapport préliminaire de la Firme Pluritec.

639-B-78 Contre proposition

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard que l'avis de motion pour l'adoption du règlement modifiant le zonage, règlement no. 85 préparé par la Firme Pluritec soit retiré.

La séance est ajournée à jeudi le 28 décembre 1978 à 7 hres P.M.

Marius Blouin
MARIUS BLOUIN, maire

André Toupin
André Toupin, sec-trés.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

28/12/78 Session d'ajournement de l'assemblée spéciale tenue ce jeudi 28 décembre 1978 à 7 hres P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR;

Son Honneur le maire,	Marius Blouin
MM. les Conseillers	Gaston Girard
	Jean-Louis Jobin
	Réjean Montplaisir
	Marcel Desjardins
	Armand Brière
	Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

640-78 ADOPTION DU BUDGET

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le budget d'administration 1978 au montant de $386,289.00 incluant le déficit de $70,521.00 est accepté.

Adopté.

641.-78 TAUX DE LA TAXE FONCIERE 1979 et taxe spéciale

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le taux de la taxe foncière pour l'année 1979 soit fixé à $0.69 soit 0.40 pour l'année 1979 et $0.29 de taxe spéciale pour combler le déficit 1978. Une notre explicative sera envoyée avec le compte.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

642-78 BUDGET AQUEDUC

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que le budget d'aqueduc au montant de $107,947.00 est accepté.

Adopté.

643-78 EMPRUNT A LA BANQUE CAN. NATIONALE

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unaniemement que demande soit faite à la Banque Canadienne Nationale d'emprunter une somme n'excédant pas $100,000.00 suivant le budget 1979 de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

644-78 BUDGET POUR LE REGLEMENT #99

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que le budget pour le règlement #99 pour l'égoût, pavage et drainage au montant de $109,114.00 est accepté.

Adopté.

645-78 BUDGET EGOUT (répartition)

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par Armand Brière et résolu unanimement que le budget d'égoût soit $4,500.00 pour entretien 1979 est accepté.

Adopté.

646-78 TAXE SUR ORDURES MENAGERES

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que le coût des ordures ménagères pour l'année 1979 soient fixées à $32.00 pour les maisons privées et $16.25 pour les chalets.

Adopté.

647-78 VERIFICATION DE LA MACHINERIE (Claude Paquin)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'Inspecteur Municipal vérifie auprès du contracteur Claude Paquin la machinerie que celui-ci a pour faire le déneigement et se conforme au cahier de charge. L'Inspecteur Municipal devra faire respecter le cahier de charge et vérifier le nombre de machines disponibles en tout temps pour la Municipalité de Ste-Marthe. Faire élargir les rues trop étroites.

Adopté.

648-78 VENTE DU SOUFFLEUR

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que le souffleur soit vendu à M. Michel Leclerc au montant de $300.00 offre de la soumission.

(2) deux soumissions reçues: Garage André Beauchesne Enr. $250.00
Michel Leclerc 300.00

Adopté.

649-78 DETAILS BUDGET SUR LE NOUVELLISTE

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu que les renseignements concernant le budget soit inscrit sur le Nouvelliste.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

650-78 AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. le conseiller Réjean Montplaisir à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement modifiant les tarifs de compensation pour les usagers du réseau d'aqueduc.

Adopté.

La séance est levée.
N.B ma signature n'est pas valable pour les résolutions 640-78 641-78

Marius Blouin
MARIUS BLOUIN, maire

André Toupin
André Toupin, sec-trésorier

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

ANNEE 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

3 janv/79

Session du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la Madeleine, tenue au lieu ordinaire des assemblées ce mercredi 3 janvier 1979 à 7 hres p.m. à laquelle étaient présents:

SAVOIR: MM. les conseillers Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Joseph Pépin.

comme il n'y a pas quorum à 8 hres p.m. nous ajournons la séance au mercredi le 10 janvier 1979 à 7 hres.

André Toupin
André Toupin, sec-trés.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

10 janv/79

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 10 janvier 1979 à 7 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

MM. les conseillers: Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Marcel Desjardins
Joseph Pépin.

formant quorum.

A V I S

L'AVIS d'ajournement de la session du conseil à été signifié à tous les conseillers et Monsieur le Maire, en date du 8 janvier 1979.

651-79 NOMINATION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que M. Joseph Pépin préside l'assemblée vu que M. le maire est absent et M. Armand Brière est aussi absent.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

652-79 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que les minutes des assemblées des 5 décembre et 28 décembre 1978 et 3 janvier 1979 sont acceptées telles que lues exception faite de la résolution 643-78

Adopté.

653-79 ADOPTION DU REGLEMENT # 109 (sessions du Conseil)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. ~~Marcel Desjardins~~ Joseph Pépin et résolu unanimement que le règlement no. 109 intitulé "Tenue des sessions régulières du Conseil"est accepté.

Adopté.

REGLEMENT no. 109

ATTENDU QU'il est opportun que les sessions ordinaires du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soient tenues le premier lundi de chaque mois.

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné par Monsieur Joseph Pépin en date du 5 déc. 1978.

A CES CAUSES, il a été ordonné et statué par le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, et ledit Conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit;

SAVOIR:

1.- Les sessions ordinaires du Conseil de ladite Municipalité seront tenues le premier lundi de chaque mois à sept heures trente minutes (7 1/2 hres p.m) ou 19 heures trente minutes.

2.- Si le jour fixé pour les sessions ordinaires par les dispositions du présent règlement, tombe un jour férié la session sera tenue le jour juridique suivant.

Ce règlement abroge à toute fin que de droit tout règlement antérieur.

Adopté ce ~~dixième~~ 2/0 jour de janvier mil neuf cent soixante dix-neuf (1979)

Marius Bloin, maire

André Toupin, sec-trés.

654-79 EMPRUNT TEMPORAIRE

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. ~~Marcel Desjardins~~ Armand Pépin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande à la Banque Canadienne Nationale un emprunt n'excédant pas $100,000.00 pour fins d'administration Générale au taux courant. Cet emprunt sera remboursé le ou avant le 30 avril 1979 avec la perception des taxes de l'année courante Cet emprunt nèxcède pas les limites permises par la loi. L'emprunt sera effectué par tranche au fur et à mesure des besoins de la Municipalité. Les intérêts seront pris mensuellement dans le compte de la Municipalité. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les billets relatifs à cet emprunt.

Adopté.

655-79 ADJUDIFICATION D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

CONSIDERANT QUE la corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine dans le comté de Champlain, a demandé par l'entremise de la Gazette officielle du Québec, des soumissions pour la vente d'une emission d'obligations au montant total de $200,000.00, avis qui a paru le 23/12/78;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CONSIDERANT QU'à la suite de cette demande, la corporation a reçu les 4 soumissions ci-dessous détaillées:

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX OFFERT	MONTANT	TAUX	ECHEANCE	LOYER
Levesque Beaubien Inc.	97.369	22,000 178,000	10 1/4% 10 1/2%	1980-84 1985-89	10.9649
Ban. Prov & Florido Matteau	96.01	200,000.	10 1/4%	1980-89	10.9759
Greenshields Inc.	95.94	200,000.	10 1/4%	1980-89	10.9890
Molson Rousseau & Grenier Ruel	95.89	200,000.	10 1/4%	1980-89	10.9984

CONSIDERANT QUE l'offre ci-haut provenant de Lévesque Beaubien Inc. s'est avérée être la plus avantageuse;

CONSIDERANT QUE cette soumission n'est pas conforme aux modalités stipulés dans l'avis de demande de soumissions; en ce qui a trait au taux d'intérêt;

CONSIDERANT d'autres part qu'il serait dans l'intérêt de la Municipalité de Ste-Marthe de réaliser ce financement le plus tôt possible;

IL EST PROPOSE par M. le conseiller Gaston Girard, secondé par Monsieur le conseiller Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales de bien vouloir autoriser la Municipalité de Ste-Marthe à vendre de gré à gré les $200,000. d'obligations aux conditions énumérées ci-haut.

Adopté à la séance du ~~10~~ 24 janvier 1979.

656-79 AUTORISATION D'EMETTRE DES OBLIGATIONS

Proposé par Gaston Girard, appuyé par ~~Marcel Desjardins~~ Armand Bruno et résolu unanimement:

QUE pour l'emprunt par obligations au montant de $200,000.00 fait en vertu de règlement numéro 99, demande est faite par les présente pour obtenir d'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de - dix ans (à compter du 5 février 1979), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital 'révus pour les années 11 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements par le règlement numéro 99, chaque émission subséquente devant être pour la balance due sur l'emprunt.

Adopté à la séance du ~~10~~ 24 janvier 1979.

657-79 REGLEMENT D'EMPRUNT "AMENDE"

ATTENDU QUE la Corporation de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émet des obligations pour un montant total de $200,000. en vertu du règlement d'emprunt numéro 99;

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces obligations sont émises;

Il est par conséquent; PROPOSE PAR M. ~~Marcel Desjardins~~ Gaston Girard
APPUYE PAR: M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement:
QUE le règlement d'emprunt indiqué ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin qu'il soit conforme à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-dessus en regard du règlement compris dans l'émission de $200,000;

1.- Les obligations seront datées du 5 février 1979;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

2.- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enrégistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada, de la Banque Canadienne Nationale;

3.- Un intérêt à un taux n'excédant pas 12% l'an sera payé semi-annuellement le 5 février et le 5 août de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux même endroits que le capital;

4.- Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

5.- Les obligations seront émises en coupures de $100 ou de multiples de $100.

6.- Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

Adopté.

658-79 TABLEAU D'AMORTISSEMENT (émission d'obligations $200,000.)

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que le tableau d'amortissement de l'émission d'obligations de $200,000. est accepté.

MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE, comté de Champlain

EMISSION DE $200,000.00 datée du 5/2/79. Reglement #99.

1	-	$ 3,000.	11	-	$ 10,000.
2	-	4,000.	12	-	11,000.
3	-	4,000.	13	-	11,000.
4	-	5,000.	14	-	12,000.
5	-	6,000.	15	-	14,000.
6	-	6,000.	16	-	14,000.
7	-	6,000.	17	-	16,000.
8	-	6,000.	18	-	17,000.
9	-	6,000.	19	-	19,000.
10	-	8,000.	20	-	22.000.
					$200.000.

Adopté.

659-79 EMPRUNT TEMPORAIRE ($40,000.00)

Résolution de demande d'emprunt temporaire au montant de $40,000., lequel montant est égal au solde capital qui sera non amorti, et renouvelable pour un terme additionnel de 20 ans, Lors de l'échéance du 1er avril 1979, fait en vertu des règlements numéros 70 et 72.

(Dossier d'emprunt à long terme du Ministère numéro 67288)

ATTENDU QUE, lors de l'échéance si-dessus indiquée, sur l'émission mentionée ci-haut, le solde capital non alors amorti sera renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement ci-haut indiqué.

ATTENDU QUE, pour faciliter le remboursement de ladite échéance, il y a lieu d'obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable, ci-haut indiqué.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Il est par conséquent proposé par M. Gaston Girard appuyé par M. ~~Marcel Desjardins~~ Réjean Montplaisir et résolu unanimement:
QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente.
QUE demande soit faite à la Commission municipale de Québec de bien vouloir autoriser notre corporation à emprunter temporairement une somme de $40,000.00; ledit emprunt temporaire devant être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement.

Adopté.

660-79 LETTRE CLAUDE PAQUIN (se conformer au cahier de charge)

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que M. Claude Paquin, contracteur se conforme au cahier de charge en ce qui concerne le passage de la nivelleuse avec un peigne dans les rues de la Municipalité, afin qu'il n'y ait pas de rouillères dans aucune rues de la Municipalité. Si Monsieur Paquin ne se conforme pas à ces directives, la Municipalité fera faire les travaux ~~sans aucun préavis à la charge de l'entrepreneur Claude Paquin.~~ elle même selon le cahier de charge aux frais de l'entrepreneur.

Copie de cette résolution sera remise à M. Claude Paquin lui-même en personne.

Adopté.

661-79 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par ~~Marcel Desjardins~~ Réjean Montplaisir, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté.

655-	André Toupin, sem. au 3 déc. 78, déd. 61.70	178.30
656-	André Toupin, sem. au 3 déc. 78, frais de déplacement	4.50
657-	André Lefebvre, sem. au 3 déc. 78, déd. 73.83	229.05
658-	André Lefebvre, sem. au 3 déc. 78, frais de déplace	11.31
659-	Roger Courteau, sem. au 3 déc. 78, déd. 58.48	181.52
660-	René Dupont, sem. au 3 déc. 78, déd. 39.63	150.37
661-	Claudette Toupin, sem. au 3 décembre 78, déd. 30.44	130.80
662-	Suxanne Jutras, sem. au 3 déc. 78, déd. 30.44	130.80
663-	à 669 inclus voir mois de novembre	
670-	André Toupin, sem. au 10 déc. 78, déd. 57.68	182.32
671-	André Toupin, sem. au 10 déc. 78, frais déplacement	2.94
672-	Claudette Toupin, sem. au 10 déc. 78, déd. 30.44	130.80
673-	Suzanne Jutras, sem. au 10 déc. 78, déd. 30.44	130.80
674-	André Lefebvre, sem. au 10 déc. 78, déd. 73.83	229.05
675-	Roger Courteau, sem. au 10 déc. 78, déd. 68.98	198.02
676-	René Dupont, sem. au 10 déc. 78, déd. 43.62	158.26
677-	Nul	nul
678-	Claude Paquin, ~~xxx~~	3,000.00
679-	André Toupin, sem. au 17 déc. 78, déd. 57.68	182.32
680-	Claudette Toupin, sem. au 17 déc. 78, déd. 30.44	130.80
681-	André Lefebvre, sem. au 17 déc. 78, déd. 73.83	229.05
682-	Suzanne Jutras, sem. au 17 déc. 78, déd. 30.44	130.80
683-	André Toupin, sem, au 17 décembre 78, dépenses auto	9.66
684-	René Dupont sem. au 17 déc. 78, dépenses auto	4.62
685-	Nul	Nul
686-	Roger Courteau, sem. au 17 déc. 78, déd. 58.48	184.52
687-	Claude Jutras, sem. au 10 déc. 78, déd. nil	15.26
688-	René Dupont, sem. au 17 décembre 78, déd. 39.63	150.37
689-	Hydro Québec, rue Jacinthe	166.34
690-	Claude Paquin,	3,500.00
691-	Claude Paquin	3,500.00
692-	André Toupin, sem. au 24 déc. 78 déd. 57.68	182.32
693-	Claudette Toupin, sem. au 24 déc. 78, déd. 30.44	130.80
694-	André Lefebvre, sem. au 24 déc. 78, déd. 73.83	229.05
695-	Suxanne Jutras, sem. au 24 déc. 78, déd. 30.44	130.80
696-	André Toupin, sem. au 24 déc. 78, dépenses auto	9.66
697-	René Dupont, sem. au 24 déc. 78, déd. 39.63	150.37
698-	Roger Courteau, sem. au 24 déc. 78, déd. 70.03	199.97
699-	André Toupin, sem. au 31 déc. 78, déd. 57.68	182.32

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

700-	Claudette Toupin, sem. au 31 déc. 78, déd.30.44/130.80	
701-	André Lefebvre, sem. au 31 déc. 78, déd. 73.83	229.05
702-	Roger Courteau, sem. au 31 déc. 78, déd. 72.08	203.92
703-	René Dupont, sem. au 31 déc. 78, déd. 44.39	159.86
704-	Suxanne Jutras, sem. au 31 déc. 78, déd. 30.44	130.80
705-	André Toupin, sem. au 31 déc. 78, dépenses	2.52
706-	André Toupin, sem. au ler janv. 79, déd. 60.72	179.28
707-	Claudette Toupin, sem. au ler janv. 79, déd. 29.67	131.57
708-	Suzanne Jutras, sem. au ler janv. 79, déd. 29.67	131.57
709-	André Lefebvre, sem. au ler janv. 79, déd. 77.80	225.08
710-	René Dupont, sem. au ler janv. 79, déd. 52.33	175.67
711-	Roger Courteau, sem. au ler janv. 79, déd. 73.06	196.94
712-	André Toupin, sem. au ler janv. 79, dépenses auto	2.52
713-	Banque Canadienne Nationale 3°	8,343.21
714-	Corporation du Comté de Champlain	6,364.69
715-	Saillant Inc.	107.10
716-	Vitrerie du Centre Inc.	36.26
717-	Les Entreprises G. Campeau Inc.	25.00
718-	Denis Brouillette	561.00
719-	Xerox of Canada Ltd	42.52
720-	Services S.A.I.L. (Mauricie) Inc.	204.40
721-	Greffier de la paix	542.89
722-	Jean-Marie Lottinville	570.00
723-	Les Prévoyants du Canada	64.77
724-	Cité du Cap-de-la-Madeleine	23,975.73
725-	La Société Canadienne de sel Ltée	877.00
726-	L'Editeur officiel du Québec R.99	167.30
727-	Les Pétroles Hélie Inc.	286.65
728-	Les Pétroles Hélie Inc.	87.10
729-	Jean-Guy Grosleau	10.00
730-	Beaver diversified Corp.	64.44
731-	P.V. Ayotte Ltée	26.79
732-	Charles Lévesque Enr.	218.85
733-	Roland Auclair	130.16
734-	Garage Beaumier Enr.	45.48
735-	Milette Gaz Bar	96.35
736-	Morin & Frères Inc.	124.83
737-	Canadian Dominion Leasing Corp. Ltd	131.00
738-	Hydro Québec, Hôtel de Ville	189.96
739-	Hydro Québec, école	67.86
740-	Hydro Québec, 1481, N.D.	81.52
741-	Hydro Québec, aqueduc	1 556.13
742-	Hydro Québec, lumières de rues	6,170.04
743-	Bell Canada	20.09
744-	Bell Canada	65.88
745-	Bell Canada	8.32
746-	Ministère du Revenu du Québec	1,009.85
747-	Receveur Général du Canada	897.03
748-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
749-	André Montplaisir	30.00
750-	Marius Blouin	180.00
751-	Jean-Louis Jovin	60.00
752-	Gaston Girard	60.00
753-	Marcel Desjardins	60.00
754-	Réjean Montplaisir	60.00
755-	Armand Brière	60.00
756-	Joseph Pépin	60.00

La séance est ajournée à lundi le 15 janvier 1979 à 7.30h.

André Toupin

Joseph Pépin

Livre des Délibérations PM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

15 janv/79 Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 15 janvier 1979 à 7.30 p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son honneur le Maire — Marius Blouin
MM. les Conseillers — Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Joseph Pépin
Armand Brière.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

662-79 DEMISSION ANDRE LEFEBVRE, inspecteur municipal.

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que la démission de M. André Lefebvre est accepté et que cette démission prendra effet le 19 janv. 1979.

Adopté.

663-79 TAUX AQUEDUC "CHAMPLAIN"

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe vende à la Paroisse de la Visitation de Champlain l'eau au tarif de $0.45 le 1000 gallons d'eau.

Adopté.

664-79 AVIS DE MOTION (Armand Brière)

Avis de motion est donné par M. Armand Brière à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour que la taxe d'eau soit payée par le propriétaire au lieu du locataire pour tous les usagers du réseau d'aqueduc.

665-79 Responsable des chemins d'hiver

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que M. Gaston Girard soit nommé responsable pour la supervision de l'entretien des chemins d'hiver conjointement avec l'inspecteur municipal.

Adopté.

666-79 CHEQUE CLAUDE PAQUIN

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que le chèque de M. Claude Paquin au montant de $5,773.75 lui soit versé le 1er février 1979.

Adopté.

667-79 NOMINATION ROGER COURTEAU "inspecteur municipal"

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que M. Roger Courteau soit nommé inspecteur municipal pour une période d'au plus de trois (3) mois au salaire de $7.00 l'heure pour le temps qu'il fera à titre d'inspecteur municipal.

M. Armand Brière se retire sur cette proposition.

Adopté.

668-79 AVIS DE MOTION (Gaston Girard)

AVIS DE MOTION est donné par M. Gaston Girard à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour évaluer les terrains qui ont des services soient taxés à 1 fois 1/2 les autres terrains.

La séance est levée

Marius Blouin maire

André Toupin, sec-trés.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

24 jan/79

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 24ième jour de janvier 1979 à 7.00 hres P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son honneur le maire, Marius Blouin

MM. les conseillers, Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Armand Brière
Joseph Pépin
(Réjean Montplaisir arrivé à 8h15mts pm)

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS SPECIAL DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. André Toupin, sec-trésorier, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 24ième jour de janvier 1979, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, SAVOIR:

1.- Adoption des minutes du 5 déc/78 - 28 déc/78- 3 jan/79.
2.- Adoption du règl #109
3.- Emprunt temporaire
4.- Adjudification émission d'obligations
5.- Autorisation d'émettre des obligations
6.- Règlement d'emprunt "amendé",
7.- Tableau d'amortissement émission $200,000.
8.- Emprunt temporaire $40,000.
9.- Lettre Claude Paquin (cahier de charge)
10.- Adoption des comptes
11.- Démission André Lefebvre, ins. mun.
12.- Taux d'aqueduc "Champlain"
13.- Avis de motion (règl. usagers aqueduc)
14.- Nomination Gaston Girard (responsable chemins)
15.- Paiement Claude Paquin le 1er fév.
16.- Nomination Roger Courteau (ins. mun.)
17.- Avis de motion (règl. évaluer terrains avec services
18.- Soumission ordures ménagères
19.- Plan directeur d'urbanisme (G. Girard) commentaires
20.- et informations
20.- Règlement no. 99 (G.Girard) commentaires et informat.
21.- Information sur correspondance
22.- Revision (Budget 1979)

DONNE ce 22ième jour du mois de janvier 1979.

Copie conforme

signé André Toupin
Secrétaire-Trésorier.

Je, André Toupin le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers et au maire en en laissant une vraie copie à leur domicile entre 2 hres et 6 hres de l'après-midi, le 22ième jour du mois de janvier 1979.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22ième jour du mois de janvier 1979.

André Toupin
Secrétaire-Trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE à 7.00 hres p.m.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

652a-79 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par Armand Brière, secondé par Gaston Girard et résolu que les minutes de l'assemblée régulière du 5 déc/78 sont acceptées telles que lues.

Adopté.

La séance est ajournée à 8 hres pm.

RE-OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE à 8.hres pm.

652b-79 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par Gaston Girard, secondé par Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée spéciale du 21 déc./78 sont acceptées telles que lues.

Adopté.

La séance est ajournée à 8h.30mts pm.

RE-OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE à 8h.30 mts pm.

652c-79 ADOPTION DES MINUTES

Lecture est faite des minutes de l'assemblée d'ajournement du 28 décembre 1978.
L'adoption est proposé par M. Joseph Pépin, secondé par Réjean Montplaisir.

Le vote est demandé: Pour 4
Contre 1 M. le conseiller Jean-Ls Jobin

Le maire signifie son vote contre l'adoption de ces minutes.

Adopté.

653-79 ADOPTION DU REGLEMENT no.109 (sessions du Conseil)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que le règlement no. 109 intitulé "TENUE DES SESSIONS REGULIERES DU CONSEIL" est accepté.

Adopté.

REGLEMENT no.109 TENUE DES SESSIONS REGULIERES DU CONSEIL

ATTENDU QU'il est opportun que les sessions ordinaires du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-dela-Madeleine soient tenues le premier lundi de chaque mois;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné par Monsieur Joseph Pépin en date du 5 déc 1978.

A CES CAUSES, il a été ordonné et statué par le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Caa-de-la-Madeleine, et ledit Conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit;

SAVOIR:

1.- Les sessions ordinaires du Conseil de ladite Municipalité seront tenues le premier lundi de chaque mois à sept heures trente minutes (7h.30 mts pm.) ou 19 heures trente minutes.

2.- Si le jour fixé pour les sessions ordinaires par les dispositions du présent règlement, tombe un jour férié la session sera tenue le jour juridique suivant.

Ce règlement abroge à toute fin que de droit tout règlement antérieur.

Adopté ce 24ème jour du mois de janvier mil neuf cent soixante dix-neuf (1979) (Avis Public le 31 janv.1979)

Marius Blouin
Marius Blouin, maire

André Toupin
André Toupin, sec-trés.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

654-79 EMPRUNT TEMPORAIRE

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande à la Banque Canadienne Nationale un emprunt n'excédant pas $100,000.00 pour fins d'administration générale au taux courant. Cet emprunt sera remboursé le ou avant le 30 avril 1979 avec la perception des taxes de l'année courante. Cet emprunt n'excède pas les limites permises par la loi. L'emprunt sera effectué par tranche au fur et à mesure des besoins de la Municipalité. Les intérêts seront pris mensuellement dans le compte de la Municipalité. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les billets relatifs àcet emprunt.

Adopté.

655-79 ADJUDIFICATION D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

CONSIDERANT QUE la corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine dans le comté de Champlain, a demandé par l'entremise de la Gazette officielle du Québec, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de $200,000.00 avis qui a paru le 23/12/78;
CONSIDERANT QU'à la suite de cette demande, la corporation a reçu les 4 soumissions ci-dessous détaillées:

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX OFFERT	MONTANT	TAUX	ECHEANCE	LOYER
Lévesque Beaubien Inc.	97.369	22,000	10 1/4%	1980-84	10.9649
		178,000	10 1/2%	1985-89	
Banque Prov. & Florido Matteau	96.01	200,000	10 1/4%	1980-89	10.9759
Greenshields Inc	95.94	200,000	10 1/4%	1980-89	10.9890
Molson Rousseau & Grenier Ruel	95.89	200,000	10 1/4%	1980-89	10.9984

CONSIDERANT QUE l'offre ci-haut provenant de Lévesque Beaubien Inc. s'est avérée être la plus avantageuse;

CONSIDERANT QUE cette soumission n'est pas condorme aux modalités stipulés dans l'avis de demande de soumissions; en ce qui a trait au taux d'intérêts;

CONSIDERANT d'autres part qu'il serait dans l'intérêt de la Municipalité de Ste-Marthe de réaliser ce financement le plus tôt possible;

IL EST PROPOSE par M. le conseiller Gaston Girard, secondé par Monsieur le conseiller Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales de bien vouloir autoriser la Municipalité de Ste-Marthe à vendre de gré à gré les $200,000. d'obligations aux conditions énumérées ci-haut.

Adopté à la séance du 24 janvier 1979

656-79 AUTORISATION D'EMETTRE DES OBLIGATIONS

Proposé par M. Gaston Girard, appuyé par Armand Brière et résolu unanimement:
QUE pour l'emprunt par obligations au montant de $200,000.00 fait en vertu du règlement numéro 99; demande est faite par les présentes pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans la règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de dix (10) ans (à compter du 5 février 1979), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 11 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements par le règlement numéro 99, chaque émission subséquente devant être pour la balance due sur l'emprunt.

ADOPTE à la séance du 24 janvier 1979.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

657-79 REGLEMENT D'EMPRUNT "AMENDE"

ATTENDU QUE la Corporation de Ste-Marthe du Cap-de-la Madeleine émet des obligations pour un montant total de $200,000. en vertu du règlement d'emprunt numéro 99;

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces obligations sont émises;

Il est par conséquent; proposé par M. Gaston Girard appuyé par: M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement; QUE le règlement d'emprunt indiqué ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin qu'il soit conforme à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-dessus en regard du règlement compris dans l'émission de $200,000;

1.- Les obligations seront datées du 5 février 1979;

2.- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enrégistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada, de la Banque Canadienne Nationale;

3.- Un intérêt à un taux n'excédant pas 12% l'an sera payé semi-annuellement le 5 février et le 5 août de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux même endroits que le capital;

4.- Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

5.- Les obligations seront émises en coupures de $100 ou de multiple de $100;

6.- Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

Adopté.

658-79 TABLEAU D'AMORTISSEMENT (émission d'obligations $200,000.)

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le tableau d'amortissement de l'émission d'obligations de $200,000. est accepté.

MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE, COMTE DE CHAMPLAIN.

EMISSION DE $200,000.00 datée du 5/2/79. Règlement no.99

1	-	$ 3,000.	11	-	$ 10,000.
2	-	4,000.	12	-	11,000.
3	-	4,000.	13	-	11,000.
4	-	5,000.	14	-	12,000.
5	-	6,000.	15	-	14,000.
6	-	6,000.	16	-	14,000.
7	-	6,000.	17	-	16,000.
8	-	6,000.	18	-	17,000.
9	-	6,000.	19	-	19,000.
10	-	8,000.	20	-	22,000.
					$200,000.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE
MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

659-79 EMPRUNT TEMPORAIRE ($40,000.00)

Résolution de demande d'emprunt temporaire au montant de $40,000., lequel montant est égal au solde capital qui sera non amorti, et renouvelable pour un terme additionnel de 20 ans. Lors de l'échéance du 1er avril 1979, fait en vertu des règlements numéros 70 et 72.

(Dossier d'emprunt à long terme du Ministère numéro 67288)

ATTENDU QUE, lors de l'échéance ci-dessus indiquée, sur l'émission mentionnée ci-haut, le solde capital non alors amorti sera renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement ci-haut indiqué.

ATTENDU QUE, pour faciliter le remboursement de ladite échéance, il y a lieu d'obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable, ci-haut indiqué.

Il est par conséquent, proposé par M. Gaston Girard, appuyé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement: QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente.

QUE demande soit faite à la Commission municipale de Québec de bien vouloir autoriser notre municipalité (corporation) à emprunter temporairement une somme de $40,000.; ledit emprunt temporaire devant être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement.

Adopté.

660-79 LETTRE CLAUDE PAQUIN (se conformer au cahier de charge)

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que M. Claude Paquin, contracteur se conforme au cahier de charge en ce qui concerne le passage de la nivelleuse avec un peigne dans les rues de la Municipalité, afin qu'il n'y ait pas de rouillères dans aucune rues de la Municipalité. Si Monsieur Paquin ne se conforme pas à ces directives, la Municipalité fera faire les travaux elle-même aux frais de l'entrepreneur selon le cahier de charge. Copie de cette résolution sera remise à M. Claude Paquin lui-même en personne.

Adopté.

661-79 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté.

655-	André Toupin, sem au 3 déc.78, déd 61.70	$ 178.30
656-	André Toupin, sem au 3 déc.78, frais de déplacement	4.50
657-	André Lefebvre, sem. au 3 déc.78, déd 73.83	229.05
658-	André Lefebvre, sem. au 3 déc.78, frais de déplac.	11.31
659-	Roger Courteau, sem. au 3 déc.78, déd. 58.48	181.52
660-	René Dupont, sem au 3 déc. 78, déd. 39.63	150.37
661-	Claudette Toupin, sem du 3 déc.78, déd 30.44	130.80
662-	Suzanne Jutras, sem au 3 déc.78, déd 30.44	130.80
663-	à 669 inclus voir mois de novembre 1978	
670-	André Toupin, sem au 10 déc.78, déd. 57-68	182.32
671-	André Toupin, sem au 10 déc.78, frais déplacement	2.94
672-	Claudette Toupin, sem au 10 déc.78, déd. 30.44	130.80
673-	Suzanne Jutras, sem au 10 déc.78, déd. 30.44	130.80
674-	André Lefebvre, sem au 10 déc 78, déd 73.83	229.05
675-	Roger Courteau, semau 10 déc 78, dédé 68-98	198.02
676-	René Dupont, sem au 10 déc 78, déd 43.62	158.26
677-	nul	
678-	Claude Paquin	3,000.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

No. de résolution ou annotation		
	679- André Toupin, sem au 17 déc.78, déd 57.68	182.32
	680- Claudette Toupin, sem au 17 déc.78, déd 30.44	130.80
	681- André Lefebvre, sem au 17 déc.78, déd 73.83	229.05
	682- Suzanne Jutras, sem au 17 déc.78, déd 30.44	130.80
	683- André Toupin, sem au 17 déc.78, dépenses auto	9.66
	684- René Dupont sem au 17 déc.78, dépenses auto	4.62
	685- nul	
	686- Roger Courteau, sem au 17 déc 78, déd 58.48	184.52
687-	Claude Jutras, sem au 10 déc.78, déd. nil	15.26
688-	René Dupont sem au 17 déc.78, déd 39.63	150.37
689-	Hydro-Québec, rue Jacinthe	166.34
690-	Claude Paquin,	3,500.00
691-	Claude Paquin,	3,500.00
692-	André Toupin, sem au 24 déc.78 déd 57.68	182.32
693-	Claudette Toupin, sem au 24 déc 78, déd 30.44	130.80
694-	André Lefebvre, sem au 24 déc.78 déd 73.83	229.05
695-	Suzanne Jutras, sem su 24 déc.78, déd 30.44	130.80
696-	André Toupin, sem au 24 déc.78, dépenses auto	9.66
697-	René Dupont, sem au 24 déc.78, déd. 39.63	150.37
698-	Roger Courteau, sem au 24 déc.78, déd. 70.03	199.97
699-	André Toupin, sem au 31 déc. 78, déd. 57.68	182.32
700-	Claudette Toupin, sem au 31 déc 78, déd.30.44	130.80
701-	André Lefebvre, sem au 31 déc78, déd 73.83	229.05
702-	Roger Courteau, sem au 31 déc.78, déd 72.08	203.92
703-	René Dupont, sem au 31 déc.78, déd. 44.39	159.86
704-	Suzanne Jutras, sem au 31 déc 78, déd. 30.44	130.80
705-	Andr. Toupin, sem au 31 déc.78, dépenses	2.52
706-	André Toupin, sem au 1er janv.79, déd. 60.72	179.28
707-	Claudette Toupin, sem au 1er janv.79, déd. 29.67	131.57
708-	Suzanne Jutras, sem au 1er janv.79 déd. 29.67	131.57
709-	André Lefebvre, sem au 1er janv 79, déd 77.80	225.08
710-	René Dupont, sem au 1er janv 79, déd 52.33	175.67
711-	Roger Courteau, sem au 1er janv.79, déd. 73.06	196.94
712-	André Toupin, sem au 1er janv.79, dépenses auto	2.52
713-	Banque Canadienne Nationale	8,343.21
714-	Corporation du Comté de Champlain	6,364.69
715-	Saillant Inc.	107.10
716-	Vitrerie du Centre Inc,	36.26
717-	Les Entreprises G. Campeau Inc.	25.00
718-	Denis Brouillette	561.00
719-	Xérox of Canada Ltd	42.52
720-	Services S.A.I.L. (Mauricie) Inc.	204.40
721-	Greffier de la Paix	542.89
722-	Jean-Marie Lottinville	570.00
723-	Les Prévoyants du Canada	64.77
724-	Cité du Cap-de-la-Madeleine (incendie)	23,975.53
725-	La Société Canadienne de Sel Ltée	877.00
726-	L'Editeur officiel du Québec	167.30
727-	Les Pétroles Hélie Inc	286.65
728-	Les Pétroles Hélie Inc.	87.10
729-	Jean-Guy Grosleau	10.00
730-	Beaver Diversified Corp	64.44
731-	P.V. Ayotte Ltée	26.79
732-	Charles Lévesque Enr.	218.85
733-	Roland Auclair	130.16
734-	Garage Beaumier Enr	45.48
735-	Milette Gaz Bar	96.35
736-	Morin & Frères Inc	124.83
737-	Canadian Dominion Leasing Corp Ltd	131.00
738-	Hydro-Québec Hôtel de Ville	189.96
739-	Hydro-Québec école	67.86
740-	Hydro-Québec, 1481 N.D.	81.52
741-	Hydro-Québec, aqueduc	556-13
742-	Hydro-Québec, lumières de rues	6,170.04
743-	Bell Canada	20.09
744-	Bell Canada	65.88
745-	Bell Canada	8.32
746-	Ministère du Revenu du Québec	1,009.85
747-	Receveur Général du Canada	897.03
748-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
749-	André Montplaisir	30.00
750-	Marius Blouin	180.00
751-	Jean-Louis Jobin	60.00
752-	Gaston Girard	60.00
753-	Marcel Desjardins	60.00

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRES.

754-	Réjean Montplaisir	$60.00
755-	Armand Brière	60.00
756-	Joseph Pépin	60.00

No. de résolution ou annotation

Adopté.

662-79 DEMISSION ANDRE LEFEBVRE (ins. mun.

Proposé par Jean-Louis Jobin, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que la démission de M. André Lefebvre est accepté et que cette démission prendra effet le 19 janv 1979.

Adopté.

663-79 TAUX AQUEDUC "CHAMPLAIN"

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe vende à la Paroisse de la Visitation de Champlain l'eau au tarif de$0.45 le 1000 gallons d'eau.

Adopté.

664-79 AVIS DE MOTION (Armand Brière)

AVIS DE MOTION est donné par M. Armand Brière à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour que la taxe d'eau soit payée par le propriétaire au lieu du locataire pour tous les usagers du réseau d'aqueduc.

665-79 RESPONSABLE DES CHEMINS D'HIVER

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que M. Gaston Girard soit nommé pour collaborer conjointement avec l'inspecteur municipal à la supervision de l'entretien des chemins d'hiver de la Municipalité.

Adopté.

666-79 CHEQUE A CLAUDE PAQUIN

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le chèque de M. Claude Paquin au montant de $5,773.75 lui soit vervé le ler février 1979.

Adopté.

667-79 NOMINATION ROGER COURTEAU "inspecteur municipal"

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que M. Roger Courteau soit nommé inspecteur municipal pour une période d'au plus de trois (3) mois au salaire de $7.00 l'heure pour le temps qu'il fera à titre d'inspecteur municipal.
M. Armand Brière se retire sur cette proposition.

Adopté.

668-79 AVIS DE MOTION (Gaston Girard)

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR M. Gaston Girard à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour évaluer les terrains qui ont des services soient taxés à 1 fois 1/2 les autres terrains.

669-79 SOUMISSIONS " CUEILLETTE DES ORDURES MENAGERES"

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que des soumissions soient demandées dans le journal Le Nouvelliste pour la cueillette des ordures ménagères et aller les porter à notre site actuel et demander des soumissions pour le millage en dehors des limites de la Municipalité les plus proches du futur site d'enfouissement sanitaire.
L'ouverture des soumissions aura lieu le 19 février 1979 à

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

7h.30 mts p.m. ou 19h.30mts.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Adopté.

A 10h.25 mts, le maire ajourne l'assemblée.

Le maire fait expulser une personne causant du trouble durant l'assemblée.

10h.45mts Réouverture de l'assemblée

670-79 INSPECTEUR DE LA COMMISSION MUNICIPALE (règl no.99)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec d'envoyer un inspecteur pour vérifier les chiffres du règlement no.99 et aider à faire les répartitions sur les règlements d'emprunts pour l'aqueduc.

Adopté.

La séance est levée.

Marius Blouin
MARIUS BLOUIN, maire

André Toupin
ANDRE TOUPIN, sec.-trés.

sj/

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE.

6 fév./79 Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce 6ième jour de février 1979 à 7.00 hrs pm., au lieu ordinaire des assemblées, à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire, Marius Blouin

MM. les Conseillers, Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Joseph Pépin
Armand Brière (arrivé à 7.25h. pm)
Réjean Montplaisir (arrivé 9h.pm.)

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

671-79 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé, secondé et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que lu.

Adopté.

672-79 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 24 janvier 1979 sont acceptées telles que lues.

Adopté.

673-79 NOMINATION D'UN COORDONNATEUR "PROTECTION CIVILE"

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que M. René Dupont soit nommé coordonnateur de la Protection Civile en remplacement de M. André Lefebvre.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE MCB
INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation

674-79 RESPONSABLE DE L'ANALYSE "Office de la Langue Fran.

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que Mme Claudette Toupin soit nommée responsable de l'analyse linguistique et programme de francisation de l'administration préparé par l'Office de la langue française du Québec.

Adopté.

675-79 FORMATION DU COMITE DES LOISIRS (1979)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que les personnes suivantes sont nommées pour faire partie du Comité des Loisirs 1979

Jean Claude Huard	président	Place St-Laurent
Denis Beaudoin	vice-président	Village
Réjean Bernard	secrétaire	Place St-Laurent
Luce Huard	trésorière	Place St-Laurent
Alain Roy	directeur	Red Mill
Lucienne Mineault	" "	Red Mill
Paul Ouellet	" "	Prairies
Jean Girard	" "	Prairies
Jean-Guy Lahaie	" "	Place St-Laurent
Christiane Brière	" "	Red Mill
Louis Bédard	" "	Prairies
Réjean Lamy	" "	N.D. de la Rive
René Fortin	" "	Village

Adopté.

676-79 ACCEPTATION DES RAPPORTS "André Lefebvre"

Proposé par M. Armand Brière, secondé apr M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que les Rapports intitulés:

TACHES A EFFECTUER
INVENTAIRE
PROGRAMME D'ENTRETIEN MECANIQUE
préparés par M. André Lefebvre t.d. (ins.mun.) sont acceptés.

Adopté.

677-79 DEMANDE AU SERVICE DE PROTECTION DE L'ENV. (règl.99)

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite au Service de Protection de l'Environnement de venir faire les inspections nécessaires pour les travaux du règl.99 afin de compléter le dossier #10-120-517 "G".

Adopté.

678-79 DEMANDE AU MINISTERE DES TRANSPORTS (règl. 99)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de venir faire l'inspection des des travaux qui ont été effectués sur la route 138 lors du règl. #99.

Adopté.

679-79 SECTEUR 3ème & 4ème Rues (eau)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les résidents des 3ème & 4ème Rues soient consultés lors de l'étude de l'aqueduc dans ce secteur.

Adopté.

680-79 DEMANDE A L'HYDRO-QUEBEC (vérification lumières de rues)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro de voir à vérifier toutes les lumières de rues de la Municipalité car plusieurs sont brûlées. Des plaintes sont parvenue au bureau à l'effet que certains citoyens ont téléphoné au bureau de l'Hydro pour ces réparations qui n'ont pas encore été faites.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

681-79 DEMANDE A LA BANQUE CAN. NATIONALE

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande à la Banque Canadienne Nationale un emprunt n'écédant pas $175,000. pour fins d'administration générale au taux courant. L'emprunt sera effectué par tranche au fur et à mesure des besoins de la Municipalité. Les intérêts seront pris mensuellement dans le compte de la Municipalité.
Le Maire et le Sec-Trésorier sont autorisé à signer les billets relatifs à cet emprunt.

Adopté.

682-79 DEMANDE COMMISSION MUNICIPALE (extention budget)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Municipale d'autoriser la Municipalité de Ste-Marthe à extensionner notre présentation du budget jusqu'au 28 fév. 1979.

Adopté.

683-79 DEMANDE COMMISSION MUNICIPALE (emprunt $175,000.)

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Municipale l'autorisation d'emprunter au taux courant une somme n'excédant pas $175,000. pour le financement temporaire de la Municipalité em attendant la perception des taxes 1979.

Adopté.

684-79 POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL (critères)

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu qu'un comité soit formé afin d'établir les critères nécessaires pour remplir la charge d'inspecteur municipal. Le Comité sera formé de trois (3) personnes.
M. Robert Boudreau, Gilles Richard, Lucien Chaussé.

Le vote est demandé: 3 pour conseillers Marcel Desjardins
Jean-Louis Jobin
Armand Brière

2 contre " " Gaston Girard
Joseph Pépin.

M. le conseiller Marcel Desjardins siègera sur ce comité.

La résolution est adoptée sur division.

Adopté.

685-79 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Sec-Trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

757-	André Toupin, sem. au 14 janv. 79, déd. 60.72	179.28
758-	Claudette Toupin, sem. au 14 janv. 79, déd. 29.67	131.57
759-	Suxanne Jutras, sem. au 14 janv. 79, déd. 29.67	131.57
760-	André Lefebvre, sem. au 14 janv. 79, déd. 77.80	225.08
761-	Roger Courteau, sem. au 14 janv. 79, déd. 83.17	213.83
762-	René Dupont, sem. au 14 janv. 79. déd. 38.63	153.75
763-	André toupin, sem. au 14 janv. 79, frais déplacement	7.22
764-	Centre de const. C. Champoux Inc. (1978)	413.60
765-	Centre de const. C. Champoux, loisir	508.95
766-	P. H. Poliquin	92.76
767-	Jean-Jacques Turcotte, loisir	36.00
768-	Réal Biron, loisir	55.38
769-	Romas sports, loisir	234.60
770-	André Toupin, sem. au 21 janv. 79, déd. 60.68	179.32
771-	Claudette Toupin, sem. au 21 janv. 79, déd. 29.63	131.61
772-	Suzanne Jutras, sem. au 21 janv. 79, déd. 29.63	131.61
773-	René Dupont, sem. au 21 janv. 79, déd. 44.28	162.35

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

774-	Roger Courteau, sem. au 21 janv. 79, déd. 63.80	185.20
775-	André Lefebvre, sem. au 21 janv. 79, déd. 31.56	150.12
776-	André Lefebvre, 4 % de vacanve	258.32
777-	André Toupin, sem. au 21 janv. 79, déplacement	6.93
778-	Daniel Arcand, ménage salle	10.80
779-	Marius Blouin,	40.00
780-	Sylvain Bernard, loisir	150.00
781-	André Toupin, petite caisse	60.40
782-	André Toupin, sem. au 28 janv. 79, déd. 60.68	179.32
783-	Claudette Toupin, sem. au 28 janv. 79, déd. 29.63	131.61
784-	Suzanne Jutras, sem. au 28 janv. 79, déd. 29.63	131.61
785-	Roger Courteau, sem. au 28/1/79, déd. 95.41	230.09
786-	René Dupont, sem. au 28/1/79, déd. 40.28	156.85
787-	André Toupin, sem. au 28/1/79, déplacement	8.74
788-	Serge Mineault, loisir	150.00
789-	Jacques Toupin, loisir	150.00
790-	Réjean Bernard, loisir	30.00
791-	Réal Biron, loisir	166.75
792-	Les Entreprises St-Pierre & Fils Enr., loisir	119.75
793-	Robert Marchand, loisir	90.00
794-	Claude Paquin	5,773.75
795-	Editeur officiel de Québec	27.75
796-	Les Pétroles Hélie Inc.	248.75
797-	Garage Marcel Roy	61.67
798-	Garage André Beauchesne Enr.	17.82
799-	Jean-Marie Lottinville, déneigement	840.00
800-	Denis Brouillette	441.00
801-	Librairie du Cap Inc.	102.53
802-	P. V. Ayotte Ltée	78.14
803-	Donald Robert (1978) Inc.	60.00
804-	Garage M. Ayotte	108.60
805-	Marcel Pépin, loisir	25.00
806-	Lucien Germain	370.00
807-	Robert Carrier, notaire	71.00
808-	La société canadienne de sel	518.62
809-	Groleau Radio Service	10.00
810-	Xerox of Canada Ltd	35.22
811-	Richard Loranger et Ste-Marthe	153.08
812-	Anselme Brière et Ste-Marthe	114.94
813-	Charles Levesque Enr.	199.25
814-	Télé-communication	74.20
815-	Formules Municipales Ltée	764.30
816-	Corporation du Comté de Champlain	4,042.21
817-	Corporation du Comté de Champlain	52.31
818-	Copie Express de la Mauricie Enr.	158.30
819-	Evaluation St-Maurice Inc.	401.84
820-	Services S.A.I.L.	373.00
821-	Pierre Gendron	120.00
822-	Equipement de sécurité Poulin Ltée	54.00
823-	Bell Canada	8.32
824-	Bell Canada	43.84
825-	Hydro Québec	592.90
826-	Bell Canada	20.09
827-	Ministre des finances	125.00
828-	Ministre des Finances	32.00
829-	Ministre des Finances	125.00
830-	Ministre du Revenu du Québec	856.65
831-	Receveur Général du Canada	616.62
832-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
833-	André Montplaisir	30.00
834-	Marius Blouin	180.00
835-	Réjean Montplaisir	60.00
836-	Jean-Louis Jobin	60.00
837-	Gaston Girard	60.00
838-	Armand Brière	60.00
839-	Marcel Desjardins	60.00
840-	Joseph Pépin	60.00
841-	Les Prévoyants du Canada	119.97
842-	Le Nouvelliste	204.00
843-	J. B. Deschamps Inc.	247.21
844-	J. B. Deschamps Inc.	1,895.29
845-	Equipement Malbeuf Inc.	1,184.79
846-	Jean-Marie Lottinville	40.00
847-	Marcel Arcand	15.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC. TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

848- J. B. Lanouette Inc. 38,00

Adopte

La séance est levée

Marius Blouin ....Maire. André Toupin Sec.trés.
Marius Blouin André Toupin

No. de résolution ou annotation

/&/&/&/&/&/&/&/&//

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE.

15 fév./79 SESSION SPECIALE du conseil de la Municipalite de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce 15ième jour de février 1979 à 7.h.30mts p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:
SAVOIR:

Son Honneur le Maire	Marius Blouin
MM. les Conseillers	Jean-Louis Jobin, Gaston Girard Marcel Desjardins Réjean Montplaisir Joseph Pépin Armand Brière.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS SPECIAL DE CONVOCATION:

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe est convoquée par les présentes par M. André Toupin, sec-trésorier, pour être tenue au lieu et heure ordinaire des sessions du Conseil, jeudi le 15 février 1979, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
SAVOIR;

1.-de 7.30 h. à 8.30h. pm. session d'étude
8.30 h.pm. session spéciale
1.- Adoption du budget
2.- Soumissions (réparations camion)
3.- Reformulation de la résolution pour mandater le comité
4.- Contrat rues - Secteur Champoux
5.- Règlement tarif d'aqueduc

DONNE ce 13ième jour du mois de février 1979

Copie conforme

Signé: André Toupin
Secrétaire-Trésorier

Je, Roger Courteau le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers et le maire en en laissant une vraie copie à leur domicile entre 2 hres et 6 hres de l'après-midi le 13ième jour du mois de février 1979.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13ième jour de février 1979.

Roger Courteau, ins.mun.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

686-79 EVALUATION DES TACHES Employés

Rescindée voir : 720-79 Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement qu'une firme spécialisée soit engagée pour faire l'évaluation des tâches de tous les employés.

Adopté.

687-79 FORMATION D'UN COMITE (étude règlements d'aqueduc)

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement qu'un comité soit formé pour faire une étude sur les règlements d'aqueduc.

Adopté.

688-79 ADOPTION DU BUDGET à 11.57 minutes p.m.

P#1 Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que le BUDGET 1979 au montant de $563,704.00 est adopté.
Le taux de la taxe foncière est fixé à 0.60/100 d'évaluation pour un revenu de $148,002.00
Le taux de la taxe sur les ordures ménagères est de $32.00 pour les résidences, $16.25 pour les chalets et $45.00 pour les commerces. Les tarifs pour les autres commerces demeurent les mêmes que pour le règlement #104.

P#2 Les taux de l'aqueduc sont de $40.00 pour les résidences et logements plus une taxe à un taux suffisant suivant l'évaluation foncière des règlements #54, 70 & 72.
Les règlements 88-88A et 99 un montant de $40.00 plus une taxe au pied linéaire à un taux suffisant pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des échéances annuelles.
R. 99 - 4.02. pi lin. pour égout et parage.
La compensation d'égoût pour le village est fixée à $20.00 du logement.

Adopté.

La séance est levée.

A l'exclusion de 688-79 P#2

Marius Blouin
Marius Blouin, maire

André Toupin
André Toupin, sec-trés.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

5 mars/79 Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce 5ème jour de mars 1979 à 7.30hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:
SAVOIR;

Son Honneur le maire, Marius Blouin

MM. les Conseillers
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Marcel Desjardins
Armand Brière
Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

689-79 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 6 fév. 1979 exception faite des chèques 807 et 845 sont acceptées telles que lues.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

690-79 ENVOI DES COMPTES REGL.#99

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu que les comptes te taxes du règlement #99 au taux de $4.02 le pi. linéaire pour pavage et égoûts soient envoyés aux contribuables concernés.

Adopté.

691-79 ADOPTION DES MINUTES DU 15 FEV.1979

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu que les minutes de l'assemblée spéciale du 15 février 1979 sont acceptées telles que lues avec la mention du $4.02 du pi. linéaire pour service d'égoût et pavage.

Le vote est demandé : pour 3 Gaston Girard, conseiller
Réjean Montplaisir "
Joseph Pépin "

2 abstentions: Armand Brière
Marcel Desjardins-étant partie intéressé au règl.99.

Adopté sur division.

692-79 DEMANDE DU COMPTE DE Me JEAN PINSONNEAULT

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu que demande soit faite à Me Jean Pinsonneault de faire parvenir son compte le plus tôt possible et de nous faire parvenir les tarifs d'honoraires pour un service continu d'aviseur légal, c'est-à-dire que lorsqu'un dossier lui est remis que celui-ci soit rendu à terme le plus tôt possible.

Adopté.

693-79 SOUMISSIONS ORDURES MENAGERES Année 1979)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que M. Henri-Paul Lacroix soit engagé pour l'enlèvement des ordures ménagères au coût de $18.00 par unité de logement et de $9.00 par chalet. Le prix pour le millage simple en dehors des limites de le Municipalité est fixe à $0.70 du mille simple. Le tout tel que spécifié dans sa soumission du 15 février 1979. Le tout pour un contrat d'un an à compter du 1er mars 1979. Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat avec M. Henri-Paul Lacroix.

SOUMISSIONS RECUES le 15 fév./79

Raymond Charpentier	$18.20 par log.	$1.50 du mille
Jules Millette	19.50 " "	0.80 " "
Paul Brisson	18.00 " "	0.70 " "
Henri-Paul Lacroix	18.00 " "	0.70 " "

M.Henri-Paul Lacroix est actuellement contracteur dans la municipalité et nous sommes satisfait de ses services nous acceptons sa soumission.

Adopté.

694-79 PROPOSITION no. 684-79 reconsidérée

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Armand Brière que le Comité formé de Messieurs Robert Boudreau Gilles Richard et Lucien Chaussé fasse l'étude du rôle et de la définition des tâches de tous les employés du bureau et du service technique.

Adopté.

695-79 FIRME PR L'EVALUATION DES EMPLOYES (consultation du conseil)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu que le Conseil soit consulté avant d'engagé une firme spécialisée pour l'évaluation des employés.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

696-79 PROPOSITION #606 receindée

voir R. Rés. 721-79 Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu que la résolution portant le #606-78 soit radiée du livre des minutes.

Adopté.

697-79 ACCEPTATION DES RUES (secteur Place St-Laurent)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu que la Municipalité acquiert les rues portant les no. de lot 89-24, 88-39, 89-23, 89-20, 89-31, 88-40, 88-29, 88-38, 88-109, 89-25, 89-26, 89-27, 89-28, de Monsieur Claude Champoux pour la somme nominale de $1.00 et que le maire ou le pro-maire ainsi que le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié à cet effet.
Le notaire Robert Carrier est autorisé à préparer un contrat pour ces rues.

Le vote est demandé: pour 3
contre 1
abstention 1, Marcel Desjardins ayant des intérêts au règl. 99.

Adopté sur division.

698-79 VACANCES DU SECRETAIRE-TRESORIER

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autorisé à prendre des vacances du 12 mars au 31 mars inclusivement.

Adopté.

699-79 NOMINATION SECRETAIRE ADJOINT

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que Mme Suzanne Jutras soit engagée secrétaire-trésorier adjoint pour un mois à partir du 11 mars 1979 au même salaire que le sec-trésorier M. André Toupin et qu'une employée soit engagée pour l'envoi des comptes de taxes pour une période n'excédant pas 10 jours au salaire minimum.

Adopté.

700-79 RAPPORT DE LA COMMISSION D'URBANISME

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Réjean Montplaisir que les demandes de permis de construction ainsi que toutes les demandes de zonage soient fournies au conseil pour la prochaine assemblée.

Adopté.

701-79 AUTORISATION D'EMETTRE LES PERMIS DE CONSTRUCTION

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Marcel Desjardins que M. Roger Courteau, ins. municipal, soit autorisé à émettre les permis de construction.

Adopté.

702-79 DEMANDE AU MINISTERE DES AFF MUN. (Comptes de taxes)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales la permission d'envoyer nos comptes de taxes au plus tard le 1er avril 1979.

Adopté.

703-79 EMPRUNT TEMPORAIRE BAN CAN? NATIONALE

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, demande à la Banque Canadienne Nationale un emprunt temporaire pour un montant n'exédant pas $40,000. au taux courant en attendant le produit de la vente d'obligations pour un montant égal, à être émises en refinancement de l'emprunt décrété par les règlements numéros 70 et 72

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

pour une période n'exédant pas 6 mois. Les intérêts seront pris mensuellement dans le compte de la Municipalité.

Adopté.

No. de résolution ou annotation

704-79 CLUB DE L'AMITIE (Ecole Notre-Dame de la Rive)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accepte de laisser au Club de l'Amitié de Ste-Marthe la bâtisse ainsi que le terrain situé au 3360, Notre-Dame Ste-Marthe pour une période d'au moins deux (2) ans pour leur activités.

Adopté.

705-79 RECOMMANDATIONS DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES & LOC.

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu que les recommandations de l'Association des Propriétaires et Locataires soient mise en application.

Adopté.

706-79 Adoption des comptes. voir *

Le maire lève l'assemblée et quitte son siège.

Sur consentement unanime des conseillers la séance continue

707-79 DEMANDE DU VICE-PRESIDENT DE LA LIGUE DES PROP. & LOC.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement qu'un vote de non confiance demandé par le Vice-Président de la ligue de Citoyens à l'endroit du maire est accepté.

Adopté.

* 706-79 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le sec-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

849-	André Toupin, sem. au 4 fév. 79, déd. 60.68	179.32
850-	Claudette Toupin, sem. au 4 fév. 79, déd. 29.63	131.61
851-	Suzanne Jutras, sem. au 4 fév. déd. 29.63	131.61
852-	Roger Courteau, sem. au 4 fév. 79, déd. 77.00	203.00
853-	René Dupont, sem. au 4 fév. 79, déd. 41.10	158.40
854-	André Toupin, sem. au 4 fév. 79, déplacement	58.44
855-	Yves Stoycheff, 5 jours de maladie	182.33
856-	André Toupin, sem. au 11 fév. 79, déd. 60.68	179.32
857-	Claudette Toupin, sem. au 11 fév. 79, déd. 29.63	131.61
858-	Suzanne Jutras, sem. au 11 fév. 79, déd. 29.63	131.61
859-	Roger Courteau, sem. au 11 fév. 79, déd. 82.03	211.97
860-	René Dupont, sem. au 11 fév. 79, déd. 38.26	151.74
861-	André Toupin, sem. 11 fév. 79, déplacement	5.88
862-	Suzanne Jutras, sem. au 11 fév. 79, déplacement	2.94
863-	André Toupin, sem. au 18 fév. 79, déd. 60.68	179.32
864-	Claudette Toupin, sem. au 18 fév. 79, déd. 29.63	131.61
865-	Suzanne Jutras, sem. au 18 fév. 79, déd. 29.63	131.61
866-	Roger Courteau, sem. au 18 fév. 79, déd. 77.00	203.00
867-	René Dupont, sem. au 18 fév. 79, déd. 41.10	158.40
868-	André Toupin, sem. au 18 fév. 79, déplacement	6.30
869-	André Toupin, sem. au 25 fév. 79, déd. 60.68	179.32
870-	Claudette Toupin, sem. au 25 fév. 79, déd. 29.63	131.61
871-	Suzanne Jutras, sem. au 25 fév. 79, déd. 29.63	131.61
872-	Roger Courteau, sem. au 25 fév. 79, déd. 82.03	211.97
873-	René Dupont, sem. au 25 fév. 79, déd. 38.26	151.74

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	874- André Toupin, sem. au 25 fév. 79, dépla.	11.76
	875- Les Prévoyants du Canada	119.97
	876- Les Pétroles Hélie Inc.	346.43
	877- Formules Municipales Ltée	36.93
	878- PAroisse de Champlain	22.50
	879- Télé-communication	37.10
880-	Centre de réadaption du Québec	325.32
881-	Xerox of Canada Ltd	189.70
882-	Xerox of Canada Ltd	30.15
883-	Groleau Radio Service	20.00
884-	La Revue Municipale	57.60
885-	Claude Arbour Inc.	97.20
886-	Canadian Dominion Leasing Ltd	64.50
887-	Corp. Mun. Ste-Marthe et Richard Loranger	153.08
888-	Copr. Mum. Ste-Marthe et Anselme Brière	114.94
889-	Librairie du Cap Inc.	50.16
890-	Wilson & Lafleur Ltée	15.50
891-	Réal Huot Inc.	306.29
892-	Sablière Ste-Marthe Inc.	410.00
893-	Centre de construction C. Champoux Inc.	13.29
894-	Garage André Beauchesne Enr.	110.77
895-	Garage Marcel Roy	410.61
896-	Excavation René Gélinas Inc.	335.00
897-	Morin & Frères Inc.	17.60
898-	Les Entreprises St-Pierre & Fils Enr.	56.50
899-	Louis-Georges Guilbert "Per Ovide"	160.00
900-	Marcel Arcand, loisir	165.00
901-	Robert Marchand, loisir	90.00
902-	Receveur Général du Canada, timbres	280.00
903-	Bell Canada	8.32
904-	Bell Canada	20.09
905-	Bell Canada	78.51
906-	Hydro Québec	933.45
907-	Hydro Québec	2,330.02
908-	André Montplaisir	30.00
909-	Henri-Paul Lacroix	1,973.41
910-	Jean-Marie Lottinville	350.00
911-	Receveur Général du Canada	502.20
912-	Ministère du Revenu du Qubéec	696.39
913-	Ministère du Revenu du Québec	197.31
914-	Marius Blouin, maire	180.00
915-	Jean-Louis Jobin	60.00
916-	Gaston Girard	60.00
917-	Marcel Desjardins	60.00
918-	Joseph Pépin	60.00
919-	Armand Brière	60.00
920-	Réjean Montplaisir	60.00

Le maire lève l'assemblée et quitte son siège.

à l'exclusion des rés. #: 690-79, 691-79, 696-79

Marius Blouin
Marius Blouin, maire

André Toupin
André Toupin, sec-trés.

voir résolution 707-79 page 188 N.B. cette résolution a été proposée après la levée de l'assemblée.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

13 mars/79 SESSION SPECIALE du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce 13ième jour de mars 1979 à 6h.30mts p.m (17.30) à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire — Marius Blouin

MM. les Conseillers — Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Marcel Desjardins
Armand Brière
Joseph Pépin

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE mg
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS SPECIAL DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par les soussignés, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par MM. Gaston Girard et Joseph pour être tenue au lieu et à l'heure 6h.30mts p.m. lieu ordinaire des sessions du Conseil le 13ième jour de mars 1979, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Acceptation des rues (Champoux)

2.- Amendements au zonage

3.- Acceptation de certains permis de construction.

4.- Demande de permis et amendements au zonage présentés à la Commission.

Note: Reporter la réunion de vendredi après cette assemblée. (session d'étude)

DONNE ce 9ième jour du mois de mars 1979.

André Toupin, sec-trés.

Je, Roger Courteau le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers en en laissant une vraie copie à leur domicile entre 4 et 7 heures de l'après midi, le 9ième jour du mois de mars 1979.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9ième jour de mars 1979.

Roger Courteau, ins. mun.

708-79 LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé secondé et résolu que l'ordre du jour est accepté telle que lue..

Adopté.

709-79 ACCEPTATION DES RUES (Secteur Place St-Laurent)(Champoux)

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu que le contrat des rues portant les numéros de lots suivants: 88-29,38,39,40 et 109, 89-20,23,24,25,26,27, 28 et 31 préparé par le notaire Robert Carrier soit accepté et que le maire et le secrétaire-trésorier ou son adjoint soient autorisés à signer ce contrat. Considérant que nous avons le droit d'acquérir ces rues en vertu de l'article 101 de la loi 90.

Le vote est demandé: Pour 5
Contre 1 conseiller Jean-Louis Jobin.
Le maire est contre l'acceptation de ces rues avant que le règl. 99 soit éclairci.

La lecture du contrat a été faite séance tenante.

Adopté sur division.

710-79 AVIS DE MOTION Regl. zonage no 85 Zone MM-14 sect. 1

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Gaston Girard à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un amendement au règlement de zonage no 85 sur le cadastre no 581 soit une partie de la zone MM-14, sect.1

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

711-79 AVIS DE MOTION (Règlement de zonage no 85 zone RA 14, sect. 1)
Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Gaston Girard à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un amendement au règlement de zonage no 85 soit une partie de la zone RA-14, sect. 1.

M. Gaston Girard, propose la levée de l'assemblée.

A l'exclusion de la rés # 709-79

Marius Blouin
MARIUS BLOUIN, maire

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, Sr sec-trés adj

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE.

21 mars 1979

SEANCE SPECIALE du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce 21ième jour de mars 1979 à 7.h.30mts p.m au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire,	Marius Blouin
MM. les Conseillers	Jean-Louis Jobin
	Gaston Girard
	Réjean Montplaisir
	Marcel Desjardins
	Armand Brière
	Joseph Pépin.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS SPECIAL DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par les soussignés, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par MM. Marcel Desjardins et Gaston Girard pour être tenue au lieu et à l'he l'heure ordinaires(7h.30mts) des sessions du Conseil, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Rectification
2.- Règl.no.99 explications, taxes
3.- Contrat Secteur Champoux (Place St-Laurent)
4.- Chemin Public
5.- Municipalisation des rues
6.- Rapport sur la définition des tâches
7.- Ouverture du poste d'inspecteur municipal
8.- Avis de motion, zonage
9.- Soumission pour camion.

N.B. Les deux points 6 et 7 auraient avantage à être discutés en séance d'étude et ils pourraient être adoptés en séance d'ajournement.

Session d'étude: Compilation des tâches à effectuer en 1979.

DONNE ce 19ième jour du mois de mars 1979.

(copie conforme) signé Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, sec-trés-adj.

Je,René Dupont le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers et au maire en en laissant une vraie copie à leur domi-

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

cile entre 2 et 7 heures de l'après-midi, le 19ième jour du mois de mars 1979

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19ème jour du mois de mars 1979.

René Dupont
René Dupont

712-79 LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que lu.

Adopté.

713-79 REFAIRE LE CONTRAT DE L'ACCEPTATION DES RUES (Place St-Laurent)

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le contrat des rues de la Place St-Laurent soit refait et que le lot 89-31 soit affecté comme rue sur une profondeur de 65 pieds mesuré à compter du lot 89-20 et que la balance du lot 89-31 soit utilisé pour autres fins municipales.

Adopté.

714-79 MUNICIPALISATION DES RUES

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande soit faite à M. Serge Hamel de venir rencontrer le Conseil et le Comité d'Urbanisme pour nous donner les informations nécessaires à la municipalisation des rues en séance privée.

Adopté.

715-79 AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Gaston Girard à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un amendement au règlement de zonage no.85 sur le cadastre no.89-36 soit une partie de la zone M-10 sect 1 - 1-10 sect

716-79 ACCEPTATION SOUMISSION POUR REPARATIONS DE CAMION

Soumissions reçues:	GARAGE PIERRE TURCOTTE ENR.	$1,590.33
	GARAGE CHEZ MEDEE ENR.	1,400.13

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le conseil accepte la soumission la plus basse soit celle de $1,400.13 incluant anti-rouille à l'huile) du Garage Chez Médée Enr. pour la réparation du camion.

Adopté.

Proposition de M. Gaston Girard, que le compte rendu sur les explications du Règl.99 soit envoyé à tous les propriétaires. A défaut d'unanimité (séance spéciale) la proposition est rejetée.

Le maire propose la levée de l'assemblée.

Marius Blouin
Marius Blouin, maire

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, sec-trés.adj.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

~~711-79~~ AVIS DE MOTION (Règlement de zonage no. 85 ~~zone~~ RA 15, sect. 1)

Avis de ~~motion~~ est donné par Monsieur le conseiller Gaston Girard ~~à l'effet de~~ présenter à la prochaine séance ou à une ~~séance subséquente~~ un amendement au règlement ~~de~~ zonage no. 85 ~~soit~~ une partie de la zone ~~RA-15~~, sect~~.~~1.

2 avril 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe, tenue ce 2e jour du mois de avril 1979 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les conseillers : Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du maire au Fauteuil.

~~7717~~79 Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté.

Adopté

718-79 Adoption des minutes du 5, 13, 21 mars 1979.

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les minutes du 5, 13 21 mars sont acceptées telles que lues.

Adopté

719-79 Avis de motion "Enfouissement sanitaire"

Monsieur Jean-Louis Jobin, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement concernant une entente pour l'usage, l'usage, l'organisation, le maintien, l'administration et l'exploitation en commun d'un terrain pour l'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères par la méthode d'enfouissement sanitaire, et pour autoriser le Maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Ladite entente selon les dispositions du code municipal.

720-79 Résolution 686-79 réceindée

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement qu'une firme spécialisée soit engagée pour faire l'évaluation des employés techniques et du bureau.

Adoptée

721-79 Résolutions 606-78 et 696-79 réceindées

Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe envoie une lettre aux résidents de la 138 desservis par le réseau d'égout à l'effet que la Municipalité est prête à leur ammener ce service jusqu'à leur ligne de propriété à ses frais.

Adopté

7[illegible]-79

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

722-79 Rapport et étude et définition des tâches
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu que le rapport étude et définition des tâches préparé par MM. Robert Boudreault, Lucien Chaussé et Gilles Richard est adopté comme définition officielle des tâches des employés de la Corporation de Ste-Marthe. Cette définition entre en application à compter du 3 avril 1979.

Adopté

723-79 Poste inspecteur-municipal.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que le poste d'inspecteur municipal est ouvert et que des demandes d'application soient placées 2 jours dans le journal le Nouvelliste tel que décidé en comité d'étude.

Adopté

724-79 Autorisation à la signature du contrat acquisition de rues
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Maire, Marius Blouin, et le secrétaire-trésorier, André Toupin, sont autorisés à signer le contrat d'acquisition des rues étant les subdivisions numéros VINGT-NEUF, TRENTE-HUIT, TRENTE-NEUF, QUARANTE et CENT NEUF du lot originaire numéro QUATRE-VINGT-HUIT (88-29, 38, 39, 40 et 109) et les subdivisions numéros VINGT, VINGT-TROIS, VINGT-QUATRE, VINGT-CINQ, VINGT-SIX, VINGT-SEPT, VINGT-HUIT et TRENTE-ET-UN du lot originaire numéro QUATRE-VINGT-NEUF (89-20, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 31), du cadastre officielle du Cap-de-la-Madeleine Préparé par Me Robert Carrier, notaire et dont lecture a été faite à la séance.

Adoptée

Adoptée

725-79 Adoption du rapport financier 1978
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le rapport financier 1978 préparé par la Firme Cadieux, Morin et Matteau est accepté.

Adopte

726-79 Demande au Ministère des Transports évacuation de l'eau 138
Proposé par Moansieur Armand Brière, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports pour étudier l'évacuation de l'eau sur la 138, face au 1240, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, propriété de Monsieur Gilles St-Arnaud.

Adopté

727-79 Nivelleuse dans les rues
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Gaston Girard que la nivelleuse passe dans les rues de la Municipalité d'ici une semaine.
Le vote est demandé 5 pour, 1 contre Monsieur J.L. Jobin

Adopté

728-79 Compte de dépenses: Re: Rapport étude et définition des taches, rapport aqueduc
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement qu'une somme de $20.00 soit versée à MM. Boudreault, Chaussé, Richard et Nadeau pour dépenses.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

729-79 Plan de lotissement lots 103 et 104
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le plan projet préparé par Edouard Lair, arp. géom. pour le lottissement de Monsieur Jean-Paul Langevin est accepté sur des lots 103 et 104 préparé le 2 avril 1979.

Adopté

730-79 ACCEPTATION CONSTRUCTION EGOUTS & AQUEDUC (Jean-Paul Langevin
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte que l'entrepreneur Jean-Paul Langevin fasse construire des services d'égouts et d'aqueduc sur les 8e et 9e rues à ses frais. Les plans et devis relatifs à cette construction de services seront faits par l'ingénieur Edouard Lair, conformément aux plans directeurs faits par Pluritec pour la Municipalité. Les plans et devis faits par l'ingéneiur Edouard Lair seront aux frais de l'entrepreneur Jean-Paul Langevin et devront être soumis et approuvés par le Service de protection de l'environnement du Québec et par les ingénieurs de la Municipalité. Les travaux ne devront pas débuter avant que des ententes soient signées entre les parties, Monsieur Jean-Paul Langevin et la Corporation Municipale de Ste-Marthe.

Adoptée

731-79 15 copies étude et définition des tâches.
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que 15 copies Etude et définition des tâches soient photocopiées.

Adoptée

732-79 Association des propriétaires et locataires de Ste-Marthe
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Corporation de Ste-Marthe reconnait l'association des propriétaires et locataires de Ste-Marthe.

Adopté

733-79 Inspecteur mauvaises herbes
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que Monsieur Roger Courteau soit nommé inspecteur des mauvaises herbes.

Adopté

734-79 Demande au Ministère des Postes
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des postes de passer le courrier par facteur sur les 20, 21, 22, 23e rues.

Adopté

La séance est ajournée à vendredi le 6 avril 1979 à 7h. P.M.

Marius Bloum ..... Maire ..... sec.trés.

/&/&/&&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

No. de résolution ou annotation

6 avril 1979

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce vendredi 6 avril 1979 à 7h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les conseillers: Jean-Louis Jobin
Réjean Montplaisir
Armand Brière
Joseph Pépin

735-79 Achat de matériel

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu que le secrétaire-trésorier est autorisé à acheter le matériel nécessaire pour aqueduc, et les noms de rues et faire nettoyer le dépotoir.

Adopté

736-79 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

921-	André Toupin, sem. au 4 mars 79, déd. 60.68	179.32
922-	Claudette Toupin, sem. au 4 mars 1979, déd. 29.63	131.61
923-	Suzanne Jutras, sem. au 4 mars 79, déd. 29.63	131.61
924-	René Dupont, sem. au 4 mars 79, déd. 41.10	158.40
925-	Roger Courteau, sem. au 4 mars 79, déd. 77.00	203.00
926-	André Toupin, sem. au 4 mars, frais de déplacement	6.30
927-	André Toupin, sem. au 11 mars 79, déd. 60.68	179.32
928-	André Toupin, sem. au 18 mars 79, déd. 60.68	179.32
929-	André Toupin, sem. au 25 mars 79, déd. 60.68	179.32
930-	Claudette Toupin, sem. au 11 mars 79, déd. 29.63	131.61
931-	Suzanne Jutras, sem. au 11 mars 79, déd. 29.63	131.61
932-	René Dupont, sem. au 11 mars 79, déd. 38.26	151.74
933-	Roger Courteau, sem. au 11 mars 79, déd. 86.11	218.39
934-	Beaver diversified corp.	64.44
935-	Sylvain, Bernard, loisir	100.00
936-	Jean Girard, loisir	150.00
937-	Jacques Toupin, loisir	100.00
938-	Serge Mineau, loisir	100.00
939-	Robert Marchand, loisir	250.00
940-	André Brière, loisir	100.00
941-	Les Produits Laitiers J. A. Baribeau, loisir	100.00
942-	Marcel Hamel, loisir	15.00
943-	Suzanne Jutras, sem. au 18 mars 1979	179.32
944-	Claudette Toupin, sem. au 18 mars 79, déd. 29.63	131.61
945-	Roger Courteau, sem. au 18 mars 79, déd. 77.00	203.00
946-	René Dupont, sem. au 18 mars 79, déd. 41.10	158.40
947-	Lise Lefebvre, sem. au 18 mars 79, déd. 1.59	107.94
948-	Daniel Arcand, sem. au 18 mars 79, [illegible]	23.98
949-	Suzanne Jutras, sem. au 18 mars 79, déplacement	5.15
950-	Banque Canadienne Nationale émission 800,000.	39,137.50
951-	Banque Canadienne Nationale émission 55,000.	42,640.00
952-	Suzanne Jutras, sem. au 25 mars 79, déd. 60.68	179.32
953-	Claudette Toupin, sem. au 25 mars 79, déd. 29.63	131.61
954-	René Dupont, sem. au 25 mars 79, déd. 39.46	155.29
955-	Roger Courteau, sem. au 25 mars 79, déd. 83.17	214.33
956-	Lise Lefebvre, sem. au 25 mars 79, déd. 0.80	64.92
957-	Suzanne Jutras, sem. au 25 mars 79, déplacement	8.19
958-	Corp, Mun. de Ste-Marthe et Richard Loranger, mars	153.08
959-	Corp. Mun. de Ste-Marthe et Anselme Brière, mars	114.94
960-	Charles Lévesque Enr.	20.00
961-	Groleau Radio service	30.00
962-	André Toupin, Cap-Maisons mobiles	31.00
963-	Marcel Arcand	35.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation

	964-Garage M. Ayotte	115.40
	965-Pierre Gendron	120.00
	966-Canadian Dominion Leasing corp. Ltd	131.00
967-	Hydro Québec	730.67
968-	Hydro Québec	2,761.40
969-	Hydro Québec, loisir	110.36
970-	Hydro Québec, loisir	257.80
971-	Bell Canada, loisir	16.64
972-	Bell Canada	20.09
973-	Bell Canada	57.83
974-	Xerox of Canada Ltd	18.90
975-	Cooke et Fils Enr., loisir	19.86
976-	Télé-communication	37.10
977-	Jacques Auto accessoires Enr.	17.28
978-	Xerox of Canada Ltd	54.22
979-	Claude Arbour Inc.	6.75
980-	Marius Blouin	180.00
981-	Jean-Louis Jobin	60.00
982-	Gaston Girard	60.00
983-	Marcel Desjardins	60.00
984-	Réjean Montpalsir	60.00
985-	Armand Brière	60.00
986-	Joseph Pépin	60.00
987-	Receveur Général du Canada	505.28
988-	Ministre du Revenu du Québec	707.44
989-	à 994 chèques pour le mois avril	2,113.83
995-	Henri-Paul Lacroix	2,110.83
996-	André Toupin, petite caisse	70.70
997-	Les Prévoyants du Canada	119.97
998-	Jean-Guy Groleau	10.00
999-	Les Pétroles Hélie Inc.,	470.35
1000-	Le Nouvelliste	144.00
1001-	Rockwell International of Canada Ltd	85.75
1002-	Morin & Frères Inc.	24.11
1003-	Centre de const. C. Champoux	11.47
1004-	Conseil des loisirs de la Mauricei	20.00
1005-	P. A. Gouin Ltée, loisir	617.12
1006-	Marius Blouin	143.10
1007-	à 1012 chèques de paye pour avril	
1013-	Corp. des secrétaires municipaux	90.00
1014-	Vézina Pouliot l'Ecuyer et Morin	747.80
1015-	Association du diabète du Québec	15.00
1016-	Société Canadienne du Cancer	15.00

La séance est levée

.....Maire.....Sec.trés.

/&/&/&/&/&&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

UNE SESSION SPECIALE avait été convoquée pour le 11 avril 1979 à 9.00 hres p.m.

Je me suis rendu à l'Hôtel Municipal le 11 avril/79 à 9.00h. pm. comme il n'y avait pas quorum, l'assemblée n'a pas eu lieu.

André Toupin, sec-trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MMB
INITIALES DU SEC.-TRÉS. GT

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

19 avril 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce 19ième jour d'avril 1979 à 6.30 hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire — Marius Blouin

MM. les Conseillers — Jean-Louis Jobin
Réjean Montplaisir
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS SPECIAL DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. André Toupin, sec-trésorier, pour être tenue au lieu et à l'heure 6.30hres.p.m. des sessions dy Conseil, le 19 avril 1979, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Adoption du règlement (enfouissement sanitaire).

DONNE ce 17ième jour du mois d'avril 1979

copie conforme

André Toupin, sec-trés.

Je, André Toupin le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les membres du Conseil en en laissant une vraie copie à leur domicile entre 4 hres et 7 hres de l'après-midi, le 17ième jour du mois d'avril 1979.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17ième jour du mois d'avril 1979.

André Toupin, sec-trés.

737-79 RESOLUTION A L'EFFET D'ADOPTER LE REGL.no.110 (Enf.Sanitaire)

A L'EFFET D'ADOPTER LE REGLEMENT CONCERNANT LA RATIFICATION D'UNE ENTENTE POUR L'USAGE, L'ORGANISATION, LE MAINTIEN, L'ADMINISTRATION ET L'EXPLOITATION EN COMMUN D'UN TERRAIN POUR L'ELIMINATION DES DECHETS, DETRITUS ET ORDURES MENAGERES PAR LA METHODE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE."

Il est proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, conseiller et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 110 concernant la ratification d'une entente pour l'usage, l'organisation, le maintien, l'administration et l'exploitation en commun d'un terrain pour l'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères par la méthode d'enfouissement sanitaire, soit et est adopté.

ADOPTE A LA SEANCE SPECIALE DU 19IEME JOUR DU MOIS D'AVRIL 1979.

REGLEMENT NO. 110 (ENFOUISSEMENT SANITAIRE)

"CONCERNANT LA RATIFICATION D'UNE ENTENTE POUR L'USAGE, L'ORGANISATION, LE MAINTIEN, L'ADMINISTRATION ET L'EXPLOITATION EN COMMUN D'UN TERRAIN POUR L'ELIMINATION DES DECHETS DETRITUS ET ORDURES MENAGERES PAR LA METHODE D'ENFOUISSEMENT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

SANITAIRE."

A une session spéciale du conseil municipal de la Corporation Municipale de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, tenue le 19ième jour du mois d'avril 1979 à 6.30hres p.m. au lieu habituel des sessions dudit conseil, à laquelle assemblée étaient présents:

Messieurs les conseillers — Réjean Montplaisir
Armand Brière
Jean-Louis Jobin
Joseph Pépin

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Marius Blouin. Les avis de convocation ayant été donné aux membres du conseil suivant las procédure prévue au Code Municipal de la Province de Québec.

ATTENDU QUE la Corporation Municipale de Saint-Marthe du Cap de la Madeleine, désire bénéficier de l'exploitation en commun d'un site d'enfouissement sanitaire;

ATTENDU QUE cette organisation en commun a été décrite dans un protocole d'entente;

ATTENDU QUE le Code Municipal, à l'article 412-A. autorise la Corporation Municipale à ratifier une telle entente;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné à une séance antérieure soit la séance tenue le 2ième jour d'avril 1979 à l'effet que le conseil adopte un règlement ratifiant un protocole d'entente entre toutes les municipalités intéressées;

A CES CAUSES, il a été ordonné et statué par le conseil municipal de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement, ainsi qu'il suit, à savoir:

Article 1:

La Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine concourt dans les termes de l'entente annexée aux présentes pour en faire partie intégrante comme si au long récitée;

Article 2:

Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Corporation Municipale;

Article 3:

La Corporation Municipale adoptera les procédures requises afin de défrayer sa quote=part prévue au protocole d'entente;

Article 4;

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la Loi;

ADOPTEE A LA SEANCE SPECIALE DU 19IEME JOUR DU MOIS D'AVRIL 1979.

La séance est levée.

Marius Blouin
MARIUS BLOUIN, maire

André Toupin
ANDRÉ TOUPIN, sec.-trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

7 mai 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

Séance régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce 7ième jour du mois de mai 1979 à 7.30hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le Maire	Marius Blouin
MM. les Conseillers	Jean-Louis Jobin
	Gaston Girard
	Réjean Montplaisir
	Armand Brière
	Joseph Pépin

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

738-79 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que lu.

Adopté.

739-79 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les minutes du 2 avril, 6 avril, 11 avril, 19 avril ainsi que du règlement no.110 sont adoptées telles que lues.

M. Gaston Girard est contre l'adoption des comptes no. 1006 et 1013 pour cause de non résolution pour autoriser ses dépenses.

Adopté sur division.

740-79 JOURNEE D'INFORMATION (Inspecteur mauvaises herbes)

Proposé par Jean-Louis Jobin, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que M. Roger Courteau soit délégué pour assister à la réunion d'information qui aura lieu à St-Stanislas le 23 mai concernant les mauvaises herbes

Adopté.

741-79 JOURNEE D'INFORMATION (Protection Civile)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que Mme Suzanne Jutras soit déléguée pour assister à la journée d'information (secours au sinistrés) de la Protection Civile qui aura lieu le 14 mai 1979 à l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières.

Adopté.

742-79 SEMAINE DE NETTOYAGE

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la semaine de nettoyage sera du 14 mai au 18 mai inclusivement. Un avis sera publié dans le Nouvelliste.

Adopté.

743-79 ACHAT DE FLEURS

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autirisé à acheter les fleurs pour le rond à l'Hôtel Municipal.

Adopté.

744-79 CHANGEMENT NOMS DE RUES (Place St-Laurent)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les noms de rues du Secteur Place St-Laurent seront les suivants:

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

DES VIOLETTES (20è) lots no.89-2-30-31
DES GERANIUMS (21è) " " 89-3-23
DES JONQUILLES (22è) " " 88-1-39, 89-17-24
DES TULIPES (23è) " " 88-2-29-38
DES ROSES " " 88-28
DES LIS rue face au " " 89-74 (Parc)
DES PENSEES " " 89-26
DES PIVOINES " " 89-27
DES GLAIEULS " " 89-25
DES OEILLETS " " 88-40

Adopté.

745-79 DEMANDE POUR FACTEUR (Secteur St-Malo)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Postes pour passer le courrier par facteur sur les rues suivantes: Rang St-Malo, Clément, Des Ruisseaux, Des Cormiers 6ième, 8ième, 9ième Rues St-Malo.

Adopté.

746-79 DEMANDE POUR FACTEUR (Secteur des Prairies)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit fsite su Ministère des Postes de passer le courrier par facteur sur les rues suivantes: St-Maurice, Des Prairies, Lafrenière, Prés Verts, St-Maurice Nord, Courteau, Sicotte, Alain, Lise, Hélène, Louise, Albert, Marcel, Désiré,et Gagné.

Adopté.

747-79 COMITE DES LOISIRS (Place St-Laurent)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que la Municipalité verse un montant de $2,000.00 pour la construction d'un chalet sur le terrain de jeu dans le Secteur Place St-Laurent.

Ce montant sera versé au Comité des Loisirs.

Adopté.

748-79 PETITION (règlement de rues) PLACE ST LAURENT

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que la pétition du secteur Place St-Laurent soit mise sur le règlement de rue à être présenté.

Adopté.

749-79 $12,000. mis en réserve Ord.Ménagères

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement qu'un montant de $12,000.00 soit mis en réserve pour les ordures ménagères.

Adopté.

750-79 PETITIONS SECTEUR PLACE ST-LAURENT

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil Municipal prend connaissance de deux pétitions provenant des résidents des 20è, 21è, 22è, 23è Rues, intitulées Sécurité desEnfants et Règlementation.

Adopté.

751-79 ENGAGEMENT D'UNE FIRME SPECIALISEE

Le vote est demandé pour l'engagement d'une firme spécialisée pour l'évaluation du personnel

POUR Marcel Desjardins et Jean-Louis Jobin

CONTRE Joseph Pépin, Armand Brière, Gaston Girard Réjean Montplaisir.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

752-79 DEMANDES DE DEZONAGE (Comité d'Urbanisme)

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite au Comité d'Urbanisme de présenter toutes les demandes de dézonage et de zonage faite à date. Que ce soit sur le zonage actuel ou celui qui est en préparation.

Adopté.

753-79 AUTORISATION MUNICIPALITE DE MONT CARMEL (Dépotoir)

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Mont-Carmel peut utiliser le dépotoir pour leur semaine du nettoyage au tarif de $12.00 le voyage.

Adopté.

(Projet 8è & 9èRues)

754-79 AUTORISATION M. Jean-Paul Langevin (passer services & raccordement)

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que M. Jean-Paul Langevin est autorisé à passer les services d'aqueduc et d'égoûts sur la 9ième Rue jusqu'à la 1ère Avenue - de la 1ère Avenue jusqu'à la 10ième Rue - de la 10ième Rue à la Route 138 et se raccorder au réseau existant à la condition qu'il remettre les rues dans l'état où elles étaient avant les travaux à ses frais.

Adopté.

755-79 ACHAT DE COMPTEURS

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que dix (10) compteurs Rockwell 1" soient achetés de Saillant.

Deux (2) soumissions ont été demandées

Rockwell International of Canada Ltd	- compteur 1"	$93.35
	-set connection	$ 4.90
Saillant Inc.	compteur 1"	$93.20
	set connection	4.75

La soumission la plus basse a été retenue.

Adopté.

756-79 AVIS DE MOTION (règlement coût des entrées d'eau)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Réjean Montplaisir à l'effet de présenter à la prochaine séance où à une séance subséquente un règlement fixant le coût des nouvelles entrées d'eau à $300.00

757-79 AVIS LEGAL Rte 138 Re: Règl.99

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement qu'un avis légal soit demandé pour savoir si les gens de la 138 sont obligés de payer pour l'égoût.

Adopté.

758-79 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement exception faite du chèque #1089 au nom de Pluritec au montant de $11,500.00.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	989 - André Toupin, sem. au 1/4/79, déd. 60.68	179.32
	990- Claudette Toupin, sem. au 1/4/79, déd. 29.63	131.61
	991- Suzanne Jutras, sem. au 1/4/79, déd. 60.68	179.32
	992- Roger Courteau, sem. au 1/4/79, déd. 85.26	215.74
	993- René Dupont, sem. au 1er avril 79, déd. 46.36	167.39
	994- Suzanne Jutras, sem. au 1er avril 79, frais	13.86
	995 à 1006 chèque voir mois de mars	
	1007-André Toupin, sem. au 8 avril 79, déd. 60.68	179.32
	1008-Claudette Toupin, sem. au 8 avril 79, déd. 29.63	131.61
	1009-Roger Courteau, sem. au 8 avril 79, déd. 88.05	219.95
	1010-René Dupont, sem. au 8 avril 79, déd. 38.63	153.75
	1011-Roger Courteau, sem. au 8 avril, déplacement	72.88
	1012-André Toupin, sem. au 8 avril 79, déplacement	14.49
	1013- à 1016 chèques du mois de mars	
	1017-André Toupin, sem. au 15 avril 79, déd. 60.68	179.32
	1018-Claudette Toupin, sem. au 15 avril 79, déd. 29.63	131.61
	1019-Suzanne Jutras, sem. au 8 avril 79, déd. 29.63	131.61
	1020-Suzanne Jutras, sem. au 15 avril 79, déd.29.63	131.61
	1021-Roger Courteau, sem. au 15 avril 79, déd.77.00	203.00
	1022-René Dupont, sem. au 15 avril 79, déd. 45.97	165.41
	1023-André Toupin, sem. au 15 avril 79, déplacement	15.75
1	1024- Roger Courteau, sem. au 15 avril 79, déplacement	49.23
	1025- Commission Municipale du Québec	11,796.42
	1026- André Toupin, sem. au 22 avril 79, déd. 60.68	179.32
	1027- Claudette Toupin, sem. au 22 avril 79, déd. 29.63	131.61
	1028- Suzanne Jutras, sem. au22 avril 79, déd. 29.63	131.61
	1029- Roger Courteau, sem. au 22 avril 79, déd. 88.05	219.95
	1030-René Dupont, sem. au 22 avril 79, déd. 41.10	158.40
	1031- André Toupin, sem. au 22 avril 79, déplacement	19.32
	1032- André Toupin, sem. au 29 avril 79, déd. 60.68	179.32
	1033 Claudette Toupin, sem. au 29 avril 79, déd. 29.63	131.61
	1034- Suzanne Jutras, sem. au 29 avril 79, déd. 29.63	131.61
	1035- Roger Courteau, sem. au 29 avril 79, déd. 77.00	203.00
	1036- René Dupont, sem. au 29 avril 79, déd. 44.65	164.35
	1037- André Toupin, sem. au 29 avril, déplacement	19.95
	1038- Reeeveur Général du Canada, timbres	204.00
	1039- Suzanne Jutras, heures accumulées	155.66
	1040- Lucien Chaussé	20.00
	1041- Gilles Richard	20.00
	1042- Raymond Nadeau	20.00
	1043- Robert Boudreault	20.00
	1044- André Toupin, petite caisse	74.98
	1045- Caisse Populaire Ste-Madeleine	441.56
	1046- Réal Savard	2.88
	1047- Equipement Malbeuf Inc.	1,142.95
	1048- Entreprises St-Pierre & Fils Enr.	112.45
	1049- Lucien Germain	260.00
	1050- Sablière Ste-Marthe Inc.	460.00
	1051- Massicotte & Fils Ltée	590.00
	1052- Centre de const. C. Chmpoux	114.94
	1053- Charles Lévesque Enr.	40.00
	1054- Gas Bar Giroux	53.85
	1055 Bo-Bain Enr.	2,089.81
	1056- Morin & Frères Inc.	12.08
	1058 Garage Marcel Roy	177.13
	1057- M Electrique Ltée	335.81
	1059- Wilson & Lafleur Ltée	35.00
	1060- Services S.A.I.L. (Mauricie) Inc.	538.80
	1061- Canadian Dominion Leasing Ltd	66.50
	1062- Télé-communication	37.10
	1063- Bell Canada	51.68
	1064- Bell Canada	8.32
	1065- Bell Canada	20.09
	1066- Hydro Québec	6,140.31
	1067- Hydro Québec	186.97
	1068- Hydro Québec	844.71
	1069- Hydro Québec	630.53
	1070- Corporation Mun. Ste-Marthe et Richard Loranger	153.08
	1071- Xerox of Canada Ltée	90.20
	1072- Le Nouvelliste	60.00
	1073- Evaluation St-Maurice Inc.	147.70
	1074- Du Sault Fleuriste Enr.	32.40
	1075- Les Pétroles Hélie Inc.	125.01
	1076- Librairie du Cap Inc.	51.65
	1077- Gsrage Médée & Fils Inc.	1,400.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	1078- CNCP Télécommunication	11.18
	1079- Jean Girard	45.00
	1080- Carrière St-Maurice	61.26
	1081- Claude Paquin	2,200.00
	1082- Henri-Paul Lacroix	2,110.83
	1083- André Montplaisir	30.00
	1084- Pierre Thibeault, loisir	250.00
1085-	Poulin Ltée	19.44
1086-	Jean-Claude Huard	7.87
1087-	Centre de const. C. ChampouxInc.	190.29
1088-	Pluritec Ltée	339.07
1090-	Marius Blouin, maire	180.00
1091-	Jean-Louis Jobin	60.00
1092-	Gaston Girard	60.00
1093-	Réjean Montplasir	60.00
1094-	Marcel Desjardins	60.00
1095-	Armand Brière	60.00
1096-	Joseph Pépin	60.00
1097-	Ministère du Revenu	861.22
1098-	Receveur Général du Canada	551.68
1099-	Claude Paquin	5,613.75

La séance est ajournée à lundi le 14 mai 1979 à 8.30h.

Marius Blouin Maire. André Paquin Src.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

14 MAI 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 14 mai 1979 à laquelle étaient présents, SAVOIR:

MM. les Conseillers: Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Pro-Maire* au Fauteuil.
*Armand Brière Ass.

X 759-79 Engagement de l'inspecteur municipal

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que Monsieur Alain Cossette soit engagé à titre d'inspecteur Municipal au salaire de $16,016.00 par année jusqu'au 31 juillet 1979 à titre d'essai. Après cette date s'il est jugé apte à remplir la fonction un contrat sera signé avec Monsieur Alain Cossette au Même salaire jusqu'au 31 décembre 1979. Il aura droit aux mêmes avantages sociaux que les autres employés.

Adopté

760-79 Demande à Pluritec

Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande est faite à la Firme Pluritec d'effectuer les changements suivants au plan directeur de zonage: Mme Germain Hamel, lot 90, M. Claude Champoux, lots 88 et 89, MM. Hinse et Hamel, lot 73, M. Marcel Arcand, lot 49, M. Roland Montplaisir, lots 2,3,4., Transbord, lots 5, 8, 8-A,9, Mlle Thérèse Clément, lot P.34, M. Roger Guilbault, lot P.452, P.451, Laujag, Inc lot 461, Diane Roy, lot 466, Pierre Cossette, lot 535, Mme Robert Biron, lot 533, Gilles Hamel, lot 533, M. B.A. Therrien lot 532,, Colette Hamel, lot 573, Gilles Hamel, lot 572 et 573, Joseph Pépin, zone C-125, Camille Ross, lot 526, André Toupin, maison-mobile, lots, 580 et 581, Enlever la zone Z109 au complet. Chamger les grandeurs de terrain de 30,000 à 15,000 pieds là ou il n'y a pas de services

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

et de 15,000 à 7,500 pieds là ou il y a service d'aqueduc seulement. Ces changements devront être fait d'ici 15 jours.

Adopté

761-79 Huile dans les rues gravelées
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que de l'huile soit épandue dans toutes les rues gravelées de la Municipalité.

Adopté

762-79 X Avis à la Succession Rocheleau.
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité avise la succession Henri Rocheleau de se conformer aux règlements 84 et 85 de la Municipalité de Ste-Marthe à l'effet de faire cadastrer leur terrain. Une bâtisse y a été érigée et le permis de construction ne peut être émis sans que le terrain ne soit cadastré.

Adopté

763-79 Engagement d'une personne pour la semaine de nettoyage
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement qu'une personne soit engagée pour la semaine du nettoyage au salaire minimum.

Adopté

764-79 X Cours d'eau St-Pierre
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère de l'agriculture de continuer l'empierrement du ruisseau St-Pierre.

Adopté

765-79 Aviseur légal
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'aucun membre du conseil n'est autorisé à demander des avis légaux ailleurs que chez Me Jean Pinsonneault, aviseur légal engagé par la Municipalité.

Adopté

La séance est levée.

.....Pro-Maire.....Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

4 juin/79 CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 4 juin 1979 à 7h.30mts P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le Maire	Marius Blouin
MM. les Conseillers	Jean-Louis Jobin
	Réjean Montplaisir
	Gaston Girard
	Armand Brière
	Joseph Pépin.

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4 juin 1979

766-79 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 7 mai et du 14 mai 1979 sont acceptées telles que lues.

Adopté

767-79 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que lu.

Adopté.

768-79 ASSEMBLEE PUBLIQUE (Zonage Agricole loi 90)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que l'assemblée publique concernant le Zonage Agricole loi 90, aura lieu le 18 juin 1979, à 7h.30m p.m à l'Hôtel Municipal, 2061 Notre-Dame Ste-Marthe.

Adopté.

769-79 NOMINATION D'UN MEMBRE "COMMISSION D'URBANISME"

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Réjean Montplaisir que M. Denis Cossette soit nommé membre permanent de la Commission d'Urbanisme.

Adopté.

770-79 ACCEPTATION CADASTRE JEAN-PAUL LANGEVIN (lots 103 et 104)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin. secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que le conseil accepte l'annulation des rues 103-77, 103-92, 103-107, 103-122, 103-195, 103-196, 103-202, 103-217, 103-232, 103-247, 103-262, 104-50 apparaissant sur le plan déposé le 19 septembre 1977.

Que le conseil accepte le nouveau plan de subdivision préparé par l'arpenteur-géomètre EDOUARD LAIR. en date du 28 mai 1979, lequel plan concerne également les lots 103 et 104 du Cadastre de la Paroisse du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

771-79 ACCEPTATION PLAN DE CADASTRE (577-21-1 André St-Louis)

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre, préparé par M. Serge Hamel, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 577-21-1 et dont le propriétaire actuel est M. André St-Louis est accepté.

Adopté.

772-79 ACCEPTATION PLAN DE CADASTRE (452-12 René Charest)

Proposé , secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre, préparé par M. Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 452-12 et dont le propriétaire actuel est M. René Charest est accepté.

Adopté.

773-79 PLAN DE CADASTRE (72-6 Rémi Nadeau)

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par M. Jean-Marie Chastenay, arp-géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 72-6 et dont le propriétaire actuel est M. Rémi Nadeau est accepté.

Adopté.

774-79 LOCATION MACHINE A ECRIRE

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autorisé à faire la location d'une machine à écrire Royale 5000CD de Claude Arbour pour trois (3) ans avec option d'achat.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

réunion du 4juin 1979 - suite

775-79 EMPLOYES DE BUREAU (journée élections non rémunérée)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les employés du bureau ne soient pas rénumérés pour la journée des élections (6 1/2 hres). bureau fermé.

Adopté.

776-79 ENVOI DES COMPTES D'EAU

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes d'eau soient envoyés suivant les recommandations écrites de Me Pinsonneault.

Adopté.

777-79 DEMANDE ENTRETIEN CHEMINS PERIODE DE DEGEL (Min. des Transports

CONSIDERANT QUE la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ne possède pas l'équipement nécessaire pour entretenir les chemins qui sont sous sa juridiction durant la période de dégel;

CONSIDERANT QUE l'achat de ces équipements serait très dispendieux et ne serviraient que pour quelques semaines, soit durant la période de dégel;

CONSIDERANT QUE le service de la Voirie Provinciale ne veut pas prendre la charge de l'entretien des chemins avant la fin de la période de dégel;

CONSIDERANT QUE la Voie Provinciale possède l'équipement et la main d'oeuvre nécessaires pour effectuer les travaux de nivelage et autres, rendus nécessaires durant ladite période de dégel;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Armand Brière, secondé par M. le conseiller Gaston Girard et résolu unanimement de demander au Ministère des Transports de modifier la loi concernant le dégel des chemins, durant la période de dégel, tombe sous la juridiction du Ministère des Transports.

Adopté.

Copie de la résolution expédié au Ministère des Transports att: M. Lucien Lessard.
Députés des Comtés de Champlain et Laviolette Messieurs Marcel Gagnon et Jean-Pierre Jolivet.
Corporation du Comté de Champlain et à l'Union des Conseil de Comté du Québec.

778-79 DEMANDE AU MINISTERE DES TRANSPORTS (ligne double)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimementque demande soit faite à M. Jacques Gauthier du Ministère des Transports à l'effet de poser des lignes doubles en partant du Motel Canadien jusqu'au Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

779-79 DEMANDE A LA SURETE DU QUEBEC (surveillance plus étroite)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que demande soit faite à la Sureté du Québec d'effectuer une surveillance plus étroite de la circulation dans la municipalité de Ste-Marthe

Adopté.

780-79 INSPECTEUR MUNICIPAL Roger Courteau

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unanimement que M. Roger Courteau soit nommé inspecteur municipal jusqu'à l'entrée en fonction du nouvel inspecteur.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

réunion du 4 juin 1979 suite.

781-79 ACCORD DE PRINCIPE (enseigne peinte sur un toit)

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Ste-Marthe est d'accord en principe pour que M. Marcel Mongrain pose une enseigne peinte de MC DONALD'S sur le toit de la propriété sise à 2291 Notre-Dame après informations auprès de l'aviseur légal.

Adopté.

782-79 BAIL AVEC LE GOUV. DU QUEBEC (location d'un lot de grève)

Proposé par M. Gaston Girars, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que M. André Toupin sec-trés. et Mme Suzanne Jutras, secrétaire, sont autorisés à signer un bail avec le Gouvernement du Québec pour la location d'un lot de grève et en eau profonde en face du lot #96 de la Paroisse de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour maintenir une jetée au fleuve St-Laurent.

Adopté.

783-79 ROND DE FLEURS (Hôtel de Ville)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que M. Henri Boilet soit engagé au coût de $50.00 pour faire le rond de fleurs.

Adopté.

784-79 ENGAGEMENT "LECTURE DES COMPTEURS"

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'une personne soit engagée pour faire la lecture des compteurs.

Adopté.

785-79 REPARATION DE LA PEPINE

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Joseph Pépin et résolu unaniememnt que M. Roger Courteau soit autorisé à faire réparer la pépine chez Malboeuf Equipement.

Adopté.

786-79 AUTORISATION D'ALLER A QUEBEC (règl.#99

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que MM. Réjean Montplaisir, Gaston Girard et André Toupin, sec-trés soient autorisés à aller à Québec rencontrer la Commission Municipale du Québec concernant le Règl. no.99. Les frais de transports seront défrayés par la Municipalité.

Adopté.

787-79 SUSPENSION DES TRAVAUX "PLAN DIRECTEUR D'URBANISME"

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu que la Municipalité de Ste-Marthe suspende les travaux concernant le plan directeur d'urbanisme tant et aussi longtemps que la Commission du Territoire Agricole du Québec n'aura pas statué sur la zone permanente agricole. Que la Firme Pluritec soit avisée de mettre fin à tous les travaux en cours et que tous les documents pertinents au Plan Directeur soient soumis à la Municipalité incluant les coûts et honoraires dûs à date d'ici 3 jours.

Adopté.

788-79 DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTERE DES TRANSPORTS(rues non-municipalisées)

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité est d'accord pour une participation financière de la Municipalité ainsi que des propriétaires riverins et propriétaires de rues dans la Municipalité à l'effet d'améliorer ces rues et que la Municipalité demande au Ministère des Transports de verser une subvention à cet effet. Que la Municipalité fera les règlements nécessaires pour ces rues.

Adopté.

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

réunion du 4 juin 1979 suite...

No. de résolution ou annotation

789-79 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Armand Brière, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Sec-trés. sont autorisé à en faire le paiement.

(sj)

1100-	André Toupin, sem. au 6 mai 79, déd. 60.68	179.32
1101-	Claudette Toupin, sem. au 6 mai 79, déd. 29.63	131.61
1102-	Suzanne Jutras, sem. au 6 mai 79, déd. 29.63	131.61
1103-	René Dupont, sem. au 6 mai 79, déd. 40.28	156.85
1104-	Roger Courteau, sem. au 6 mai 79, déd. 103.77	242.73
1105-	André Toupin, sem. au 6 mai 79, déplacement	6.30
1106-	Michel Leclerc, loisir	30.00
1107-	Jean-Claude Huard, loisir	25.00
1108	Claude Champoux, loisir	25.00
1109-	Pierre Simard, loisir	18.55
1110-	André Toupin, sem. au 13 mai 79, déd. 60.68	179.32
1111-	Claudette Toupin, sem. au 13 mai 79, déd. 29.63	131.61
1112-	Suzanne Jutras, sem. au 13 mai 79, déd. 29.63	131.61
1113-	Roger Courteau, sem. au 13 mai 79, déd. 88.05	219.95
1114-	René Dupont, sem. au 13 mai 79, déd. 38.26	151.74
1115-	André Toupin, sem. au 13 mai 79, déplacement	7.56
1116-	Jean-Marie Beaudoin, loisir	214.82
1117-	Claude Paquin, loisir	135.00
1118-	P. H. Poliquin, loisir	3.47
1119-	Michel Leclerc, loisir	30.00
1120-	Roland Montplaisir, loisir	30.00
1121-	Marcel Arcand, loisir	190.00
1122-	Sylvain Daviault, loisir	6.15
1123-	Caisse Pop. Ste-Madeleine, remb. de taxe	2.46
1124-	Banque Canadienne Nationale, obligations 105,000.	5,868.75
1125-	André Toupin, sem. au 20 mai 79, déd. 60.68	179.32
1126-	Claudette Toupin, sem. au 20 mai 79, déd. 29.63	131.61
1127-	Suzanne Jutras, sem. au 20 mai 79, déd . 29.63	131.61
1128-	Roger Courteau, sem. au 20 mai 79, déd. 89.19	222.31
1129-	René Dupont, sem. au 20 mai 79, déd. 38.63	153.75
1130-	René Courteau, sem. au 20 mai 79, déd. 9.32	98.25
1131-	Suzanne Jutras, sem. au 20 mai 79, déplacement	5.60
1132-	André Toupin, sem. au 20 mai 79, déplacement	22.89
1133-	Jeanne Beaudoin, remboursmeent de taxe	12.88
1134-	chèque nul	----
1135-	chèque nul	----
1136-	chèque nul	----
1137-	Roger Courteau, sem. au 27 mai 79, déd. 61.78	181.22
1138-	René Dupohnt, sem. au 27 mai 79, déd. 45.97	165.41
1139-	René Courteau, sem. au 27 mai 79, déd. 9.32	98.25
1140-	Alain Cosette, sem. au 27 mai 79, déd. 84.93	223.07
1141-	Suzanne Jutras, sem. au 27 mia 79, déplacement	1.05
1142-	André Toupin, sem. au 27 mai 79, déplacement	11.76
1143-	Alain Cossette, sem. au 27 mai 79, déplacement	23.44
1144-	Milette Gaz Bar	87.40
1145-	Claude Arbour Inc.	98.00
1146-	Equipement de sécurité Poulin Ltée	12.00
1147-	Livrairie du Cap Inc.	15.81
1148-	Centre de construction C. Champoux Enr.	23.92
1149-	Champoux cports Enr., loisir	227.24
1150-	Télé-communicaton	37.10
1151-	Le Nouvelliste	180.00
1152-	Sablière Ste-Marthe Inc.	435.00
1153-	Purolator	12.00
1154-	Services S.AI.L.	257.20
1155-	Commission des accidents du travail du Québec	3,046.18
1156-	Ynified District supply corp.	137.41
1157-	Carrière St-Maurice	4.90
1158-	Papeterie Laurentienne Enr.	80.86
1159-	Jean-Guy Groleau	10.00
1160-	Beaver diversified corp.	84.78
1161-	Corp. du Comté de Champlain	45.66
1162-	Robert Carrier, notaire	76.00
1163-	Commission des accidents du Travail du Québec	501.98
1164-	Corporation de Ste-Marthe et Richard Loranger	153.08
1165-	Robert Delisle Inc.	73.09

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1166-	Cooke & Fils Enr.	9.72
1167	Claude Paquin	25.00
1168-	Garage Marcel Roy	177.82
1169-	Garage André Beauchesne Enr.	24.84
1170-	Signalisation Dufresne Inc.	867.32
1171-	Hydro Québec, aqueduc	856.38
1172-	Hydro Québec, xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx St-Malo, loisir	331.61
1173-	Hydro Québec, rue Jacinthe, loisir	78.32
1174-	Bell Canada, bureau	34.50
1175-	Bell Canada, école	8.32
1176-	Bell Canada, pompe	20.09
1177-	Henri-Paul Lacroix	2,110.83
1178-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
1179-	Ministère du Revenu du Québec, remise	751.99
1180-	Receveur Général du Canada, remise	607.75
1181-	Marius Blouin	180.00
1182-	Jean-Louis Jobin	60.00
1183-	Gaston Girard	60.00
1184-	Marcel Desjardins	60.00
1185-	Armand Brière	60.00
1186-	Réjean Montplaisir	60.00
1187-	Joseph Pépin	60.00

La séance est ajournée à lundi le 11 juin à 7.30h. P.M.

M. Marius Blouin Maire ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

11 juin 1979 Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce 11ème jour de juin 1979 à 7h.30mts p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:
SAVOIR:

Son Honneur le Maire — Marius Blouin

MM. les Conseillers, — Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Armand Brière.

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

789a-79 DEMANDE POUR UNE HALTE TOURISTIQUE

Proposé par Monsieur le conseiller Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur le conseiller Marcel Desjardins et résolu unanimement qu'une demande d'assistance soit faite au Ministère du Tourisme,Chasse & Pêche pour que le Domaine Freeman, situé à 890, Notre-Dame Ste-Marthe, devienne une halte touristique pour personnes âgées de passage dans notre région.

Adopté.

790-79 LOCATION TERRAIN POUR LOISIRS (lot.29)

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité loue pour la somme de $1.00 un terrain de M. Norbert Paradis pour les loisirs (lot no. 29).

Adopté.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

séance d'ajournement du 11 juin/79 suite ..

791-79 INSTALLATION DE "RESSETS" AUX POMPES

Proposé par M. Jean-Louis Jobin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que M. Roger Courteau est autorisé à faire installer des "RESSETS" sur les pompes, pour un montant ne dépassant pas $500.00

Adopté.

792-79 RENCONTRE CONJOINTE JEAN-PAUL LANGEVIN & INTERESSES

Proposé par M. Marcel DEsjardins, secondé par M. Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité demande un compte rendu à M. Jean-Paul Langevin dans son projet d'aqueduc & d'égoût. Une rencontre conjointe avec tous les intéressés pourrait être faite d'ici 15 jours.

Adopté.

793-79 OFFRE D'OBLIGATIONS $40,000. FLORIDO MATTEAU

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE
COMTE DE CHAMPLAIN.

Il est proposé par M. Armand Brière
secondé par M. Réjean Montplaisir
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine accepte l'offre qui lui est faite par la maison Florido Matteau Inc. pour la vente de ses $40,000. d'obligations, en vertu de des règlements numéros 70 ey 72 au prix de 97.87 (par $100. d'obligations), à 10 1/4%, échéant en série 10 ans comme suit:

10 1/4%	9 juillet 1980	1,000.
10 1/4%	9 juillet 1981	1,000.
10 1/4%	9 juillet 1982	1,500.
10 1/4%	9 juillet 1983	1,500.
10 1/4%	9 juillet 1984	1,500.
10 1/4%	9 juillet 1985	2,000.
10 1/4%	9 juillet 1986	2,000.
10 1/4%	9 juillet 1987	2,000.
10 1/4%	9 juillet 1988	2,000.
10 1/4%	9 juillet 1989	25,500.

QUE demande soit faite à l'honorable ministre des affaires municipales d'autoriser le conseil municipal de Sainte-Marthe du Cap de la Madeleine à vendre lesdites obligations de gré à gré aux conditions énumérées ci-haut.

ADOPTEE à la séance du 11 juin 1979

794-79 AMENDEMENTS AUX REGLEMENTS 70 - 72 EN VERTU DES OBLIGATIONS

($40,000)

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émet des obligations pour un montant total de $40,000., en vertu des règlements d'emprunts suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
70	$ 22,300
72	17,700
	$ 40,000

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

Il est par conséquent PROPOSE PAR: Armand Brière
APPUYE PAR; Marcel Desjardins
ET RESOLU UNANIMEMENT:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

QUE chacun des règlements d'emprunts indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de $40,000:

1.- Les obligations seront datées du 9 juillet 1979

2.- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enrégistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Canadienne Nationale

3.- Un intérêt à un taux n'excédant pas 10 1/2% l'an sera payé semi-annuellement le 9 janvier et le 9 juillet de chaque année sur présentation et remise à échéance de des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4.- Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation,

5.- Les obligations seront émises en coupures de $100 ou de multiples de $100.

6.- Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

Adopté à la séance du 11 juin 1979

795-79 RENOUVELLEMENT D'EMPRUNT REGL. 70 & 72 (40,000.)

CONSIDERANT QUE la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, dans le comté de Champlain, avait le 1er avril/79 un montant de $40,000. à renouveler sur un emprunt original de $55,000 pour une période de 20 ans, en vertu des règlements numéros: 70 & 72.

CONSIDERANT QUE ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

CONSIDERANT QUE l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement sera datée du 9 juillet 1979;

CONSIDERANT QUE la municipalité désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi des dettes et emprunts municipaux et scolaires (Statuts refondus 1964, chapitre 171), modifié par l'article 1, chapitre 33 des lois 1973, qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations, et ce avec la permission du ministre des affaires municipales;

IL EST PROPOSE ET RESOLU UNANIMEMENT:

QUE demande soit faite à l'honorable ministre des affaires municipales de bien vouloir autoriser la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine dans le comté de Champlain à émettre les $40,000. d'obligations de renouvellement pour un terme additionnel de 3 mois et 9 jours au terme original des règlements mentionnés ci-haut.

Adoptée à la séance du 11 juin 1979

796-79 DEMANDE D'AUTORISATION D'EMETTRE DES OBLIGATIONS

IL EST PROPOSE PAR M. Armand Brière
APPUYE PAR: M. Jean-Louis Jobin
ET RESOLU UNANIMEMENT:

QUE pour l'emprunt par obligations au montant total de $40,000., fait en vertu des règlements numéros 70 & 72, demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour une terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de - dix ans (à compter du 9 juillet 1979), en ce

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 11 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements par les règlements numéros: 70 et 72

Chaque émission subséquente devant être pour la balance respective due sur l'emprunt.

Adoptée à la séance du 11 juin 1979.

La séance est levée.

Marius Blouin — André Toupin

(sj) MARIUS BLOUIN, maire — André Toupin, sec-trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

18 juin/79 Assemblée publique tenue ce lundi, 18 juin 1979 à 7.30h. p.m à 2061, Notre-Dame Ste-Marthe.

L'AVIS PUBLIC convoquant tous les intéressés a été publié le 7 juin 1979 dans le journal le Nouvelliste.

Copie a été adressés au Conseil Régional de développement de la Mauricie région 04, La Confédération de l'Union des Producteurs Agricoles et à la Corporation du Comté de Champlain.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE à 7.30 hres p.m. présidée par le maire Marius Blouin.
Je dépose les demandes suivantes qui nous ont été remises avant cette assemblée.

1.- Zotique Vaillancourt, lot 36
2.- Adélard Toupin, ptie sud des lots 22,23,24,25
3.- Adélard Toupin, ptie sud du rang St-Malo les lots 22,23, 24,25
4.- Roger Guilbault, lots Ptie 451, Ptie 452
5.- Transbord Inc., lots 5,8,8A,9.
6.- Michel Montplaisir, Ptie 463
7.- Gilberte Clément, Ptie 463
8.- Marcel Arcand, lot Ptie 49
9.- Constant Brière, lot Ptie 49
10.- Diane Roy, lot Ptie 466
11.- Germaine Hamel, Ptie lot 90
12.- Messieurs Hinse & Hamel, lot Ptie 73
13.- Philippe Hayes, lots Ptie 462-463-464
14.- M. & Mme Marcel Jourdain lot P-84
15.- Claude Champoux, lots 89-1 à 147. P-88 à 89 et 88-1 à 118.
16.- Julien Vaillancourt, Ptie sud de la route 138 lot P-59.
17.- Gabriel J. DeBané, lots 65-1, Ptie 65 - 67-1, Ptie 68, Ptie 66
18.- Guy de la Chevrotière, lot 49-25
19.- Laujaq Inc, 461-2 et Ptie 461
20.- Roger & Onil Roy, Ptie 467.
21.- Norbert Paradis, lot Ptie 29
22.- Succession Emile Vaillancourt, lots Ptie 28 et Ptie 29.
23.- Roland Montplaisir, Ptie Sud de la Route 138,lots P-2-4-6
24.- Gilles Gauthier, lot P-93

Les demandes suivantes furent déposées le soir de l'assemblée publique.

1.- Léo & Gilles Toupin, lot P-24-59 coté sud de la route 138.
2.- Julien Vaillancourt, lot P-~~138~~ 59 Nord.
3.- M.Gabriel DeBané fait ses représentations et demande au Conseil de dézoner ses lots. Il apporte les arguments que la Rivière des Cormiers coupe ses terrains ainsi que le sable a déjà été vendu sur ces lots. Qu'il y a plus de 60 ans que cette terre n'est pas cultivée. Que ces terrains sont inutilisables pour la culture. (lots 65-1, Ptie 65, 67-1, Ptie 68, Ptie 66)

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Assemblée publique (dézonage) 18 juin/79 suite.....

4.- Jacqueline Toupin, 1000 pieds de rue sur le lot 24

5.- Mme Julien Vaillancourt demande si sa formule de demande est assez complète concernant le lot P-59 côté sud.

6.- Mme Germaine Hamel fait sa demande

7.- Claude Gignac, lot 439-3-2.

A 9.40 hres p.m. nous levons l'assemblée ajournons

Marius Blouin — André Toupin

(sj) MARIUS BLOUIN, maire — ANDRE TOUPIN, sec-trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

3 juillet 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe, tenue ce mardi 3 juillet 1979 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les conseillers : Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplasir
Armand Brière

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Monsieur Joseph Pépin arrive à 8h. 10 min.

797-79 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 4 juin, 11 juin sont acceptées telles que lues ainsi que le procès-verbal de l'assemblée publique du zonage agricole tenue le 18 juin1979.

Adopté

√ 798-79 Réfection du Rang St-Malo

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Gaston Girard que demande soit faite au Ministère des Transports de redresser le Rang St-Malo dans la partie Est c'est à dire en partant du 3980, Rg St-Malo direction Champlain et aussi faire le revêtement d'asphalte.

Adopté

√ 799-79 Asphalte Route de Red Mill

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de refaire la Route de Red Mill de la Route 138 au Rang St-Malo.

Adopté

800-79 Avantages sociaux des employés de bureau et employés techniq

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les items suivants font partie de la convention collective des employés:

EMPLOYES DE BUREAU

Heure de travail: 8.30 h. à 12.00 h. 13.30 h. à 16.30 h.
32 1/2 h. par semaine)
Journées de maladie: 1/2 journée par mois (6 jours par année prisent au cours de l'année.

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Vacances: 1 an à 4 ans inclusivement de service: 2 sem.
5 ans et plus: 3 semaines

Période pour compter les vacances du ler mai au 30 Avril.

Les vacances ne doivent pas être prises en décembre et en janvier sauf avec la permission du conseil.
Les vacances se prennent par séniorité.

Congés fériés payés et chomés :
- Veille du Jour de l'An à compter de 12.00 (sauf si la fête est un dimanche ou un lundi.
- Le jour de l'An (ler janvier)
- Le lendemain du ler janvier
- Le lundi de Paques
- La Fête de la Reine
- La St-Jean Baptiste (24 juin)
- La Confédération (ler juillet)
- La fête du Travail
- L'Action de grâces
- La veille de Noel à compter de midi (sauf si la fête est un dimanche ou un lundi)
- Noel (25 décembre)
- Le lendemain de Noel

Cependant, si l'un des jours ci-haut énumérés tombe un samedi le congé sera pris le vendredi et si c'est un dimanche le congé sera pris le lundi.

Congés de mortalité: 3 jours pour: père, mère, conjoint, enfants, frère, soeur.
1 jour pour : beau-père, belle-mère beau-frère, belle-soeur.

Pas d'avantages sociaux pour un employé temporaire.

Un employé temporaire devient permanent arpès 6 mois de service continu.

Heures supplémentaires: après 32 1/2h. temps et demi.

EMPLOYES DU SERVICE TECHNIQUES

Heures de travail: 8.00 à 12.00 h 13.00 à 17.00 h.
40h. par semaines

Journées de maladie, vacances, période pour compter les vacances, congés fériés chomés et payés, congés de mortalité même avantages que les employés de bureau.

Pas d'avantages sociaux pour un employé temporaire.

Un employé temporaire devient permanent après 6 mois de service continu.

Heures supplémentaire: après 40h. temps et demi

Visite aux pompes d'aqueduc et d'égout 2 h. à temps et demi (samedi, dimanche et jours fériés.

Adopté

801-79 Augmentation de salaire

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que 4 % du salaire soit versé immédiatement à tous les employés rétroactif au ler janvier 1979 en attendant un réajustemant d'ci le mois de septembre.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

802-79 Permanence de Monsieur René Dupont

Proposé par Monsieur Réjean Montplasir, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Monsieur René Dupont soit engagé comme employé permanent au salaire de $5.25 l'heure à compter du 3 juillet 1979.

Adopté

803-79 Congrès des Maires.

Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Gaston Girard qu'un montant de $300.00 soit versé au Maire Marius Blouin pour assister au congrès de l'Union des Conseils de Comté qui se tiendra à Montréal les 18, 19,20,21 octobre1979.

Contre proposition de Monsieur Armand Brière secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin qu'un montant de $325.00 soit versé à Monsieur Marius Blouin pour assister au congrès de l"union des Conseils de Comté qui se tiendra à Montréal les 18, 19, 20, 21 octobre 1979.

Le vote est demandé sur la propsition de $300.00.
Pour: MM. Joseph Pépin, Réjean Montplaisir,Gaston Girard.
Contre: MM. Jean-Louis Jobin, Marcel Desjardins, Armand Brière.

Le Maire vote contre cette proposition.

Le contre proposition est approuvée sur division.

804-79 Compte d'eau

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu que les comptes d'eau soient envoyés comme suit: $40.00 minimun pour tous les usagers ce qui donne droit à 18,000 gallons, le surplus à $0.40 le 1000 gallons en plus. S'il manque de l'argent pour faire nos paiements la taxe spéciale des règlements sera prélevée. Le Maire est contre cette propositon.

MM. Joseph Pépin et Marcel Desjardins quittent à 21.30h.

✓ 805-79 Injonction contre Donald Robert 1978 Inc.

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que l'aviseur légal prenne une injonction contre Donald Robert 1978 Inc. afin de faire interdire l'exploitation d'une sablière sur les lots 429, 430, 431, 432.

✓ 806-79 Engagement d'un inspecteur municipal.

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que Monsieur Réjean Paquin soit engagé à titre d'inspecteur municipal au salaire de $16,000.00 par année. Monsieur Paquin sera en probation pour une période de 6 mois à compter de son entrée en fonction.

Adopté

807-79 Téléphone supplémentaire et une 2e ligne

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement qu'une deuxième ligne de téléphone ainsi qu'un appareil supplémentaire soient installés dans le bureau.

Adopté

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

808-79 Engagement d'un étudiant

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'un étudiant soit engagé pour faire la préparation du mémoire d'entente à être présenté à la Commission de Protection du territoire agricole.

Adopté

809-79 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unaniemement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

1188-	André Toupin, sem. au 3 juin 79		179.32
1189-	Suzanne Jutras, sem. au 3 juin 79,		131.61
1190-	Claudette Toupin, sem. au 3 juin 79,		131.61
1191-	Roger Courteau, sem. au 3 juin 79, déd. 61.79		202.21
1192-	René Dupont, sem. au 3 juin 79, déd.		151.74
1193-	René Courteau, sem. au 3 juin 79, déd. 19.55		119.25
1194-	Alain Cossette, sem. au 3 juin 79, déd. 84.93		223.07
1195-	André Toupin, sem. au 3 juin 79, déplacement		8.40
1196-	Alain Cossette, sem. au 3 juin 79, déplacement		28.98
1197-	André Toupin, em. au 27 mai 79, déd. 41.32 annule	1134	150.56
1198-	Claudette Toupin, sem. au 27 mai 79, déd. 18.46	1135	110.50
1199-	Suzanne Jutras, sem. au 27 mai 79, déd. 18.46	1136	110.50
1200-	Les Prévoyants du Canada		93.24
1201-	Ministre des finances, bail		43.00
1202-	Receveur général du Canada, casier postal		30.00
1203-	Solec Inc., location dactylo		50.27
1204-	André Toupin, sem. au 10 juin 79, déd. 60.68		179.32
1205-	Claudette Toupin, sem. au 10 juin 79, déd. 29.63		131.61
1206-	Suzanne Jutras, sem. au 10 juin 79, déd. 29.63		131.61
1207-	Roger Courteau, sem. au 10 juin 79, déd. 77.00		203.00
1208-	René Dupont, sem. au 10 juin 79, déd. 44.65		164.35
1209-	René Courteau, sem. au 10 juin 79, déd. 19.55		119.25
1210-	André Toupin, sem. au 10 juin 79, déplacement		12.81
1211-	Alain Roy, loisir		380.00
1212-	Luce Huard, loisir		380.00
1213-	Excavation René Gélinas, loisir		108.00
1214-	Jean Banville Inc., loisir		66.91
1215-	Champoux sports Enr.		28.00
1216-	Gérald Dumas, loisir		4.95
1217-	Denis Brouillette, loisir		173.00
1218-	Pierre Beaulieu, loisir		69.02
1219-	Centre de const. C. Champoux Inc., loisir		607.70
1220-	P. A. Gouin Ltée, loisir		100.00
1221-	André Toupin, sem. au 17 juin 79, déd. 60.68		179.32
1222-	Claudette Toupin, sem. au 17 juin 79, déd. 29.63		131.61
1223-	Suzanne Jutras, sem. au 17 juin 79, déd. 29.63		131.61
1224-	Roger Courteau, sem. au 17 juin 9, déd.117.86		260.14
1225-	René Dupont, sem. au 17 juin 79, déd. 50.56		173.89
1226-	René Courteau, sem. au 17 juin 79, déd. 25.64		130.51
1227-	André Toupin, sem. au 17 juin 79, déplacement		5.88
1228-	Suzanne Jutras, sem. au 17 juin 79, déplacement		2.10
1229-	André Toupin, sem. au 24 juin 79, déd. 60.68		179.32
1230-	Claudette Toupin, sem. au 24 juin 79, déd. 29.63		131.61
1231-	Suzanne Jutras, sem. au 24 juin 79, déd. 29.63		131.61
1232-	Roger Courteau, sem. au 24 juin 79, déd.		203.00
1233-	René Dupont, sem. au 24 juin 79, déd. 46.36		167.39
1234-	René Courteau, sem. au 24 juin 79, déd. 19.55		119.25
1235-	André Toupin, sem. au 24 juin 1979, déplacement		76.08
1236-	Canadian Dominion leasing corp. Ltd, xérox		64.50
1237-	Télé-communication		37.10
1238-	Municipalité de St-Louis de France, photocopies		2.50
1239-	Claude Arbour Inc.		46.66
1240-	Le Nouvelliste		120.00
1241-	Wilson & Lafleur Ltée		15.50
1242-	Dufresne Aluminium Inc.		20.00
1243-	Formules légales Provinciales Ltée		323.34
1244-	Corp. Mun. de Ste-Marthe et Richard Loroanger		153.08
1245-	Bo-Bain Enr.		138.00
1246-	Garage Marcel Roy		54.82

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1247-Garage André Beauchesne Enr.	90.24
1248-Sablière Ste-Marthe Inc.	21.60
1249-Charles Lévesques Enr.	63.00
1250-Morin & Frères Inc.	176.01
1251-Atelier d'usinage J.J. Tremblay Inc.	199.69
1252-Sanivan Inc.	1,610.00
1253-R.J. Lévesque & Fils Ltée	42.50
1254-J. B. Lanouette Inc.	24.00
1255-J. B. Lanouette Inc.	3,423.00
1256-La Prévoyance compagnie d'assurance	250.00
1257-Bell Canada, pompe	20.09
1258-Bell Canada, bureau	34.36
1259-Bell Canada, école	8.32
1260-Hydro Québec, station égout	181.65
1261-Hydro Québec, lumières de rues	3,057.25
1262-Hydro Québec, aqueduc	634.15
1263-Banque Canadienne Nationale	5,193.12
1264-Henri-Paul Lacroix	2,110.83
1265-André Montplaisir	30.00
1266-Ministère du Revenu du Québec	778.12
1267-Receveur général du Canada	556.05
1268-Claude Champoux	80.00
1269-Marius Blouin	180.00
1270-Jean-Louis Jobin	60.00
1271-Gaston Girard	60.00
1272-Marcel Desjardins	60.00
1273-Réjean Montplaisir	60.00
1274-Armand Brière	60.00
1275-Joseph Pépin	60.00
1276-Commission des accidents du Travail du Québec	479.18

La séance est levée
à l'exclusion de 804-79

Marius Blouin .....Maire..... André Toupin .....Sec.trés.
Marius Blouin André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

6 août 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 6 août 1979 à 7.30 h. P.M. à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM: les Conseillers : Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

810-79 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que les minutes de la dernière assemblée sont acceptées telles que lues.

Adopté

811-79 Demande d'emploi: RE: Inspecteur municipal
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que des demandes d'emploi pour le poste d'inspecteur municipal soient demandées dans le journal le Nouvelliste.

Adopté

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

812-79 Engagement de Monsieur Roger Guilbault

Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieu Réjean Montplaisir que Monsieur Roger Guilbault soit engagé temporairement à titre d'inspecteur municipal.

Monsieur Armand Brière et Marius Blouin, maire sont contre cette proposition.

Adopté sur division

813-79 Egout pluvial

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports de mettre dans son programme triennal la réalisation d'un égout pluvial sur la route 138 en face du 1230, Notre-Dame en direction est et ouest.

Adopté

814-79 Halte touristique, domaine Freeman

Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'un contrat notarié soit signé entre Monsieur Marcel Mongrain et la Municipalité de Ste-Marthe pour exploiter une halte touristique à la condition d'avoir une subvention du Ministère du Tourisme Chasse & Pêche.

Adopté

815-79 Balancement du réseau d'aqueduc

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagé pour faire l'étude du balancement hydraulique du système d'approvisionnement en eau potable.

Adopté

816-79 Inspecteur des bâtiments

Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que Monsieur Roger Courteau soit nommé inspecteur des bâtiments.

Adopté

817-79 Résolution pour l'obtention des jeux d'hiver du Canada 1983

ATTENDU QUE la ville de Trois-Rivières a exprimé le désir d'obtenir les Jeux d'hiver du Canada 1983;
ATTENDU QUE la ville de Trois-Rivières est la capitale régionale et considérant le rôle déjà joué par les villes de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières-Ouest da dans l'organisation d'évènements d'envergure nationale et internationale (Jeux du Québec 75, Congrès international d'éducation physique 1979);
ATTENDU QUE la compétence et la disponibilité professionnelles à différents paliers des institutions publiques et privées et de l'expérience de la population concernée face à l'organisation desdites activités;
ATTENDU QUE par sa signature géographique et sa stabilité économique, la ville de Trois-Rivières est privilégiée pour la tenue d'un tel évènement;
ATTENDU QUE l'intérêt manifesté par l'U.Q.T.R. face au projet de la ville de Trois-Rivières de tenir les Jeux d'hiver du Canada 1983 en conformité avec l'axe de développement de cette institution, en santé, loisirs et sports et par sa mission d'agent de progrès régional dans lesdits donaimes;
ATTENDU QUE toute la région profiterait de l'implantation des facilités récréatives, sportives et culturelles.

IL EST PROPROSE, secondé et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine appuie fortement la demande de la Ville de Trois-Rivières afin d'ortenir les Jeux d'hiver du Canada 1983.

Adopté

Livre ces Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

818-79 Antenne de diffusion Radio-Québec.
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement qu'appui soit officiellement donné au Comité régional de Radio-Québec (région Mauricie Centre du Québec) dans la poursuite de ses représentations aurpès des autorités compétentes pour l'installation dans les plus brefs délais d'un antenne de diffusion, permettant l'accès direct à la programmation de Radio-Québec, pour pour tous les citoyens de la région-04.

Adopté

819-79 Dépotoir
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que l'inspecteur-municipal soit autorisé à faire nettoyer le dépotoir chaque fois que cela sera nécessaire.

Adopté

820-79 Pierre là où il y a entrée d'eau de faite
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que l'inspecteur municipal est autorisé à mettre de la pierre là ou il a fait des entrées d'eau.

Adopté

821-79 Nivelleuse dans les rues
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la nivelleuse passe dans toutes les rues gravellées de la Municipalité.

Adopté

822-79 Plans d'aqueduc et d'égout 11e et 12e rues
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à l'ingénieur Edouard Lair de préparer des plans d'aqueduc et d'égout des secteurs 11e et 12e rue si ceux-ci ne sont pas déjà faits.

Adopté

823-79 Dossier 11e et 12e rue
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Messieurs Réjean Montplaisir et Gaston Girard soient nommés pour suivre le dossier des 11e et 12e rues concernant l'aqueduc et l'égout et ce tant que le dossier ne sera pas fermé.

Adopté

824-79 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptées et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

1277-	André Toupin, sem. au 1er juillet 1979, déd. 60.68	179.32
1278-	Claudette Toupin, sem. au 1er juil, 79, déd. 29.63	131.61
1279-	Suzanne Jutras, sem. au 1er juil. 79, déd. 29.63	131.61
1280-	Roger Courteau, sem. au 1er juil. 79, déd. 88.05	219.95
1281-	René Dupont, sem. au 1er juil 79, déd. 41.10	158.40
1282-	René Courteau, sem. au 1er juil. 79, déd. 10.32	100.72
1283-	André Toupin, sem. au 1er juil 79, déplacement	6.93
1284-	André Toupin, rétroactif	189.02
1285-	Claudette Toupin, rétroacitf	137.94
1286-	Suxanne Jutras, rétroactif	144.30
1287-	Roger Courteau, rétroactif	208.57
1288-	René Dupont, rétroactif	157.30
1289-	Réjean Montplaisir, déplacement	70.00
1290-	Suzanne Jutras, sem. au 8 juil. 79, déd. 32.09	135.60

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1291-	Suzanne Jutras, sem. au 15 juil. 79, déd. 32.09	135.60
1292-	André Toupin, sem. au 8 juil. 79, déd.63.59	186.01
1293-	Claudette Toupin, sem. au 8 juil. 79, déd.32.09	135.60
1294-	Claudette Toupin, sem. au 15 juil. 79,déd.32.09	135.60
1295-	Claudette Toupin, sem. au 22 juil, 79,déd.32.09	135.60
1296-	Roger Courteau, sem. au 8 juil. 79, déd. 90.04	223.00
1297-	René Dupont, sem. au 8 juil. 79, déd. 60.70	180.80
1298-	René Courteau, sem. au 8 juil. 79, déd. 1.37	54.15
1299-	André Toupin, sem. au 8 juil. 79, déplacement	8.40
1300-	Jean-Guy Lahaie, loisir	350.00
1301-	Champoux sports Enr., loisir	406.38
1302-	Marcel Arcand, loisir	60.00
1303-	Jules Milette Inc. loisir	420.00
1304-	F. Lethiecq excavation, loisir	90.00
1305-	Roger Courteau, sem. au 15 juil. 79, déd. 81.13	210.07
1306-	Roger Courteau, sem. au 22 juil. 79, déd. 81.13	210.07
1307-	André Toupin, sem. au 15 juil. 79, déd. 63.59	186.01
1308-	André Toupin, sem. au 22 juil. 79, déd. 63.59	186.01
1309-	Suzanne Jutras, sem. au 22 juil. 79, déd. 32.09	135.60
1310-	René Dupont, sem. au 15 juil. 79, déd. 48.95	161.05
1311-	René Dupont, sem. au 22 juil. 79, déd. 48.95	161.05
1312-	René Courteau, sem. au 15 juil. 79, déd. 19.55	119.25
1313-	René Courteau, sem. au 22 juil. 79, déd. 19.55	119.25
1314-	René Dumas, compteurs d'eau	67.59
1315-	Ginette Plamondon, loisir	55.00
1316-	Ginette Plamondon, loisir	55.00
1317-	chèque nul	-------
1318-	Marie-Josée Gervais, loisir	55.00
1319-	Marie-Josée Gervais, loisir	55.00
1320-	Sylvain Bernard, loisir	55.00
1321-	Sylvain Bernard, loisir	55.00
1322-	Louise Limoge, loisir	55.00
1323-	Louise Limoge, loisir	55.00
1324-	Diane Larin, loisir	55.00
1325-	Diane Larin, loisir	55.00
1326-	France Robert Girard, loisir	55.00
1327-	France Robert Girard, loisir	55.00
1328-	Christiane Brière, loisir	55.00
1329-	Christiane Brière, loisir	55.00
1330-	Sylvain Dumas, loisir	55.00
1331-	Sylvain Dumas, loisir	55.00
1332-	Union des conseils de Comté Québec	120.00
1333-	André Toupin, sem. au 29 juil. 79, déd. 63.59	186.01
1334-	Claudette Toupin, sem. au 29 juil. 79, déd. 32.09	135.60
1335-	Suzanne Jutras, sem. au 29 juil. 79, déd. 32.09	135.60
1336-	Roger Courteau, sem. au 29 juil. 79, déd. 81.13	210.07
1337-	René Dupont, aem. au 29 juil. 79, déd. 85.90	218.60
1338-	André Toupin, sem. au 15, 22, 29 juil. déplacement	18.48
1339-	chèque au mois août	-----
1340-	chèque au mois août	-----
1341-	Banque Canadienne Nationale	10 ,472.50
1342-	Claude Hallé, sem. au 29 juil. 79, déd. 42.12	157.88
1343-	Télé-Communication	37.10
1344-	Canadienne Dominionleasing Corp. Ltd	131.00
1345-	Xerox of Canada Ltée	108.32
1346-	Solec Inc.	100.54
1347-	Pluritec Ltée	15.00
1348-	Morin, Cadieux & Matteau	4,750.00
1349-	J. B. Deschamps Inc.	1,324.35
1350-	Adrien Grand'Maison, assurance camion	293.00
1351-	Maxi plus Inc.	107.40
1352-	Jean Banville Inc.	63.61
1353-	Imprimerie Art Graphique Inc.	587.43
1354-	Librairie du Cap Inc.	62.89
1355-	Les Prévoyants du Canada	186.45
1356-	Chauffage Ste-Madeleine	4.57
1357-	Garage M. Ayotte	74.53
1358-	Garage Marcel Roy	52.24
1359-	Bo-Bain Enr.	914.49
1360-	Réal Huot Inc.	181.82
1361-	Centre de construction C. Champoux Inc.	148.65
1362-	Saillant Inc.	1,230.68
1363-	Equipement Malbeuf Inc.	2,848.41
1364-	André Montplaisir	30.00
1365-	Henri-Paul Lacroix	2,110.83
1366-	Corporation Municipale de Ste-Marthe Richard Loranger	153.08
1367-	Bell Canada	20.09

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1368-Bell Canada	41.91
1369-Hydro Québec	33.60
1370-Hydro Québec	435.04
1371-Hydro Québec	6,061.75
1372-Centre de const. C. Champoux, loisir	190.86
1373-Boulangerie Hélie, loisir	333.90
1374-Club de l'Amitié	1,000.00
1375-Morin & Frères Ltée	27.87
1376-Henri Boilet	50.00
1377-Marius Blouin	160.00
1378-Jean-Louis Jobin	60.00
1379-Gaston Girard	60.00
1380-Marcel Desjardins	60.00
1381-Réjean Montplaisir	60.00
1382-Armand Brière	60.00
1383-Joseph Pépin	60.00

La séance est levée

Marius Blouin .....Maire André Toupin .....Sec.trés.
Marius Blouin André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE.

24 août/79 SESSION SPECIALE du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce vendredi le 24 août 1979 à 7.30 hres P.M. à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire	Marius Blouin
MM. les Conseillers	Jean-Louis Jobin
	Réjean Montplaisir
	Gaston Girard
	Joseph Pépin

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL, vous est par les présentes doané par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoqué par les présentes par Messieurs Joseph Pépin et Gaston Girard, conseillers, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 24 août 1979, et qu"il y sera pris en considération les sujets suivants SAVOIR:

1.- Rencontre avec inspecteur municipal Roger Guilbault.
2.- Compteurs d'eau
3.- Aqueduc 11è et 12è rues et autres
4.- La décentralisation des poles
5.- Avis de motion, modification zonage
6.- Emprunt temporaire.

DONNE ce 22ième jour du mois d'août 1979

copie conforme

André Toupin
secrétaire-trésorier

André Toupin
secrétaire trésorier.

Au point no. 1, Il y a eu diverses échanges de point de vue à ce sujet.

On passe au point no.3 Il y a eu diverses interventions et de la part des membres du Conseil et des secteurs concernés.

INITIALES DU MAIRE MB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

suite session spéciale du 24 août 1979

Le dossier de la 11ième et 12ième Rues est à l'étude.

825-79 (No. de résolution ou annotation)

INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU

Proposé par M. Joseph Pépin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que MM. Roger Courteau et René Dupont installent les compteurs d'eau afin que dans trois (3) semaines ils soient tous posés. Ils sont autorisés à les poser le soir ou le samedi si nécessaires aussi faire les réparations.

Adopté.

826-79 DECENTRALISATION DES BUREAUX DE SCRUTIN

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier prenne les informations juridiques concernant la décentralisation des bureaux de scrutin lors des élections.

Adopté.

827-79 AVIS DE MOTION (Modifier le zonage) Gaston Girard

Avis de motion est donné par M. Gaston Girard à l'effet de modifier le zonage sur la rue Courteau pour être zoné commercial. Un règlement sera présenté à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

La séance est levée.

Marius Blouin, maire — André Toupin, sec-trésorier.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE.

4 sept 1979 Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 4 septembre 1979 à 7.30h. P.M. à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

828-79 Adoption des minutes.

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu unanimement que les minutes de l'Assemblée du 6 et du 24 août 1979 sont acceptées telles que lues.

Adopté

✓ 829-79 Entente Jean-Paul Langevin.

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Marthe du Cap-de-la-Madeleine a pris connaissance du projet d'entente entre la Municipalité et le promoteur, Monsieur JEAN PAUL LANGEVIN concernant la réalisation et la cession des services d'aqueduc et d'égout sanitaire que celui-ci projète de construire sur la 8ième et 9ième rue, et décide ce qui suit:

a/ Accepte le dit projet d'entente
b/ Autorise les personnes suivantes à signer pour et au non de la Municipalité de Sainte du Cap-de-la-Madeleine, ladit entente, Monsieur Réjean Montplaisir, conseiller et Monsieur André Toupin, secrétaire-trésorier.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MG
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

830-79 Avis de motion

Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet qu'à une séance subséquente un règlement sera présenté devant le conseil de la Municipalité afin de proscrire tout raccordement de puisards de rue, de fossés ou de drains recevant des eaux de ruissellement et enfin de tout drainage incluant les drains français (drains de fondation) au réseau d'égout sanitaire.

831-79 Déneigement 1979-1980 par contrat.

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Jean-Louis Jobin et résolu ~~unanimement~~ que le déneigement 1979-1980 se fasse au contrat. Le vote est demandé: 3 pour, 3 contre. Le Maire vote en faveur.

Adopté

832-79 Bri de haie Monsieur Bernard Houle.

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que la Municipalité verse à Monsieur Bernard Houle la somme de $125.00 pour le bri de sa haie lors du déneigement 1978-1979.

Adopté

833-79 Président d'élection 1979

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras soit nommée président d'élection pour 1979. Le secrétaire-trésorier Monsieur André Toupin, ayant refusé.

Adopté

834-79 Chemins subventionnés par le Ministère des Transports.

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accepte la longueur des chemins subventionnés par le Ministère des Transports soit 14.73 km.

Adopté

835-79 Compte de l'aviseur légale

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins qu'une lettre soit envoyée à l'aviseur légal de produire son compte d'ici 3 semaines, sinon la Municipalité songerait à changer d'aviseur.

Adopté

836-79 Plans égout et aqueduc 11e et 12 e rues.

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à la Firme Edouard Lair de fournir les plans d'égout et d'aqueduc du secteur Langevin en vue de pourvoir raccorder le secteur de la 11e et 12 e rues.

Adopté

837-79 Demande à Pluritec

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à la Firme Pluritec de modifier les plans directeurs d'égout et d'aqueduc en vue de collecter la 11e et 12e rues.* Les couts seront au frais des contribuables de ce secteur.

*inclus cadaste numéros: 95-2, 95-3, 96-20.

Adopté

838-79 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECR.TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	1339-René Dupont, sem. au 5 août 79, déd. 48.95	161.05
	1340-René Dupont, sem. au 12 août 79, déd. 48.95	161.05
	1384-André Toupin, sem. au 5 août 79, déd. 63.59	186.01
	1385-Claudette Toupin, sem. au 5 août 79, déd. 32.09	135.60
	1386-Suzanne Jutras, sem. au 5 août 79, déd. 32.09	135.60
	1387-Roger Courteau, sem. au 5 août 79, déd. 98.35	236.53
1388-	André Toupin, sem. au 5 août 79, déplacement	14.07
1389-	Ginette Plamondon, loisir	55.00
1390-	Marie-Josée Gervais, loisir	55.00
1391-	Sylvain Bernard, loisir	55.00
1392-	Christiane Brière, loisir	55.00
1393-	Sylvain Dumas, loisir	55.00
1394-	Louise Limoges, loisir	55.00
1395-	Diane Larin, loisir	55.00
1396-	France Robert Girard, loisir	55.00
1397-	Mario Massicotte, sem. au 5 août 79, déd. 0.67	23.62
1398-	Claude Hallé, sem. au 5 août 79, déd. 42.12	157.88
1399-	André Toupin, congrès des secrétaires	300.00
1400-	Receveur général du Canada	807.02
1401-	Ministère du Revenu du Québec	1,111.84
1402-	J. B. Lanouette Inc., 3e age	50.00
1403-	Marcel Mongrain, 3e age	1,350.00
1404-	Micheline Pépin, 3e age	100.00
1405-	André Toupin, sem. au 12 août 1979, déd. 63.59	186.01
1406-	Claudette Toupin, sem. au 12 août 79, déd. 32.09	135.60
1407-	Suzanne Jutras, sem. au 12 août 79, déd. 32.09	135.60
1408-	Roger Courteau, sem. au 12 août 79, déd. 103.77	242.03
1409-	André Toupin, sem. au 12 août 79, déplacement	10.29
1410-	Ginette Plamondon, loisir	55.00
1411-	Marie Josée Gervais, loisir	55.00
1412-	Sylvain Bernard, loisir	55.00
1413-	Louise Limoges, loisir	55.00
1414-	Diane Larin, loisir	55.00
1415-	France Robert Girard, loisir	55.00
1416-	Christiane Brière, loisir	55.00
1417-	Sylvain Dumas, loisir	55.00
1418-	Claude Hallé	157.88
1419-	André Toupin, sem. au 19 août 79, déd. 63.59	186.01
1420-	Claudette Toupin, sem. au 19 août 79, déd. 32.09	135.60
1421-	Suzanne Jutras, sem. au 19 août 79, déd. 32.09	135.60
1422-	Roger Courteau, sem. au 19 août 79, déd. 98.35	236.53
1423-	René Dupont, sem. au 19 août 79, déd. 48.95	161.05
1424-	Claude Hallé, sem. au 19 août 79, déd. 42.12	157.88
1425-	Ginette Plamondon, loisir	55.00
1426-	Marie Josée Gervais, loisir	55.00
1427-	Sylvain Bernard, loisir	55.00
1428-	Louise Limoge, loisir	55.00
1429-	Diane Larin, loisir	55.00
1430-	France Robert Girard, loisir	55.00
1431-	Christiane Brière, loisir	55.00
1432-	Sylvain Dumas, loisir	55.00
1433-	Suzanne Jutras, déplacement	3.36
1434-	Micheline Pépin, 3e age	11.13
1435-	Micheline Pépin, 3e age	68.43
1436-	Michelle Toupin, 3e age	62.46
1437-	Sylvie Turcotte, 3e age	34.00
1438-	Jean-Gélinas, notaire, 3e age	25.00
1439-	André Toupin, sem. au 26 août 79, déd. 63.59	186.01
1440-	Claudette Toupin, sem. au 26 août 79, déd. 32.09	135.60
1441-	Suzanne Jutras, sem. au 26 août 79, déd. 32.09	135.60
1442-	Roger Courteau, sem. au 26 août 79, déd. 98.35	236.53
1443-	René Dupont, sem. au 26 août 79, déd. 48.95	161.05
1444-	André Toupin, sem. au 26 août 79, déplacement	13.23
1445-	Claude Hallé, sem. au 26 août 79, déd. 42.12	157.88
1446-	Ginette Plamondon, loisir	55.00
1447-	Marie-Josée Gervais, loisir	55.00
1448-	Sylvain Bernard, loisir	55.00
1449-	Louise Limoges, loisir	55.00
1450-	Diane Larin, loisir	55.00
1451-	France Robert Girard, loisir	55.00
1452-	Christiane Brière, loisir	55.00
1453-	Sylvain Dumas, loisir	55.00
1454-	Sylvie Turcotte, 3e age	107.85
1455-	Michelle Toupin, 3e age	121.45

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE mb
INITIALES DU SÉC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	1456-Steve Barthlet, remboursement taxe	5.00
	1457-Massicotte & Fils Ltée	855.36
	1458-Milette Gaz Bar	111.80
	1459-Jean-Girard, 3e age	40.00
	1460-Garage Marcel Roy	56.00
	1461-Charles Lévesque Enr.	232.73
1462-	Claude Paquin, entrepreneur	20.00
1463-	Servac Inc. 3e age	172.80
1464-	Sablière Ste-Marthe Inc.	755.40
1465-	Carrière St-Louis	255.44
1466-	Librairie du Cap Inc.	87.50
1467-	Canadian dominion leasing corporation Ltd	133.00
1468-	Le Nouvelliste	140.00
1469-	Formules Municipales Ltée	111.95
1470-	Corporation du Comté de Champlain	2,624.79
1471-	Cité du Cap-de-la-Madeleine	24,918.73
1472-	Évaluation St-Maurice Inc.	150.15
1473-	Jean-Guy Groleau	10.00
1474-	Les services Maxi Plus Inc.	210.60
1475-	Solec Inc.	50.27
1476-	Claude Arbour Inc.	98.00
1477-	Télé-communication	37.10
1478-	Bell Canada	8.32
1479-	Bell Canada	20.09
1480	Bell Canada	34.36
1481-	Hydro Québec	97.99
1482-	Hydro Québec	33.11
1483-	Hydro Québec	70.33
1484-	Hydro Québec	501.13
1485-	Marius Blouin	180.00
1486-	Jean-Louis Jobin	60.00
1487-	Marcel Desjardins	60.00
1488-	Gaston Girard	60.00
1489-	Réjean Montplaisir	60.00
1490-	Armand Brière	60.00
1491-	Joseph Pépin	60.00
1492-	Corporation Municipoale Ste-Marthe & Richard Loranger	153.08
1493-	André Montplaisir	30.00
1494-	Henri-paul Lacroix	2,110.83
1495-	Ministère du Revenu du Québec	917.56
1496-	Receveur général du Canada	659.42
1497-	Receveur général du Canada, timbres	204.00
1498-	Denis Brouillette	125.00
1499-	Bo-Bain Enr.	1,182.06

La séance est ajournée à lundi le 17 septembre 1979 à ~~7.30~~ 8.00h.
a l'exclusion de 829-79

Marius Blouin Maire André Toupin Sec.trés.
Marius Blouin André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

17 septembre 79

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 17 septembre 1979 à 8.00 h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présent, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

839-79 Engagement de Suzanne Jutras, assistante-trésorière
Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras soit engagée assistante-trésorière au salaire de $6.00 l'heure rétroactif au ler janvier 1979.

Adopté

840-79 Engagement de Suzanne Jutras, secrétaire-trésorier adjoint.

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Armand Brière et résolu que Madame Jutras soit engagée secrétaire-trésorier adjoint au salaire de $6.00 l'heure rétroactif au ler janvier 1979.

Le vote est pris: 2 pour, 3 contre

Refusé

La séance est levée.

Marius Blouin..... Suzanne Jutras, sec....
Marius Blouin, Maire Suzanne Jutras

/&/&/&/&/&/&/&/&/

ler octobre 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi ler octobre 1979 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son honneur le Maire: Marius Blouin

MM. les Conseillers : Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Armand Brière
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

841-79 Adoption des minutes.
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 4 septembre et du 17 septembre 1979 sont acceptées telles que lues.

Adopté

842-79 Salaire des employés
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir que les salaires suivants seront en vigueur à compter du ler octobre 1979 et rétroactif au ler janvier 1979.
André Toupin, 8.25 de l'heure, semaine de 32.5 heures
Claudette Toupin, $6.00 de l'heure, semaine de 32.5 heures
Roger Courteau, inspecteur municipal, $8.00 de l'heure 40 heures par semaine.
Roger Courteau, journalier, $7.25 de l'heure, 40 heures par semaine
René Dupont, $6.25 de l'heure, 40 heures par semaine.
LE VOTE EST DEMANDE: 4 pour et 2 contre

ADOPTE sur division.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

843-79 Election

Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'école Dominique Savio soit louée de la Commission Scolaire du Cap pour la journée des élections afin d'avoir des bureaux de votation à deux endroits dans la Municipalité, soit à l'Hôtel de Ville et à l'école Dominique Savio.

Adopté

844-79 Zonage agricole (Roger Guilbault)

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Joseph Pépin que la Municipalité de Ste-Marthe demande que les lots 451 et 452 soient exclus de la zone agricole, propriétaire Monsieur Roger Guilbault.
Le Maire est contre cette proposition.

Adopté

845-79 Zonage agricole (Succession Emile Vaillancourt)

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Joseph Pépin [illegible] que la Municipalité de Ste-Marthe demande que les lots P.28 et P.29 soient exclus de la zone agricole, propriétaire, Succession Emile Vaillancourt.
Le Maire est contre cette proposition.

Adopté

846-79 Zonage agricole (Narcisse Hinse et Gilles Hamel)

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Joseph Pépin que la Municipalité de Ste-Marthe demande que le lot P.73 soit exclus de la zone agricole, propriétaires, Gilles Hamel et Narcisse Hinse.
Le Maire est contre cette proposition.

Adopté

847-79 Règlement amendement au zonage 85-E

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement [illegible] modifiant le zonage sur la rue Courteau est accepté. Le règlement a été lu séance tenante.

Adopté

848-79 Assemblée des électeurs règlement amendement au zonage 85-E

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'assemblée des électeurs aura lieu le 22 octobre 1979 à 7h. P.M.

Adopté

849-79 Demande au Ministère des Transports

Proposé par Monsieur Armand Brière, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande au Ministère des Transports de faire transporter la neige de la route 138 à partir du 890 Notre-Dame jusqu'au cimetière.

Adopté

[illegible]

850-79 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

1500-	André Toupin, sem. au 2 sept. 79, déd. 63.59	186.01
1501-	Claudette Toupin, sem. au 2 sept. 79, déd. 32.09	135.60
1502-	Suzanne Jutras, sem. au 2 sept. 79, déd. 32.09	135.60

No. de résolution ou annotation		
	1503-Roger Courteau, sem. au 2 sept. 79, déd. 96.26	233.16
	1504-René Dupont, sem. au 2 sept. 79, déd. 71.67	197.39
	1505-André Toupin, sem. au 2 sept. 79, déplacement	4.20
	1506-Michelle Toupin, sem. au 2 sept. 79, 3e âge	121.45
	1507-Sylvie Turcotte, sem. au 2 sept. 79, 3e âge	107.85
	1508-Claude Hallé, sem. au 2 sept. 79, déd. 42.12	157.88
1509-	Bernard Houle	125.00
1510-	Banque Canadienne Nationale	68,137.50
1511-	André Toupin, sem. au 9 sept. 79, déd. 63.59	186.01
1512-	Claudette Toupin, sem. au 9 sept. 79, déd. 32.09	135.60
1513-	Suzanne Jutras, sem. au 9 sept. 79, déd. 32.09	135.60
1514-	Roger Courteau, sem. au 9 sept. 79, déd. 98.35	236.53
1515-	René Dupont, sem. au 9 sept. 79, déd. 54.62	171.13
1516-	André Toupin, sem. au 9 sept. 79, déplacement	6.30
1517-	Claude Hallé, sem. au 9 sept. 79, déd. 42.12	157.88
1518-	Sylvie Turcotte, sem. au 9 sept. 79, déd. 13.60,3eâge	107.85
1519-	Michelle Toupin, sem. au 9 sept. 79, 3e âge	121.45
1520-	André Toupin, petite caisse	74.64
1521-	Claude-Orise Hubert, petite caisse	100.00
1522-	René Dumas, 3e âge	75.00
1523-	André Toupin, sem. au 16 sept. 79, déd. 63.59	186.01
1524-	Claudette Toupin, sem. au 16 sept. 79, déd. 32.09	135.60
1525-	Suzanne Jutras, sem. au 16 sept. 79, déd. 32.09	135.60
1526-	Roger Courteau, sem. au 16 sept. 79, déd. 102.70	243.10
1527-	René Dupont, sem. au 16 sept. 79, déd. 70.82	194.31
1528-	Claude Hallé, sem. au 16 sept. 79, déd. 42.12	157.88
1529-	Sylvie Turcotte, sem. au 16 sept. 79, déd. 13.603eâge	107.85
1530-	Michelle Toupin, sem. au 16 sept. 79, 3eâge	121.45
1531-	Suzanne Jutras, sem. au 16 sept. 79, déplacement	3.78
1532-	B.R. Service Enr., 3e âge	50.00
1533-	André Toupin, sem. au 23 sept. 79, déd. 63.59	186.01
1534-	Claudette Toupin, sem. au 23 sept. 79, déd. 32.09	135.60
1535-	Roger Courteau, sem. au 24 sept. 79, déd. 117.80	277.14
1536-	René Dupont, sem. au 23 sept. 79, déd. 62.70	182.74
1537-	Suzanne Jutras, sem. au 23 sept. 79, déd. 58.95	178.05
1538-	Suzanne Jutras, rétroactif	665.00
1539-	André Toupin, sem. au 23 sept. 79, déplacement	13.23
1540-	Céline Turcotte, lecture des compteurs	37.13
1541-	Céline Turcotte, millage lecture des compteurs	13.23
1542-	René Courteau, ~~xxxxxx~~ 4% de vacances	48.09
1543-	Claude Hallé, sem. au 23 sept. 79, déd. 42.12	157.88
1544-	André Toupin, sem. au 30 sept. 79, déd. 63.59	186.01
1545-	Claudette Toupin, sem. au 30 sept. 79, déd. 32.09	135.60
1546-	Suzanne Jutras, sem. au 30 sept. 79, déd. 42.92	152.08
1547-	Roger Courteau, sem. au 30 sept. 79, déd. 76.25	214.95
1548-	René Dupont, sem. au 30 sept. 79, déd. 62.70	182.74
1549-	André Toupin, sem. au 30 sept. 79, déplacement	12.81
1550-	Suzanne Jutras, sem. au 30 sept. 79, déplacement	4.20
1551-	Claude Hallé, sem. au 30 sept. 79, déd. 42.12	157.88
1552-	Marius Blouin, congrès des maires	205.00
1553-	Solec Inc.	50.27
1554-	P. V. Ayotte Ltée	62.65
1555-	Formules municipales Ltée	182.11
1556-	Imprimerie Art graphique Inc., élection	75.34
1557-	J. B. Lanouette Inc. 3e âge	15.00
1558-	Les prévoyants du Canada	146.90
1559-	Claude-Orise Hubert, 3eâge	151.88
1560-	Albert Hubert, 3e âge	150.00
1561-	Gilles Stoycheff, 3e âge	15.00
1562-	Claude Boisvert, 3e âge	25.00
1563-	Raymonde Lafrenière, 3e âge	25.00
1564-	Le Nouvelliste	144.00
1565-	Les services Maxi plus Inc.	708.20
1566-	Jean-Marie Chastenay, arp. géom.	225.00
1567-	Sani-Marc Inc.	57.20
1568-	Garage M. Ayotte	80.60
1569-	Poulin Ltée	24.79
1570-	Claude Paquin	120.00
1571-	Morin & Frères Ltée	134.16
1572-	Bo-Bain Enr.	106.26
1573-	Cooke & Fils Enr.	28.62
1574-	Réal Huot Inc.	41.04
1575-	Charles Lévesque Enr.	163.63
1576-	Garage Marcel Roy	18.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

1577-Carière St-Louis	301.08
1578-Les Pétroles Hélie Inc.	183.50
1579-Massicotte & Fils Ltée	142.56
1580-Denis Brouillette	110.00
1581-Launier Ltée	106.92
1582-Centre de const. C. Champoux	59.08
1583-André Montplaisir	30.00
1584-Henri-Paul Lacroix	2,110.83
1585-Corp. municipale de Ste-Marthe et Richard Lorange	r153.08
1586-Hydro Québec	3,063.00
1587-Hydro Québec	24.15
1588-Hydro Québec	57.32
1589-Hydro Québec	66.09
1590-Bell Canada	20.09
1591-Bell Canada	33.37
1592-Bell Canada	8.32
1593-Télé-communication	37.10
1594-Canadian Dominion leasing	66.50
1595-Ministère du Revenu du Québec	1,391.77
1596-Receveur général du Canada	1,038.34
1597-Marius Blouin	180.00
1598-Jean-Louis Jobin	60.00
1599-Gaston Girard	60.00
1600-Marcel Desjardins	60.00
1601-Réjean Montplaisir	60.00
1602-Armand Brière	60.00
1603-Joseph Pépin	60.00
1604-Charlotte Brière RE: Anselme Brière	468.61
1605-Centre d'orthèses & Prothèses de la Maurice A.B.	392.50
1606-Dr Daniel Boulet Re: Anselme Brière	30.00

La séance est ajournée à 9.55h. P.M.
La séance est réouverte à 9.55. P.M.

NOTE: Le maire se dégage de toutes responsabilités relativement aux dossiers des rues, aqueduc, Hôtel Municipal, dépotoir à l'ordre du jour du 17 septembre 1979.

LA SEANCE EST AJOURNEE à lundi le 15 octobre 1979 à 7.30 h. P.M.

Marius Blouin ..... Maire ..... Sec.trés.
Marius Blouin André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&&/&/&/&/

Le 15 octobre 79 CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Séance d'ajournement tenue ce lundi 15 octobre 1979 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Monsieur le Maire: Marius Blouin

MM. les conseillers: Jean-Louis Jobin
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du maire au Fauteuil.

851-79 Ouverture des soumissions "déneigement 79-80"

Proposé par Monsieur Jean-Louis Jobin, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que le conseil prend connaissance des soumissions pour l'ouverture des chemins d'hiver 1979-1980, ces soumissions sont: (a 2 mille.04)

Sablière Ste-Marthe Inc.: $2,170.00 du mille
Claude Paquin : $1,200.00 du mille

INITIALES DU MAIRE MB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Massicotte & Fils Ltée: $2,025.00 du mille

Ces soumissions sont mises à l'étude.
Le contrat de déneigement 1979-1980 est accordé à l'entrepreneur Claude Paquin au montant de $26,880.00, à la condition que la machinerie soit approuvée par l'inspecteur.
Adopté

852-79 Avis de motion, règlement modifiant les règlements d'administration de l'aqueduc.
Monsieur Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement modifiant les règlements d'administration de l'aqueduc.

853-79 Voyage de pierre
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir qu'un voyage de pierre soit envoyé en face du 95, 50e rue afin que ce soit accessible en auto.

Adopté

854-79 Demande à la Commission de protection des terres agricoles.
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Joseph Pépin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande à la Commission de protection des terres agricoles d'exclure les lots P.462, P.463, P.464 du zonage agricole dont le propriétaire est Monsieur Philippe Hayes.

Adopté

855-79 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Joseph Pépin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement à l'exception du chèque 1635.
Messieurs Gaston Girard, Réjean Montplaisir, Joseph Pépin sont contre le chèque 1635 au montant de $100.00 à l'ordre de Marius Blouin. Le chèque sera payé sur réception de pièces justificatives.

1607-	André Toupin, rétroactif	407.55
1608-	Claudette Toupin, rétroactif	668.85
1609-	Roger Courteau, rétroactif	823.24
1610-	René Dupont, rétroactif	1,008.30
1634-	Marcel Mongrain, 3e age	15.00
1633-	Municipalité de Ste-Marthe-3e âge.	245.18

Adopté

La séance est levée

Marius Blouin ..... Maire. André Toupin ..... Sec.trés.
Marius Blouin André Toupin

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

22 octobre 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'adoption du règlement intitulé Règlement numéro 85-E concernant l'amendement au zonage dans la Municipalité.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe le 22 octobre 1979 à 7h. P.M. sous la présidence du Maire Marius Blouin.

Le secrétaire-trésorier donne lecture de l'article 392a du code municipal ainsi que la lecture du présent règlement. Deux (2) heures après la fin de la lecture du règlement aucun électeurs propriétaires ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement le président de l'assemblée déclara ledit règlement approuvé.

Marius Blouin
Marius Blouin, maire

André Toupin
André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

28 octobre 1979

PROCES VERBAL

MISE EN NOMINATION

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF, en ce 28e jour d'octobre.

Je, soussignée, présidente d'élection et sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe situé à 2061, rue Notre-Dame, avant la douzième heure de l'avant-midi pour recevoir tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour le siège de MAIRE et pour les sièges de CONSEILLERS 1,5,6.

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur Maurice Toupin, retraité, du 31, 6e rue Ste-Marthe, secondé par Monsieur Arthur Beaumier, rentier, du 2297, rue Notre-Dame, Ste-Marthe. Que Monsieur Lucien Chaussé, technicien, du 380, Lafrenière, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme MAIRE de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signée.

//ADMIS//

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur André Bellemare, technicien, du 90, rue Robert Biron, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Renald Dumas, conseiller syndical, du 3931, Rg St-Malo, Ste-Marthe. Que Monsieur Daniel Bouchard, inspecteur, du 1215, 9e rue, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 6.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signée.

//ADMIS//
Suzanne Jutras, prés. élec.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Proposé par Monsieur Jean-Pierre Sauvageau, soudeur, du 3720, Rg St-Malo, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Clément Champoux, contracteur, du 200, des Oeillets, Ste-Marthe. Que Monsieur Etienne Bergevin, opérateur, du 3550, Rg St-Malo, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 5.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signée.

//ADMIS//

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur Camille Ross, papetier, du 2240, des Prairies, Ste-Marthe, secondé par Monsieur René Fortin, facteur, du 211, 9e rue, Ste-Marthe. Que Monsieur Raymond Duval, homme d'affaire, du 1460, Notre-Dame, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 1.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signée.

//ADMIS//

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, surintendant, du 3871, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier, mécanicien de machine fixe, du 80, des Jonquilles, Ste-Marthe. Que Monsieur Jean-Paul Perreault, arpenteur-géomètre, du 1220, 9e rue, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 6.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signée.

//ADMIS//

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur Marcel Arcand, cultivateur, du 3381, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Gaétan Normandin, opérateur, du 80, 7e rue, Ste-Marthe. Que Monsieur Réjean Paradis, opérateur, du 3761, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 1.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signée.

//ADMIS//

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

Proposé par Monsieur Jean-Baptiste Vaillancourt, contremaitre, du 1058, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Zotique Vaillancourt, cultivateur, du 3601, rue Notre-Dame, Ste-Marthe. Que Monsieur Marius Blouin, conseiller social, du 95, des Tulipes, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme MAIRE de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signée.

//ADMIS//

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Proposé par Monsieur Odilon Montplaisir, retraité, du 2421, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Madame Marie-Claire Vaillancourt, ménagère, du 3751, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, Que Monsieur Rosaire Vaillancourt, plombier, du 3621, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme conseiller de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 5.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signée.

//ADMIS//

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Aucun autre candidat ne fut mis en nomination pour la charge de MAIRE et des CONSEILLERS.

A deux (2) heures, voici à cet effet le procès-verbal que jpai fait sur place.

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF, ce vingt-huitième jour d'octobre.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Je, soussignée, présidente d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:

Et comme il y a plus que le nombre de candidats aux dites charges à deux (2) heures, P.M. je donne avis que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour ladite Corporation Municipale et que le scrutin sera ouvert en conséquence, dimanche le 4 novembre 1979, à 2061, rue Notre-Dame et à 141, 8e rue, Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, depuis huit (8) heures du matin (heure normale) jusqu'à dix huit (18) heures du soir (6 heures).

Et de plus les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:

POUR ELECTION DU MAIRE: Marius Blouin, conseiller social

Lucien Chaussé, technicien

POUR ELECTIONs DES CONSEILLERS:

Siège numéro 1 : Raymond Duval, homme d'affaire

Réjean Paradis, opérateur

Siège numéro 5 : Etienne Bergevin, opérateur

Rosaire Vaillancourt, plombier

Siège numéro 6 : Daniel Bouchard, inspecteur

Jean-Paul Perreault, arpenteur-géo.

L'addition officielle des votes se fera le soir du scrutin dianche le 4 novembre 1979 au fur et à mesure que les boites de scrutin me parviendront.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ce 28e jour d'octobre 1979.

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras
Présidente d'élection

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECTRES

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PRONINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

5 novembre 79

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 5 novembre 1979 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire Marius Blouin

MM. les conseillers: Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Joseph Pépin

formant quorum sous la présidence du maire au Fauteuil.

856-79 Mémoire d'entente zonage agricole
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accepte le plan de la zone agricole tel que préparé par la Commission de protection du territoire agricole et d'autoriser son honneur le Maire ainsi que le secrétaire trésorier à signer un mémoire d'entente à intervenir entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et la Commission de Protection du territoire agricole. Le Maire se retire ne voulant pas engager le nouveau Conseil

Adopté

Le maire se retire ne voulant pas engager le nouveau Conseil

857-79 Gaston Girard, pro-maire
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que Monsieur Gaston Girard soit nommé pro-maire.

Adopté

858-79 Nivelleuse dans les rues
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la nivelleuse passe dans toutes les rues gravelées de la Municipalité.

Adopté

859-79 Annonce dans les journaux.
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu que le secrétaire publie un avis sur les journeaux afin de faire un démenti concernant Monsieur Raymond Duval et le règlement 99 tel que présenté sur un feuillet d'élection rédigé et payé par l'organisation Blouin.

Adopté

La séance est ajournée à mardi le 13 novembre 1979 à 7.30h. P.M

Gaston Girard ..... Pro Maire ..... André Toupin ..... sec.trés.
André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Je, soussignée, présidente d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF CE DIMANCHE 4 NOVEMBRE.

Conformément aux dispositions de la loi, cette année la journée des élections pour la votation s'est tenue un dimanche.

Correspondant à mes avis publics, la votation avait lieu à l'Hôtel Municipal, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe et à l'Ecole Dominique Savio, 140, 8e rue, Ste-Marthe, de 8h. du matin jusqu'à 18.00h. du soir. Dix (10) bureaux de votation étaient ouverts pour y recevoir les bulletins de votation conformément au règlement de votation.

A dix-huit heures (18 h.) précises les dix (10) bureaux de votation fermèrent et l'on procéda au décompte des bulletins.

Le résultat du vote le soir de l'élection fût le suivant:

NOMBRE DE VOTES DONNES EN FAVEUR DU MAIRE

Bureau no. 1	Blouin :	73	Bureau no. 6	Blouin :	93
	Chaussé:	102		Chaussé:	69
MAJORITE CHAUSSE 29			MAJORITE BLOUIN 24		
Bureau no 2.	Blouin :	104	Bureau no 7.	Blouin :	91
	Chaussé:	93		Chaussé:	89
MAJORITE BLOUIN 11			MAJORITE Blouin 2		
Bureau no. 3	Blouin :	132	Bureau no 8	Blouin :	75
	Chaussé:	54		Chaussé:	107
MAJORITE BLOUIN 78			MAJORITE CHAUSSE 32		
Bureau no 4.	Blouin :	79	Bureau no. 9	Blouin :	25
	Chaussé:	76		Chaussé:	140
MAJORITE BLOUIN 3			MAJORITE CHAUSSE 115		
Bureau no 5.	Blouin :	116	Bureau no. 10	Blouin :	25
	Chaussé:	57		Chaussé:	143
MAJORITE BLOUIN 59			MAJORITE CHAUSSE 118		

Total des votes en faveur de Marius Blouin: 813
Total des votes en faveur de Lucien Chaussé: 930
MAJORITE CHAUSSE: 117

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

NOMBRE DE VOTES DONNES EN FAVEUR DES CONSEILLERS

SIEGE NUMERO 1

Bureau no. 1 Duval : 98
Paradis: 73
MAJORITE DUVAL 25

Bureau no. 2 Duval : 94
Paradis: 101
MAJORITE PARADIS 7

Bureau no. 3 Duval : 57
Paradis: 126
MAJORITE PARADIS 69

Bureau no. 4 Duval : 75
Paradis: 82
MAJORITE PARADIS 7

Bureau no. 5 Duval : 39
Paradis: 130
MAJORITE PARADIS 91

Bureau no. 6 Duval : 70
Paradis: 88
MAJORITE PARADIS 18

Bureau no. 7 Duval : 77
Paradis: 99
MAJORITE PARADIS 22

Bureau no. 8 Duval : 98
Paradis: 81
MAJORITE DUVAL: 17

Bureau no. 9 Duval : 126
Paradis: 33
MAJORITE DUVAL: 93

Bureau no. 10 Duval: 133
Paradis: 30
MAJORITE DUVAL 103

Total des votes en faveur de Raymond Duval: 867

Total des votes en faveur de Réjean Paradis: 843

MAJORITE DUVAL: 24

SIEGE NUMERO 5

Bureau no. 1 Bergevin : 102
Vaillancourt: 73
MAJORITE BERGEVIN 29

Bureau no. 2 Bergevin : 93
Vaillancourt: 105
MAJORITE VAILLANCOURT: 12

Bureau no. 3 Bergevin : 51
Vaillancourt: 130
MAJORITE VAILLANCOURT: 79

Bureau no. 4 Bergevin : 87
Vaillancourt: 70
MAJORITE BERGEVIN: 17

Bureau no. 5 Bergevin : 47
Vaillancourt: 121
MAJORITE VAILLANCOURT: 74

Bureau no. 6 Bergevin : 80
Vaillancourt: 81
MAJORITE VAILLANCOURT 1

Bureau no. 7 Bergevin : 96
Vaillancourt: 79
MAJORITE BERGEVIN: 17

Bureau no. 8 Bergevin :128
Vaillancourt: 57
MAJORITE BERGEVIN: 71

Bureau no. 9 Bergevin :129
Vaillancourt: 30
MAJORITE BERGEVIN: 99

Bureau no. 10 Bergevin :136
Vaillancourt: 30
MAJORITE BERGEVIN 106

Total des votes en faveur de Etienne Bergevin: 949

Total des votes en faveur de Rosaire Vaillancourt: 776

MAJORITE BERGEVIN: 173

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

SIEGE NUMERO 6

Bureau no. 1	Bouchard:	111	Bureau no. 6	Bouchard:	72
	Perrault:	64		Perrault:	88
MAJORITE BOUCHARD 47			MAJORITE PERRAULT: 16		
Bureau no. 2	Bouchard:	93	Bureau no. 7	Bouchard:	79
	Perrault:	104		Perrault:	94
MAJORITE PERRAULT: 11			MAJORITE PERRAULT: 15		
Bureau no. 3	Bouchard:	67	Bureau no. 8	Bouchard:	105
	Perrault:	114		Perrault:	72
MAJORITE PERRAULT: 47			MAJORITE BOUCHARD: 33		
Bureau no 4	Bouchard:	82	Bureau no. 9	Bouchard:	127
	Perrault:	77		Perrault:	35
MAJORITE BOUCHARD 5			MAJORITE BOUCHARD: 92		
Bureau no. 5	Bouchard:	50	Bureau no. 10	Bouchard:	140
	Perrault:	119		Perrault:	27
MAJORITE PERRAULT: 69			MAJORITE BOUCHARD 113		

Total des votes en faveur de Daniel Bouchard: 926

Total des votes en faveur de Jean-Paul Perrault: 794

MAJORITE BOUCHARD: 132

TOUS LES EFFETS DE VOTATION SONT SCELLES ET GARDES en ma possession durant le laps de temps prévu aux dispositions de la loi. Après cette période prévue ces effets seront détruits.

N.B. En aucun temps après le temps expiré, toute personne qui voudrait prendre connaissance de la votation ne sera admise à le faire.

Des félicitations aux officiers des bureaux de votation et à tout le personnel engagé pour la journée des élections pour leur magnifique travail durant cette journée, ainsi qu'aux candidats qui ont maintenu une parfaite discipline.

Fait à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce huitième jour de novembre mil neuf cent soixante dix neuf.

Suzanne Jutras
Présidente d'élection

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

13 novembre 79

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session d'ajournement tenue ce mardi 13 novembre 1979 à 7.30 h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers :
Raymond Duval (siège no. 1)
Gaston Girard (siège no. 2)
Marcel Desjardins (siège no. 3)
Réjean Montplaisir (siège no. 4)
Etienne Bergevin (siège no. 5)
Daniel Bouchard (siège no. 6)

formant quorum sous la présidence du maire au Fauteuil.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

SERMENT D'OFFICE DU MAIRE ET DES CONSEILLERS ELUS

Je, Lucien Chaussé, soussigné, du 380, rue Lafrenière, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ayant été dûment nommé MAIRE de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Assermenté devant moi, ce 13e jour du mois de novembre 1979 à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Suzanne Jutras ... Lucien Chaussé .....

Suzanne Jutras, présidente d'élection — Lucien Chaussé, MAIRE

/&/&/&/&/&/&/&/&/

Je, Raymond Duval, soussigné, du 1460, rue Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ayant été dûment nommé CONSEILLER AU SIEGE NUMERO 1 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Assermenté devant moi, ce 13e jour du mois de novembre 1979 à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Suzanne Jutras ... Raymond Duval .....

Suzanne Jutras, présidente d'élection — Raymond Duval, conseiller

/&/&/&/&/&/&/&/&/

Je, Etienne Bergevin, du 3550, Rg St-Malo, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ayant été dûment nommé CONSEILLER AU SIEGE NUMERO 5 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Assermenté devant moi ce 13e jour du mois de novembre 1979 à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Suzanne Jutras ..... Etienne Bergevin .....

Suzanne Jutras, présidente d'élection — Etienne Bergevin, conseiller

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Je, Daniel Bouchard, du 1215, 9e rue, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ayant été dûment nommé CONSEILLER AU SIEGE NUMERO 6 de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Assermenté devant moi ce 13e jour du mois de novembre 1979 à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Suzanne Jutras ..... Daniel Bouchard .....

Suzanne Jutras, présidente d'élection — Daniel Bouchard, conseiller

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

860-79 Adoption des procès-verbaux

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les procès-verbaux des assemblées du 1er, et du 15 octobre 1979, assemblée des électeurs règlement 85-E, mise en nomination, élection et 5 novembre sont acceptés tels que lus

Adopté

861-79 Signature des effets bancaires.

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Monsieur Lucien Chaussé, maire, soit autorisé à signer conjointement avec Monsieur André Toupin, secrétaire-trésorier, tous les chèques et autres effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

862-79 Signature des documents municipaux
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que Monsieur Lucien Chaussé, maire, soit autorisé à signer ~~les documents~~ conjointement avec Monsieur André Toupin, secrétaire-trésorier, tous les documents municipaux pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

863-79 Changement pour correspondance et achat de codes municipaux
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les changements de nom soient faits à la Revue Municipale ainsi qu'à tous les autres endroits de correspondance et que 4 codes municipaux soient achetés pour les nouveaux élus.

Adopté

864-79 Avis de motion "Règlement administration aqueduc".
Monsieur Gaston Girard donne avis de motion de la présentation à la prochaine séance ou à une séance subséquente d'un règlement concernant l'administration et l'imposition d'une compensation pour le service et abrogeant tous les règlements antérieurs d'administration de l'aqueduc, soit: 59-A, 91, 105.

865-79 Engagement de Me Jean Pinsonneault, avocat.
✓ Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que Me Jean Pinsonneault, avocat, soit engagé pour rédiger la règlementation de la taxe d'eau et faire tous les recommandations nécessaires pour corriger les règlements concernant la taxe d'eau.

Adopté

866-79 Résolution 856-79 réceindée temporairement
1.-Considérant que les idées des conseillers du terme précédant n'ont pas été respectées lors de la demande.
2.-Considérant la mal façon dont a été présenté le dézonage à Ste-Marthe.
3.-Considérant la situation dont la Municipalité a été placée avec la date des élections municipales.
✓ 4.-Considérant les demandes d'autorisation qui peuvent s'étendre sur une période de 1 an et plus.
Par conséquent il est proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité réceinde temporairement la résolution 856-79 afin de rencontrer la Commission de Protection du Territoire Agricole. Ceci est fait afin d'obtenir certaines informations sur les autorisations qui peuvent être accordées.

Adopté

867-79 Rencontre avec les propriétaires.
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe autorise le maire et le secrétaire-trésorier à rencontrer les propriétaires des rues: Clément, 34-3, 34-11, Leclerc: 454-4, Cormier 463-1, 463-2, 463-3, 463-25, 50e 73-45 et P.73-60, 51e, 73-56 et P.73-61, 11e, 95-1 et 95-3, 12e, 95-2, 6e, 104-44, Parc Frigon, 439-31, 439-21, 439-4, 439-16, 439-56, 439-55, 439-56, 439-57 et à signer les contrats pour l'acquisition des rues, au montant de $1.00 pour chaque propriétaire. Ex.: rue Clément: $1.00

Adopté

868-79 Rencontre avec les promoteurs
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil rencontre les promoteurs de projets domiciliaires déjà commencés afin de faire les demandes d'autorisation au zonage agricole en collaboration avec la Municipalité.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC. TRÉS.

No. de résolution ou annotation

869-79 Rencontre avec Pluritec

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieu Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité demande à la Firme Pluritec (Monsieur Fernand Héroux) de venir rencontrer le Conseil pour discussion sur le paiement final d'Iberville Construction.

Adopté

870-79 Signature du contrat de déneigement 1979-1980

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que Monsieur Lucien Chaussé, maire, et Monsieur André Toupin, secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat de déneigement avec Monsieu Claude Paquin au montant de $26,880.00

Adopté

871-79 Sous-comité d'urbanisme

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe rappelle au sous-comité d'urbanisme que toute recommandation doit venir au Conseil et que c'est au conseil de répondre aux citoyens qui ont fait des demandes de permis de construction qui portent à discussion. (Les permis sont émis par l'inspecteur municipal.)

Adopté

872-79 Engagement de personnels temporaires

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unaniememnt que le Conseil est autorisé à nommer et à engager du personnel temporairement pour faire la vérification des compteurs et prendre la lecture dans toute la Municipalité.

Adopté

873-79 Rencontre avec la firme Morin, Cadieux & Associés

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil rencontr la Firme Morin Cadieux et Associés le plus tôt possible afin de faire son engagement.

Adopté

874-79 Rencontre avec le Club de l'Amitié

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil demande de rencontrer le comité du Club de l'Amitié pour un projet P.A.E.C. pour l'école Notre-Dame de la Rive et de préparer la demande à cet effet.

Adopté

875-79 Lettre au Ministère de l'agriculture

C.c. R. Bouchard

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier envoie une lettre au Ministère de l'Agriculture à l'effet que les travaux effectués à la branche no. 1 de la rivière des Cormiers ne sont pas terminés à la satisfaction de la Municipalité. Copie conforme au Conseil de Comté.

Adopté

876-79 Demande de soumission pour ordures ménagères

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demandes de soumissions pour les ordures ménagères soient demandés dans les journaux.

Adopté

877-79 Rencontre avec Madame Tom Bradley

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'une rencontre est

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

est demandée avec Madame Tom Bradley concernant le problème d'aqueduc soumis par Me Pierre Spain en date du 1er novembre 1979.

Adopté

878-79 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

1611-Claudette Bélisle, élection	95.30
1612-Mariette Arcand, élection	101.90
1613-Irène Fontaine, élection	117.35
1614-Lucienne Mineau, élection	126.35
1615-Ghislaine Dupuis, élection	99.35
1616-Les Pétroles Hélie Inc.	126.50
1617-André Toupin, sem. au 7 oct. 79, déd. 71.98	196.15
1618-Claudette Toupin, sem. au 7 oct. 79, déd. 42.95	152.05
1619-chèque nul	-----
1620-Roger Courteau, sem. au 7 oct. 79, déd. 113.39	266.61
1621-René Dupont, sem. au 7 oct. 79, déd. 65.17	184.83
1622-Suzanne Jutras, sem. au 7 oct. 79, déd. 54.96	171.54
1623-Claudette Toupin, sem. au 7 oct. 79, dépenses	2.52
1624-André Toupin, sem. au 7 oct. 79, dépenses	10.50
1625-Claude Hallé, sem. au 7 oct. 79, déd. 42.12	157.88
1626-André Toupin, sem. au 14 oct. 79, déd. 71.98	196.15
1627-Claudette Toupin, sem. au 14 oct. 79, déd. 42.95	152.05
1628-Suzanne Jutras, sem. au 14 oct. 79, déd. 42.95	152.05
1629-Roger Courteau, sem. au 14 oct. 79, déd. 100.64	249.36
1630-René Dupont, sem. au 14 oct. 79, déd. 81.34	210.85
1631-Claudette Toupin, sem. au 14 oct. 79, dépenses	2.10
1632-André Toupin, sem. au 14 oct. 79, dépenses	9.45
1633-accepté le 15 oct. 79	---
1634-accepté le 15 oct. 79	-----
1635-chèque pas accepté	-----
1636-Claude Hallé, sem. au 14 oct. 79, déd. 42.12	157.88
1637-Claude Hallé	43.30
1638-André Toupin, sem. au 21 oct. 79, déd. 71.98	196.15
1639-Claudette Toupin, sem. au 21 oct. 79, déd. 42.95	152.05
1640-René Dupont, sem. au 21 oct. 79, déd. 66.08	188.61
1641-Roger Courteau, sem. au 21 oct. 79, déd. 110.04	263.96
1642-Suzanne Jutras, sem. au 21 oct. 79, déd. 53.22	168.78
1643-Marius Blouin, maire	60.00
1644-Joseph Pépin	20.00
1645-Armand Brière	20.00
1646-chèque nul	-----
1647-Morin & Frères Inc.	257.69
1648-Jean Lefebvre, loisir	100.00
1649-Centre de const. C. Champoux, loisir	72.27
1650-Champoux Sports Enr.	114.90
1651-Jean-Louis Jobin	20.00
1652-Claude Hallé, 4%	90.25
1653-André Toupin, sem. au 28 oct. 79, déd. 71.39	196.74
1654-Claudette Toupin, sem. au 28 oct. 79, déd.42.95	152.05
1655-Suzanne Jutras, sem. au 28 oct. 79, déd. 40.46	148.54
1656-Roger Courteau, sem. au 28 oct. 79, déd. 88.59	231.41
1657-René Dupont, sem. au 28 oct. 79, déd. 83.38	213.50
1658-André Toupin, sem. au 28 oct. 79, dépenses	5.86
1659-Suzanne Jutras, sem. au 28 oct. 79, élection	2.10
1660-Chauffage Ste-Madeleine	4.71
1661-L'Association québecoise d'urbanisme	20.00
1662-Saillant Inc.	1,925.64
1663-Canadien Pacifique Ltée	5.00
1664-Sablière Ste-Marthe Inc.	706.80
1665-chèque nul	----
1666-Me Jean Pinsonneault, avocat	2,798.00
1667-P. V. Ayotte Ltée	17.18
1668-Gravier Mont Carmel Enr.	33.37
1669-Les Prévoyants du Canada	277.48
1670-Librairie du Cap Inc.	65.92

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1671-L'Hebdo du Cap-de-la-Madeleine, élection	40,00
1672-Xerox du Canada Ltée	77.26
1673-Mme Lucienne Mineau, loisir	100.00
1674-Xerox du Canada Ltée	62.86
1675-Les services Maxi plus Inc.	259.50
1676-Les Pétroles Hélie Inc.	171.15
1677-Papeterie Laurentienne Enr. élection 235.73 44.03	453.43
1678-Formules Municipales Ltée,	78.26
1679-Solec Inc.	50.27
1680-Charles Lévesque Enr.	432.00
1681-Morin & Frères Inc.	40.31
1682-Poulin Ltée	19.44
1683-Signalisation Dufresne Inc.	156.92
1684-Centre de const. C. Champoux	64.32
1685-Bo-Bain Enr.	1,315.48
1686-Garage Marcel Roy	267.51
1687-Construction Ste-Marthe	15.00
1688-Denis Brouillette, transport pierre	300.00
1689-Garage André Beauchesne Enr.	146.04
1690-J.C. Lussier	55.00
1691-Corp. Mun. Ste-Marthe et Richard Loranger	153.08
1692-André Montplaisir	30.00
1693-Henri-Paul Lacroix	2,110.83
1694-Télé-communication	37.10
1695-Bell Canada	256.87
1696-Bell Canada	8.32
1697-Bell Canada	20.09
1698-Hydro Québec	13,013.20
1699-Hydro Québec	79.38
1700-Receveur Général du Canada, timbres	204.00
1701-Receveur Général du Canada	1,571.32
1702-Ministère du Revenu du Québec	2,046.87
1703-Marius Blouin, maire	180.00
1704-Jean-Louis Jobin,	60.00
1705-Gaston Girard	60.00
1706-Marcel Desjardins	60.00
1707-Armand Brière	60.00
1708-Réjean Montplaisir	60.00
1709-Joseph Pépin	60.00
1710-Suzanne Jutras, présidente élection	360.00
1711-Claudette Toupin, secrétaire élection	270.00
1712-Claude Orise Hubert, élection	43.00
1713-Irène Toupin, élection	43.00
1714-Doris Loranger, élection	43.00
1715-Céline Turcotte, élection	43.00
1716-Claire Lacroix, élection	43.00
1717-Pierrette Lahaie, élection	43.00
1718-Paulete Roy, élection	43.00
1719-Bernadette Brière, élection	43.00
1720-Aline Léveillé, élection	43.00
1721-Jacqueline Limoges, élection	43.00
1722-Anita Mongrain, élection	37.00
1723-Carmen Bineau, élection	37.00
1724-Micheline Beaumier, élection	37.00
1725-Fleurette Courteau, élection	37.00
1726-Madeleine Bruneau, élection	37.00
1727-Mireille Gamache, élection	37.00
1728-Danielle Roy, élection	37.00
1729-Lorraine Dumas, élection	37.00
1730-Jocelyne Landry, élection	37.00
1731-Réjeanne Brousseau, élection	37.00
1732-Claude Vaillancourt, élection	37.00
1733-Lise Lefebvre, élection	37.00
1734-Ghislaine Guilbautl, élection	37.00
1735-Ginette Lahie, élection	37.00
1736-René Dupont, élection	36.94
1737 à 1742 chèque pour novembre? CHEQUE PAYE NOV.	-----
1743-Le Nouvelliste, élection	90.00
1744-Imprimerie Art Graphique Inc., élection	409.67

La séance est levée.

Lucien Chaussé ..... Maire André Toupin ..... Sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

3 Décembre 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe, tenue ce Lundi 3 Décembre 1979 à 7.30h P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son honneur le Maire: LUCIEN CHAUSSE

MM. les conseillers: Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisirs
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Prière
Lecture de l'ordre du jour.

879-79 Adoption des minutes

Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisirs, et résolu unanimement fue les minutes de l'assemblée du 13 Novembre sont acceptées telles que lues.

Adopté

880-79 Engagement de Mlle Hélène Dumas

Proposé par Gaston Girard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que Mlle Hélène Dumas soit engagée comme secrétaire temporaire en remplacement de Mme Claudette Toupin présentement en congé de maternité. Mlle Dumas est engagée au salaire de $ 180.00 par semaine.

Adopté

881-79 Dissolution du Comité (Sous-Comité) d'urbanisme

Proposé par Réjean Montplaisirs, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le Comité (Sous-Comité) d'urbanisme soit dissout temporairement jusqu'à l'acceptation du plan directeur d'urbanisme.

Adopté

882-79 Octroi Ministère des transports

Proposé par Gaston Girard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des transports de retarder temporairement l'octroi de $ 35,000.00 pour l'année 1980, qui avait été accordé à la Municipalité de Ste-Marthe en date du 5 Juillet 1979, et qui devait être appliquée pour l'année 1979, "Copie de cette résolution à M. Marcel Gagnon Député" et Ministère T.R.

Adopté

883-79 Lot 534

Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe réitère sa demande pour obtenir le lot 534, de la Paroisse de St-Maurice Seigneurie du Cap-De-La-Madeleine, référer dossier 25,492/43. "Lettre explicative incluse";

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

884-79 Facteurs

Proposé par Réjean Montplaisirs, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que le Ministère des postes revise leur position suite aux résolutions 745 et 746-79, de la Municipalité de Ste-Marthe qui demandaient de passer le courrier par Facteur dans certaines rues mentionnées dans ces résolutions. "Lettre explicative incluse".
C.C. district Postal de l'Est Québec-Ministère des Postes Ottawa-Maître de poste Cap-De-La-Madeleine, Michel Veillette, Député.

Adopté

885-79 Lumières de rues

Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro-Québec de poser 4 lumières de rues. Les lumières seront posées comme suit:

en face du: 125 Sicotte
191 Sicotte
Du Fleuve
Clément

Adopté

886-79 Poste Inspecteur Municipal

Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe, ouvre de nouveau le poste d'inspecteur Municipal et qu'un avis soit envoyée sur le Nouvelliste avec les critères suivants: Expérience dans Pose d'aqueduc + Egout.

2) Entrée de service et compteurs.
3) Construction de chemins.
4) Construction de fossés.
5) Construction de bâtiment.
6) Lecture de plans & Evaluation.
7) Connaissance mécanique.
8) Habitué à conduire machinerie.
9) Entretien des chemins d'hiver.
10) Meneur d'hommes (Diplomatie).
11) Planification, organisation de cédule de travail.
12) Surveillance de tous travaux connexes à la Municipalité.

Adopté

887-79 Plan d'urbanisme

Proposé par Gaston Girard, secondé par Réjean Montplaisirs et résolu unanimement que demande soit faite à la Firme Pluritec de rouvrir le dossier du plan d'urbanisme afin que la firme défende la Municipalité auprès de la Commission de Protection du territoire agricole tel que convenu avec les membres du Conseil lors de nos rencontres du 16/11/79, et du 18 Novembre 1979. Ceci sans frais tel que convenu avec le Maire précédent.

Adopté

888-79 Secteur Langevin Plans

Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin, et résolu unanimement que demande soit faite à la firme Pluritec de vérifier le plan du Secteur Langevin préparé par Edouard Lair, ingénieur pour voir s'il respecte le plan directeur d'égout de la Municipalité et s'il y a lieu de faire des recommandations sur des implications possibles de les donner le plus rapidement possible.

Adopté

889-79 Permis de Construction Secteur Langevin.

Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement qu'aucun permis de construction ne sera émis dans le Secteur Langevin tant et aussi longtemps que toutes les transactions nécessaires au bon fonctionnement du

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE — INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

du réseau ne seront pas complètées. Copie J.P. Langevin.

Adopté

890-79 Vérification des compteurs.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que des lettres enregistrées soient envoyées à toutes les personnes que nous n'avons pu rejoindre pour prendre la lecture et faire la vérification du compteur afin qu'elles nous fixent un rendez-vous le plus rapidement possible.

Adopté

891-79 Lectures ou réparations dans certaines maisons
Proposé par Marcel Desjadins, secondé par Daniel Bouchard, et résolu unanimement que l'inspecteur Municipal par intérim soit autorisé à prendre les moyens nécessaires afin de faire les lectures ou réparations nécessaires dans certaines maisons.

Adopté

892-79 Protocole d'entente Cité du Cap-De-La-Madeleine
Proposé par Gaston Girard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Secrétaire-Trésorier fasse parvenir à la Cité du Cap-De-La-Madeleine, un protocole d'entente concernant la vente de l'eau par la Municipalité de Ste-Marthe pour 7 contribuables de la Cité du Cap-De-La-Madeleine.

Adopté

893-79 Rues Parc Frigon
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Réjean Montplaisirs et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe et M. Marcel Frigon, concernant les lots, 439-4, 439-16, 439-21 et 439-31, devant servir de rues. Cette vente comprend aussi les services d'aqueduc existants. Cette vente est faite pour la somme nominale de $ 1.00.

Adopté

894-79 Rue Parc Frigon "Sablière Ste-Marthe".
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié, pour et au nom de la Municipalité de Ste-Martheavec Sablière Ste-Marthe Inc, concernant les lots 439-56, 439-55, 439-57, devant servir de rues. Cette vente comprend aussi les services d'aqueduc existants. Cette vente est faite pour la somme nominale de $ 1.00.

Adopté

895-79 6e Rue Nord Succession Guilbeault
Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Réjean Montplaisirs et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autoriser à signer un contrat notarié pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe avec Mme Suzanne G. Jutras, Mme Claude Orise G. Hubert, M. Rosaire Guilbeault et M. Roger Guilbeault concernant le lot 104-44 devant servir de rue. Cette vente comprend aussi les services d'aqueduc existants. Cette vente est faite pour la somme nominale de $ 1.00.

Adopté

896-79 11e et 12e Rues
Proposé par Gaston Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisées à signer un contrat notarié pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe avec Mme Rita T. Beaumier concernant les lots 95-1, 95-2, 95-3, devant servir de rues.

INITIALES DU MAIRE L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Cette vente comprend aussi les services d'aqueduc existants. Cette vente est faite pour la somme nominale de $ 1.00.

Adopté

897-79 Rue Leclerc
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe avec M. Jean-Marie Leclerc, concernant le lot 454-4 devant servir de rue. Cette vente comprend aussi les services d'aqueduc existants. Cette vente est faite pour la somme nominale de $ 1.00.

Adopté

898-79 Rue Clément
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe avec Mlle Gilberte Clément concernant les lots 34-3, 34-11, 34-14, devant servir de rues. Cette vente comprend aussi les services d'aqueduc existants. Cette vente est faite pour la somme nominale de $ 1.00.

Adopté

899-79 Rue Cormier
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Raymond Duval, et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe avec M. Philippe Hayes concernant les lots 463-1, 463-3, 463-2, 463-1,463=31/25 devant servir de rues. Cette vente comprend aussi les services d'aqueduc existants. Cette vente est faite pour la somme nominale de $ 1.00.

Adopté

900-79 Egout + Aqueduc P. Francoeur.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Marcel Desjardins, et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe et avec M. Philippe Francoeur concernant les services d'aqueduc et d'égout sur les 2e et 3e et 4e Rue. Cette vente est consentie pour la somme nominale de $ 1.00.

Adopté

901-79 Service téléphonique après les heures
Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Desjardins, et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe fasse installer le service de télécommunication en dehors des heures de bureau de 16.30 à 8;00h plus les fins de semaine.

Adopté

902-79 Avis de motion et aqueduc
Avis de mention est donné par M. Gaston Girard de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente d'un règlement concernant l'administration et l'imposition d'une compensation pour le service et abrogeant tous les règlements antérieurs d'administration de l'aqueduc soit 59 A- 91- 105-

903-79 Remerciement membres Commission d'urbanisme
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement qu'une lettre de remerciement soit envoyée à tous les membres de la Commission d'Urbanisme

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation

pour l'excellent travail effectué durant ces quelques mois en tant que membre de la Commission .

Adopté

904-79 Contrat Cité Du Cap-De-La-Madeleine (eau)
Proposé par Réjean Montplaisirs, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié avec la Cité du Cap-De-La-Madeleine concernant la vente de l'eau à 7 contribuables de la Cité du Cap-De-La-Madeleine.

Adopté

905-79 Contrat Rue, Notaire Carrier et Ward.
Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Réjean Montplaisirs et résolu unanimement que les contrats de rues seront faits par le Notaire Robert Carrier et par le Notaire Nelson Ward. Les contrats seront ~~entre~~ ces deux notaires.

Adopté

906-79 Réclamation $ 25.00 (H.P. Lacroix)
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisirs et résolu unanimement que la réclamation de M. H.P. Lacroix au montant de $ 25.00, soit envoyée à M. Jean-Paul Perreault, car il a enlevé le buton fait par les employés sur la 9eRue M. Lucien Chaussé l'ayant avertie de laisser le buton car il y aurait compaction naturelle.
C/C à nos assurances.

Adopté

907-79 Autoroute 40
CONSIDERANT que les travaux préliminaires au projet d'Autoroute 40 ont été complétés il y a bientôt 4 ans;

CONSIDERANT la nécessité pour les Comptés de Champlain, Laviolette et Portneuf d'être reliés, dans le plus bref délai, au réseau d'autoroute québécoi;

CONSIDERANT la nécessité d'une amélioration du réseau routier entre le Cap-De-La-Madeleine et Québec pour le développement économique des Comptés de Champlain, Laviolette et Portneuf;

CONSIDERANT que nous avons un réseau de chemin de fer convenable desservant les comptés concernés, que le Fleuve St-Laurent et le Port de Trois-Rivières répondent aux besoins de notre région au point de vue navigation et que le seul instrument qui manque à notre industrialisation et à notre économie est un réseau routier adéquat;

CONSIDERANT que la région de la Mauricie est reconnue comme étant une zone désignée, donc économiquement faible et que sa population n'est pas fière de ce titre et ne demande que les outils nécessaires pour remédier à cette situation;

CONSIDERANT que l'état actuel de la Route 138 ne correspond plus, depuis fort longtemps, aux besoins du transport routier de notre région;

CONSIDERANT que la Route 138 doit traverser de nombreux villages, ce qui poses des problèmes de circulation considérables;

CONSIDERANT l'incertitude quant au délai de réalisation de l'autoroute 40;

CONSIDERANT qu'à certains endroits (ex: Pont de la Rivière Batiscan) deux camions ne peuvent même pas rencontrer sur la route 138, ce qui a pour résultat de détourner la circulation lourde sur la Route 20 de la Rive Sud et de

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

détourner aussi l'économie;

CONSIDERANT qu'entre Trois-Rivières et Donnacona la Route 138 est tellement tortueuse que sur plus de 60 Kilomètres, sur un total de 85 Kilomètres, un trait plein est peint au centre empêchant ainsi toute voiture de doubler et réduisant la vitesse à environ 60 Kilomètres/heure alors que la limite est de 90 Kilomètres/heure, ce qui a pour résultat d'allonger considérablement le temps de parcours;

CONSIDERANT que cette désuétude de la Route 138 a pour effet de faire prendre des risques à certains conducteurs qui doublent dans des sections interdites, ce qui devient la principale cause d'accidents;

CONSIDERANT que l'ouverture de l'Autoroute 40 aura pour effet secondaire de donner à la Route 138 sa vocation réelle de route régionale et touristique et qu'une augmentation du nombre de touristes sera la bienvenue;

CONSIDERANT que des dizaines de millions de dollars ont été investis, en autre, pour la construction de l'Autoroute St-Donat - St-Esprit ou encore l'Autoroute 640 de Repentigny à Pointe-Calumet qui n'ont pas le dixième d'utilisation que ne l'aurait l'Autoroute 40 et pourtant vous avez trouvé les argents nécessaires;

CONSIDERANT que les comptés de Champlain et Laviolette ont élu des députés du Gouvernement au pouvoir depuis de nombreuses années et que malgré cela, l'on doit nous considérer comme des électeurs de second ordre, car nos demandes répétées pour la construction de cette autoroute n'ont pas encore été prises en considération dû au fait que l'on en reporte la construction d'année en année;

CONSIDERANT qu'aussi longtemps que l'Autoroute 40 ne sera pas complétée entre Québec et Montréal, ceci équivaut à la construction d'un demi pont pour enjamber une rivière qui ne serait pas très utiles;

CONSIDERANT que les gens voyageant de Montréal à Québec préfèrent attendre des heures pour traverser les ponts de Montréal plutôt que d'emprunter en partie l'Autoroute 40 et la Route 138 à cause de la désuétude de cette dernière, ce lien de l'Autoroute 40 entre Montréal et Québec aurait donc pour résultat aussi de décongestionner la circulation sur les ponts de Montréal.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Gaston Girard, secondé par Réjean Montplaisirs et résolu unanimement que:

- le conseil demande au Gouvernement du Québec, et plus particulièrement au Ministre des Transports et aux Députés des Comtés concernés, que la mise en oeuvre du projet d'Autoroute 40 entre Cap-De-La-Madeleine et Donnacona soit effectuée dans les plus brefs délais;

- le Gouvernement fasse connaître le plus rapidement possible l'échéancier de construction de ladite Autoroute et que cet échéancier ne soit pas, tel qu'on nous le laisse entendre, 1982, 1983,1984, 1985, mais qu'il soit fixé au plus tard en 1981.

908-79 Adoption des comptes — Adopté

Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation

1737 -	André Toupin, sem au 4 nov. 268.15 déd 67.55	$ 200.58
1738 -	Claudette Toupin " " 199.50 " 44.14	155.36
1739 -	Suzanne Jutras " " 204.00 " 45.93	158.07
1740-	Roger Courteau " " 404.00 " 123.44	280.56
1741-	René Dupont " " 268.75 " 72.09	196.66
1742-	André Toupin, déplacement	10.50
1743-	passé en oct.	
1744-	" " " "	
1745-	André Toupin, sem au 11 nov. $317.63 déd 86.05	231.58
1746-	Claudette Toupin " " 195.00 " 42.95	152.05
1747-	Suzanne Jutras " " 217.50 " 51.10	166.40
1748-	Roger Courteau " " 320.00 " 88.59	231.41
1749-	René Dupont " " 287.50 " 75.27	212.23
1750-	André Toupin, déplacement	11.97
1751-	Suzanne Jutras " " élection	8.61
1752-	Albert Hubert " "	38.00
1753-	Raymond Jutras " "	38.20
1754-	Alain Toupin " "	37.00
1755-	Marc André Roy " "	46.00
1756-	Comité parrainage Ste-Madeleine	25.00
1757-	André Toupin, sem au 18 nov. $453.76 déd.144.90	308.86
1758-	Claudette Toupin " " " 195.00 " 42.95	152.05
1759-	Suzanne Jutras " " " 195.00 " 42.95	152.05
1760-	Roger Courteau " " " 386.00 " 115.49	270.51
1761-	René Dupont " " " 250.00 " 61.01	188.99
1762-	André Toupin, déplacement	10.29
1763-	chèque nul	
1764-	Claudette Toupin sem au 25 nov. $195.00 déd 42.95	152.05
1765-	Suzanne Jutras " " 195.00 " 42.95	152.05
1766-	Roger Courteau " " 332.00 " 92.64	239.36
1767-	René Dupont " " 287.50 " 74.46	213.04
1768-	Claude Doucet " " 200.00 " 42.12	157.88
1769-	André Toupin " " 518.72 " 175.55	343.17
1770-	André Toupin, déplacement	25.47
1771-	Banque Canadienne Nationale Règl. 88 intérêts	4,821.25
1772-	Paul Lafrenière(lecture compteurs) 255.00 déd 37.54	217.46
1773-	Librairie du Cap papeterie	97.15
1774-	Carrière St-Maurice voirie F#0761	187.60
1775-	Carrière St-Louis " " #2750-2751	428.70
1776-	Saillant Inc. aqueduc #398618-426887	141.19
1777-	Canron Inc. aqueduc #43182-cr.142.43	800.77
1778-	Germain & Frères aqueduc	100.95
1779-	Le Nouvelliste (soumissions Ord.Mén.)	120.00
1780-	Cité du Cap-de-la-Madeleine (répartition "Enf.San")	1,828.93
1781-	Cap Fire Service Ltée (rechargé extincteur H.M.)	8.91
1782-	Wilson & Lafleur Ltée (codes municipal)	63.20
1783-	Les Editions Mabec Enr, calendrier mun.1980	10.80
1784-	Pétroles Hélie Inc. F#20424 $105.40 H.Municipal	
	F#20423 43.20 Notre-Dame deRive	148.80
1785-	Services Maxi Plus #344 mois octobre	271.20
1786-	Garage M. Ayotte entretien camion F#43	105.90
1787-	Alimentation Ste-Marthe élection	50.86
1788-	Commission Scolaire du Cap. élection (école Dom.Sav)	165.00
1789-	Salle Antonio Thompson frais représention(maire)	8.00
1790-	Lucien Chaussé " " (Pluritec)	11.67
1791-	Béton du Cap Inc. loisirs (Centre Sportif)	335.66
1792-	Centre de Const Champoux " "	284.87
1793-	André Montplaisir courrier	30.00
1794-	Henri-Paul Lacroix (ord.ménagères	2,110.83
1795-	Richard Loranger compensation C.A.T.	153.08
1796-	Télé-Communication	37.10
1797-	Hydro-Québec lumières de rues	3,067.72
1798-	Hydro-Québec loisirs	11.70
1799-	Hydro-Québec pompes St-Malo	85.72
1800-	Hydro-Québec loisirs (Prairies)	36.62
1801-	Bell Canada	20.09
1802-	Bell Canada	95.24
1803-	Bell Canada	8.32
1804-	Ministre du Revenu mois nov.	955.33
1805-	Receveur Général du Canada	776.95
1806-	Les Prévoyants ass groupe	67.16
1807-	Lucien Chaussé rénumération maire mois nov./79	180.00
1808-	Raymond Duval " conseiller "	60.00
1809-	Marcel Desjardins " "	60.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1810-	Gaston Girard	$ 60.00
1811-	Réjean Montplaisir	60.00
1812-	Etienne Bergevin	60.00
1813-	Daniel Bouchard	60.00
1814-	Gas Bar Giroux essence camion nov/79	119.40
1815-	Hélène Dumas sem au 2 déc. $180.00 déd. 34.54	145.46
1816-	Suzanne Jutras " " 207.00 " 47.54	159.66
1817-	André Toupin " " 490.88 " 164.35	326.53
1818-	Roger Courteau " " 420.00 " 131.24	288.76
1819-	René Dupont " " 268.75 " 67.66	201.09
1820-	Claude Doucet " " 203.75 " 43.93	159.82
1821-	André Toupin déplacements-repas	37.14
1822-	A.Q.T.E. frais représentation congrès	60.00
1823-	Alain Roy loisirs St-Malo	8.00
1824-	Ginette Lahaie loisirs Place St-Laurent	7.00
1825-	Gaston Brouillette Inc. (Centre Sportif loisirs	706.32
	TOTAL:	:::::::::::::

M. le conseiller Raymond Duval propose la levée de l'assemblée.

La séance est leveé.

Lucien Chausse
LUCIEN CHAUSSE, maire

André Toupin
André Toupin, sec-trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

10 Décembre 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE.

Assemblée spéciale du Conseil tenue ce Lundi le 10 Décembre 1979, à 7.30h P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents,
SAVOIR:

Son honneur Le Maire: LUCIEN CHAUSSE

MM. Les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard.

formant quorum sous la Présidence du Maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le Soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur André Toupin, Sec-Trés. pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, à 7.30hres, le 10ième jour de Décembre 1979, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, Savoir:

1.- Règlement "Administration Aqueduc",
2.- Ordures ménagères.
3.- Engagement du Vérificateur.
4.- Remboursement ord.ménagères de $ 32.00. RE: J. Vaillancourt Maison mob.partie nov78 78.
5.- Remboursement taxe règl.99. RE: Jocelyn Martin payé en trop.
6.- Paiement des comptes.
7:-Acceptation plan de cadastre 89-159.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. A.T.

No. de résolution ou annotation

8.- Résolution Re: Congé de maladie.

9.- Souper employés.

DONNE ce 6 ième jour du mois de Décembre 1979.

ANDRE TOUPIN Sec-trés.

Je, André Toupin le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers et au maire en laissant une vraie copie à leur domicile entre 2 et 7 heures de l'après-midi, le ~~10~~ ième jour du mois de Décembre 1979.

ANDRE TOUPIN, Sec-trés.

909-79 Règlement # 111, Administration de l'aqueduc
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le règlement # 111, intitulé règlement des services d'aqueducs et d'égouts est adopté.

Adopté

910-79 ✓ Engagement du vérificateur
Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Firme Cadieux, Morin & Associés soit engagée à titre de vérificateur pour l'année se terminant le 31 Décembre 1979.

Adopté

911-79 Remboursement de taxes ordures
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité rembourse à M. Julien Vaillancourt la somme de $ 32,00, pour les ordures ménagères 1979, pour la maison mobile qui est partie depuis Nov/78.

Adopté

912-79 Remboursement taxe R.99
Proposé par Daniel Bouchard, résolu par Gaston Girard et résolu unanimement que la somme de $ 43.56, soit remboursée à M. Jocelyn Martin, car il a payé ce montant en trop pour le règlement 99, ce montant a été payé par les Const M. Robert Enrg.

Adopté

913-79 Adoption des Comptes
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire les paiements. No 1828 à 1835 voir feuille

Adopté 253.

914-79 ✓ Plan Cadastre 89-159
Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bouchard, et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Régis Levesque arp. Géom et donnant ainsi un caractère officiel au lot 89-159 et dont le propriétaire actuel est M. Marcel Sauvageau est accepté.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. A.T.

No. de résolution ou annotation

915-79 Congé de maladie

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que les congés de maladie des employés de bureau pour l'année 1979, peuvent être reportés jusqu'au 31 Mars 1980.

Adopté

916-79 Souper des Fêtes

Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement qu'un 5 à 7 ait lieu avec les employés et qu'un montant de $300,00 est voté

Le vote est demandé pour:

Raymond Duval
Etienne Bergevin
Réjean Montplaisirs

Contre: Daniel Bouchard
Gaston Girard

Adopté sur division

Adopté

La séance est levée.

Lucien Chaussé
LUCIEN CHAUSSE, MAIRE

André Toupin
ANDRE TOUPIN, Secrétaire-Trés

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

1828	Lionel St-Ours	sem au 2 déc.	$55.00	déd	17355	$ 53.65 ✓
1829-	Réjean Pépin	"	" 95.00	"	5.61	89.39 ✓
1830-	Michel Rocheleau	"	" 75.00	"	2.33	72.67 ✓
1831-	Laurier Loucy	"	" 65.00	"	1.67	63.33 ✓
1832-	Alain Turcotte	"	" 30.00			30.00 ✓
1833-	Arthur Beaumier	"	" 108.75	"	1.58	107.17 ✓
1834-	Paul Lafrenière	"	déplacements			65.52 ✓
1835-	André Toupin (frais représentation repas conseil)					92.99 ✓
	petite caisse					574.72

Lucien Chaussé, maire — André Toupin, secrétrés.

&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

14 Décembre 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE.

Assemblée spéciale du Conseil tenue ce vendredi le 14 Décembre 1979, à 7:30 hres au lieu ordinaire des assemblées à la quelle étaient présents,
SAVOIR:

Son honneur Le Maire: LUCIEN CHAUSSE
MM. Les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisirs
Etienne Bergevin.

formant quorum sous la Présidence du Maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Monsieur André Toupin, Sec-trés, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, à 7:30 hres, le 14 ième jour de Décembre 1979, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, SAVOIR: 1.- Contrat d'ordures ménagères.
2.- Résolution demande à L. Cadieux taux du règlement 99.

DONNE ce 12 ième jour du mois de Décembre 1979.

André Toupin

ANDRE TOUPIN, Secrétaire-Trésorier.

Je, André Toupin le soussigné, certifie que mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers et au Maire en laissant une vraie copie à leur domicile entre 2 et 7 heures de l'après-midi, le 14 ième jour de Décembre 1979.

André Toupin.

ANDRE TOUPIN, Secrétaire-trésorier.

917-79 Ordures Ménagères

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accorde à M. Henri-Paul Lacroix le contrat d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 1980, au coût de $ 20.00 / l'unité plus $ 1.00/du mille simple en dehors des limites les plus près de la Municipalité. Cette acceptation est conditionnelle à l'acceptation par le Ministre des Affaires Municipales du Québec, l'Honorable Guy Tardif.

L'autre soumissionnaire est M. Raymond Charpentier à $ 18.00/ l'unité plus 0.60¢ du mille simple enndehors des limites de la Municipalité, lettre explicative est envoyée au Ministre des Affaires Municipales.

Adopté

918-79 Demande à la Firme Cadieux.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Firme Cadieux & Associés soit engagée afin de sortir les chiffres du règlement 99. Lettre explicative.

Adopté.

M. Le conseiller Réjean Montplaisir propose la levée de l'assemblée, secondé par Etienne Bergevin.

La séance est levée.

Lucien Chausse

LUCIEN CHAUSSE, Maire

André Toupin

ANDRE TOUPIN, Sec-Trés.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine